LES

ENFANS PAUVRES

EN ANGLETERRE

L'ABANDON ET LE VAGABONDAGE DES ENFANS. — LES ÉCOLES DE DISTRICT ET LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

« Il est mort! entendez-vous, Majesté! Il est mort, milords et gentlemen, révérends de toutes les églises, il est mort! Hommes et femmes à qui le ciel a mis quelque compassion au cœur, il est mort! Et combien en meurt-il ainsi chaque jour autour de nous? » C'est en ces termes hardis qu'après avoir raconté la mort d'un petit vagabond des rues de Londres, Charles Dickens gourmandait, il y a quarante ans, l'indifférence de ses concitoyens en présence d'un des fléaux les plus attristans qui puissent frapper l'œil des hommes : la misère et la dépravation inévitable de l'enfance. Avant qu'il n'eût été enlevé lui-même par une mort prématurée, Dickens avait déjà pu constater que ses vigoureuses objurgations n'étaient pas demeurées sans résultats. C'est cependant depuis sa mort que les mesures législatives destinées à prévenir le vagabondage des enfans ont produit leur entier effet, et dans cette grande ville de Londres, dont sa plume a décrit si souvent les bas-fonds, son œil aujourd'hui du moins ne serait plus attristé par l'innombrable quantité de ces petits êtres qu'il a si souvent dépeints, hâves, malingres, audacieux, couchant sur le pas des portes ou dans des

masures en ruine, rôdant en guenilles dans le brouillard et cherchant leur vie aux dépens de la charité des passans ou au détriment de leurs poches. Ce n'est pas à dire cependant que, dans une ville aussi vaste que Londres et qui renferme encore tant de misères, le vagabondage et la mendicité des enfans aient complètement disparu; mais un ensemble de mesures législatives vigoureuses et bien conçues, se combinant avec une intervention très active de la charité, a certainement réduit ce mal aux moindres proportions qu'il puisse atteindre dans une aussi grande ville. Quelle est la nature de ces mesures et quels en sont les résultats? C'est ce que je voudrais rechercher dans cette étude, dont la première partie sera consacrée à l'examen de la législation relative aux enfans abandonnés.

I.

On a souvent parlé, dans ce recueil (1) comme ailleurs, et beaucoup plus souvent en mal qu'en bien, de la législation anglaise sur l'assistance publique. L'exemple de cette sévérité nous a été donné par les Anglais eux-mêmes, dont plusieurs, et des plus éminens, ont exprimé dans leurs discours ou dans leurs livres une opinion très défavorable au principe des *poor laws*. Ces lois ont été appelées en pleine réunion publique « une malédiction pour les classes laborieuses » (*a curse for labouring classes*), par un représentant de ces classes; et des économistes distingués, entre autres le professeur Fawcett et M. Prettyman, auteur d'un ouvrage intéressant intitulé *Dispauperization*, n'hésitent pas à faire remonter à cette législation l'origine de ce fléau du paupérisme qui travaille incessamment la robuste Angleterre. Peut-être même y a-t-il chez nos voisins une certaine tendance à dépeindre leur législation sur l'assistance publique comme plus défectueuse qu'elle ne l'est en réalité, et à rejeter sur cette législation malencontreuse la responsabilité d'un état social qui, à mes yeux du moins, est en grande partie le résultat d'une distribution trop inégale de la richesse et d'une concentration trop grande de la propriété foncière en un petit nombre de mains.

Quoi qu'il en soit de cette controverse théorique, les principes de l'assistance publique en Angleterre sont tellement connus qu'il est presque inutile de rappeler que c'est un statut de la quarante-troisième année du règne d'Élisabeth (1602) qui a mis à la charge des paroisses l'entretien obligatoire de tous les indigens qui se trouveraient hors d'état de se suffire à eux-mêmes. Ce principe général, dont

(1) Voir les travaux de M. Louis Reybaud, et ceux de M. Davesiès de Pontès.

une foule de lois postérieures ont tantôt restreint, tantôt élargi les applications, profite aux enfans aussi bien qu'aux autres classes d'indigens, sans qu'il soit besoin d'une législation spéciale fixant, comme le fait notre loi de 1869, les catégories d'enfans qui retombent à la charge de l'assistance publique. Mais, comme les formes de la misère de l'enfance sont les mêmes dans tous les pays, nous allons, à peu de chose près, nous trouver en présence de ces mêmes catégories d'enfans dont nous avons déjà en France étudié la condition, et cette similitude donne quelque intérêt à la comparaison du nombre des enfans secourus dans les deux pays. En France, le nombre des enfans secourus, y compris les secours temporaires accordés aux enfans des filles mères, s'élevait à une date récente à 124,896 pour une population de trente-huit millions d'habitans, chiffre dans lequel les pupilles de l'assistance publique figurent jusqu'à vingt ans. En Angleterre (1), ce chiffre s'élevait en 1876 à 242,348 pour une population de vingt-quatre millions d'habitans, et dans ce chiffre ne figure aucun enfant âgé de plus de seize ans. Cet écart entre les deux pays donne, au point de vue de l'état relatif du paupérisme, une indication intéressante. Le nombre des enfans secourus a du reste diminué en Angleterre depuis vingt-cinq ans; en 1851, il était de 310,642.

Tous ces enfans ne reçoivent pas des secours de la même manière. Les uns, et c'est le plus grand nombre (195,888), reçoivent l'assistance au dehors (*out-door relief*), tout en demeurant avec leurs parens ou ceux qui prennent soin d'eux; les autres, au nombre de 46,460, reçoivent au contraire l'assistance au dedans (*in-door relief*), c'est-à-dire qu'ils sont élevés aux frais de la charité publique dans des établissemens dont je parlerai tout à l'heure. Ce sont d'abord les enfans qui tombent momentanément à la charge de la paroisse parce que leurs parens sont eux-mêmes, pour un temps plus ou moins long, entrés au *workhouse*. On les appelle dans la pratique *casual children*, parce que les frais de leur entretien sont accidentellement supportés par la paroisse, sans qu'ils soient définitivement adoptés par elle. Ils correspondent à cette catégorie d'enfans qui, à Paris, est maintenue provisoirement au dépôt de la rue d'Enfer, sans être immatriculée au nombre des pupilles de l'assistance publique. Viennent ensuite les orphelins (*orphans*), qui, en Angleterre comme en France, forment un contingent considérable et parmi lesquels figurent quelquefois des enfans de femmes veuves ou abandonnées par leurs maris, que la

(1) A moins d'indication contraire, les documens statistiques dont il sera fait usage dans cette étude ne concerneront jamais que l'Angleterre et le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande ayant chacune leur législation et leur statistique à part.

paroisse adopte pour éviter que la mère elle-même ne retombe à la charge de la paroisse avec ses autres enfans. Il y a enfin, comme en France, la catégorie des enfans abandonnés (*deserted*), mais avec une différence sensible dans la législation des deux pays. En Angleterre, l'abandon est un fait, ce n'est pas un droit. L'enfant abandonné est celui qui a été trouvé en bas âge sur la voie publique, ou plus tard errant dans les rues, sans que personne le réclame; mais la législation n'admet pas que la mère amène au *workhouse* son enfant, naturel ou légitime, et le laisse à la charge de la charité publique en demeurant libre elle-même. En un mot, l'Angleterre n'a jamais connu le tour, et n'admet pas l'abandon à bureau ouvert qui, en France, remplace le tour, sans que cette différence paraisse exercer d'influence sur le nombre des infanticides. Il n'y a eu en effet en 1875 que cent quarante poursuites dirigées en Angleterre contre des femmes pour meurtre ou dissimulation de la naissance d'un enfant (crime derrière lequel se cache souvent l'infanticide), tandis qu'en France nous avons eu deux cent trois poursuites pour infanticide proprement dit, ce qui, par rapport à la population des deux pays, donne une proportion à peu près égale. C'est là, soit dit en passant, un argument qu'ont le droit d'invoquer ceux qui combattent le rétablissement des tours comme moyen de prévenir les infanticides.

Enfans dont les parens sont entrés au *workhouse*, enfans orphelins, enfans abandonnés, telles sont les trois catégories d'enfans qui reçoivent en Angleterre l'*in-door relief*. Tant qu'ils sont considérés comme *infants*, c'est-à-dire jusqu'aux environs de deux ans, leur asile, c'est le *workhouse*, où ils sont confiés aux soins de femmes qui sont généralement elles-mêmes des pensionnaires du *workhouse*, sous la surveillance de la matrone ou d'une de ses assistantes. Théoriquement, ce système peut paraître assez défectueux; mais en fait je ne crois pas qu'il présente d'inconvéniens sérieux, et il est toujours facile à une matrone intelligente de choisir parmi les pensionnaires du *workhouse* un certain nombre de femmes ayant le goût et l'intelligence des soins à donner aux enfans. Si quelque chose peut consoler ces femmes de la tristesse de leur condition et les relever de la dégradation qu'elles encourent à leurs propres yeux, c'est assurément cette association à l'exercice de la charité, dont elles s'acquittent avec joie. Quant aux femmes qui sont entrées au *workhouse* avec leur enfant en bas âge ou qui y sont demeurées après leur délivrance, on leur laisse au début le soin de leurs enfans, et il y a dans chaque *workhouse* des salles appelées *lying in rooms* dont l'aspect rappelle beaucoup moins nos salles de maternité que la salle dite des nourrices de la prison

de Saint-Lazare. Je n'en connais pas de plus attristant, et il semble presque impossible à l'imagination qu'après avoir respiré dès leur naissance cette atmosphère du découragement et du vice, ces enfans n'en demeurent pas comme empoisonnés le reste de leur vie.

Le *workhouse* donne en outre une hospitalité de passage à des enfans de moins de seize ans, orphelins, abandonnés ou entrés avec leurs parens qui attendent que le bureau des gardiens (*board of guardians*) ait statué sur leur admission définitive. Jusqu'à ce que cette admission soit prononcée et qu'ils puissent être envoyés dans des établissemens spéciaux dont je parlerai tout à l'heure, on les maintient provisoirement, après leur avoir fait prendre un bain, qui n'est pas inutile, dans une salle de réception appelée *receiving ward*. Cette salle, dans beaucoup de *workhouses*, leur est malheureusement commune avec les adultes. Bien que ce séjour ne soit que de courte durée, je n'ai jamais vu un enfant ainsi laissé seul avec un ou deux vagabonds ou vieillards en guenilles sans en ressentir une impression pénible que je n'ai pas essayé de dissimuler au maître du *workhouse*. La séparation de ces enfans d'avec les adultes serait une amélioration facile à introduire et qui tôt ou tard frappera, j'en suis assuré, la sollicitude des administrations paroissiales.

Quel genre d'existence ont généralement menée ces enfans, qui n'ont point été admis au *workhouse* dans leur bas âge et à l'éducation desquels il faut pourvoir? Je crois intéressant pour mes lecteurs de leur en donner une idée en traduisant ce court et triste fragment où un ancien élève d'un *workhouse* de Londres raconte ses premières années :

« Autant que je puis croire, mon père était un Écossais. Nous vivions à Woolwich dans une étroite petite rue formée d'un côté par une rangée de petites maisons et de l'autre par le mur de l'arsenal. Je dis nous, parce que mon père, ma mère, moi-même, ma sœur, mon grand-père, ma grand'mère et mes deux oncles, nous occupions tous une même chambre au rez-de-chaussée. Ma famille entière était adonnée à la boisson; je buvais moi-même autant qu'il est possible de boire à cet âge, et lorsque parfois, fatigué de la boisson, je jetais par derrière le contenu d'un pot après avoir feint de le porter à mes lèvres, c'étaient de la part de mon père des juremens et des mauvais traitemens. Aussi me sauvai-je une fois de la maison paternelle, et je fus recueilli par des femmes qui vivaient dans une maison voisine de la nôtre. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'étaient ces femmes, mais elles furent très bonnes pour moi, et, après avoir vécu quelque temps en faisant leurs commissions, je ne consentis à rentrer chez mon père qu'à la condition qu'il

ne me maltraiterait plus. Mon plus grand plaisir était de nager dans la Tamise, et c'étaient à vrai dire les seules occasions que j'eusse de me laver. Je jurais comme un troupier et je n'avais jamais entendu prononcer le nom de Dieu que dans un blasphème. Je ne savais même pas ce que c'était qu'une école, et je me souviens qu'un jour, ayant poussé ma tête à travers la porte entre-bâillée d'une église, je reçus du bedeau un bon coup de canne pour ma peine. Je faisais des commissions pour gagner un morceau de pain ou de viande, et c'est ainsi que je me procurais de quoi manger. Mais si on me demande : Étiez-vous malheureux? je suis obligé de répondre que, bien que n'ayant ni chapeau, ni bas, ni souliers, j'étais (à la condition que mon père fût en voyage) aussi heureux et aussi libre qu'un oiseau. »

On comprend qu'avec de tels élèves l'éducation présente quelques difficultés et qu'on ait mis plus d'un système en pratique. Aussi les procédés de cette éducation diffèrent-ils assez sensiblement dans les six cent quarante-sept unions de paroisses qui, au point de vue de l'assistance, constituent les circonscriptions administratives de la Grande-Bretagne. Un certain nombre d'unions envoient tout simplement leurs enfans à l'école primaire du village. Ce sont généralement les plus petites ou les plus pauvres. Les autres les élèvent, suivant une distinction que je vais expliquer, dans des *écoles de workhouse*, dans des *écoles séparées* et dans des *écoles de district.* Les écoles de *workhouse* sont situées, ainsi que leur nom l'indique. dans l'intérieur du *workhouse*. Les enfans y sont, bien entendu, séparés des adultes et placés sous la surveillance d'un maître d'école. Mais celui-ci est lui-même sous l'autorité du maître (*master*) du *workhouse;* l'administration des deux établissemens est commune ainsi que parfois l'usage de certains bâtimens, tel que le réfectoire. Sur six cent quarante-sept paroisses ou unions de paroisses en Angleterre, il y en a plus de quatre cents où l'école est encore située dans le *workhouse*. Ce sont généralement les plus défectueuses, bien que leur création constitue un progrès par rapport à l'état de choses antérieur à la loi de 1834, qui a fait une règle de la séparation entre les diverses classes de pensionnaires dans les *workhouses;* mais aujourd'hui on pense avec raison que le voisinage du *workhouse*, cet asile où, à côté de la misère, la paresse et le vice trouvent encore trop facilement un refuge, est chose fâcheuse pour les enfans, et l'on craint d'accoutumer insensiblement leur imagination à cette pensée que ces murailles abriteront un jour leur vieillesse comme elles ont abrité leur enfance. La crainte de cette contagion du *workhouse* a depuis un certain nombre d'années déterminé dans beaucoup d'unions la construction des écoles séparées (*separate*

schools). Ces écoles sont, ainsi que leur nom l'indique, établies loin du *workhouse*. Si le *workhouse* est dans une grande ville, elles sont souvent situées à la campagne. En tout cas, le personnel et l'administration des deux établissemens sont absolument distincts, et ils n'ont de lien commun que d'être sous la surveillance du même bureau de gardiens. Le nombre de ces écoles séparées est d'environ soixante. Si ce nombre n'est pas plus élevé, cela tient à des raisons d'économie. Beaucoup d'unions ont trop peu d'enfans pauvres pour qu'il soit, aux yeux des gardiens, nécessaire de pourvoir à une installation spéciale. Beaucoup sont au contraire trop chargées de dépenses et trop pauvres pour faire face aux frais de cette installation. Dans ce cas, le seul remède est l'association de plusieurs unions pour construire une école commune, qui prend alors le nom d'*école de district*. La législation anglaise tend à favoriser depuis longtemps la création de ces écoles de district, et deux actes de 1845 et de 1848 ont investi le bureau du gouvernement local (*local government board*) de pouvoirs étendus pour triompher des difficultés et pour trancher les contestations qui font souvent obstacle à l'entente entre les unions. Mais leur développement a été assez lent, et il y a sur ce point une sorte de lutte entre les tendances centralisatrices de la législation et l'esprit d'indépendance des paroisses. On ne compte aujourd'hui en effet que neuf écoles de district, qui reçoivent 5,582 enfans provenant de trente-trois unions, et sur ces neuf, cinq reçoivent uniquement des enfans provenant du district de la métropole.

Ces différens établissemens, écoles de *workhouse*, écoles séparées, écoles de district, ne varient pas moins dans les détails que dans le principe de leur organisation, et, sous peine d'allonger indéfiniment cette étude, il serait impossible d'entrer dans tous ces détails. Cependant on lira peut-être avec intérêt quelques renseignemens concernant les établissemens scolaires de la ville de Londres consacrés aux enfans pauvres. La métropole (tel est le nom que porte sur les statistiques l'agglomération urbaine groupée sur les deux rives de la Tamise) est formée par trente unions comprenant elles-mêmes cent quatre-vingt-dix paroisses. Sur ces trente unions, une seule, celle de Hampstead, qui n'a en moyenne que trois cent cinquante pauvres à sa charge, adultes et enfans compris, envoie ses enfans pauvres à l'école nationale. Onze ont pour leurs enfans des écoles séparées. Toutes ces écoles ont été construites à la campagne, sauf une seule de fondation assez ancienne, et qu'à ce titre j'ai cru devoir visiter, celle de *Mile End Old Town*, qui est située dans l'intérieur de Londres. L'école de *Mile End Old Town* est un spécimen assez exact de ces écoles, telles qu'on les construisait

avant que l'éducation des enfans pauvres ne fût devenue en Angleterre une des préoccupations principales de l'opinion publique. Ce serait être trop sévère que de dire que les aménagemens en sont défectueux; mais ils sont loin d'égaler l'intelligence et presque le luxe de celles dont j'aurai à parler tout à l'heure. Les deux cours, celle des garçons et celle des filles, sont deux grands carrés sans ombre, n'ayant d'autre perspective que les murailles du *workhouse* qui est tout proche, car le *workhouse* et l'école, séparés au point de vue de l'administration, ne le sont pas au point de vue du voisinage. Ce rapprochement ne présente pas seulement l'inconvénient très réel que j'ai signalé d'habituer les yeux et l'imagination des enfans avec l'aspect et la perspective de ce triste asile, mais celui, beaucoup plus tangible, de les laisser sous la coupe directe d'influences souvent détestables : ainsi celle de leurs parens enfermés comme eux au *workhouse* ou venant les voir les jours de visite. Aussi peut-on considérer comme un des progrès les plus sérieux qui aient été accomplis l'établissement des *écoles séparées* aux environs de Londres. Ces écoles sont installées à la campagne dans des bâtimens qui sont parfois assez anciens, mais généralement aménagés d'une façon satisfaisante. L'école qui reçoit les enfans de l'union de Lambeth et qui est située à Norwood, sur la route du Palais de Cristal, peut être citée comme un spécimen moyen de ces écoles. A l'école de Norwood, tous les dortoirs ne répondent peut-être pas aux conditions d'une bonne ventilation, et on y a conservé (ainsi que dans certaines autres écoles) l'habitude vicieuse à tous les points de vue de faire coucher deux enfans dans chaque lit. Les ateliers sont peut-être un peu sombres; mais en revanche les salles de classe sont claires et bien installées, la cour spacieuse et ombragée. On sent que ni l'air ni l'espace ne manquent, et que le jour où l'on voudrait agrandir des bâtimens vieillis, on ne serait pas embarrassé de trouver la place nécessaire. Toutefois ce n'est pas une *école séparée* qu'il faut visiter si l'on veut savoir le dernier terme d'une bonne installation scolaire en Angleterre; c'est une école de district. Les inspecteurs du gouvernement local sont justement fiers de ces écoles de district, et, tout en admirant, comme je l'ai fait de bon cœur, l'intelligence et la perfection de leurs installations, je remarquais en moi-même que les administrations paroissiales en Angleterre ne sont pas plus exemptes que nos administrations publiques en France de cette manie de la bâtisse somptueuse que nos voisins désignent d'une expression concise et juste : *overbuilding*. J'ai vu dans ces écoles telle cage d'escalier et telle salle de réunion pour le bureau des gardiens dont se ferait gloire l'élégance d'une maison particulière, et je me suis mieux

expliqué par ces exemples de largesse l'extrême inégalité du prix de revient de l'éducation de chaque enfant dans les trente unions de Londres, prix qui varie de 16 livres 10 shillings (412 fr. 50 cent.) à 36 livres 16 shillings (920 francs) par an. Mais ce qu'il faut louer sans réserve, à quelque prix que ce résultat soit obtenu, ce sont les précautions prises pour maintenir les enfans dans un bon état de santé. Toutes ces écoles sont situées dans un air excellent; généralement sur une éminence, quelques-unes même, comme celle d'Anerley (*North Surrey district school*) en face du plus riant paysage. La ventilation des dortoirs, des salles d'école, des ateliers, est préparée avec un soin et assurée avec une énergie qui nous sont tout à fait inconnus en France. Les précautions les plus minutieuses y sont prises pour éviter la propagation des maladies contagieuses. Ce n'est pas en Angleterre qu'on laisse avec une déplorable incurie, comme dans nos hôpitaux français, les enfans se communiquer les uns aux autres des maladies souvent mortelles. Dans chaque école de district (comme aussi dans presque toutes les écoles séparées) un bâtiment spécial ou une salle distincte, qu'on appelle *probationnary ward*, est affectée aux enfans qui arrivent du *workhouse*, et une sorte de quarantaine leur est imposée jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude qu'ils n'apportent pas avec eux le germe de maladies contagieuses. De plus, des précautions très ingénieuses sont prises dans les infirmeries mêmes pour arrêter le développement d'épidémies dont il faut toujours prévoir la naissance. C'est ainsi que dans l'école de Sutton (*South Metropolitan district school*) deux grandes salles ont été établies en dehors des bâtimens afin que des enfans atteints en grand nombre de la même maladie contagieuse puissent être soignés tous en même temps. Ajoutons que ces salles sont tout simplement en bois avec une couverture en tôle, ce qui permet de les brûler et de les reconstruire à peu de frais, le cas échéant, moyen très énergique assurément de désinfection. Ces mesures hygiéniques sont complétées par un grand développement donné dans l'éducation des enfans aux exercices gymnastiques (*drill*) auxquels on fait participer de plus en plus les jeunes filles. Les habitudes nationales de *sport* se retrouvent dans cette éducation ainsi que celle des ablutions à grandes eaux. J'ai vu dans ces écoles de grandes piscines d'eau froide où les enfans se baignent et où on leur apprend même à nager. En augmentant ainsi quelque peu leurs frais d'éducation, les administrations paroissiales estiment avec raison avoir fait œuvre d'économie bien entendue, car elles calculent qu'un individu vigoureux et sain de corps a moins de chances de retomber un jour à la charge de la paroisse.

De l'installation matérielle de ces écoles de district il n'y a donc que du bien à dire. La seule réserve qu'on pourrait faire est relative au trop grand nombre d'enfans qu'elles contiennent. La moins nombreuse de ces écoles renferme plus de huit cents enfans, et celle de Sutton plus de quinze cents. Cette agglomération, malgré les divisions qu'on s'efforce d'y introduire, doit encore augmenter les difficultés déjà grandes de l'éducation. Voyons donc quels sont, aussi bien dans les écoles de comté que dans les écoles de la métropole, les procédés qu'on emploie pour triompher de ces difficultés. L'éducation des enfans pauvres, quand elle est bien conçue, a deux côtés, le côté intellectuel et moral et le côté professionnel. Le côté intellectuel est assurément l'objet de préoccupations très soutenues ; les matières obligatoires de l'enseignement sont la lecture, l'écriture et le calcul. Les autres matières, l'histoire et la géographie par exemple, y tiennent une place, volontaire en quelque sorte, qui est plus ou moins grande suivant le zèle du maître et l'intelligence des élèves. Parfois cette place est assez petite ; ainsi un inspecteur déclare dans un rapport avoir constaté que dans une école les enfans croyaient que les Romains dont il est question dans les épîtres étaient les catholiques romains, et un autre regrette que dans une classe de jeunes filles une seule ait pu lui dire comment on allait d'Angleterre en Espagne. Mais ce ne sont là que des exceptions d'après lesquelles il ne faut pas juger la moyenne de l'enseignement. Cette moyenne est incontestablement plus faible pour les filles que pour les garçons, et cela paraît tenir à l'insuffisance du personnel enseignant. Une femme distinguée qui avait été chargée il y a quelques années d'adresser à ce sujet un rapport au bureau du gouvernement local, mistress Senior, ne paraissait pas s'en inquiéter beaucoup et disait avec raison : « Mieux vaut pour ces jeunes filles acquérir quelques bons principes de cuisine et de raccommodage que de savoir la hauteur des montagnes du globe. » La pensée est juste, mais il ne faut cependant pas la pousser trop loin, et il est à regretter (toujours d'après les rapports des inspecteurs) que dans un certain nombre d'écoles l'enseignement de l'arithmétique se ressente de l'insuffisance des maîtresses chargées de le donner.

Quant au côté moral de cette éducation, je n'ai pas besoin de dire qu'il est très soigné. Un personnel qui m'a paru plein d'intelligence et d'humanité s'y dévoue avec beaucoup de zèle, et la rémunération élevée que touchent les directeurs ou instituteurs des écoles de *workhouse* dans le district de la métropole, complétée par les agrémens d'une installation très confortable, doit assurément en favoriser le recrutement. C'est l'enseignement religieux qui fait la base

solide de l'enseignement moral. Les organisateurs de ces écoles ne se trouvent point ici en présence de ces rivalités de sectes qui tendent de plus en plus à imposer à l'enseignement des écoles primaires nationales un caractère non pas laïque, mais neutre (*unsectarian*). Les parens de presque tous ces enfans appartiennent à la religion anglicane ou n'ont point de religion du tout, et peu leur importe celle dans laquelle leurs enfans seront élevés. Il y a cependant une exception à faire en ce qui concerne les enfans irlandais, qui forment dans ces écoles une minorité parfois assez importante. Sachant l'attachement que même dans la condition la plus dégradée les Irlandais conservent pour leur religion, les autorités paroissiales se font un scrupule honorable d'élever les petits Irlandais dans une religion différente. Il en résulte quelquefois une situation embarrassante. Lorsqu'un prêtre catholique demeure dans les environs, il peut venir librement donner aux enfans de sa communion l'instruction religieuse; mais lorsqu'il n'y a pas de prêtre aux alentours, ces enfans se trouvent dans un dénûment spirituel à peu près absolu. On comprend que cette situation éveille la sollicitude des autorités ecclésiastiques, et que le cardinal Manning soit depuis longtemps en instance pour obtenir, au moins dans le district de la métropole, la création d'une école spéciale pour les enfans catholiques. Jusqu'à présent les unions qui ont beaucoup d'enfans catholiques ont tourné la difficulté en les plaçant dans des écoles libres, mais *certifiées*, auxquelles une somme fixe est payée par tête d'enfant. C'est ainsi qu'un certain nombre d'enfans catholiques venant des paroisses de Londres sont élevés dans l'orphelinat de Sainte-Marie par des frères belges de la Miséricorde, et qu'un certain nombre de jeunes filles, d'origine métropolitaine également, sont reçues dans un couvent tenu par des religieuses dont la maison-mère est en Normandie, à Notre-Dame-de-la-Délivrance. J'ai visité cet établissement, élégante construction située aux environs du Palais de Cristal, où l'aspect sévère d'un couvent s'allie au confortable intelligent d'une villa anglaise. J'ai eu ainsi le spectacle curieux d'un monastère rigoureusement cloîtré dans ce pays dont la devise menaçante a été si longtemps : *No popery*. J'étais accompagné dans cette visite, tout à fait improvisée, par un fonctionnaire élevé du gouvernement local, le docteur Bridges, auquel je dois personnellement beaucoup de reconnaissance pour la bonne grâce avec laquelle il a favorisé mes visites et mes recherches. A vrai dire, en considérant dans le parloir d'attente l'épaisseur des barreaux de fer entre-croisés qui formaient la clôture, je n'étais pas sans inquiétude sur notre réception, et comme mon compagnon était décidé, par un scrupule plein de délicatesse, à ne pas faire, en vertu de ses

fonctions officielles, un déploiement inutile d'autorité, j'avais peur que notre demande d'admission ne fût repoussée. Il n'en fut rien; le but de notre visite exposé, nous franchîmes la redoutable clôture, et, conduits par une religieuse, nous eûmes toute facilité de visiter la maison du haut en bas dans ses moindres détails, aussi bien le pensionnat de jeunes filles payantes que les salles affectées aux enfans pauvres. Dans cette visite rapide, nous ne vîmes rien qui ne parût à louer dans le soin matériel et dans l'éducation des enfans, et comme la plupart des religieuses étaient françaises, mon amour-propre national n'eut point à souffrir vis-à-vis de mon compagnon. Nous fûmes, avant de partir, reçus dans un petit salon de bon goût par la supérieure, que son âge avait empêchée de nous accompagner dans notre inspection, et la visite se termina par l'offre classique d'un verre de sherry, dans lequel nous fûmes seuls, il est vrai, à tremper nos lèvres.

Puisque je me trouve incidemment conduit à parler ici de l'éducation donnée aux enfans catholiques anglais par les congrégations religieuses, je ne crois pas devoir m'abstenir d'une observation. C'est que, dans l'intérêt même de ces congrégations, et pour que les autorités paroissiales soient disposées sans trop d'ombrage à traiter avec elles; ceux qui, de Londres ou d'ailleurs, conduisent le mouvement du catholicisme en Angleterre feraient bien de favoriser plutôt le développement des ordres libres que celui des ordres cloîtrés. Les Anglais comprennent mal cette éducation donnée par les ordres cloîtrés, qui s'arrête à la porte du couvent, qui ne suit pas l'enfant dans la vie, qui demeure volontairement étrangère aux difficultés dont son existence sera peut-être entravée et ne peut plus rien faire pour l'en tirer. Ils craignent que cette éducation renfermée ne manque du caractère pratique qu'ils s'efforcent de faire prédominer dans leurs écoles, et que des jeunes filles ainsi élevées ne soient propres qu'à faire des nonnes et non point des femmes de ménage. Pour désarmer ces objections, dans lesquelles à une somme d'incontestable vérité se mêle aussi une forte part de préjugés, il y aurait tout avantage à favoriser en Angleterre le développement d'un ordre dont le nom y est déjà connu et respecté, c'est celui de Saint-Vincent-de-Paul. La manière d'être franche, simple, libre des sœurs grises s'accommoderait très bien avec les mœurs anglaises, et le développement de cet ordre populaire les effaroucherait moins que celui de ces communautés nouvelles dont les noms mystiques répondent aux tendances de la dévotion moderne, mais ne sont point de nature, dans ces pays protestans, à attirer la confiance et à triompher des préjugés. C'est là une observation d'une portée toute pratique que je soumets respectueusement à qui de droit.

Les administrations paroissiales donnent beaucoup de soins à ce que j'appelais tout à l'heure le côté professionnel de l'éducation des pauvres et à leur apprentissage industriel. Je dois dire cependant que dans les écoles que j'ai visitées les résultats obtenus ne m'ont pas paru tout à fait en proportion avec les efforts. Les garçons sont mis presque exclusivement à l'apprentissage de deux métiers usuels : tailleurs et cordonniers. Peut-être y aurait-il quelque avantage à varier un peu plus les métiers qu'on leur enseigne, car il semble que tous ces tailleurs et tous ces cordonniers doivent se faire plus tard une singulière concurrence dans une profession déjà encombrée où leurs produits assez grossiers auront en outre à lutter avec ceux fabriqués par les machines. A ces deux professions s'ajoute aussi parfois celle de boulanger, et, dans les écoles de district auxquelles sont annexées des terres labourables, celle d'agriculteur. On apprend aussi à quelques-uns d'entre eux à jouer des instrumens à vent dans la pensée de les faire entrer un jour dans la musique militaire. Quant aux filles, leur éducation est plus uniforme encore. On les prépare presque toutes au service domestique, dans lequel elles trouvent, il est vrai, un débouché assuré. Tous ceux qui sont au courant des habitudes de la vie domestique anglaise savent que dans les plus modestes comme dans les plus élégantes maisons le nombre des *maids* est considérable, et qu'elles remplissent une foule d'emplois pénibles qui sont en France le partage des hommes. Aussi la demande des *maids* est-elle incessante dans les écoles qui ont la réputation d'être bien dirigées, et moyennant un discernement judicieux de la famille à laquelle on confie ces jeunes filles qui sortent de l'école à seize ans, elles peuvent y trouver une profession modeste, mais sûre.

Une forme originale et tout à fait anglaise de l'éducation professionnelle est celle qui est donnée, à bord du vaisseau-école l'*Exmouth*, aux enfans qu'à partir de douze ans on prépare, sur leur demande, à entrer dans la marine marchande ou dans la marine de l'état. L'*Exmouth*, qui a remplacé le *Goliath* incendié il y a deux ans, est à l'ancre sur la Tamise en face du petit village de Gray. La nature même de l'institution, ainsi que les méthodes qui y sont suivies, en rend la visite extrêmement intéressante. On sait y combiner une obéissance très stricte avec cette part de liberté qu'il est cependant nécessaire de laisser aux enfans. J'ai été frappé de ce petit fait que pendant les repas on ne leur impose pas cet absurde mutisme qui est en usage dans nos collèges et non moins contraire à l'hygiène qu'au bon sens. Mais que le capitaine fasse entendre deux coups de sifflet, immédiatement le silence le plus complet s'établit, et pas une voix ne s'élève d'un bout à l'autre de

l'entre-pont. Le principe d'éducation du capitaine de l'*Exmouth*, c'est de faire naître et d'entretenir chez ces enfans qui sont destinés à porter l'uniforme le sentiment de l'honneur. Il y parvient en distribuant des galons d'honneur parmi les sujets d'élite et en laissant à ceux-ci, lorsqu'ils vont à terre en permission, une grande liberté dont le retrait de ces galons punit immédiatement le moindre abus. Pour les fautes plus graves, on met en usage d'autres moyens de coercition plus effectifs, parmi lesquels figure le fouet, et comme je demandais à mon compagnon de visite, le docteur Bridges, s'il n'y avait pas quelque contradiction entre ce mode de châtiment et le principe même de l'éducation, il me répondit : — Il n'y a pas un membre de la chambre des lords qui n'ait été fouetté dans sa jeunesse, — réponse qui, je l'avoue, me ferma la bouche.

Quels sont, à les considérer dans leur ensemble, les résultats de l'éducation donnée dans ces écoles? Si on compare le passé au présent, ils sont beaucoup plus satisfaisans que l'opinion publique n'est portée peut-être à se le figurer. Un inspecteur du gouvernement local se plaignait naguère, avec raison, qu'on continuât encore à se représenter les écoles de *workhouse* sous l'aspect de celles décrites par Dickens dans *Oliver Twist*. Par une meilleure organisation de ces écoles, on est arrivé en effet à détruire en partie cette plaie de l'hérédité dans le paupérisme ; qu'on constatait en relevant de génération en génération les mêmes noms de famille sur les registres des *workhouses*. Ce serait peut-être aller trop loin que d'attribuer uniquement à cette meilleure organisation la diminution du paupérisme qui, depuis vingt ans, a réduit le chiffre des pauvres secourus en Angleterre et dans le pays de Galles de 940,552 à 752,887. Mais cette amélioration y entre certainement pour une large part, et, à un autre point de vue, l'abaissement du chiffre des pauvres secourus répond victorieusement aux critiques trop acerbes dirigées contre l'administration de la loi sur les pauvres. Maintenant, si l'on veut envisager ces mêmes résultats à un point de vue plus abstrait, il faut pour les apprécier équitablement tenir compte des difficultés que rencontre l'éducation des enfans pauvres. Ces difficultés sont de deux sortes. Les unes tiennent à la nature même des enfans qu'il s'agit d'élever ; les autres au peu de temps que ces enfans demeurent parfois sous la main qui les élève. Pour donner une idée de l'état de sauvagerie morale auquel en sont arrivés la plupart des enfans recueillis dans ces écoles, je ne puis mieux faire que d'emprunter encore à ces souvenirs, dont j'ai déjà traduit un fragment, le récit d'une première journée passée au *workhouse* :

« Après que nous fûmes descendus de l'omnibus, ma sœur et

moi, on nous donna à manger. Je laissai la moitié de ce qui m'était donné, car je n'avais pas l'habitude de manger autant à la fois, et je fus longtemps à m'y accoutumer. Après dîner, une vieille femme m'introduisit dans la salle de bains, me fit enlever mes vêtemens, et me dit d'entrer dans l'eau sans avoir peur. Je n'avais pas peur, car j'avais l'habitude de passer ma vie dans la Tamise. Je sautai donc dans le bain sans la moindre hésitation; mais à peine y étais-je entré que j'en ressortis en poussant des cris affreux. L'eau était chaude, et je n'avais aucune idée de ce que pouvait être un bain chaud. Je m'imaginai qu'on voulait me faire mourir, et jamais, je crois, je n'ai eu si peur de ma vie. Aussi ni prières, ni menaces, ne purent-elles vaincre ma résistance que j'entremêlais de beaucoup de juremens.

« Ce fut précédé par le récit de cette histoire que j'entrai dans la classe. Le maître me demanda mon nom. Je refusai de répondre. Il insista. Je lui répondis : — Trouvez-le vous-même, Carotte (il avait les cheveux roux). — A cette réplique, un moniteur mit la main sur moi, ce qui lui valut un bon coup de poing pour sa peine; mais comme il était plus grand que moi, il m'amena devant le maître, qui en me menaçant avec une férule obtint de moi l'indication de mon nom. On nous mena ensuite à l'église, et, comme je n'avais pas la moindre idée de ce que c'était que le service divin, je me souviens de mon étonnement à l'aspect de tous ces gens qui chantaient ensemble. A la sortie de l'église, j'attrapai un coup de férule pour avoir dormi; aussitôt je me précipitai sur le maître et lui lançai plusieurs coups de pied. Aussi demeurai-je en pénitence le reste de la journée. Je tins bon; mais le soir, lorsque je fus couché, je me mis à pleurer silencieusement en ramenant mes couvertures sur ma tête, et pendant bien des nuits je continuai de pleurer ainsi, en me demandant parfois ce qu'était devenue ma sœur. »

Pour venir à bout de natures aussi incultes, la première des conditions c'est le temps, et cette condition n'est pas toujours remplie. Les orphelins et les abandonnés demeurent à l'école jusqu'à seize ans, et lorsqu'ils ont été admis en bas âge, la durée de leur éducation est suffisante. Il n'en est pas de même de ces *casual children*, qui sortent de l'école en même temps que leurs parens sortent du *workhouse*. Pour ceux-là, il est impossible de fixer la durée moyenne de leur séjour, qui a lieu plus souvent en hiver qu'en été (il y a environ cinquante mille pauvres de plus dans les *workhouses* au mois de janvier qu'au mois de juillet) et qui se répète souvent deux ou trois fois. Pour ceux-là, il est impossible de faire aucun fond sur l'éducation intermittente qui leur est donnée, et s'ils tournent mal, il n'est pas équitable d'en attribuer la

responsabilité aux défauts de cette éducation. Mais ce ne serait rien si cet élément flottant n'introduisait dans les écoles des fermens perpétuels de désordre et de corruption. Aussi quelques personnes compétentes se sont-elles demandé s'il convenait de mêler ces *casual children* à la population permanente des écoles, et s'il ne serait pas préférable de les tenir entièrement à part. Cependant, comme on redoute les résultats déplorables que donneraient nécessairement ces écoles affectées aux enfans les plus vicieux, on continue d'après les anciens erremens, qui sont peut-être après tout les meilleurs. Il est impossible toutefois que ce fâcheux mélange ne réagisse pas sur les résultats de l'éducation générale. Les résultats de cette éducation sont assez difficiles à établir avec exactitude. D'après les rapports des inspecteurs et en établissant une moyenne sur plusieurs années, 5 pour 100 parmi les garçons et 9 pour 100 parmi les filles pourraient être considérés comme ayant mal tourné; le reste mènerait une conduite satisfaisante. Au contraire, d'après une enquête, il est vrai, plus restreinte et qui ne porte que sur les jeunes filles élevées dans le district de la métropole, 54 pour 100 de ces jeunes filles mèneraient une conduite mauvaise ou médiocre, et 39 pour 100 une conduite bonne ou assez bonne, le reste étant mort ou disparu. La différence entre ces constatations tient peut-être à ce que pour la première de ces enquêtes les renseignemens ont été demandés aux directeurs des *workhouses*, tandis que pour la seconde ils ont été puisés à la source même. On remarque que, d'après les deux enquêtes, l'éducation des écoles de *workhouse* réussit moins bien pour les filles que pour les garçons, celles-ci étant toujours exposées à échouer sur ce terrible écueil de la prostitution qui, on le sait, n'est en Angleterre l'objet d'aucune réglementation et partant d'aucune répression.

En résumé, et à ne considérer que dans ses grandes lignes le système suivi en Angleterre, ce système nous offre-t-il un modèle à imiter? Je ne le crois pas, et cela pour deux raisons. La première, c'est que, si nous voulions faire comme nos voisins de l'internat charitable, nous réussirions beaucoup moins bien. Nous n'avons pas en France le génie de l'éducation en commun. Qu'il s'agisse d'un orphelinat tenu par des frères ou d'une école supérieure dirigée par des professeurs de l'état, nous n'avons jamais su réaliser cette alliance de la discipline avec la liberté qu'on rencontre en Angleterre aussi bien à bord de l'*Exmouth* qu'à Eton ou à Oxford. La seconde, c'est qu'en France nous sommes entrés dans le pratique d'un système qui, à notre point de vue, vaut mieux : celui du placement des enfans chez des familles de cultivateurs. Ce système est adopté également en Écosse, et il y a donné des résultats assez satisfaisans pour qu'en

Angleterre des personnes compétentes pressent les administrations paroissiales d'entrer de plus en plus résolûment dans cette voie où quelques-unes se sont déjà engagées, mais avec hésitation. Il n'y avait en effet, à une date récente, que deux cent quatre-vingt-sept enfans ainsi placés sous la surveillance de trente-trois comités. L'opinion anglaise est d'ailleurs loin d'être unanime sur les avantages du *boarding out system*, auquel le bureau du gouvernement local paraît jusqu'à présent peu favorable. Les objections très fortes qu'on fait à ce système m'étaient ainsi résumées par un inspecteur : *We have not your beautiful peasantry*. On ne rencontre en effet en Angleterre qu'à l'état d'exception ces familles de paysans probes, économes, laborieuses, acharnées à la mise en valeur de leur petit coin de terre, dont la prospérité incontestable constitue une des meilleures réponses qu'on puisse faire aux détracteurs passionnés de notre état social. Les enfans qu'on placerait en Angleterre dans une famille de paysans se trouveraient le plus souvent associés à une existence sinon de misère, du moins de privation, où les conditions de moralité ne sont même pas toujours très satisfaisantes. Quelques chiffres donneront à ce sujet des indications intéressantes. La proportion des enfans naturels est moins considérable en Angleterre qu'en France ; elle est de 5 pour 100 dans le premier de ces pays et de 7 pour 100 dans le second, différence qui ne doit pas être uniquement attribuée à des raisons morales, les formalités excessives dont notre législation fait précéder les cérémonies du mariage y entrant, j'en suis persuadé, pour beaucoup. Mais ce qui est curieux à constater, c'est la façon dont les naissances naturelles se répartissent dans les deux pays. En France, les gros chiffres sont fournis par les villes, Paris en tête, où la proportion des enfans naturels s'élève jusqu'à 33 pour 100. Ce qui rétablit l'équilibre, c'est le chiffre relativement faible des naissances naturelles dans les campagnes. En Angleterre c'est précisément le contraire; les gros chiffres sont fournis par les campagnes, et les chiffres faibles par les grands centres. Ainsi la ville de Londres donne une proportion de 3 pour 100, le district manufacturier du Lancashire une proportion de 4 pour 100, tandis que les comtés agricoles du Westmoreland, du Norfolk, du Shropshire donnent une proportion de 7 et 8 pour 100, autrefois de 10 et 11 pour 100. On comprend qu'en présence de cet état de choses la pensée de placer des enfans dans des familles de paysans soulève en Angleterre la même nature d'objections que si l'on venait proposer en France de les placer dans des villes manufacturières.

Je ne crois donc pas que les deux pays qui font l'objet de cette étude comparative aient à se faire des emprunts utiles dans les

procédés qu'ils emploient pour prévenir le vagabondage en recueillant les enfans qui y seraient infailliblement livrés. Chacun suit la méthode qui convient le mieux à son génie et à ses mœurs. C'est en étudiant dans la seconde partie de ce travail la manière dont la législation anglaise réprime le vagabondage des enfans à sa naissance que nous aurons à recueillir plus d'une utile indication.

II.

La législation anglaise relative aux jeunes délinquans mérite d'autant plus d'être étudiée de près qu'elle ne laisse pas de donner lieu à des appréciations assez diverses. Dans des publications récentes, cette législation nous a été proposée comme un modèle, et on a fait honneur aux Anglais d'avoir supprimé la prison dans le traitement des jeunes délinquans. En Angleterre, au contraire, l'auteur d'un livre intéressant intitulé *Current Coin* (Monnaie courante), où quelques-unes des misères sociales de ce beau pays sont vigoureusement mises à nu, reproche à ses concitoyens de continuer à soumettre les enfans à la peine barbare de l'emprisonnement. Le secret de ces contradictions est dans la complexité des dispositions qui règlent le sort des jeunes délinquans, et qui sont rarement envisagées dans leur ensemble. C'est cet ensemble que je voudrais examiner en complétant des indications précises, tirées du texte même des actes législatifs, par quelques appréciations personnelles qu'une visite attentive m'a suggérées.

Trois documens législatifs principaux régissent actuellement la condition des jeunes délinquans en Angleterre. Le premier en date, et le moins connu, est un acte du 22 juillet 1847, désigné dans la pratique sous le nom de *juvenile offenders act*. Pour bien comprendre la portée de cet acte, il faut se rappeler que d'après la procédure criminelle anglaise les infractions (*offences*) sont de deux natures : celles qui donnent lieu à une instruction (*indictable offences*), dont la poursuite a lieu devant les assises, et celles qui sont jugées sommairement (*summarily convicted*) par deux juges de paix au moins siégeant en petites sessions (*petty sessions*), ou par un magistrat salarié (*stipendiary magistrate*) qui, dans certains districts (généralement les grandes villes), est investi de pouvoirs équivalens à ceux des juges de paix. Au nombre des *indictable offences* figure en principe le vol simple, *larceny*, c'est-à-dire une des infractions dont les enfans se rendent le plus fréquemment coupables. On était donc obligé de les traduire devant les sessions trimestrielles des assises, ce qui entraînait, pour des infractions souvent insignifiantes, des longueurs et des complications de procédure. Depuis

l'acte de 1847, ces enfans, s'ils ont apparemment moins de quatorze ans, peuvent être traduits devant la juridiction sommaire et condamnés à l'amende, à un emprisonnement n'excédant pas trois mois avec ou sans travail pénal (*hard labour*), et, s'il s'agit d'un garçon, à la peine du fouet. Les juges de paix ou le magistrat peuvent en outre, s'ils estiment que cela est dans l'intérêt de l'enfant, ne prononcer contre lui aucune condamnation et le mettre en liberté après avoir obtenu caution qu'il se conduira mieux à l'avenir, ou même sans caution.

Bien que cet acte ait introduit dans la procédure suivie contre les jeunes délinquans un progrès considérable, on voit qu'il n'est pas exact de dire que les Anglais aient renoncé à faire usage de la prison pour réprimer les infractions commises par des enfans. Il ne faut pas croire en effet que les dispositions de cet acte restent à l'état de lettre morte. En 1876, mille huit cent quatre-vingt-trois enfans ont été condamnés à l'emprisonnement, et mille soixante-dix-huit à la peine du fouet, qui quelquefois s'ajoute à celle de l'emprisonnement. Je me suis fait montrer, dans une prison anglaise, les verges qui servent à fouetter les enfans; ce sont des verges en bouleau qui n'ont rien de commun avec le fameux *chat à neuf queues* dont l'application de plus en plus rare constitue pour les adultes un châtiment fort redouté. Mais on voit que les Anglais sont loin dans leur traitement des jeunes délinquans d'avoir renoncé à tout moyen de correction, et qu'ils conservent encore celui-là même dont l'emploi peut soulever le plus d'objections. Ne leur faisons donc pas honneur d'une réforme peut-être impossible, mais qu'ils n'ont pas même essayé de réaliser.

L'acte de 1847 ne touchait qu'à la procédure et ne modifiait point le système pénal. Les mineurs condamnés en vertu de cet acte continuaient à être communément détenus dans les mêmes prisons que les adultes, plus ou moins exactement tenus à l'écart dans des quartiers séparés appelés *écoles de prison*. Il n'y avait dans toute l'Angleterre qu'une école proprement dite pour les jeunes détenus, celle de Parkhurst dans l'île de Wight, et l'organisation de cette école ne laissait pas que d'être assez vivement critiquée. Ce mode de répression des infractions commises par les jeunes délinquans avait pour conséquence d'incessantes récidives, et les magistrats épuisaient vainement leur pouvoir en les frappant de condamnations répétées à l'emprisonnement ou au fouet, jusqu'à ce qu'ils fussent mûrs pour la transportation. Mais l'inefficacité de cette répression préoccupait vivement l'opinion publique, et en 1852 le parlement ouvrait une de ces vastes et loyales enquêtes qui préparent toujours en Angleterre les grandes réformes. Les commis-

saires de l'enquête attribuèrent dans leurs conclusions le développement de la criminalité chez l'enfance à la mauvaise éducation donnée aux enfans pauvres dans les *workhouses* et à l'insuffisance du système adopté pour punir les jeunes délinquans au point de vue réformateur. Aussi cette enquête n'a-t-elle pas moins contribué à introduire dans les écoles de *workhouse* quelques-unes des améliorations dont j'ai parlé qu'à préparer les bases du célèbre acte de 1854 sur les écoles de réforme. Cet acte est à la législation anglaise ce qu'est à notre législation la loi de 1850 sur les jeunes détenus, et il subsiste encore aujourd'hui dans ses dispositions principales.

Le progrès considérable accompli par l'acte de 1854 a été de permettre aux magistrats qui président les assises ou qui constituent la juridiction sommaire d'envoyer dans des établissemens privés, mais reconnus par le gouvernement (*certified*), les jeunes délinquans qui se seraient rendus coupables d'actes criminels tels que le vol qualifié, le recel, l'incendie, les coups et blessures, etc., pour y être soumis à une éducation correctionnelle de deux ans au moins et de cinq ans au plus. Mais en même temps, et pour bien marquer la gravité du caractère de l'infraction commise, l'acte de 1854 établissait que l'envoi dans une école de réforme devait être précédé d'un emprisonnement qui ne pouvait être moindre de quatorze jours (réduit depuis à dix), et qui dans la pratique s'élève rarement au-dessus de quatre mois. Ici encore la législation anglaise a maintenu la prison, et elle en fait en quelque sorte la condition de l'éducation correctionnelle, qui est destinée à compléter la peine sans la supprimer.

Dans la pensée du législateur, les prescriptions de l'acte de 1854 devaient être appliquées à une catégorie d'enfans supposés particulièrement vicieux d'après la gravité de l'infraction qu'ils auraient commise. Aussi cet acte avait-il l'inconvénient de ne pas étendre les bienfaits de l'éducation correctionnelle à toute une catégorie d'enfans non moins intéressans, celle des enfans vagabonds et mendians qui, il y a un certain nombre d'années, remplissaient en beaucoup plus grand nombre qu'aujourd'hui les rues de Londres et auxquels on a donné le nom générique de *street Arabs* (Arabes des rues). Cette lacune bientôt sentie amena l'adoption successive de plusieurs actes dont le principal est celui de 1866, demeuré, sous le nom d'acte des *écoles industrielles*, la charte constitutionnelle du traitement des enfans vagabonds et des petits criminels. Cet acte ne s'applique pas seulement en effet aux enfans au-dessous de quatorze ans qui vagabondent ou qui mendient soit *réellement*, soit *sous le prétexte de vendre ou d'offrir quelque chose*, mais à ceux âgés moins de douze ans qui ont commis quelque infraction passible de l'emprisonnement sans avoir subi auparavant aucune condamna-

tion. Il s'étend en outre aux enfans qui sont abandonnés et sans tutelle convenable (*without proper guardianship*), à ceux dont les parens sont en prison, ou qui fréquentent la société des voleurs, enfin à ceux qui méconnaissent l'autorité de leurs parens ou tuteurs, ou qui se montrent insoumis dans une école de *workhouse*. L'acte de 1866 reconnaît aux magistrats qui constituent la juridiction sommaire le droit d'ordonner que tous ces enfans seront détenus pendant un temps, dont le magistrat fixe la durée, dans une école industrielle certifiée. On voit que les dispositions de cet acte sont très étendues, et on comprend que mis en pratique avec vigueur, comme il l'a été depuis dix ans, il ait considérablement réduit le nombre des petits vagabonds en Angleterre. Ce qui ajoute encore à l'efficacité de cette législation, c'est la simplicité de la procédure. En effet, aux termes de l'acte de 1866, c'est *toute personne* qui a le droit de conduire devant un magistrat un enfant appartenant à l'une de ces catégories si nombreuses et si indéterminées que je viens d'indiquer. Il est vrai que dans la pratique il est assez rare que ce soit un passant qui se charge de cette mission pénible. Mais pour ne parler que de Londres, où un simple *policeman* a ce pouvoir et en fait usage, plusieurs sociétés se sont formées en outre pour assurer la mise en vigueur de cet acte, et donnent mission à des employés connus sous le nom de bedeaux des enfans (*boys beadle*) de ramasser dans les rues de Londres et de conduire devant le magistrat les enfans vagabonds.

Enfin la stricte exécution de l'acte de 1866 a reçu une impulsion nouvelle par l'intervention des bureaux scolaires (*school boards*) que la loi de 1870 a chargés de veiller au développement de l'enseignement primaire, et par la mise en pratique récente du principe de l'instruction obligatoire qu'a posé la loi de 1876. A Londres en particulier, le *school board* est activement intervenu dans ces dernières années pour traduire devant les onze magistrats de police qui siègent dans le district de la métropole les enfans vagabonds, et pour faire prononcer leur envoi dans les écoles industrielles, entre autres dans celle de Brentwood, dont le *school board* de Londres a provoqué la création. Cette extension donnée aux dispositions de l'acte de 1866 et l'interprétation un peu trop large des mots *without proper guardianship* ont même amené dans ces derniers temps une certaine réaction. On s'est demandé si ce n'était pas un moyen bien énergique d'assurer l'éducation des enfans que de les élever aux frais de l'état, et si, tout en tenant trop peu de compte de l'autorité des parens, on ne tendait pas en même temps à les décharger d'une obligation sacrée. De cette réaction est née la pensée, à laquelle la dernière loi de 1876 sur l'enseignement pri-

maire a donné une sanction, de créer des écoles industrielles, pour le jour seulement (*day industrial schools*), où les enfans seraient bien tenus d'aller par ordre du magistrat, où ils recevraient la nourriture et l'instruction professionnelle, mais d'où ils retourneraient coucher chaque soir chez leurs parens. Quant à l'inconvénient de faire retomber sur l'état des dépenses qui incombent en principe aux parens, la loi y a pourvu par une disposition très sage qui autorise le trésor à poursuivre contre les parens le remboursement des sommes qu'a coûté l'éducation de leur enfant lorsqu'ils sont en état d'y faire face. 18,044 livres 17 shillings sont ainsi rentrés dans les caisses du trésor pendant le courant de l'année 1876, et cette mesure salutaire, qui procure à l'état une économie assez notable, contribue également à mettre obstacle aux spéculations coupables des parens qui pousseraient leurs enfans dans la voie du mal, afin d'être déchargés par l'état des frais de leur éducation.

Ainsi pour les petites infractions la prison et le fouet, pour celles qui supposent chez leurs auteurs une perversité plus grande la prison se combinant avec l'éducation correctionnelle pendant un temps qui ne saurait être moindre de deux ans, enfin pour celles qui indiquent des habitudes mauvaises et des conditions d'existence dangereuses l'éducation correctionnelle pour un temps laissé à la discrétion du juge, tel est l'ensemble du système anglais en ce qui concerne les jeunes délinquans, système très judicieusement combiné, mais qui a cependant ses rigueurs et dont on n'envisage qu'un seul côté lorsqu'on le qualifie de système préventif. Avant de rechercher quels emprunts nous pourrions utilement faire à ce système, pénétrons un peu plus avant dans les détails de sa mise en pratique. Il y a en Angleterre et en Écosse soixante-cinq écoles de réforme, contenant à la date de la dernière statistique 5,615 enfans, et cent quatorze écoles industrielles contenant 12,682 enfans, ce qui fait un total de 18,297 enfans répartis entre cent soixante-dix-neuf établissemens. En France, nous avons 9,053 enfans et cinquante-neuf établissemens. On voit tout de suite la double différence qui sépare les deux pays : d'une part, action beaucoup plus énergique (trop énergique même, commence-t-on à dire) de la loi, puisque pour une population moindre l'effectif des enfans détenus est le double, et, d'autre part, répartition de cet effectif en un nombre proportionnellement beaucoup plus grand d'établissemens, ce qui tend naturellement à diminuer l'effectif de chacun. Il y a peu d'écoles de réforme et d'écoles industrielles où le nombre des jeunes détenus dépasse deux cents, et ce sont presque toujours des vaisseaux-écoles. La moyenne n'atteint certainement pas cent,

et il est impossible qu'avec un personnel plus restreint l'éducation ne soit pas plus soignée. Ce qui rend plus remarquable encore ce grand développement des établissemens consacrés aux jeunes détenus, c'est que ce sont tous des établissemens fondés par la charité privée. L'état leur paie à la vérité, par tête d'enfant, une somme qui était autrefois de 5 shillings par semaine et qui a été récemment abaissée à 2 shillings. Mais cette allocation forme à peine la moitié de leurs ressources; le reste leur arrive sous forme de souscriptions permanentes que leur assurent de hauts patronages, de legs, d'allocations des autorités paroissiales, ce qui montre bien que l'œuvre des écoles de réforme et des écoles industrielles est en Angleterre une œuvre nationale à laquelle chacun apporte son obole. C'est peut-être cet intérêt qui fait aujourd'hui un peu défaut chez nous, et qui, s'il se réveillait, permettrait d'accomplir bien des réformes, sans même avoir recours à l'intervention du législateur.

Les écoles de réforme et les écoles industrielles diffèrent assez sensiblement par la nature de la population qu'elles reçoivent, et à un œil un peu exercé cette différence se lit au premier regard sur les physionomies. Ce n'est que dans les écoles de réforme qu'on rencontre ces enfans à la physionomie sournoise et concentrée où le vice a déjà imprimé sa flétrissure, et que dans nos colonies de jeunes détenus on voit avec inquiétude mélangés avec des enfans dont l'aspect n'est pas sensiblement différent de celui des élèves d'une école primaire. Mais dans l'aspect extérieur rien ne distingue l'école de réforme de l'école industrielle. Aux unes et aux autres, on s'efforce de conserver l'apparence d'une grande école publique, voire même d'une habitation particulière. Il y a dans une rue de Londres, voisine d'Hyde-Park, telle école industrielle qu'aucun signe extérieur, sauf une petite plaque en cuivre fixée sur la porte, ne distingue de l'uniformité monotone des maisons environnantes et l'une des écoles de réforme pour les jeunes filles qui donne les meilleurs résultats est située à Hampstead, dans une villa à la porte de laquelle j'ai hésité quelque temps à sonner craignant de commettre une erreur qui serait prise en mauvaise part. Il n'y a point non plus de différence sensible entre les procédés d'éducation des écoles de réforme et ceux des écoles industrielles. Dans les unes comme dans les autres, on donne aux enfans, soit une éducation industrielle proprement dite, soit une éducation agricole. L'école prend alors souvent le nom de *farm*. Il y a trois écoles de réforme, et quatre écoles industrielles qui sont des vaisseaux-écoles pour la marine. Mais ici se retrouve la différence entre les deux natures d'établissemens, les élèves des écoles industrielles

étant admis à contracter un engagement dans la marine royale, tandis que les élèves des écoles de réforme en sont exclus, à raison de la tache que leur condamnation à l'emprisonnement a imprimée sur eux.

De toutes les écoles de réforme la plus ancienne, car sa création avait précédé l'acte de 1854, et la plus connue, est celle de *Red Hill*, souvent désignée sous le nom de *Philanthropic Society farm school*. Cette ferme-école a été en grande partie fondée en imitation de celle de Mettray, et on a fait à M. Demetz l'honneur mérité de l'inviter à en poser la première pierre. Le système suivi est celui de la division des enfans par familles, en cinq maisons différentes, sous la surveillance générale d'un chapelain, qui est aussi le directeur : c'est dire que la discipline y est surtout maintenue par l'influence morale et religieuse. Les enfans y sont employés en grande majorité aux travaux des champs, dans une contrée fertile et riante. Cependant cette éducation agricole est complétée par l'enseignement des métiers qui sont communément en usage dans les campagnes : charpentiers, forgerons, boulangers. La Société philanthropique destine surtout ses élèves à la vie rurale ou à l'émigration, et elle obtient ainsi des résultats satisfaisans. Sur deux cent vingt-deux enfans libérés pendant les trois dernières années vingt-six seulement sont tombés en récidive, soit environ 11 pour 100. La moyenne en France est de 14 pour 100. Toutefois, puisqu'on a rapproché Red Hill de Mettray, il faut faire observer que sur quatre cent douze enfans libérés dans ces trois dernières années, Mettray n'a eu que dix-huit récidives, soit une proportion près de trois fois moindre.

La ferme-école de Red Hill contient environ trois cents enfans. Plus nombreuse encore, et à ce point de vue tout à fait exceptionnelle, est l'école industrielle de Feltham qui en contient plus de huit cents. Cette école est spéciale pour les enfans du comté de Middlesex, c'est-à-dire d'une partie de Londres et des environs. A Feltham, je me suis trouvé en présence d'une discipline toute militaire, sous la direction active et intelligente d'un ancien capitaine de l'armée. Les exercices du corps, nécessaires pour fortifier le tempérament appauvri des enfans de Londres, tiennent une grande place dans cette éducation, et je suis arrivé quelques jours trop tard pour assister aux *athletic sports*, publiquement exécutés par les élèves de l'école, dont on m'a du moins remis le programme fort détaillé. Les enfans de l'école de Feltham sont préparés à toutes les professions, l'agriculture, la cordonnerie, la musique militaire, la marine même, grâce à l'installation sur terre ferme de la coque d'un vaisseau-école dont on est surpris d'apercevoir au loin la mâture au

milieu des champs. Cette école de Feltham est au reste un petit monde qui se suffit à lui-même; l'école n'a pas seulement sa chapelle, elle a aussi son cimetière où sont couchés côte à côte, sous des tombes de gazon sans épitaphes et sans croix, les petits êtres qui sont venus y trouver le terme prématuré d'une existence de privations et de misère. Je remarquai dans ma visite qu'une de ces tombes sans nom était surmontée de deux gros coquillages; je demandai l'explication de ce singulier ornement, et il me fut répondu que la mère de l'enfant avait envoyé tout récemment ces coquillages de Londres en demandant expressément qu'ils fussent placés sur sa tombe, touchant et dernier emblème de tendresse, de regret et peut-être de remords.

L'école de Feltham n'a donné en trois ans qu'un chiffre de 8 pour 100 de récidives, et c'est là un résultat assurément satisfaisant, si l'on considère que cette éducation s'applique à des enfans de Londres, qu'on est obligé de disputer au lendemain de leur libération à l'influence déplorable de leur famille. Mais ce n'est point en consultant la statistique de quelques établissemens bien tenus qu'on peut se faire une idée exacte du résultat général de l'éducation donnée dans les écoles de réforme et dans les écoles industrielles. Il faut considérer ces résultats dans leur ensemble et au point de vue de leur influence sur la criminalité générale. Cette éducation se termine, d'après la loi, à seize ans, parfois même avant, si les enfans sont mis en liberté provisoire, et c'est là un terme qui peut paraître bien rapproché. Quatre mille soixante-quatorze enfans, garçons et filles, ont été ainsi libérés dans la dernière année statistique, tant des écoles industrielles que des écoles de réforme. Sur ce nombre, cinq cent quatre-vingt-dix sont entrés dans la marine, soixante-huit dans l'armée, comme musiciens, cent cinquante-quatre ont émigré, dix-huit cent vingt-trois ont été placés, les autres sont retournés dans leur famille. En Angleterre comme en France, c'est avec la famille qu'est la grande lutte, et des statistiques particulières tenues avec soin par quelques établissemens montrent que ce sont presque toujours les enfans réclamés par leurs parens qui succombent. Pour suppléer au défaut du casier judiciaire qui seul pourrait donner des renseignemens certains, voici comment on procède. Chaque établissement est tenu pendant trois ans de fournir aux inspecteurs des renseignemens sur chacun des enfans libérés de cet établissement. A cet effet un livre est tenu (généralement par le chapelain), appelé : *book of discharge*; sur ce livre, établi par ordre alphabétique, une sorte de compte moral est ouvert à chaque enfant; le motif de sa condamnation, ses antécédens, ceux de sa famille, sa conduite pendant son séjour à l'école, tout y est inscrit; puis

viennent après sa libération tous les renseignemens qu'on reçoit et qu'on sollicite soit de lui-même, soit de ceux qui l'emploient. Si ces renseignemens font défaut, mention est faite de la cause présumée de la disparition avec la date des dernières nouvelles. Toutes les lettres qu'on reçoit du jeune libéré y sont soigneusement classées, de sorte que, si ce livre n'a comme document statistique qu'une valeur relative, il en a une grande au point de vue moral. Il n'y a pas de meilleur moyen d'apprécier la nature et les résultats de l'éducation donnée dans une école, les soins que les enfans ont reçus, l'effet que ces soins ont produit, et je crois qu'il y aurait tout avantage à ce que la tenue de ce livre fût imposée en France aux directeurs des colonies publiques et privées.

Les résultats ainsi obtenus donnent pour les garçons sortis des écoles de réforme une proportion de 72 pour 100 se conduisant bien contre 14 pour 100 tombés en récidive en trois années de libération, et pour les filles une proportion de 74 pour 100 contre 6 pour 100, le reste douteux ou disparu. Pour les écoles industrielles, la proportion est de 79 pour 100 se conduisant bien contre 5 pour 100 tombés en récidive en ce qui concerne les garçons, et de 81 pour 100 contre 3 pour 100 en ce qui concerne les filles, le reste également douteux ou disparu. Ces résultats sont assurément satisfaisans, mais il ne faut pas oublier que l'imperfection des statistiques doit laisser échapper les récidives des enfans qui en assez grand nombre sont portés comme douteux ou disparus. A un autre point de vue qui a son intérêt, ils se décomposent d'une façon assez différente suivant qu'il s'agit des écoles protestantes ou des écoles catholiques. En ce qui concerne les garçons, la supériorité paraît être du côté des écoles protestantes ; mais les écoles catholiques prennent leur revanche lorsqu'il s'agit des filles, surtout dans les écoles industrielles. Les chiffres de la statistique ne me paraissent donc justifier qu'en partie l'impression peu favorable aux écoles catholiques que j'ai recueillie dans la conversation et même dans les rapports des inspecteurs de ces écoles. Je citerai cependant pour son originalité une critique qui m'a été faite et dans laquelle entre peut-être une part de vérité. « Dans les écoles catholiques, me disait-on, on prend trop de soin des enfans, » et, comme je demandais quelques explications, on ajoutait : « On s'attache trop à obtenir l'obéissance par l'affection, sans développer le sentiment de la responsabilité, et quand cette affection vient à faire défaut, l'enfant succombe sans résistance. »

Quant à l'influence des deux lois de 1854 et de 1866 sur la criminalité générale de l'Angleterre, c'est une question beaucoup plus difficile à apprécier. Au premier abord l'influence peut paraître

nulle. La criminalité des adultes a une tendance à croître assez rapidement en Angleterre. En 1877, le chiffre des poursuites a été de 154,276, soit de 40,000 plus élevé qu'en 1866. Mais, ainsi que l'a fait très justement remarquer le lieutenant-colonel Ducane, directeur des prisons anglaises, l'accroissement de la criminalité dans un pays s'explique par beaucoup de raisons, au nombre desquelles figure d'une part une action plus énergique de la police et d'autre part la sévérité croissante des lois. Il n'y a donc pas à conclure de l'accroissement de la criminalité générale à l'inefficacité de la législation préventive de la criminalité chez l'enfance, et il est au contraire à remarquer que dans les prisons d'adultes le nombre des détenus âgés de moins de vingt-cinq ans n'est aujourd'hui que d'un quart, tandis qu'il était d'un tiers autrefois, ce qui suppose, au point de vue criminel, une amélioration dans les générations nouvelles. De plus le nombre des jeunes délinquans a considérablement diminué. Dans les premières années où l'acte sur les écoles industrielles a commencé à être appliqué, le chiffre annuel des infractions commises par les jeunes délinquans s'est élevé à plus de dix mille; il est aujourd'hui descendu au niveau de sept mille deux cents, et cela malgré l'application de plus en plus énergique de l'acte de 1866 provoquée par les *school boards*. Cette diminution ne peut donc s'expliquer que par une véritable diminution de la criminalité chez l'enfance, et il y a là un résultat assez concluant pour vaincre beaucoup d'incrédulité et pour nous déterminer à rechercher quelles sont parmi les dispositions de la législation anglaise celles qu'on pourrait utilement introduire dans la nôtre.

III.

Si l'on veut signaler avec profit dans la législation d'un pays étranger les dispositions qu'on croirait utiles de lui emprunter, il faut prendre son parti de renoncer à celles de ces dispositions qui, bonnes peut-être elles-mêmes, sont en contradiction trop directe avec la législation générale et avec les mœurs de notre propre pays; sans quoi l'on fait une œuvre stérile, car on ne rencontre pas dans l'opinion ce concours et cette adhésion qui sont nécessaires pour mener à bien la plus modeste réforme. C'est ainsi qu'il faudrait se garder, suivant moi, de prétendre introduire dans notre législation ces formules élastiques et vagues qui permettent aux magistrats anglais d'envoyer un grand nombre d'enfans dans les écoles industrielles, comme étant sans tutelle convenable ou fréquentant la compagnie des voleurs. Le législateur s'est toujours piqué en France de joindre dans les lois pénales la précision à la brièveté, et ce serait

œuvre vaine que prétendre à changer les allures de son style. Pas davantage ne serait-il, à mon sens, possible de bouleverser la marche de la procédure criminelle en étendant à une ou plusieurs autorités autres que celle du ministère public le droit de traduire les enfans en justice, ou de transposer l'ordre des juridictions en substituant à la juridiction du tribunal correctionnel celle des juges de paix. Ce serait aller trop directement à l'encontre de nos mœurs judiciaires, et se laisser égarer en même temps par une fausse analogie, les pouvoirs des juges de paix et des magistrats de police en Angleterre étant bien autrement étendus que ceux de ces mêmes magistrats en France. J'indiquerai cependant tout à l'heure comment cette même juridiction du tribunal correctionnel pourrait peut-être statuer sous une forme différente, avec plus de profit et non moins de garantie pour l'enfant. Mais ce n'est là qu'un point de réforme secondaire, et, sans méconnaître ce que la multiplicité des autorités chargées de la poursuite et de la répression des délits commis par l'enfance ajoute d'efficacité à la loi anglaise, je ne crois pas qu'il faille se tourner de ce côté dans des vues d'emprunt et de réforme.

Quelles sont donc les dispositions qu'on pourrait avec succès se proposer de faire passer de la législation anglaise dans la nôtre? C'est la séparation, très judicieuse en théorie, très efficacement réalisée dans la pratique, entre les enfans qui ont déjà donné des preuves d'une perversité précoce et ceux qui se sont seulement montrés enclins aux habitudes mauvaises; c'est la distinction entre l'école de réforme qui correspond à notre colonie correctionnelle sur le plan de laquelle elle-même a été conçue et l'école industrielle dont nous n'avons point en France le pendant. Il s'agirait donc d'introduire chez nous l'école industrielle, et il est facile d'y arriver sans bouleverser notre législation.

La première condition serait de réaliser dans la pratique cette distinction en créant à côté de nos établissemens actuels, dont on conserverait l'organisation, des établissemens nouveaux qui seraient spécialement destinés à recevoir les enfans arrêtés sous prévention de mendicité et de vagabondage. Peut-être y aurait-il lieu d'y recevoir également (et en cela on se rapprocherait encore de la loi anglaise) les enfans arrêtés pour la première fois au-dessous de douze ans, quelle que fût la nature de l'infraction commise par eux (1). Il faudrait avoir soin de conserver à ces écoles la dénomination très heureusement trouvée d'*école industrielle*, et faire de cette dénomination une réalité en y appliquant les enfans d'origine urbaine à

(1) L'administration pénitentiaire a ouvert récemment, pour ces enfans, une colonie dirigée par des sœurs du Bon-Pasteur de Limoges. Mais cette création très utile ne répond pas tout à fait à la même pensée que les écoles industrielles.

des travaux vraiment industriels, et en renonçant à cette chimère de faire à toute force des agriculteurs d'enfans qui sont nés dans les villes et qui sont destinés, suivant toute probabilité, à y retourner. Mais cette réforme ne suffirait pas, si elle n'était complétée par un ensemble de mesures qui pourraient inspirer confiance aux magistrats dans le régime de ces établissemens et obtenir d'eux qu'ils prononcent contre ou plutôt au profit de ces enfans des sentences assez longues pour leur assurer les bienfaits d'une éducation véritable. Si l'on se souvient en effet des chiffres que j'ai donnés dans la première de ces études sur le vagabondage, on doit se rappeler qu'à Paris, par exemple, le mal vient de ce que tous les ans douze ou treize cents enfans arrêtés par la police en flagrant délit de vagabondage ou de mendicité sont remis en liberté soit par la police elle-même, soit par les magistrats instructeurs, parce que dans leur pensée la comparution de ces enfans devant le tribunal correctionnel n'aboutirait qu'à un acquittement. D'où vient la répugnance de la magistrature parisienne, lorsqu'elle se trouve en présence d'un délit d'une nature indéterminée comme le vagabondage, à prononcer une sentence qu'en Angleterre au contraire on considère comme essentiellement profitable à l'enfant? Cette répugnance tient en grande partie à l'incertitude absolue où les magistrats sont laissés sur les conséquences de cette sentence et sur le profit plus ou moins grand que l'enfant pourra en retirer. Les enfans de Paris (garçons et filles) ne sont pas répartis aujourd'hui dans moins de quarante-quatre établissemens différens situés dans toutes les régions de la France, au nord, à l'est, à l'ouest, en un mot partout. Quelques-uns de ces établissemens, comme Mettray, Cîteaux, le Val-d'Yèvre, comptent parmi nos meilleurs; d'autres méritent une beaucoup moins grande confiance. Dans lequel de ces établissemens l'enfant sur le sort duquel les magistrats prononcent sera-t-il envoyé? Ils l'ignorent. Quelle sorte d'éducation morale et professionnelle lui sera donnée, ils n'en savent rien, et je suis persuadé que cette ignorance trop complète entretient leur méfiance et contribue à paralyser leur action. En Angleterre, c'est le magistrat lui-même qui désigne l'école où l'enfant sera envoyé : école toujours située dans un rayon assez rapproché, et dont par conséquent le régime lui est parfaitement connu. Je ne proposerai assurément pas un aussi grave empiétement du pouvoir judiciaire sur le pouvoir exécutif; mais je suis persuadé que, si les magistrats du tribunal de la Seine connaissaient l'existence à Paris même ou dans le voisinage immédiat d'une véritable école industrielle, organisée par exemple sur le modèle de l'école d'apprentissage de la Villette ou de l'internat de Saint-Nicolas, où l'on donnerait aux petits Parisiens l'éducation qui leur convient, ces magistrats prendraient confiance dans le ré-

gime d'une école souvent visitée par eux et y enverraient en grand nombre les petits vagabonds qu'on n'hésiterait plus alors à traduire devant leur juridiction.

Des écoles analogues pourraient ensuite être ouvertes à l'intérieur ou dans le voisinage des grandes villes où le vagabondage des enfans a pris certains développemens, villes de commerce ou de plaisir, car dans les villes manufacturières (le fait est à remarquer) le travail dans les fabriques, auquel les enfans ne sont appliqués que de trop bonne heure, a au moins l'avantage de les préserver du vagabondage. Quant aux enfans, en beaucoup plus petit nombre, qui vagabondent dans les campagnes, pour ne pas les envoyer à la colonie correctionnelle, on pourrait les confier à des établissemens de charité *certifiés*, qui consentiraient à les recevoir et à les élever en commun avec des enfans orphelins ou abandonnés. Ce système, déjà mis en pratique en France pour les jeunes filles, a donné d'excellens résultats en Belgique dans les deux magnifiques établissemens de Ruysselède pour les garçons et de Beernem pour les filles. Si l'administration pénitentiaire prenait le parti d'en généraliser l'application, elle obtiendrait l'avantage de diminuer encore le nombre des enfans envoyés dans les colonies correctionnelles, où le séjour (dût-on même donner à ces colonies le nom mieux choisi d'écoles de réforme) imprimera toujours, quoi qu'on fasse, à l'enfant une certaine flétrissure. Mais je ne crois pas qu'il soit possible d'aller aussi loin que certaines personnes le proposent et d'enlever à l'administration pénitentiaire la surveillance des établissemens de jeunes détenus pour la transférer à l'assistance publique. Une très forte objection s'élève contre ce transfert : c'est que l'assistance publique n'est pas une administration unique exerçant son action sur toute l'étendue du territoire, mais une administration départementale, ici fortement organisée comme à Paris, là représentée par un simple commis dans un bureau de préfecture, et n'ayant d'ailleurs ni qualité ni compétence pour exercer cette attribution de la puissance publique qui consiste à surveiller l'exécution des sentences de la justice. C'est là encore un de ces projets un peu chimériques que l'excellente intention de ses auteurs ne parviendra jamais à mettre en pratique.

Peut-être enfin y aurait-il lieu d'introduire dans la procédure suivie contre les jeunes délinquans une réforme plus délicate dont le principe a été soutenu devant le conseil supérieur des prisons par le directeur habile et dévoué de l'administration pénitentiaire et par un magistrat qui occupe aujourd'hui une situation éminente à la cour de cassation. Ce serait de rétablir, pour les jeunes délinquans, en étendant même quelque peu ses pouvoirs, la juridiction de la chambre du conseil, telle qu'elle avait été créée par les arti-

cles 127 et suivans du code d'instruction criminelle. Aux termes de ces articles, c'était à la chambre du conseil, composée d'au moins trois juges et siégeant hors de l'audience publique, qu'appartenait, une fois l'instruction terminée, le droit, aujourd'hui dévolu au juge d'instruction seul, de renvoyer l'inculpé, s'il y avait lieu, devant le tribunal correctionnel. Il y aurait avantage à rétablir pour les jeunes délinquans ce degré de juridiction, en donnant à la chambre du conseil le droit, au cas où elle reconnaîtrait l'absence du discernement, d'ordonner que l'enfant serait néanmoins soumis à l'éducation correctionnelle en vertu de l'article 66 du code pénal. Aucune garantie ne serait ainsi enlevée à l'enfant, puisque jamais une condamnation proprement dite ne pourrait être prononcée contre lui, et que d'ailleurs ce seraient des juges du même ordre et en même nombre que ceux composant le tribunal correctionnel qui seraient appelés à statuer sur son sort. Mais on éviterait ainsi à l'enfant la comparution, toujours flétrissante, à l'audience publique, sur le banc des voleurs, et peut-être les magistrats, mis en contact plus direct avec l'enfant, plus libres de l'interroger et de s'enquérir des conditions de son existence antérieure, rendraient-ils en sa faveur des décisions mieux instruites et mieux méditées.

Quoi qu'il en soit de cette suggestion, une chose est certaine : c'est que toutes les questions qui concernent le sort des jeunes délinquans et en particulier des jeunes vagabonds préoccupent depuis assez longtemps l'opinion publique pour qu'il appartienne aujourd'hui au gouvernement d'en provoquer la solution définitive. Il ne faut pas nous dissimuler qu'après avoir servi de modèle à l'Europe par la création de Mettray et par la loi de 1850, nous nous sommes laissé dépasser depuis quelques années, et que l'Angleterre par la création des écoles industrielles, la Belgique par la judicieuse organisation pratique de ses établissemens, nous offrent certainement des modèles à imiter. Il est temps qu'une initiative résolue nous fasse sortir de cette infériorité. Ce ne sont assurément pas les travaux préparatoires qui manquent. La commission pénitentiaire de la dernière assemblée nationale avait préparé un projet de loi que précédait un très substantiel et vigoureux rapport de M. Voisin. Ce projet a été discuté de nouveau et adopté dans ses dispositions les plus essentielles par le conseil supérieur des prisons. Que le gouvernement saisisse la chambre des députés ou mieux le sénat de l'un ou l'autre de ces projets, complété par quelques dispositions relatives aux écoles industrielles, et, tout en rendant à l'enfance malheureuse ou coupable un service signalé, il aura ouvert à nos législateurs un champ de discussions beaucoup plus fécond que celui où certains réformateurs voudront les forcer peut-être à s'engager.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

CLAUDE BERNARD

I.

Parler de Claude Bernard est une tâche émouvante et difficile. La mort grandit singulièrement certaines figures, en montrant tout à coup quelle place elles viennent occuper parmi ceux qui sont l'honneur de l'esprit humain. L'œuvre de Claude Bernard est telle qu'elle évoque, dans la pensée de tous, les noms de Harvey et de Lavoisier. Ce physiologiste qui, hier encore, travaillait pour nous et devant nous, compte parmi ces grands de la science, parmi ces révélateurs puissans dont l'œuvre souveraine transforme les connaissances et même la pensée scientifique de leur temps.

L'œuvre de Claude Bernard est immense, et les difficultés sont réelles de ramasser en un seul tableau une si longue suite de travaux de premier ordre. Le nom de Harvey se rapporte tout entier à la découverte de la circulation du sang; celui de Lavoisier à la détermination de la production de la chaleur animale par les combustions respiratoires, ou mieux, par les oxydations lentes de toute la matière organisée. Mais le nom de Claude Bernard, peut-on le rattacher à une œuvre unique, si glorieuse soit-elle? Le rattachera-t-on à la découverte si féconde et si inattendue de la glycogénie animale, ou à celle de l'innervation vaso-motrice, qui a transformé la circulation, telle qu'on la comprenait depuis Harvey, ou à ses travaux sur les grandes sécrétions de l'organisme, sur les fermens et les diastases mêlés à ces sécrétions, et dont l'action silencieuse et continue prépare ou effectue le travail fondamental de la vie; ou encore à ses travaux si saisissans d'originalité sur les poisons; ou à ses vues si assurées sur la méthode expérimentale, sur les nécessités du déterminisme pour tous les actes vitaux, sur les certitudes de la physiologie adonnée à la poursuite des conditions phénoménales des fonctions organiques; ou enfin à ses belles recherches de

physiologie générale, dont ses *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux* sont la dernière et lumineuse expression? Il y a là une si étonnante succession d'œuvres et de découvertes que l'on est comme troublé pour en fournir la mesure, en faire saisir l'ensemble et le lien, pour montrer quel fut l'homme dont l'action créa un tel mouvement de choses et d'idées.

La vie extérieure de Claude Bernard est bien simple et courte à raconter. Secouant la poussière d'une officine de province, Claude Bernard arriva à Paris vers 1834, cherchant la lumière et l'action, mais ignorant sa voie, indécis, rêvant peut-être de succès et d'œuvres littéraires. Il avait écrit, dit-on, dans l'obscure officine qu'il quittait une tragédie bientôt et heureusement oubliée. Conduit par sa destinée, Claude Bernard s'inscrivit comme étudiant à la faculté de médecine. Suivant l'exemple des élèves laborieux, il entra dans la voie des concours, et en 1839 il obtint, sans éclat, ce premier titre envié d'interne des hôpitaux de Paris. Externe, puis interne de Magendie à l'Hôtel-Dieu, ce maître l'attacha comme aide bénévole au laboratoire du Collège de France; il y devint bientôt préparateur attitré du cours de physiologie. Claude Bernard ne céda pas aux séductions de l'observation clinique; il était à mauvaise école sous ce rapport. Non-seulement Magendie n'avait ni le goût, ni le génie de l'observation clinique; il en professait le dédain et affectait de nier tout ce que l'observation médicale avait amassé de faits et d'explications, de conceptions justes et profondes, trop souvent altérées, il est vrai, par l'esprit de système, mais non moins réelles malgré cet alliage d'erreur. Magendie niait la médecine; il ne pouvait en inspirer le culte à son jeune élève. L'interne de l'Hôtel-Dieu s'effaçait ainsi pour faire place au préparateur du cours de physiologie.

Au Collège de France, Claude Bernard apprenait à expérimenter, à manier sûrement la matière vivante, à la faire parler, à écouter ses leçons dites en une langue confuse et tumultueuse pour qui ne sait en pénétrer le sens à travers les émouvans spectacles qu'elle évoque. Ce fut là ce que Claude Bernard dut à Magendie l'art des vivisections, la possession de la technique expérimentale propre à cet art. Cette technique était alors bien pauvre en regard des richesses qu'elle a acquises depuis, et dont une si large part est due au préparateur du cours de Magendie. Telle qu'elle était, c'était le point de départ, et il fallait en posséder la pratique et les secrets. Un laboratoire était en outre nécessaire aux travaux de ce jeune expérimentateur qui tenait en ses mains prédestinées l'avenir de la physiologie; et, à cette époque, où trouver un laboratoire d'expérimentation physiologique, sinon dans ce réduit du Collège de France, tout misérable qu'il fût?

Si Claude Bernard dut à Magendie son éducation expérimentale et la possession de moyens matériels d'étude, il ne lui emprunta pas le culte brut du fait, l'aversion pour les théories à déduire des faits expérimentaux, le dédain pour toute idée générale, pour tout ce qui touchait à une doctrine médicale ou philosophique; il ne lui emprunta pas ce défaut préconçu de réflexion qui faisait que le maître expérimentait comme au hasard, et pour voir en quelque sorte ce qui pourrait jaillir d'inattendu d'une vivisection commencée. Non, Claude Bernard sut toujours ce qu'il voulait faire et voir, quand il soumettait l'animal vivant aux sacrifices exigés par la science; ce qui ne l'empêchait pas de saisir au passage les faits imprévus, et de les juger avec une rapidité et une justesse qui étonnaient ceux qui l'assistaient. L'esprit de réflexion, de méditation persévérante à l'occasion des faits expérimentalement acquis, une sagacité patiente qui ne se lasse pas, qui multiplie les interrogations, qui n'abandonne un sujet, une idée, une théorie, qu'après en avoir étudié tous les aspects, marquèrent le génie de Claude Bernard, et en devinrent les traits dominans. C'est ainsi que la fonction glycogénique du foie, soulevée par lui en 1849, resta l'objet de ses préoccupations constantes; il ne cessa de la fortifier et de l'agrandir par de nouvelles expériences, et, presque à la veille de sa mort, il publiait les *Leçons sur le diabète et la glycogénèse animale* qui donnaient le fruit de cette gestation continue. Quelle différence en cela de Claude Bernard à Magendie! L'un qui pensait sans relâche ses expériences, merveilleusement habile à les multiplier en vue d'un but défini; l'autre qui expérimentait sans pensée et sans but, qui n'établissait aucun lien d'une expérience à l'autre, oubliant la précédente en passant à une nouvelle. Et cependant un élève doit toujours à son maître quelque chose de sa physionomie scientifique. Une part du dédain que Magendie professait pour les vieilles doctrines médicales, pour la science traditionnelle des maladies, s'imprima dans l'esprit de Claude Bernard, et se traduisit par le refus persévérant de reconnaître à la médecine traditionnelle un caractère scientifique, par la qualification d'empirique qu'il lui attribue, par la prétention excessive de n'accepter comme médecine rationnelle que celle qui se fonde ou se fondera sur la physiologie expérimentale.

C'est dans le laboratoire du Collège de France que Claude Bernard prépara ses premiers travaux, ses *Recherches anatomiques et physiologiques sur la corde du tympan*, publiées en 1843, et sa thèse inaugurale soutenue la même année, *du Suc gastrique et de son rôle dans la nutrition;* Claude Bernard demandait ainsi à la physiologie son titre de docteur en médecine. Dans ce même labo-

ratoire, il commença, en 1847, la série des recherches qui devaient prouver que le sucre existe normalement dans le sang, en dehors des actes de la digestion, et indépendamment de la nature de l'alimentation; en 1849, il démontrait que le sucre non-seulement est un des élémens constans du sang, mais encore qu'il est une production même de l'organisme animal. Enfin, en 1853, il publiait son fameux mémoire qui a pour titre : *Nouvelle fonction du foie considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et chez les animaux*. Tout en poursuivant ses études sur la glycogénie animale, il publiait, en 1851, ses premières expériences relatives à *l'influence du grand sympathique sur la sensibilité et la calorification*, expériences qui devaient aboutir à la découverte capitale de l'innervation vaso-motrice.

On le voit, les travaux et les découvertes s'accumulaient; ils valaient à Claude Bernard une renommée précoce. La célébrité, une saine popularité, celle qui ne doit rien qu'à l'éclat des vérités conquises, allaient aplanir tous les obstacles devant lui. Claude Bernard est d'abord nommé suppléant de Magendie au Collège de France; en 1854 on crée pour lui, à la Sorbonne, une chaire de physiologie expérimentale; en 1855, il remplace définitivement Magendie au Collège de France; en 1868, Flourens meurt; Claude Bernard abandonne la chaire de physiologie expérimentale de la Faculté des sciences, pour occuper, au Muséum d'histoire naturelle, la chaire de physiologie générale que Flourens laissait vacante. De la sorte, il embrassait la physiologie tout entière : au Collège de France, la physiologie expérimentale, celle de recherches, de vivisections, d'applications médicales; c'était sa chaire de médecine, comme il l'appelait; au Muséum, la physiologie générale, les considérations élevées sur les caractères primordiaux de la vie, la discussion des problèmes fondamentaux que soulève la vie sous ses formes diverses, et dans toute la série animale et végétale. Ces questions souveraines n'étaient pas celles qui le préoccupaient le moins, surtout dans la dernière moitié de sa carrière.

Ce n'était pas seulement au Muséum d'histoire naturelle que la succession de Flourens était dévolue à Claude Bernard. L'Académie française la lui attribuait de son côté, et appelait à elle cet explorateur pénétrant du monde de la vie, qui, en outre de ses publications didactiques et de pure science expérimentale, donnait à cette *Revue* des études d'une forme saisissante et d'une pensée profonde. Qui ne se rappelle les études sur *la Physiologie du cœur*; sur *les Fonctions du cerveau*; sur *le Curare*; *le Problème de la physiologie générale*; l'étude sur *le Progrès dans les sciences physiologiques?* Le savant, le grand expérimentateur parlait là pour

tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit et de la science; il montrait à tous que la physiologie ne consiste pas tout entière en des tortures imposées à l'animal vivant, mais qu'à travers ces douleurs nécessaires et qu'elle s'attache de plus en plus à adoucir et à supprimer, elle sait pénétrer les mystères de la vie, ceux du moins qui sont accessibles et ne se dérobent pas dans les dernières extrémités des choses. Il faisait toucher à tous l'harmonie et l'enchaînement des grandes fonctions organiques; il montrait comment on les décompose et analyse; il faisait sentir la puissance d'investigation dont est armée la science moderne. Ainsi parvenait-il à éclairer ceux qui, étrangers à la science, n'ont sur toutes les choses de la vie animale que des notions confuses; il les intéressait à cette science inconnue, à ses progrès, communiquait à tous la foi qui l'animait, tout en gardant lui-même cette allure réservée et modeste, témoignage de toute vraie science.

L'existence de Claude Bernard s'est écoulée dans un calme apparent, cachée aux yeux de la foule, laborieuse, mais sans affectation, ni fausse rigueur. Les souffrances morales et physiques l'ont certainement traversée; les influences malsaines du laboratoire l'ont, à un moment, sérieusement compromise; rien n'a pu en altérer la direction et l'admirable unité. Elle n'a jamais dévié, et s'est toute renfermée dans les travaux qui la remplissaient, dans les charges de son double enseignement, dans l'autorité qui le suivait partout, à l'Académie des sciences comme à l'Académie française; autorité douce, qu'il ne recherchait pas, qu'il semblait fuir plutôt, mais qui lui arrivait du consentement de tous, et qui donnait tant de poids à sa parole et à ses conseils. Sa sincérité était absolue; quel grand savant peut n'être pas sincère? Aimer la science n'est-ce pas aimer la vérité? Cependant confesser celle-ci toujours et en toute simplicité n'est pas un don commun, et témoigne, même en science, de la beauté de l'âme.

La vie de Claude Bernard est donc toute en ses œuvres, toute dans l'évolution de son esprit chercheur et créateur, qui voulait toujours voir plus loin et plus haut. Que la vie d'un savant est ainsi belle dans son austère simplicité! Elle ne connaît d'autres événemens que ceux qui proviennent du monde intérieur, du travail accompli, de la direction de la pensée, de la vue nouvelle des choses; mais combien elle est féconde et bienfaisante, en regard de la pauvreté réelle de tant d'autres vies dépensées dans les agitations extérieures, dans les honneurs mêmes que procurent ces agitations, heureusement dirigées!

II.

Entre toutes les découvertes dues au génie de Claude Bernard, celle de la glycogénie hépatique est certainement la plus éclatante. Rien ne la faisait présumer. La circulation du sang avait trouvé ses précurseurs jusque dans l'antiquité, et Galien en soupçonnait quelques élémens ; dès l'époque de la renaissance, quelques anatomistes l'avaient obscurément pressentie. Pour la glycogénie hépatique, rien de pareil : le fait n'était pas seulement nouveau et étrange ; il allait contre les enseignemens reçus. Il était accrédité que le sucre comme l'amidon étaient produits exclusifs du règne végétal, et, en dehors du sucre, introduit par l'alimentation, on n'imaginait pas qu'un organisme animal eût besoin d'en fabriquer pour que la vie se maintînt en lui. Ce fut là pourtant ce que Claude Bernard démontra; et, au cours de sa démonstration, ce ne fut pas seulement l'existence d'une fonction inconnue du foie qu'il dévoila, ce fut l'une des conditions de la nutrition intime de nos tissus, l'une des conditions de la vie elle-même qu'il fit connaître. Je ne sais rien de plus attachant, dans l'histoire des sciences, que les phases, que la série de faits et d'idées, d'expériences successives, et dont les résultats étaient souvent pressentis et comme devinés, par lesquelles la découverte de la glycogénie animale a passé. Comme Claude Bernard éclaire ce fait de la fabrication du sucre dans le foie, comme il en suit les origines et les aboutissans, comme il en recherche et trouve les conditions! Il ne l'abandonne que lorsqu'il l'a entouré de toutes les lumières que la science met en ses mains; si bien que la découverte est parfaite, qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus rien à lui ajouter. C'est la marque des grands inventeurs; ils achèvent, des fondemens jusqu'au faîte, le monument qu'ils élèvent; ainsi fit Harvey pour la circulation du sang, ainsi Laennec pour l'auscultation de la poitrine, ainsi Claude Bernard pour la glycogénie hépatique.

Il ne nous est pas permis d'exposer ici tout un résumé de la glycogénie animale; quelques traits saillans peuvent cependant être détachés du tableau, et feront valoir la grandeur de l'œuvre.

A la suite de recherches sur la digestion et l'élimination des matières sucrées, Claude Bernard fut conduit à rechercher si le sang contient normalement du sucre. Il découvrit de la sorte la glycémie physiologique, c'est-à-dire la présence normale du sucre dans le sang. Or il y a deux sangs : le sang artériel qui va aux organes et les nourrit ; le sang veineux qui revient des organes, et qui, ayant servi à leur nutrition, est appauvri dans certains élémens, et charrie tous les déchets de l'incessante désassimilation des tissus. Le sucre

est-il en même quantité dans le sang artériel et dans le sang veineux? Sert-il à l'entretien des tissus, ou est-il un produit de désassimilation, ou traverse-t-il indifférent les organes et les tissus, se retrouvant identique à l'entrée comme à la sortie? Claude Bernard résout cette question fondamentale : le sang artériel est notablement plus riche en sucre que le sang veineux de la périphérie. Le sang s'appauvrit en sucre en traversant les membres et la tête dans les capillaires. Les organes dépouillent donc, plus ou moins, de sucre, le sang artériel; et le sang contenu dans les grandes veines de la périphérie témoigne de cette perte.

Mais il n'en est pas ainsi sur tous les points du système veineux : revenu au cœur droit, le sang veineux a recouvré sa richesse en sucre, et il en contient une quantité égale, et même supérieure, à celle que contenait le sang artériel. Le sang veineux a donc trouvé, pendant son retour de la périphérie au cœur, une source où il s'est chargé de sucre. Cette source, quelle peut-elle être, sinon le foie? L'analyse le prouve : tandis que dans tous les tissus, dans toutes les glandes, le sang veineux qui sort est plus pauvre en sucre que le sang qui entre, dans la glande hépatique seule on trouve le contraire; il y a plus de sucre dans les vaisseaux efférens que dans les vaisseaux afférens. Le foie restitue donc le sucre au sang dépouillé au contact des tissus. D'ailleurs Claude Bernard constate cet autre fait très important, c'est que le sucre du sang ne disparaît pas seulement dans le travail caché de la nutrition; il se détruit aussi plus ou moins rapidement dans le sang, en dehors même de tout acte nutritif. Il faut donc qu'il y ait une source physiologique de sucre qui incessamment le verse dans le torrent circulatoire, pour en fournir la dose presque invariable que le sang artériel doit contenir.

C'est si bien le foie qui fabrique le sucre, et c'est si peu le sang qui l'apporte tout fabriqué au foie, que le foie dépouillé de tout le sang qu'il contient, et par conséquent de tout le sucre que le sang peut contenir, continue à fabriquer du sucre; il suffit de lui laisser le temps nécessaire à cet effet. C'est là ce que prouve Claude Bernard avec sa célèbre expérience du *lavage du foie*. Cette glande a tout perdu par le courant d'eau que l'on fait passer à travers ses vaisseaux; ceux-ci sont vides de sang, il n'y a plus trace de sucre dans le tissu de la glande. Quelques heures après, livrée à elle-même, la glande a refait du sucre, et l'analyse le décèle aisément.

Le sucre du sang vient donc du foie; il ne provient pas directement d'une alimentation chargée de principes sucrés, ou de principes facilement transformés en sucre, comme les féculens. L'origine alimentaire du sucre du sang avait été invoquée; Claude Bernard y avait répondu en nourrissant exclusivement des animaux

avec de la viande crue ou bouillie. Après plusieurs jours de cette alimentation dépourvue de tout principe sucré, il avait constaté que le sucre du sang artériel avait à peine varié de quantité; le foie de l'animal en fournissait pareillement. Une alimentation fortement sucrée augmente, il est vrai, mais faiblement, le sucre normal du sang. Cet excès ne prouve pas que la quantité normale du sucre vienne de cette alimentation, car l'alimentation absolument contraire la modifie à peine. Et à cette preuve, Claude Bernard ajoute celle que lui fournissent les larves des mouches, dont les œufs déposés sur la viande crue s'y développent, s'y nourrissent, et, transformés en larves, se montrent riches en sucre. Ce sucre d'où vient-il? Non de l'alimentation, mais de l'organisme de la larve qui possède la fonction glycogénique, non plus limitée à un organe spécial, le foie, comme dans les animaux supérieurs, mais à l'état diffus, comme le sont tant de fonctions chez les animaux inférieurs.

Arrivé à ce point, et enrichi d'une foule de connaissances de détail que nous ne pouvons rappeler, Claude Bernard se pose cette autre majeure et délicate question : Comment le sucre se produit-il dans le foie? Par quel procédé cet organe exécute-t-il une fabrication non soupçonnée jusqu'ici? Quels sont les élémens qu'il transforme en sucre, et comment s'opère cette transformation? La réponse à ces questions, Claude Bernard arrive à la donner, et ce n'est pas le côté le moins étonnant de sa grande découverte. Après bien des essais, après des recherches conduites avec un esprit de suite et une liberté d'idée admirables, il isole du foie une véritable matière amylacée qu'il appelle le *glycogène*, et il montre que le sucre ne se produit pas directement dans le foie par le dédoublement d'un principe du sang, ou des matières albuminoïdes du sang, mais aux dépens d'une matière préexistante dans le foie, le glycogène.

Claude Bernard sépare ainsi en deux temps la fonction glycogénique : d'abord production de la matière glycogène; secondement transformation de celle-ci en matière sucrée. Cette dernière transformation, comment s'accomplit-elle? A l'aide d'un ferment, comme toutes les transformations de ce genre. La matière glycogène est une matière amylacée; il y a une diastase hépatique qui liquéfie la matière glycogène et la transforme en glycose, comme il y a des fermens diastasiques qui, dans le règne végétal comme dans le règne animal, transforment toutes les matières féculentes, et même le sucre de canne, en sucre de raisin ou glycose. Ni le sucre de canne, ni les substances amylacées ne peuvent être directement assimilées par l'organisme. Cette assimilation n'a jamais lieu qu'après transformation en glycose, au moyen de fermens diastasiques. Il y a dans le pancréas et les glandes salivaires une diastase ou

ferment glycosique qui transforme l'amidon hydraté en glycose; il y a dans le liquide intestinal un ferment saccharosique, appelé par Claude Bernard *ferment inversif* de l'intestin grêle, qui aide surtout à la transformation du sucre alimentaire. Parallèlement à ces fermens, il y a la diastase hépatique qui transforme le glycogène amylacé.

La production de la matière glycogène dans le foie constitue, suivant Claude Bernard, l'acte vital de la fonction glycogénique; la transformation en sucre de la substance glycogène au moyen de la diastase hépatique, c'est l'acte chimique de la fonction. Ces actes sont en quelque sorte inverses, ajoute-t-il : l'un, la production du glycogène, est un phénomène de synthèse ou de création organique; l'autre, la production du sucre, est un phénomène de destruction ou de désorganisation. Ces deux caractères opposés se rencontrent dans tous les actes de la vie quels qu'ils soient : la création organique c'est la vie elle-même; la désorganisation, c'est la mort incessante et cachée qui accompagne toute vie.

Ainsi s'expliquent ces faits étranges de la production du sucre après la mort, dans un foie détaché de l'organisme, ou dans un foie soumis à un lavage intérieur. La transformation de la matière glycogène en glycose est un acte purement chimique; pourquoi ne s'opérerait-il pas après la mort, comme pendant la vie? C'est la formation de la matière glycogène que la vie accomplit et que la mort interrompt. Tant qu'une portion de cette matière formée pendant la vie et par la vie subsiste, elle peut se transformer et devenir glycose. On enlève tout le glycose du foie; mais la matière glycogène et le ferment diastasique y subsistent; peu après, une portion de cette matière subit l'action du ferment, et le sucre reparaît; et ainsi de suite, jusqu'à épuisement complet de la matière glycogène.

La découverte du glycogène animal a modifié complètement les idées reçues sur la production des matières amylacées. Jusqu'alors on croyait ces matières caractéristiques du règne végétal; Claude Bernard vient et montre qu'elles appartiennent aussi au règne animal. Ainsi s'efface cette séparation entre les conditions nutritives propres aux deux règnes; ceux-ci se nourrissent des mêmes élémens. Claude Bernard, poursuivant l'étude des phénomènes communs aux animaux et aux végétaux, effacera plus tard bien d'autres différences et montrera l'identité des caractères essentiels de la vie sous ses deux grandes formes, celle du végétal et celle de l'animal. Les plus hautes questions de physiologie générale se rattachent ainsi à la glycogénie animale.

A quoi servent le glycogène, et le sucre qui en provient? A la nutrition de l'animal, sans aucun doute. Les phénomènes de nutrition, et par conséquent ceux de la vie, sont impossibles sans formation

de glycogène et de sucre dans le foie. Voilà qui est certain; la fonction glycogénique ne peut s'éteindre sans amener la mort. N'est-ce pas une glorieuse et unique fortune que d'avoir découvert pas à pas une fonction fondamentale de la vie! Quel physiologiste a su pénétrer dans la nature un secret plus profondément caché, et plus plein de révélations!

Cependant, comment le sucre agit-il dans la nutrition; quel est son rôle dans cette succession d'actes mystérieux par lesquels se constitue la matière vivante? Ici la réponse est moins précise, et en existe-t-il une seule précise sur cet ensemble d'opérations qui sont la vie elle-même? On peut croire que le sucre sert à la formation de tous les tissus vivans. On le rencontre chez les végétaux évidemment adapté à leur nutrition, servant aux germinations rapides, à tous les accroissemens cellulaires de la jeune plante; il semble posséder une action identique chez les animaux. L'étude si ingénieuse de la glycogénie chez le fœtus, que Claude Bernard a ajoutée à ses études sur la glycogénie hépatique, ne vient-elle pas confirmer l'intervention nécessaire du sucre dans la formation des tissus? Aux premiers temps de la vie fœtale, alors que le foie manque ou est rudimentaire, et que néanmoins l'activité formatrice est intense, la substance glycogène ne manque pas; elle est diffuse dans tous les tissus de l'embryon. Chez le fœtus, comme chez les animaux inférieurs, la division du travail est incomplète, et la fonction glycogénique s'opère au sein de tous les tissus. Dans les tissus du fœtus du veau, Claude Bernard constate la fermentation lactique; c'est pour lui un témoignage de la présence du sucre; il arrête cette fermentation lactique par une basse température, et il retrouve le sucre dans les muscles et dans les poumons. Plus tard, à mesure que le fœtus se développe, une première concentration de la fonction glycogénique s'opère, et elle se fait dans le placenta; plus tard enfin, lorsque l'organisme naissant se complète, elle se localise définitivement dans le foie. Telles sont les étapes de l'établissement de la fonction glycogénique. Cette marche de la fonction, son apparition diffuse, sa généralisation aux premiers temps de l'être, ne témoignent-elles pas de son intervention dans les opérations premières de la vie; et ces opérations quelles sont-elles, sinon toute la genèse organique, les multiplications cellulaires, les bourgeonnemens des tissus, toute la vie nutritive?

Dans toute fonction, surtout dans toute fonction centralisée, à appareil propre et limité, le système nerveux intervient pour régler la fonction, pour l'activer ou la modérer à un moment donné, pour l'harmoniser avec les autres ensembles fonctionnels. Quels sont les rapports de la fonction glycogénique avec le système nerveux? La fabrication du glycogène, sa transformation en glycose,

échappent-elles à l'action nerveuse, et s'opèrent-elles par de simples et invariables actions de présence dans les profondeurs du tissu hépatique et des humeurs qui le baignent? A ces questions Claude Bernard répond par une expérience qui souleva, quand elle fut confirmée par tous les expérimentateurs, une unanime admiration. Il piqua sur un point, vers les origines du nerf pneumo-gastrique, le plancher du quatrième ventricule, et par cette piqûre il rendait les animaux diabétiques; un excès de sucre se produisait, chargeait le sang, et passait par les urines. Mais ce qui n'est pas moins admirable que l'expérience, c'est l'interprétation qu'il en fournit, à l'encontre de la pensée première qu'il avait. Claude Bernard avait déjà, et dans d'autres recherches, augmenté la sécrétion salivaire et le larmoiement en excitant les origines de la cinquième paire nerveuse, en piquant ce nerf à son émergence cérébrale. Il pensait, en piquant le plancher du quatrième ventricule, exciter de même les origines du pneumo-gastrique qui innerve le foie et provoquer ainsi la sécrétion d'un excès de sucre. Il n'en était rien cependant. La section du pneumo-gastrique ne faisait pas cesser le diabète provoqué par la piqûre ; l'électrisation périphérique du nerf coupé ne modifiait aucunement la glycogénèse ; au contraire, en galvanisant le bout central, on constatait une production exagérée de sucre. L'excitation nerveuse se faisait donc par action réflexe sur la moelle épinière, et de la moelle elle passait au foie par la seule voie ouverte, celle des pneumo-gastriques étant mise de côté, à savoir par le grand et le petit splanchniques, branches du sympathique. Et comment agit cette excitation nerveuse transmise, par cette voie inattendue, au tissu hépatique? Par une suractivité de la circulation hépatique. Si l'on examine l'état des viscères abdominaux chez un animal qui a subi la piqûre du quatrième ventricule, on y voit la circulation considérablement activée. Les cellules hépatiques, foyers de matière glycogène, sont entourées d'une sorte de réseau sanguin; la circulation devient plus active dans ce réseau, l'action sur la matière glycogène est plus énergique, la transformation sucrée plus abondante, et le sucre arrive en excès dans le sang. Il est ensuite éliminé par les urines, ainsi qu'il en est toujours lorsque la quantité du sucre dépasse d'un certain degré la quantité normalement contenue dans le sang.

Claude Bernard a produit d'autres diabètes artificiels que le précédent, entre autres le diabète par l'empoisonnement curarique. Le curare n'était-il pas devenu, entre les mains de Claude Bernard, un agent avec lequel il agissait à volonté sur le système nerveux moteur? Le système des nerfs vaso-moteurs, — et ces simples mots redisent une autre et capitale découverte, — subit l'action curarique; les nerfs vaso-moteurs de la circulation hépatique, paralysés par le

curare, ne modèrent plus et ne règlent plus l'apport du sang; le frein manque à la circulation de l'organe, et celui-ci se trouve dans les mêmes conditions que si le plancher du quatrième ventricule eût été piqué.

Je dois renoncer à aller plus loin dans cette histoire à grands traits de la glycogénie animale. Je renonce à montrer ce que les contradictions (quelle découverte n'a les siennes!) ont provoqué d'efforts chez Claude Bernard, et comment elles ont contribué à l'agrandissement et à l'affermissement de tout ce monde de faits nouveaux. Le tableau que je viens de tracer, quoique bien incomplet, semblera peut-être trop développé, et pourtant, lorsqu'il s'agit d'une telle œuvre, ne faut-il pas essayer d'en faire comprendre l'étendue et la profondeur?

III.

Quand même Claude Bernard n'aurait pas écrit les lois de la glycogénie animale, il demeurerait encore, par ses autres travaux, le chef de la physiologie moderne. On lui doit en effet la découverte de la double innervation vaso-motrice; cela suffirait à le mettre hors de pair. Le génie expérimental du maître éclate ici d'autant plus net et clairvoyant qu'il explore un terrain où d'autres ont passé, et qu'il reprend des expériences vieilles de plus d'un siècle.

Dès 1720 Pourtour du Petit et, depuis lui, plusieurs physiologistes avaient sectionné le cordon cervical du nerf grand sympathique. Qu'avaient-ils observé comme résultat? Le resserrement de la pupille du côté correspondant et quelques autres phénomènes accessoires. Claude Bernard pratique cette même opération; que de choses capitales il sait voir, que ses devanciers, placés en face des mêmes faits, n'avaient pas vues! C'est toute la circulation, c'est la nutrition, c'est même la sensibilité et la vitalité générale de toute la moitié de la tête correspondant au nerf sectionné, qui se trouvent profondément modifiées. Tout ce côté de la face devient plus chaud, plus vasculaire; l'activité circulatoire est accrue au point que la pression du sang a considérablement augmenté non-seulement dans les capillaires, mais encore dans les artères élargies de la région. Avant la section du sympathique, le sang sort par une veine ouverte noir et en bavant; après la section du nerf, le sang sort rutilant et en jets saccadés. La pulsation passe des artères dans les veines, à travers les capillaires dilatés. La température de la région s'élève; dans la saison froide, la température des oreilles du lapin est de 15 degrés; après la section du sympathique, la tempé-

rature de l'oreille du côté opéré s'élève à 25 ou 30 degrés. Chez certains animaux, la sueur suit l'élévation de la température; chez les chevaux, on la voit couler abondamment sur un seul côté de la tête, le côté opéré; par un temps un peu frais, la vapeur d'eau, rejetée par les naseaux avec l'air expiré, se condense plus abondante de ce côté, ou se condense de ce seul côté.

Peut-on expliquer l'accroissement de chaleur des parties auxquelles se distribue le sympathique coupé par la simple augmentation de la masse du sang qui les parcourt, et qui ainsi les réchaufferait plus que de coutume? Claude Bernard estime que c'est là une idée fausse. Suivant lui, la section du sympathique cervical n'a pas uniquement modifié les phénomènes physiques de la circulation; elle a agi indirectement sur les phénomènes chimiques de la nutrition et imprimé plus d'activité à la production de chaleur dont l'oreille est le siège. Claude Bernard en a fourni la preuve en préservant de toute cause de refroidissement la tête de chevaux sur lesquels il sectionnait le nerf. Avant la section du nerf, il ne trouvait pas entre la température du sang veineux et celle du sang artériel une différence bien appréciable; après la section, il voyait du côté opéré la température du sang veineux s'élever quelquefois de 0°,7 à 0°,8 au-dessus de celle du sang artériel. Il y avait donc eu augmentation absolue de la chaleur du sang dans le système capillaire de la partie. Cette augmentation absolue, à quoi la rapporter, sinon à une suractivité locale des échanges nutritifs? Les modifications chimiques subies par le sang en témoignent aussi. Le sang veineux est resté rutilant comme dans le système artériel. Ce changement de coloration prouve que le sang n'a pas subi dans les tissus la transformation qu'il y éprouve normalement. Sa coagulabilité est devenue plus considérable; l'aspect du caillot sanguin change. Les phénomènes de nutrition, d'échange de matière, sont donc modifiés.

La sensibilité de cette région à circulation suractivée est exaltée. Si l'on pince également l'oreille des deux côtés, on voit du côté opéré la douleur se manifester plus prompte et plus vive. Le ton musculaire s'accroît aussi: toutes les ouvertures de la face, palpébrale, pupillaire, nasale, sont rétrécies du côté où a été fait la section. La commissure labiale est ramenée en avant en même temps que tirée en dedans vers le côté sain. Si, après avoir pratiqué la section du sympathique, on fait périr l'animal en l'empoisonnant avec le curare par exemple ou en le sacrifiant par hémorragie, on voit le côté opéré survivre à l'autre; les tissus y conservent plus longtemps leurs propriétés vitales. Ces mêmes parties résistent mieux au froid. Sous l'influence du froid, les vaisseaux de l'oreille saine se contractent et la température s'abaisse; du côté opéré, la tempé-

rature se maintient assez élevée pour offrir sur celle du côté opposé un excès de chaleur de 15 à 20 degrés.

Cette suractivité d'une région vivante doit-elle être considérée comme un accroissement absolu de l'activité fonctionnelle que peut dépenser l'organisme? Non, et Claude Bernard montre que ces phénomènes de suraction sont compensés dans quelque autre partie ou dans toute l'économie par des phénomènes inverses. Il semble, dit-il, que l'organisme ne puisse disposer que d'une dose limitée d'une propriété donnée, et que lorsque cette propriété s'exerce plus activement dans un point, elle doit diminuer dans un autre par une sorte de compensation ou de transformation. Lorsque par suite de la section du sympathique la température d'une oreille s'élève, la température de l'autre oreille s'abaisse. Il en est de même pour la pression du sang, qui, en même temps qu'elle augmente du côté opéré, diminue du côté sain. Observation à grande portée et qui montre à quel point Claude Bernard savait retourner les faits, les mesurer dans tous les sens, et saisir l'équilibre délicat des phénomènes de la vie.

La suraction fonctionnelle qui succède à la section du grand sympathique est un témoignage que l'action de ce nerf est une action modératrice et de frein. Lorsque l'action du nerf est supprimée, il y a un entraînement de toutes les actions vitales de la région. Une action inverse doit provoquer des effets contraires. Si au lieu de détruire le nerf et de supprimer son action, on l'excite, si on le galvanise par son bout périphérique, non-seulement tous les effets de la section s'effacent, mais le tableau opposé se dessine. La vascularisation de ce côté de la face tombe au-dessous de la normale, la circulation faiblit, la température s'abaisse, toutes les ouvertures se relâchent, les yeux perdent toute vivacité et s'enfoncent dans l'orbite, les narines s'immobilisent, les lèvres s'entr'ouvrent inertes, les joues se creusent; la face, en un mot, prend un aspect cadavérique. Telle est la contre-épreuve de la section du sympathique, et elle est aussi éloquente que la section du nerf.

Que prouve cette action reconnue du grand sympathique, et comment agit-elle pour déterminer, soit une suraction vitale lorsqu'elle est supprimée, soit une diminution de la vitalité lorsqu'elle est excitée? Le grand sympathique régit l'innervation vasculaire, et par là il règle la circulation capillaire et tous les phénomènes qui s'y rattachent. Les vaisseaux sont contractiles; cette contractilité est sous la dépendance du grand sympathique. Si ce nerf est excité, les vaisseaux se contractent, la région s'anémie, la température s'abaisse; si le nerf est paralysé, les phénomènes opposés se produisent. Il y a donc une innervation vaso-motrice, et, à considérer l'action propre du grand sympathique, on peut le qualifier de nerf vaso-constric-

teur; Claude Bernard l'appelle aussi nerf frigorifique, en raison de l'abaissement de la température qui suit son action exagérée, et de l'accroissement qui suit la suppression ou la diminution de cette action.

Il semble que voilà dévoilés tous les secrets de l'innervation motrice des vaisseaux, et qu'il ne reste plus qu'à en appliquer les innombrables conséquences à l'interprétation du fonctionnement normal et pathologique de la vie. Il n'en est pas ainsi. Une fameuse expérience sur la glande sous-maxillaire a révélé à Claude Bernard une autre innervation vaso-motrice, qui semble l'opposée de la première. Sans donner ici les détails de cette expérience, je dirai que, en excitant un nerf, la corde du tympan, qui se rend à la glande sous-maxillaire, et qui n'appartient pas au système sympathique, Claude Bernard a déterminé, non pas la constriction de tous les vaisseaux sanguins de la glande, mais une dilatation active de tous ces vaisseaux, une suractivité circulatoire comparable à celle que détermine la section, la paralysie du sympathique. Il y a donc deux ordres de nerfs qui agissent sur les vaisseaux, les uns pour les resserrer, les autres pour les dilater; il y a des nerfs vaso-constricteurs, et des nerfs vaso-dilatateurs. Les premiers, provenant du système sympathique, seraient modérateurs de la circulation et de la température, nerfs frigorifiques; les seconds, excitateurs de la circulation, surtout dans les momens d'activité fonctionnelle de la partie, seraient des nerfs calorifiques. Cette innervation vaso-dilatrice est-elle générale ou limitée à certaines régions? Claude Bernard penchait pour la première opinion, et bien des dilatations vasculaires par action réflexe semblent lui donner raison; mais, générale ou non, cette innervation existe, et son rôle est considérable.

Que de déductions physiologiques et médicales devaient sortir de la connaissance de l'innervation vaso-motrice! Et d'abord la notion désormais complète et scientifique des circulations locales. A la circulation générale ou harveyenne se joignent des circulations locales propres à chaque organe, de sorte que les mouvemens des liquides y sont, jusqu'à un certain point, indépendans de ceux qui s'accomplissent dans les organes voisins. Ces circulations locales ont même leurs dispositions anatomiques propres que Claude Bernard a bien montrées. Il y a, dans les vastes réseaux de la circulation capillaire, des capillaires destinés à servir d'intermédiaires entre les artères et les veines; ce sont des dépendances de la circulation générale. Il y a, en outre, des réseaux spéciaux entés sur ces canaux de la circulation générale, se développant à côté d'eux, communiquant avec eux, mais cependant ne dépendant pas entièrement de la circulation générale, possédant au contraire une certaine indépendance, servant à la nutrition intime des tissus ou au fonction-

nement spécial, souvent intermittent, de la partie ou de l'organe. La contractilité de ces capillaires est mise en jeu par les nerfs vaso-moteurs, et ceux-ci ont des centres distincts et multiples, d'où partent des actions distinctes et multiples, comme le sont les réseaux qu'elles régissent. Il y a donc un cœur central qui gouverne la circulation générale; il y a aussi comme des cœurs périphériques réalisés dans ces réseaux capillaires, organes obscurs des circulations locales, régis par une innervation propre, et qui font que chaque organe, chaque partie peut se vasculariser, se congestionner ou s'anémier, sans que la circulation générale subisse aucun trouble. Ces circulations locales, un célèbre clinicien, Graves, les avait déjà reconnues, et ses *Leçons cliniques* contiennent d'admirables pages à ce sujet; on aurait tort de les oublier; elles montrent ce que peut l'interprétation fidèle de ces expériences que la nature accomplit incessamment sous nos yeux dans l'évolution des maladies. Mais à Claude Bernard reste l'honneur d'avoir fourni la connaissance complète et scientifique de ces circulations, en les rattachant à une innervation spéciale; à cette innervation revient, en définitive, la mise en action des circulations locales, et c'est, par suite, au système nerveux qu'il faut s'adresser pour les exciter ou les refréner.

Ai-je besoin de dire le retentissement qu'obtenaient en pathologie de telles découvertes? Les théories de la fièvre, des inflammations et des hypérémies, s'en trouvèrent comme renouvelées; quelle maladie, par suite, échappait aux interprétations nouvelles? Quelle maladie arrive à se réaliser autrement que par la fièvre, l'inflammation ou l'hypérémie? Les névroses à peine se dérobaient; sauf certains troubles nerveux, presque tous les symptômes morbides reconnaissaient une explication plus ou moins appropriée dans un trouble des nerfs vaso-moteurs. L'entraînement devint général, et ce fut comme une mode d'invoquer à tout propos l'action vaso-motrice. En vain Claude Bernard, qui redoutait plus qu'un autre ces applications faciles et superficielles de la physiologie, essayait-il de réagir contre ces explications abusives et ces invasions d'hypothèses; en vain des médecins, d'une sagesse plus réservée, essayaient-ils de montrer le vide de certaines interprétations que l'observation clinique était loin de confirmer; les jeunes théoriciens écoutaient mal ces avis de l'expérience et n'en invoquaient pas avec une complaisance moins persistante les troubles de l'innervation vasculaire. Ces entraînemens, loin de témoigner contre la grandeur de la découverte, prouvent l'impression profonde qu'elle produisit. Désormais ces théories capitales de la fièvre, de la fluxion, de l'hémorragie, doivent tenir compte, avant tout, de la double innervation vaso-motrice; si celle-ci n'explique pas tout, elle ex-

plique du moins bien des symptômes et sert à la connaissance du tout.

Que d'autres découvertes mémorables à raconter à côté de celles dont j'ai essayé de donner l'idée! A quels problèmes de physiologie expérimentale Claude Bernard n'a-t-il pas touché, quels problèmes n'a-t-il pas renouvelés? Ses recherches sur le suc gastrique, sur les fonctions du pancréas, sur le suc intestinal, sur les glandes salivaires et sur les différentes espèces de salive, ont agrandi toutes nos connaissances sur les actes fondamentaux de la digestion. Ses travaux en physiologie nerveuse ne se bornent pas à la découverte des nerfs vaso-moteurs; ils touchent à presque tout le système des nerfs cérébro-spinaux, et en particulier, au nerf pneumo-gastrique, dont il constate l'action d'arrêt sur la respiration par l'excitation du bout central, ainsi que l'action d'arrêt du cœur provoquée par la galvanisation du nerf. Ses recherches sur le nerf spinal, sur le nerf trijumeau, sur le nerf facial, sur le nerf oculo-moteur commun, sur la corde du tympan, offrent toutes un réel intérêt. Peut-on oublier son ingénieuse analyse des conditions de la sensibilité récurrente, qui avaient échappé à Magendie et à Longet, en sorte que le premier de ces physiologistes ne parvenait plus à reproduire ce phénomène qu'il avait découvert? Puis-je passer sous silence ses études, si vraiment physiologiques, sur la température variable des parties et des organes, suivant que ceux-ci sont à l'état de repos ou d'exercice fonctionnel; sur la température du sang dans son trajet à travers les réseaux périphériques et les viscères internes, se refroidissant dans les veines de la périphérie, se réchauffant dans les viscères, avec une perte perpétuellement compensée; sur les différences de température entre le sang du ventricule droit du cœur et le sang du ventricule gauche, différences qui sont en faveur du premier, et viennent confirmer l'influence qu'exerce le travail des viscères? Combien tout cela est instructif, et jette de lumières sur cette vie nutritive, source obscure et soutien permanent de toutes les autres!

Puis-je enfin ne pas signaler à part, et comme une série des plus brillantes, ses recherches sur les substances toxiques et médicamenteuses? C'est le curare qu'il étudia d'abord, et quel est le lecteur de la *Revue* qui ait oublié cette étude sur le *poison des flèches*, où tant de faits saisissans étaient accumulés! Dès les premières lignes, Claude Bernard montre la voie nouvelle où il va s'engager : « Les poisons, dit-il, peuvent être employés comme agens de destruction de la vie ou comme moyens de guérison des maladies; mais outre ces deux usages bien connus de tout le monde, il en est un troisième qui intéresse particulièrement le physiologiste. Pour lui, le poison devient un instrument qui dissocie et analyse les phé-

nomènes les plus délicats de la machine vivante, et, en étudiant attentivement le mécanisme de la mort dans les divers empoisonnemens, il s'instruit par voie indirecte sur le mécanisme physiologique de la vie. » Et en effet, Claude Bernard usait du poison comme d'un subtil instrument d'analyse, comparable au scalpel ou à l'excitation galvanique. Il isolait par le poison les divers tissus organiques; il tuait les uns en laissant vivre les autres à côté ; et ainsi il constatait plus librement leurs propriétés réelles, voyait celles qui disparaissaient et celles qui subsistaient; de la sorte il pénétrait plus avant dans le tout vivant, il le démêlait, et en tirait des enseignemens inconnus. Telle est la pensée de ses recherches sur le curare; il en a poursuivi d'analogues et d'aussi originales sur l'oxyde de carbone, sur les poisons musculaires, sur les anesthésiques, sur les alcaloïdes de l'opium. Quelle inépuisable fécondité!

On le voit, Claude Bernard a fait sienne la physiologie moderne tout entière, et M. Vulpian a pu dire avec vérité sur sa tombe que « depuis près de trente années la plupart des recherches physiologiques qui ont été publiées dans le monde savant n'ont été que des développemens ou des déductions plus ou moins directes de ses travaux. »

IV.

Les travaux expérimentaux dominent dans l'œuvre de Claude Bernard. Ils forment le point de départ de toutes ses croyances, mais sans lui fournir tous les aboutissans de sa pensée; ceux-ci dépassent les régions de l'expérience pure. Après avoir mis au premier rang la partie militante et expérimentale de la vie de Claude Bernard, il faut passer à sa vie réfléchie et philosophique. Celle-ci, par cela seul qu'elle vient de lui, possède une importance particulière. Que pense sur la vie cet homme qui en a tant fouillé les secrets, les actes intimes, les domaines cachés? Que pense sur la méthode expérimentale, et sur ses applications en physiologie, cet homme qui l'a si vigoureusement employée, et avec un succès qui a frappé le monde d'étonnement? Et après ces interrogations peut-on encore demander à ce savant de la vie ce qu'il sait, ce qu'il soupçonne du moins, des grandes questions qui agitent la vieille humanité : qu'est au fond l'homme vivant et pensant, et quelles destinées répondent à sa nature? Sur tous ces points, Claude Bernard est singulièrement intéressant à interroger; il répond toujours avec sincérité, souvent avec compétence, d'autres fois avec une réserve et une modestie qui portent en elles un haut enseignement.

L'œuvre de synthèse biologique dans laquelle nous allons péné-

trer a touché à un nombre infini d'idées. Parmi celles-ci, et pour mettre quelque ordre dans cette étude, il faut distinguer celles qui tiennent encore à l'ordre expérimental et traduisent les caractères généraux de la vie tels que l'expérience les dévoile, et celles qui dépassent cet ordre et livrent ces notions suprêmes que l'expérience ne saurait fournir à elle seule, dernières révélations auxquelles est conduit le physiologiste qui sait penser et généraliser. Occupons-nous des premières et exposons les caractères expérimentaux et généraux de la vie, tels que les a conçus Claude Bernard.

« La physiologie générale, dit-il, doit fournir la connaissance des conditions générales de la vie qui sont communes à l'universalité des êtres vivans. » Les végétaux vivent tout comme les animaux; il y a donc des conditions et des formes de la vie communes aux uns et aux autres. Ces conditions fournissent les caractères essentiels de la vie; et, en les déterminant, Claude Bernard efface les séparations trop absolues, établies entre les deux règnes vivans. C'est l'une de ses pensées dominantes que le végétal et l'animal ont la même base vivante; si l'un obtient de plus riches développemens vitaux, cependant les mêmes fonctions primordiales les animent, ici supportant la vie simplifiée du végétal, là la vie compliquée de l'animal. Rien de fondamentalement nouveau n'apparaît chez ce dernier.

Claude Bernard distingue trois formes de la vie : la *vie latente*, vie non manifestée; la *vie oscillante*, vie à manifestations variables et dépendantes du milieu extérieur; la *vie constante*, vie à manifestations libres et indépendantes du milieu extérieur.

La *vie latente* est offerte par les êtres dont l'organisme est tombé dans un état d'indifférence chimique. Ce sont des êtres qui ne vivent que virtuellement, sans manifester aucun des caractères de la vie. La vie active, si atténuée qu'elle soit, est caractérisée par des relations d'échange entre l'être vivant et le milieu. Dans la vie latente, ces échanges sont supprimés; il y a rupture des relations entre l'être et le milieu, qui restent en face l'un de l'autre inaltérables et inaltérés. Ces êtres se rencontrent à la fois dans les deux règnes. La graine du végétal est un exemple vulgaire de vie latente. Dans le règne animal, un grand nombre d'êtres sont susceptibles de tomber par la dessiccation en état de vie latente. Tels sont les rotifères, les tardigrades et les anguillules du blé niellé. Beaucoup d'infusoires sont dans le même cas, les kolpodes entre autres, alors qu'ils s'enkystent et qu'on les fait dessécher sur des lames de verre : on peut les conserver indéfiniment en cet état; ils reviennent à la vie, comme tous les animaux à vie latente par dessiccation, dès qu'on leur rend l'humidité. Ces exemples presque fameux sont loin d'être les seuls. On peut le dire, la vie latente est répandue à profusion

dans la nature, et elle expliquera dans l'avenir un très grand nombre de faits réputés mystérieux aujourd'hui. Les fermens figurés, ces agens si importans de la vie et si peu connus, ont la faculté de tomber en état de vie latente; il en est de même, sans doute, de tout le monde des infusoires; et dès lors, combien le domaine de la vie latente est étendu !

Au demeurant que prouve la vie latente? Que la vie peut exister en puissance, sans se manifester par aucun acte; que les échanges nutritifs nécessaires à ces manifestations peuvent être suspendus, sans que la vie cesse d'être. La vie serait donc quelque chose de supérieur à ces échanges; elle ne serait soumise à la nécessité des mouvemens d'échanges que pour se manifester en actes et en phénomènes, que pour sortir d'une immobile virtualité, mais non pour trouver l'être lui-même et la réalité. L'idée directrice de la vie, pour employer une des expressions familières de Claude Bernard, pourrait subsister, alors même qu'elle sommeille et ne dirige rien.

La *vie oscillante* est celle dans laquelle l'être vivant est lié au milieu extérieur dans une dépendance tellement étroite que ses manifestations vitales, sans s'éteindre jamais complètement comme dans la vie latente, s'atténuent ou s'exaltent néanmoins dans une très large mesure, lorsque les conditions extérieures varient. La vie oscille dans ces êtres, s'abaissant ou s'élevant, suivant l'action du milieu extérieur. Tous les végétaux sont dans ce cas; ils sont engourdis pendant l'hiver. La vie n'est pas éteinte en eux; les échanges nutritifs ne sont pas supprimés absolument, mais réduits à un minimum. Lorsque la chaleur reparaît, le mouvement vital s'exalte; la végétation reprend une activité extrême. Dans le règne animal, il se produit des phénomènes analogues. Tous les invertébrés, et, parmi les vertébrés, tous les animaux à sang froid, possèdent une vie oscillante, dépendante du milieu cosmique. Sous l'influence du froid, la vie, chez ces animaux, s'atténue, la respiration et la circulation se ralentissent, les mouvemens deviennent faibles ou nuls. Chez les mammifères, cet état est appelé état d'hibernation. L'œuf, même celui des animaux à sang chaud, offre aussi un exemple de vie oscillante. Le travail évolutif de l'œuf peut être ralenti ou activé suivant les conditions du milieu extérieur. Comment se produit l'engourdissement vital sous l'action du froid, et comment le retour de l'activité vitale s'opère-t-il sous l'action de la chaleur? Par le refroidissement ou le réchauffement du milieu intérieur de l'animal. L'animal à sang froid ou hibernant est privé d'un mécanisme qui maintienne autour des élémens vivans un milieu constant, en dépit des variations atmosphériques. Le milieu intérieur se refroidit ou se réchauffe, et en même temps la vie

s'abaisse ou se ranime. L'engourdissement est une condition de résistance vitale, comme l'était la vie latente. L'animal hibernant reste, pendant l'hiver, sans prendre de nourriture. L'atténuation du processus vital permet cette longue suspension du ravitaillement matériel. Mais l'animal hibernant a besoin de réserves intérieures; d'abord pour suffire à la consommation qu'il fait dans l'état d'engourdissement, car la destruction vitale n'est pas suspendue, elle n'est que diminuée, puis pour parer aux besoins impérieux du réveil; à ce moment les réserves sont pauvres et bientôt épuisées, et l'animal hibernant meurt promptement s'il ne trouve à son réveil une alimentation abondante.

Enfin, la *vie constante et libre* appartient aux animaux les plus élevés en organisation. Chez ces animaux, la vie s'écoule d'un cours constant; elle n'est pas soumise aux alternatives du milieu cosmique et reste la même à travers des conditions extérieures mobiles et souvent opposées. Il en est ainsi, parce que le milieu intérieur qui enveloppe les organes, les tissus, les élémens des tissus, ne change pas. Ce milieu fournit à l'animal supérieur comme une atmosphère propre et à température constante dans le milieu cosmique toujours changeant. C'est un organisme qui *s'est mis lui-même en serre chaude*, et que dès lors les variations cosmiques n'atteignent pas. Il y a pour l'animal deux milieux, l'un extérieur, l'autre intérieur; c'est dans le milieu intérieur qui entoure et baigne tous les élémens anatomiques que la vie s'accomplit et s'écoule. La fixité du milieu intérieur est la condition de la vie libre, indépendante. « La fixité du milieu, ajoute Claude Bernard, suppose un perfectionnement de l'organisme, tel que les variations externes soient à chaque instant compensées et équilibrées. Bien loin, par conséquent, que l'animal élevé soit indifférent au monde extérieur, il est au contraire dans une étroite et savante relation avec lui, de telle façon que son équilibre résulte d'une continuelle et délicate compensation établie comme par la plus sensible des balances. » Cette fonction qui maintient l'animal à une température fixe s'opère par un ensemble de mécanismes gouvernés par le système nerveux; et parmi les nerfs qui règlent ce mécanisme apparaît le système des nerfs vaso-moteurs, que Claude Bernard appelle aussi nerfs *thermiques*. Si l'on porte atteinte aux jeux divers du système nerveux, le mécanisme de la température fixe se disloque. En sectionnant la moelle épinière au-dessous de la septième vertèbre cervicale, on atténue considérablement l'action du système cérébro-spinal, tout en laissant persister pleinement celle du grand sympathique, la température s'abaisse, et l'animal à sang chaud est en quelque sorte transformé en un animal à sang froid. Si, au contraire, on détruit le grand sympathique en laissant intact le système cérébro-spinal,

on voit la température s'exalter d'abord localement, puis d'une manière générale.

Pour que le milieu intérieur conserve sa fixité nécessaire, il faut encore que l'animal possède des réserves qui assurent la constitution fixe de ce milieu. L'alimentation de l'animal peut varier; de ces alimens variables, l'animal doit tirer des matériaux semblables et régler la proportion qui doit en entrer dans le sang. D'après Claude Bernard, la nutrition n'est pas directe, comme l'enseignent les théories chimiques admises, mais indirecte, s'opérant par des réserves. « En un mot, dit-il, on ne vit pas de ses alimens actuels, mais de ceux que l'on a mangés antérieurement, modifiés, et en quelque sorte *créés* par l'assimilation. » Quel ensemble de vues profondes, et combien cette théorie des milieux, digne de porter le nom de notre grand physiologiste, jette de clartés sur le travail vivant!

Poursuivons. La vie, dès qu'elle se manifeste en actes, et quelle que soit la forme qu'elle affecte, présente nécessairement, au dire de Claude Bernard, deux ordres de phénomènes : les phénomènes de création vitale ou de synthèse organisatrice; les phénomènes de mort ou de destruction organique. Le premier de ces deux ordres de phénomènes est sans analogues; il est particulier à l'être vivant. Cette synthèse évolutive est ce qu'il y a de véritablement vital; chez un être vivant, tout se crée morphologiquement; l'organe est créé, au point de vue de sa structure, de sa forme, de ses propriétés; la vie, c'est la création. La destruction vitale, au contraire, est d'ordre physico-chimique, le plus souvent le résultat d'une combustion, d'une fermentation, d'une putréfaction. Ce sont de véritables phénomènes de mort.

Nous ne sommes pas frappés par les phénomènes de création vitale. La synthèse organisatrice reste intérieure, silencieuse, cachée, insaisissable dans ses procédés, rassemblant sans bruit les matériaux qui seront dépensés. Au contraire, les phénomènes de destruction ou de mort vitale sautent aux yeux et servent à caractériser la vie. Les signes en sont évidens, éclatans : quand le mouvement se produit, qu'un muscle se contracte, quand la volonté et la sensibilité se manifestent, quand la pensée s'exerce, quand la glande sécrète, la substance du muscle, des nerfs, du cerveau, du tissu glandulaire se désorganise et se consume. De sorte que toute manifestation de l'être vivant est liée à une destruction organique; *la vie c'est la mort.*

Peut-être pourrait-on faire remarquer ici que ce ne sont pas ces phénomènes de mort qui sautent aux yeux, et caractérisent la vie par des signes éclatans. Ces phénomènes sont aussi silencieux et intérieurs que ceux de la synthèse créatrice. Ce qui est saillant,

éclatant, ce sont les manifestations vitales qui usent la matière organique, qui en provoquent la mort cachée et nécessaire; ce sont la contraction musculaire, l'impression sensible, la détermination volontaire, la sécrétion glandulaire, la pensée. Or ces grandes manifestations de la vie ne sont pas identiques à la mort, à la destruction lente de nos tissus; elles en sont l'occasion, mais on ne peut les confondre avec elle. Partout et toujours les phénomènes d'ordre vital suscitent au-dessous d'eux des phénomènes d'ordre physique, mais ils n'en procèdent pas, et ne trouvent en eux ni leur cause, ni leur nature.

De ces deux études, celle de la création et celle de la destruction organique, Claude Bernard commence par la dernière, parce que, dit-il, les phénomènes de destruction vitale se montrent dès l'origine de l'être, et débutent avec l'apparition de la vie. Cette assertion est-elle bien juste? La création vitale n'est-elle pas nécessaire pour que la destruction organique apparaisse, et par conséquent n'est-elle pas antérieure à celle-ci? Pour qu'un organe, si élémentaire qu'il soit, manifeste son action, et pour que parallèlement il se détruise par une usure cachée, ne faut-il pas qu'il existe au préalable, et soit créé dans le tout vivant? La synthèse organique est le fait primordial; la vie précède la mort.

Quoi qu'il en soit, Claude Bernard réduit à la fermentation toutes les actions de destruction organique. La fermentation serait le procédé chimique général dans les êtres vivans, et même il leur serait spécial, puisqu'il n'apparaît pas en dehors d'eux. La fermentation caractériserait la chimie vivante, et la putréfaction serait le mode commun de cette fermentation. Claude Bernard adopterait ainsi la formule de Mitscherlich : *la vie n'est qu'une pourriture.* Il ne faudrait pas accepter à la lettre ces paroles absolues. Quand même la fermentation et la pourriture constitueraient les modes généraux de la destruction organique, la vie resterait bien au-dessus, non-seulement dans ses actes de création et de synthèse organique, mais encore dans toutes ses manifestations propres de contractilité, de sensibilité, de volonté, de pensée. Ces termes, en outre, de fermentation et de putréfaction ne sont pas sans donner lieu à bien des ambiguïtés. Il y a deux sortes de fermentations, comme il y a deux sortes de fermens, les fermens solubles et les figurés. Il faut séparer ces deux espèces de fermentation. La fermentation qui opère la mort lente et incessante des tissus vivans en action est la fermentation dite catalytique, c'est-à-dire constituée par une action de présence encore mystérieuse, que la science constate sans pouvoir l'expliquer. Cette fermentation par catalyse ou par fermens solubles ne saurait s'appeler putréfaction ou pourriture. La vraie fermentation putride s'opère par la présence et la multiplication

infinie d'infiniment petits vivans. La pourriture est comme le résultat de l'alimentation d'innombrables parasites; elle est un témoignage de la désorganisation dernière de la matière morte. Quand un organisme tombe en réelle pourriture, c'est qu'il ne produit et ne crée plus rien; il n'y a plus en lui cette mort solidaire et révélatrice des actes vitaux; il est simplement dévoré molécule à molécule. Quand la vie créatrice a cessé, le travail des échanges moléculaires s'arrête. La matière organisée et morte se maintient inaltérable lorsqu'elle est à l'abri de l'air, ou en contact avec de l'air pur, non chargé de parasites. Ce sont ceux-ci qui introduisent la destruction de la matière morte; ce n'est pas cette matière qui se détruit elle-même. A quelque point de vue qu'on se place, la vie n'est donc pas une pourriture.

La création vitale, la synthèse organique, Claude Bernard la réduit à deux termes principaux : la production de la matière vivante primordiale, du protoplasme, base organique de la vie; et la forme imprimée à cette matière vivante, qui l'isole et en fait l'individu vivant. Ce n'est pas la cellule à forme déterminée qui est la base première de la vie; c'est le protoplasme, substance sans forme propre, masse gélatineuse et albumineuse. Dans cette matière amorphe, ou plutôt *monomorphe*, réside la vie, mais la vie non définie; l'on y retrouve toutes les propriétés essentielles dont les manifestations des êtres supérieurs ne sont que des expressions diversifiées et définies, des modalités plus hautes. Le protoplasme seul n'est que la matière vivante; il n'est pas réellement un être vivant. Il lui manque la forme qui caractérise la vie définie. L'être vivant est un protoplasme façonné; il a une forme spécifique et caractéristique. Il y a l'être vivant *idéal*, réduit à la substance, dépourvu de toute forme spécifique; et l'être vivant *réel*, façonné, apparaissant avec un mécanisme, une forme spécifique. Le protoplasme supporte la vie dans tous les êtres vivans, dans le règne végétal comme dans le règne animal; il est partout identique à lui-même, malgré la diversité infinie des êtres.

Le protoplasme peut-il à lui seul constituer des êtres vivans, possédant la vie nue, en dehors de toute forme spécifique? L'être *idéal* existe-t-il aussi bien que l'être *réel?* La distinction entre les deux êtres serait-elle vaine? L'idéal et le réel, le déterminé et l'indéterminé posséderaient-ils même puissance et même existence? Claude Bernard semble le croire, sur la foi de quelques naturalistes allemands, et malgré le langage que nous venons de rappeler, et qui va contre de telles croyances. Il accepte comme être vivant cette matière gélatineuse informe retirée du fond de la mer, et à laquelle Huxley a imposé le nom de *bathybius Hæckelii*. Or ce *bathybius* semble n'être qu'un précipité gélatineux de sulfate de

chaux. Toutefois d'autres êtres protoplasmatiques paraissent avoir une existence plus réelle; tel est l'ensemble des êtres amiboïdes. Ces êtres sont-ils vraiment amorphes? Rien n'autorise à le penser. Il y a des degrés dans l'acquisition des formes vivantes; toutes ne sont pas fixes et rigoureusement déterminées : il y a des formes changeantes, indécises, mal déterminées dans leur contour extérieur; ce n'en sont pas moins des formes réelles, et marquées d'une certaine spécificité. La matière vivante n'existe pas sans êtres vivans; et tout être vivant possède sa forme spécifique. Le protoplasme, considéré en lui-même, est une substance idéale; le mot est de Claude Bernard, il est juste, et il convient de s'y tenir. L'étude de cette substance idéale permet de saisir les liens qui unissent tous les règnes vivans; c'est là son éminente utilité.

Le protoplasme est-il partout identique à lui-même, dans tous les règnes et dans toutes les espèces vivantes? Claude Bernard incline à cette opinion, et elle se conçoit alors que l'on admet un protoplasme existant à l'état de nudité et n'étant pas partie nécessaire d'un être vivant spécifique. Je doute pourtant qu'il en soit ainsi. Chaque protoplasme, à l'origine de chaque être, ne doit-il pas porter en lui le caractère de l'être spécifique qu'il contient, qu'il crée par une évolution ininterrompue et toujours conforme à l'espèce vivante d'où il sort? Peut-il ne pas y avoir autant de protoplasmes que d'espèces animales ou végétales, et même chaque individu n'a-t-il pas son protoplasme individualisé en quelque sorte? N'en est-il pas ainsi, surtout dans les espèces animales supérieures, où les caractères propres de l'individu s'accusent de plus en plus fortement? Peut-on imaginer qu'un protoplasme identique engendre des espèces animales profondément différentes? La spécificité ne remonte-t-elle pas à l'origine même de l'être, là où le protoplasme apparaît, presque seul visible, et le protoplasme peut-il ne pas en être tout imprégné? Cette spécificité du protoplasme suivant les espèces n'est pas saisissable à nos moyens d'investigation; mais l'ovule fécondé montre-t-il à son apparition les caractères d'espèce tels qu'il doit les produire au cours prochain de son évolution? Qui pourrait distinguer les uns des autres les ovules d'où doivent sortir tels ou tels mammifères? et cependant ces ovules, semblables en apparence, peuvent-ils ne pas être dissemblables au fond? Il en est sans doute de même des protoplasmes, et leur identité est aussi peu probable que leur apparition à l'état nu et en dehors de toute forme spécifique.

Après avoir ramené à un type primitif et unique le protoplasme vert des plantes et le protoplasme incolore qui appartient aux deux règnes, et qui est l'élément primitif et générateur, après avoir considéré comme probable la formation de ce protoplasme par une

synthèse créatrice unique dont les procédés demeurent encore inconnus, tant ceux qui ont été invoqués sont obscurs et problématiques, Claude Bernard arrive à une étude plus physiologique. Abandonnant la chimie de toutes les substances protéiques, où il ne fait que traduire les opinions qui lui viennent d'autrui, il aborde les propriétés réellement vivantes du protoplasme. « Le protoplasme, dit-il, agent des phénomènes de création organique, ne possède pas seulement la puissance de synthèse chimique que nous avons examinée en lui; pour mettre en jeu cette puissance, il doit posséder les facultés de l'*irritabilité* et de la *motilité*. Il peut en effet réagir et se contracter sous la provocation d'excitans qui lui sont extérieurs, car il n'a en lui-même et par lui-même aucune faculté d'initiative. Les phénomènes de la vie ne sont pas la manifestation spontanée d'un principe vital intérieur, elles sont, au contraire, le résultat d'un conflit entre la matière vivante et les conditions extérieures. La vie résulte constamment du rapport réciproque de ces deux facteurs, aussi bien dans les manifestations de sensibilité et de mouvement, que l'on est habitué à considérer comme étant de l'ordre le plus élevé, que dans celles qu'on rapporte aux phénomènes physico-chimiques. » Claude Bernard ajoute cette définition de l'irritabilité : « D'une façon générale, l'irritabilité est la propriété que possède tout élément anatomique (c'est-à-dire le protoplasme qui entre dans sa constitution) d'être mis en activité et de réagir d'une certaine manière sous l'influence des excitans extérieurs. »

Il y a dans cet exposé deux faits, l'irritabilité du protoplasme et sa passivité. Sur ce dernier point quelques réserves sont immédiatement nécessaires. Dire que la vie résulte d'un conflit de la matière vivante et du monde extérieur, c'est renouveler le système de l'incitation de Brown ou celui de l'irritation de Broussais. Malgré les amendemens que l'on pourra faire subir à ces idées systématiques, le principe n'en restera pas moins faux. La vie vient du vivant, et tout entière; elle ne saurait être un simple conflit avec l'extérieur, car pour qu'un tel conflit provoque des manifestations vitales, il faut que la matière qui entre en conflit soit vivante au préalable. De ce que les conditions extérieures excitent l'irritabilité et la motilité, il n'en suit pas que celles-ci soient dues ou subordonnées à ces conditions; elles appartiennent à la matière vivante et sont, dans leur source, indépendantes du milieu extérieur. On ne peut les dire uniquement et toujours passives; elles sont en état continu d'action et de sensation. La substance vivante se sent elle-même, et jamais n'est en repos absolu. Ses mouvemens intimes sont incessans, et en même temps elle sent le monde extérieur, réagit et se meut suivant les impressions reçues. Que serait la vie, un vain mot, si elle n'était qu'un conflit? Un conflit peut-il déterminer la vie alors

que la vie a besoin d'être pour que le conflit ait lieu? Ceci ne veut pas dire que les phénomènes de la vie sont les manifestations spontanées d'un principe vital intérieur. Comme Claude Bernard, et aussi énergiquement que lui, nous repoussons tout principe ontologique. Nous ne reconnaissons que la vie réalisée dans et par l'organisation vivante.

Quoi qu'il en soit, le protoplasme est excitable, et ses excitans généraux sont ceux de la vie elle-même : l'eau, la chaleur, l'oxygène, certaines substances dissoutes dans le milieu ambiant. Ces principes sont ceux que les anciens considéraient comme ayant formé le monde, l'eau, l'air, le feu, la terre (substances nutritives ou salines).

Peut-on agir sur l'irritabilité du protoplasme, la supprimer expérimentalement et en fournir ainsi une démonstration indirecte, mais saisissante? Ici se place une série d'études expérimentales sur les anesthésiques et l'anesthésie du protoplasme, études neuves et hardies, toutes marquées à l'empreinte du maître. « Tout le monde sait, dit Claude Bernard, que les anesthésiques, l'éther, le chloroforme ont la propriété d'éteindre momentanément la sensibilité, et par conséquent d'empêcher le malade qu'on opère d'avoir conscience et souvenir de la douleur, ce qui équivaut à sa suppression. Or nous avons trouvé que cette action des anesthésiques est générale, qu'elle ne s'adresse pas seulement à ce phénomène conscient qu'on appelle douleur ou sensibilité, mais qu'elle atteint l'irritabilité du protoplasma et s'étend à toute manifestation vitale, de quelque nature qu'elle soit. Il devait en être ainsi, puisque c'est au protoplasma que nous rattachons toutes les activités vitales. »

Ces substances deviennent les réactifs naturels de toute substance vivante, et par conséquent du protoplasme. Sous leur action, tous les phénomènes dépendant de l'irritabilité vitale sont suspendus ou supprimés; les autres phénomènes de nature chimique qui s'accomplissent dans l'être sans le concours de l'irritabilité sont au contraire respectés. De là un moyen précieux de discerner dans les manifestations de l'être ce qui est vital de ce qui ne l'est pas. Quel merveilleux don possède Claude Bernard de voir et d'analyser la vie! Quel sentiment de l'ordre vital, quel instinct de ce qui est la vie et de ce qui ne l'est pas, de l'organique et de l'inorganique, si nécessairement unis en tout être!

L'anesthésie atteint donc tous les végétaux et tous les animaux; tout ce qui est irritable peut être anesthésié. Il n'est pas nécessaire qu'un système nerveux reçoive l'impression de l'agent anesthésique; cet agent frappe l'organisme le plus inférieur, celui qu'une masse protoplasmatique semble seule constituer. Je voudrais pouvoir raconter les expériences instituées par Claude Bernard pour

montrer la généralité de l'action anesthésique : l'anesthésie des phénomènes protoplasmatiques de germination, de développement et de fermentation chez les animaux et les végétaux; l'anesthésie de la germination des graines et l'arrêt de cette germination sous cette influence; l'impossibilité, par contre, d'anesthésier les œufs sans les tuer; l'anesthésie si curieuse des fermens figurés, et parallèlement la non-anesthésie des fermens solubles, ce qui prouve que l'un des ces fermens est vivant et que l'autre est un simple composé chimique; l'anesthésie de la fonction chlorophyllienne des plantes; l'anesthésie des anguillules du blé niellé, qui, desséchés et puis soumis à l'action simultanée de l'eau et des anesthésians, ne reprennent ni vie ni mouvement, et retrouvent ensuite l'un et l'autre dès que l'agent anesthésique est éloigné. N'est-ce pas là l'anesthésie de la vie latente? Quelle belle suite d'expériences!

S'autorisant de cet ensemble de faits, Claude Bernard arrive à une conclusion déjà entrevue par Bordeu, affirmée par Brown et Broussais, à savoir que l'irritabilité est la forme élémentaire de la sensibilité, la sensibilité une forme très élevée de l'irritabilité. Claude Bernard signale le malentendu qui surgit à cette occasion entre les philosophes et les physiologistes. Pour les premiers, la sensibilité est l'ensemble des réactions psychiques provoquées par les modificateurs externes; pour les seconds, c'est l'ensemble des réactions physiologiques de toute nature provoquées par ces modificateurs. La cellule sent et réagit; la sensibilité de la cellule n'est autre que son irritabilité. La sensibilité de la cellule peut être inconsciente; la sensibilité du système nerveux, considéré dans son ensemble, est consciente. Ainsi s'expliquent ces termes de sensibilité consciente, de sensibilité inconsciente, qui étonnent les philosophes.

En terminant cette étude, Claude Bernard ajoute que par les anesthésiques on n'atteint pas directement l'irritabilité, qui est quelque chose d'immatériel, mais bien le protoplasme, qui est matériel. Qui pourrait soutenir le contraire? Quand atteint-on une force ou une propriété? L'éther ou le chloroforme atteignent le protoplasme, mais le protoplasme vivant, sentant et réagissant; en frappant le protoplasme, ils exercent sur lui une action physique encore peu connue, mais réelle; toutefois cette action n'est pas la seule produite : ils déterminent aussi une impression vitale concomitante. Tous les troubles de la matière vivante s'accompagnent d'une altération sensible de cette matière. Pensée juste, qu'il ne faut pas traduire systématiquement en faisant de cette altération le fait essentiel et primordial, et de la réaction un fait purement physique et toujours subordonné.

J'ai voulu donner une idée, alors même qu'elle devait rester bien

imparfaite, des vues de Claude Bernard sur les phénomènes généraux de la vie. C'était le fond de son enseignement au Muséum d'histoire naturelle. Il s'appliquait de plus en plus à ces questions attachantes; elles lui fournissaient comme une méditation de sa longue vie expérimentale. Il en faisait le but éloigné où venaient converger toutes ses découvertes. Ces découvertes, et cela témoigne de l'instinct profond qui le dirigeait, touchent presque toutes par un côté à la fonction majeure de la vie, à la nutrition, à la création organique et à la désassimilation parallèle. Il est le physiologiste de la vie nutritive; je ne puis lui attribuer un plus grand rôle ni le placer plus haut entre tous ceux qui ont poursuivi l'analyse du fonctionnement vivant.

V.

Nous n'avons pas tout dit ni fourni la conclusion suprême de cette étude. Nous avons à interroger Claude Bernard sur les aboutissans derniers où le conduisent tant d'expériences, tant d'analyses, tant de comparaisons. Qu'est la vie? quel est son rang dans l'ordre des choses? quelle est son origine et quelle est sa fin? quelle est la méthode qui doit diriger toutes les investigations que l'on poursuit à son sujet? Sur tous ces points, nous tenons à faire connaître la pensée précise de Claude Bernard. Cette pensée semble diverse, et pour peu que l'on y mette quelque habileté, on peut la traduire sous des expressions différentes et même opposées. On peut, suivant sa tendance ou ses désirs, ranger Claude Bernard, soit parmi ceux qui font de la vie une cause propre et distincte de tout l'ordre physique, soit parmi ceux qui identifient la vie avec cet ordre et font rentrer la cause vivante dans la causalité une de la matière, soit encore parmi ceux qui, sous le nom de positivistes, semblent déclarer impossibles de telles distinctions et professent l'abandon absolu de ces questions, quelques efforts que l'homme ait dépensés pour les résoudre. Nous poursuivons uniquement la vérité, et nous voulons faire connaître le Claude Bernard réel et non un Claude Bernard défiguré et ramené à nos propres sentimens. Nous ne cacherons rien, ni des hésitations qui le tourmentent et qui se trahissent malgré lui, ni de ses répulsions doctrinales, alors même qu'il les justifie mal, ni des contradictions involontaires où il tombe et qui affirment sa haute sincérité.

Nous emprunterons le plus souvent possible ses propres paroles; et voici d'abord une page bien expressive et catégorique; elle termine les dernières *Leçons sur les phénomènes de la vie;* ce sont les *novissima verba* du maître : « Après l'exposé qui précède, est-il

possible de nous rattacher à un système philosophique? On pourrait être tenté de nous comprendre parmi les matérialistes ou physico-chimistes. Nous ne leur appartenons point. Car, envisageant l'état actuel des choses, nous admettons une *modalité spéciale* dans les phénomènes physico-chimiques de l'organisme. — Sommes-nous parmi les vitalistes? Non encore, car nous n'admettons aucune force exécutive en dehors des forces physico-chimiques. — Sommes-nous enfin des expérimentateurs empiriques, qui croyons, avec Magendie, que le fait se suffit et que l'expérimentation n'a pas besoin d'une doctrine pour se diriger? Pas davantage; nous trouvons, au contraire, qu'il est nécessaire, surtout aujourd'hui, d'avoir un critérium pour juger et une doctrine pour réunir tous les faits acquis de la science.

« Quelle est donc cette doctrine? Le *déterminisme*. Il est illusoire de prétendre remonter aux causes des phénomènes par l'esprit ou par la matière. Ni l'esprit ni la matière ne sont des causes. Il n'y a pas de causes aux phénomènes; et en particulier pour les phénomènes de la vie, et pour tous ceux qui ont une *évolution*, la notion de cause disparaît, puisque l'idée de succession constante n'entraîne pas ici l'idée de dépendance. Les phénomènes de l'évolution s'enchaînent dans un ordre rigoureux, et cependant nous savons que l'antécédent ne commande certainement pas le suivant. L'obscure notion de cause doit être reportée à l'origine des choses : elle n'a de sens que celui de cause première ou de cause finale; elle doit faire place dans la science à la notion de rapport ou de conditions. Le déterminisme fixe les conditions des phénomènes; il permet d'en prévoir l'apparition et de la provoquer lorsqu'ils sont à notre portée. — Il ne nous rend pas compte de la nature; il nous en rend maîtres.

« Le déterminisme est donc la seule philosophie scientifique possible.

« Il nous interdit à la vérité la recherche du pourquoi; mais ce pourquoi est illusoire. En revanche, il nous dispense de faire comme Faust qui, après l'affirmation, se jette dans la négation. Comme ces religieux qui mortifient leur corps par les privations, nous sommes réduits, pour perfectionner notre esprit, à le mortifier par la privation de certaines questions et par l'aveu de notre impuissance. Tout en pensant ou mieux en sentant qu'il y a quelque chose au-delà de notre prudence scientifique, il faut donc se jeter dans le déterminisme. Que si après cela nous laissons notre esprit se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance, nous aurons au moins fait la part de ce qui est la science et de ce qui ne l'est pas. »

Cette profession de foi débute par l'affirmation de la doctrine de l'autonomie vitale. « Nous nous séparons des matérialistes, dit ailleurs Claude Bernard, car, bien que les manifestations vitales restent placées directement sous l'influence de conditions physico-chimiques, ces conditions ne sauraient grouper, harmoniser les phénomènes dans l'ordre et la succession qu'ils affectent spécialement dans les êtres vivans. Ce groupement, cette harmonie, cette succession ordonnée des phénomènes vitaux, l'unité qui les relie, le but final vers lequel ils tendent, tout cela traduit une cause propre et directrice. » Cette cause, Claude Bernard l'invoque sous les formules les plus expressives. Écoutez ces déclarations empruntées à l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale :* « S'il fallait définir la vie d'un seul mot, qui, en exprimant bien ma pensée, mît en relief le seul caractère qui, suivant moi, distingue nettement la science biologique, je dirais : la vie c'est la création... De sorte que ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, mais bien la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans des conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie... Ce qui est essentiellement du domaine de la vie et n'appartient ni à la physique, ni à la chimie, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée, l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Ici, comme partout, tout dérive de l'idée, qui elle seule crée et dirige ; les moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle, comme les caractères de l'alphabet, dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. C'est toujours cette même idée vitale qui conserve l'être, en reconstituant les parties vivantes désorganisées par l'exercice ou détruites par les accidens et par les maladies. »

L'autonomie vitale a-t-elle jamais été exprimée avec plus d'éloquence et plus de décision, montrée sous des aspects plus divers et plus saisissans ? Nous pourrions multiplier ces affirmations du maître sur l'idée directrice, sur les lois organo-trophiques préexistantes et qui créent l'organisation, sur les lois des phénomènes qui sont en quelque sorte les idées de la nature. Ce ne sont donc pas là des déclarations accidentelles, venues au hasard de la pensée et de la plume, mais des déclarations méditées et traduisant des convictions

réfléchies. Cependant et aussitôt, Claude Bernard se sépare de ce qu'il appelle les doctrines vitalistes.

Il ne connaît, en effet, que le vitalisme ontologique qui défigure la grande doctrine de l'autonomie vitale en la présentant sous la personnification d'une force ou d'un principe, luttant contre les forces physico-chimiques, et excluant ces forces de la constitution vivante et du mouvement fonctionnel de la vie. « Il y a au fond des doctrines vitalistes, dit-il, une erreur irrémédiable, qui consiste à considérer comme force une personnification trompeuse de l'arrangement des choses, à donner une existence réelle et une activité matérielle, efficace, à quelque chose d'immatériel qui n'est en réalité qu'une notion de l'esprit, une direction nécessairement inactive.

« L'idée d'une cause qui préside à l'enchaînement des phénomènes vitaux est sans doute la première qui se présente à l'esprit, et elle paraît indéniable lorsque l'on considère l'évolution rigoureusement fixée des phénomènes si nombreux et si bien concertés par lesquels l'animal et la plante soutiennent leur existence et parcourent leur carrière... C'est à cette cause, considérée comme force directrice, que l'on peut donner le nom d'âme physiologique ou de *force vitale*, et l'on peut l'accepter à la condition de la définir et de ne lui attribuer que ce qui lui revient. C'est par une fausse interprétation qu'on a pour ainsi dire personnifié le principe vital, et qu'on en a fait comme l'ouvrier de tout le travail organique. On l'a considéré comme l'agent exécutif de tous les phénomènes, l'acteur intelligent qui modèle le corps et manie la matière obéissante et inerte de l'être animé. La raison suffisante de chaque acte de la vie était pour les vitalistes dans cette force, qui n'avait aucunement besoin du secours étranger des forces physiques ou chimiques ou qui luttait même contre elles pour accomplir sa tâche. Mais la science expérimentale contredit précisément cette vue : c'est par là qu'elle s'introduit dans le système pour en montrer la fausseté fondamentale. »

On le voit, pour Claude Bernard, le vitalisme n'existe que sous une forme ontologique, sous la personnification d'un principe vital, gérant et propriétaire en quelque sorte de l'organisme. Le vitalisme, c'est encore la lutte contre les forces physico-chimiques; c'est le principe vital, ne gouvernant l'organisme qu'en s'opposant à l'action de ces forces, et qu'en en triomphant. L'organisme marche en dehors des lois physiques, et contre elles. Si le vitalisme est nécessairement tel, la condamnation portée contre lui est juste. Nous aussi, pour notre modeste part, nous combattons, depuis longtemps, ces conceptions fausses et surannées. Mais ces conceptions font-elles partie nécessaire de la doctrine vitaliste? Ne peut-on concevoir cette doctrine dégagée de cette double erreur?

Historiquement, il est vrai, le vitalisme a été tel que Claude Bernard le représente. Archée, âme, principe vital, propriétés vitales, il a réalisé la cause vivante sous une forme ontologique. Il a méconnu « l'accord intime, l'étroite liaison des phénomènes physiques et chimiques avec les phénomènes vitaux. » Il y a là « un parallélisme parfait, une union harmonique nécessaire » dont la notion lui manque. Oui, le vitalisme reste entaché de ces erreurs, jusqu'à Bichat, qui lui-même a outré le mal. Mais la faute n'en revient-elle pas aux temps, encore plus qu'aux hommes, et surtout qu'à la doctrine? La physique et la chimie n'étaient pas nées, ou étaient dans l'enfance ; pouvait-on les appliquer avec succès à l'étude des phénomènes vitaux ? Beaucoup de médecins, même vitalistes, l'ont tenté, et ils n'ont réussi qu'à encombrer la science de vaines théories. N'est-ce pas la physique et la chimie la plus avancée que le physiologiste appelle à son aide? Dans cette impuissance d'appliquer des sciences absentes à l'analyse de la vie, quelle pensée devait inévitablement surgir en face de cette merveilleuse évolution vitale, qui traduit si éloquemment, Claude Bernard le reconnaît, une cause propre, une idée créatrice et directrice? Quelle, sinon la pensée d'un principe animateur et créateur, dégageant l'organisme du monde extérieur, le préservant contre lui, et le lui rendant par la mort, alors que le principe créateur s'éteint? Il y avait là un enchaînement fatal d'idées, une association inévitable d'erreur et de vérité.

Les sciences physico-chimiques sont venues : on connaît leur développement vigoureux ; le physiologiste s'en est emparé, la vieille idée de l'opposition entre le monde vivant et le monde inorganique est tombée. Les physiologistes modernes, et celui qui les conduit, Claude Bernard, peuvent se glorifier d'avoir renversé des préjugés funestes au progrès. Faut-il pour cela répudier tout le passé? Les recherches modernes ont effectué la réforme de la doctrine de l'autonomie vitale, elles n'en ont pas fourni la négation. Claude Bernard le redit souvent, il ne faut pas confondre les causes et les conditions des phénomènes ; cette confusion, il l'appelle quelque part « la grossière erreur des matérialistes. » Dans les phénomènes vitaux, les conditions sont toutes physico-chimiques ; la cause qui plane sur ces conditions, qui les dirige, l'*idée directrice* est autonome, c'est-à-dire vitale. Toute la doctrine vitaliste est là.

Certainement il ne faut pas personnifier la cause vivante ; il faut l'incarner jusque dans les derniers élémens de l'organisme, jusqu'en toute cellule vivante, jusqu'en ce protoplasme, générateur et soutien de tout l'organisme sentant et vivant. Mais pour éviter une personnification ontologique, il faut se garder de rester dans un

nominalisme vide. Ces mots d'idée créatrice et directrice, de loi organique préexistante, de force organo-trophique, de force vitale même que Claude Bernard emploie, il faut les rendre vivans, actifs, et pour cela les substantialiser. Une idée directrice ou créatrice représente une puissance, ou n'est qu'un vain mot. L'idée est l'acte et le propre d'un principe actif qui la conçoit et la réalise; c'est ce principe qui est la puissance créatrice, et non l'idée. Pas plus que l'idée, la loi n'a une existence propre, virtuelle, indépendante. Une loi ne fait et ne crée rien par elle-même. La loi et l'idée veulent être substantialisées pour créer et gouverner quoi que ce soit. Cette substantialisation, il faut qu'elle soit non fictive, mais organique et vraiment vivante. Cette force organo-trophique ou vitale doit pénétrer et agiter tout ce qui est organisé, tout ce qui sent et qui vit. Tout sort d'elle, et elle est dans tout. Elle fait l'unité et gouverne l'évolution de l'être. Elle est l'organisme lui-même, sentant, réagissant, évoluant, engendrant. Voilà le vitalisme nouveau, celui, nous osons le dire, de Claude Bernard. Ce vitalisme accepte l'intervention incessante des sciences physico-chimiques; car il leur livre toutes les conditions des phénomènes vitaux. Or quelle est l'analyse des phénomènes vitaux qui peut s'établir en dehors de la recherche des conditions de ces phénomènes ? De telles doctrines enchaînent-elles la physiologie, arrêtent-elles son essor, ne lui ouvrent-elles pas tous les domaines qu'elle peut aborder ? Et quand aura-t-elle achevé la conquête de pareils domaines ?

Claude Bernard se défend de rester dans l'empirisme brutal de Magendie; il veut une doctrine. Cette doctrine sera-t-elle celle de l'autonomie vitale, dégagée de conceptions erronées qui ne tiennent pas à son essence? Il n'en est rien. Nous le savons déjà, Claude Bernard résume sa doctrine sous un mot, le déterminisme. Voici encore, sur ce sujet, quelques-unes de ses paroles: « La conception que nous nous formons du but de toute science expérimentale et de ses moyens d'action est générale; elle appartient à la physique et à la chimie, et s'applique à la physiologie. Elle revient à dire en d'autres termes qu'un phénomène vital a comme tout autre phénomène un déterminisme rigoureux, et que jamais ce déterminisme ne saurait être autre chose qu'un déterminisme physico-chimique...

« Par ce qui précède se trouvent fixés le champ et le rôle de la physiologie. Elle est une science de même ordre que les sciences physiques. Elle étudie le déterminisme physico-chimique correspondant aux manifestations vitales; elle a les mêmes principes et les mêmes méthodes. Dans aucune science expérimentale, on ne connaît autre chose que les conditions physico-chimiques des phénomènes, on ne travaille à autre chose qu'à déterminer ces condi-

tions. Nulle part on n'atteint les causes premières; les forces physiques sont tout aussi obscures que la force vitale et tout aussi en dehors de la prise directe de l'expérience. On n'agit pas sur ces entités, mais seulement sur les conditions physiques ou chimiques qui entraînent les phénomènes. Le but de toute science de la nature, en un mot, est de fixer le déterminisme des phénomènes.

« Le principe du déterminisme domine donc l'étude des phénomènes de la vie comme celle de tous les autres phénomènes de la nature. »

Le déterminisme est-il, en réalité, une doctrine, et livre-t-il la notion synthétique et suprême de la science de la vie? Fournit-il la connaissance essentielle des faits vitaux, résume-t-il en lui les caractères propres de tout phénomène vivant? Le déterminisme absolu et général signifie qu'en toute science il n'y a rien en dehors de la méthode expérimentale, et de ce que cette méthode révèle. Cette confiance illimitée dans l'expérimentation sied à un tel expérimentateur; il lui appartenait de faire de l'expérimentation le moyen et le but de toute connaissance, et de refuser toute clarté qui n'en émane pas. Claude Bernard était aussi possédé de cette pensée que l'un des grands obstacles au progrès de la physiologie était l'opinion que l'être vivant peut se dérober aux recherches expérimentales rigoureuses; qu'on ne saurait, vis-à-vis des phénomènes vitaux, agir avec la même certitude que pour les phénomènes physico-chimiques; que la vie intervenait et troublait fréquemment le sens et la marche des expériences. Tout cela agita de bonne heure l'esprit du maître, le révolta bien des fois; il y répondit en élevant au rang de doctrine le déterminisme physiologique.

Or le déterminisme des phénomènes est-il la seule connaissance des choses qu'il nous soit donné d'acquérir? Sans doute, le déterminisme des conditions des phénomènes vitaux est un fait absolu; mais n'y a-t-il rien en dehors des conditions des phénomènes vitaux, et ne doit-on jamais envisager ceux-ci dans leurs causes? Y a-t-il même une connaissance entière et réelle d'un phénomène vital, si l'on n'en connaît que les conditions expérimentales, et si l'on en oublie systématiquement la cause? De pareils problèmes ne se posent pas dans les sciences physiques et chimiques; ici, les conditions et les causes des phénomènes sont adéquates, toutes sont d'ordre physico-chimique : qui étudie les conditions étudie les causes. Mais l'être vivant est double, comme le dit Claude Bernard; il y a en lui les lois et les manifestations propres de la vie, et aussi les lois et les manifestations d'ordre physique. Faut-il s'attacher exclusivement à ces dernières, et négliger les premières parce qu'elles échappent à tout déterminisme physico-chimique?

Si l'on n'écoute que la seule doctrine du déterminisme, ce serait là la marche à suivre; on ne poursuivrait dans l'étude des phénomènes vitaux que la détermination de leurs conditions matérielles. Cependant, à côté de ce précepte, écoutons celui-ci : « Le problème de la physiologie générale, dit Claude Bernard, ne consiste pas à rechercher dans les êtres vivans les lois physico-chimiques qui leur sont communes avec les corps bruts, mais à s'efforcer de trouver au contraire les lois organo-trophiques ou vitales qui les caractérisent. » Cette idée fondamentale, Claude Bernard la reproduit souvent, il en est tout pénétré; c'est d'elle que nous nous autorisons pour mitiger le déterminisme absolu que le maître voudrait imposer comme l'unique loi scientifique. Que de phénomènes de la vie échappent ainsi au déterminisme! A bien dire, tous les phénomènes d'ordre purement vital, ceux qui s'accomplissent sous la haute direction de la vie. « La force vitale, dit Claude Bernard, dirige les phénomènes qu'elle ne produit pas; les agens physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. » Forte et juste antithèse. Or, tout ce qui se rapporte à cette direction se dérobe par cela même au déterminisme. Tout phénomène vivant est un phénomène d'irritabilité, de sensibilité, de motilité, de génération; de la cellule plasmatique à la cellule nerveuse, tout sent, agit, réagit, engendre. Où est le déterminisme de l'irritabilité, de la sensibilité, de la motilité, de la puissance génératrice? Dans la vie, tout est évolution, tout trahit un dessein prémédité, une puissance directrice incarnée à la matière, et la faisant organique et vivante. Une évolution, une direction ne saurait être jugée par les procédés du déterminisme, car celui-ci, pour s'appliquer, serait d'abord obligé de l'arrêter et de la détruire; la raison de l'évolution n'est pas en lui. L'unité de l'être se maintenant à travers les innombrables vies particulières qui la développent, la finalité de l'être harmonisant toutes les fonctions vivantes pour un but préétabli, ces grands faits de la vie, lois primordiales de la physiologie, quel déterminisme les traduira? Imagine-t-on un déterminisme atteignant, révélant une unité, une finalité? Cependant tout fait vital, tout fait de sensibilité et de motilité, de nutrition, de génération, d'évolution, reconnaît et veut des conditions physico-chimiques pour son accomplissement; là reparaît le déterminisme. Mais le fait vital n'en subsiste pas moins avec ses caractères propres et se dérobant, par sa nature, au déterminisme. Le déterminisme complète la connaissance du fait vital; il ne livre pas cette connaissance dans sa partie essentielle. Si on ne connaissait que le déterminisme d'un tel fait, on ignorerait le fait; la connaissance majeure et dominante, c'est celle du caractère vital proprement dit.

Claude Bernard affirme à maintes reprises que l'être vivant n'est doué d'aucune spontanéité. Il n'y a pas de spontanéité dans les phénomènes physico-chimiques; et comme dans l'être vivant tous les phénomènes s'accomplissent suivant les lois physico-chimiques, il en résulte que la spontanéité de l'être n'est qu'une illusion. D'ailleurs Claude Bernard considère toute spontanéité comme relevant d'une puissance capricieuse, livrée au hasard, et se dérobant aux prises de la science. Ici encore, la même distinction est à faire, et dissipe toutes ces confusions des choses. Les conditions physico-chimiques des phénomènes vitaux ne sauraient traduire aucune spontanéité, rien n'est plus évident; mais la puissance directrice et créatrice, celle qui « dirige les phénomènes qu'elle ne produit pas, » celle-là est toute spontanée. Il faut, en outre, s'entendre sur le sens précis de ce mot : spontané ne signifie pas agir au hasard, ou sans cause; cela signifie trouver sa cause d'action en soi. Un être spontané possède en lui-même son principe d'action; l'être vivant possédant en lui une idée créatrice et directrice qui ne l'abandonne jamais est par cela même spontané. Cela n'empêche pas cette spontanéité d'être réglée et de ressentir les influences extérieures. Seulement, ces influences sont causes provocatrices, excitantes, et non déterminantes vraies. De là résulte ce conflit, caractère essentiel de la vie, suivant Claude Bernard, mais qui n'est pas toute la vie, ni son principe.

Claude Bernard donne au déterminisme un autre fondement, un caractère de puissance pratique qu'il ne faut pas méconnaître, mais qui peut-être n'est pas aussi absolu qu'il semble. On ne saisit pas les forces ou les causes premières; on n'agit pas sur elles; on ne peut atteindre que les phénomènes, ou mieux que les conditions physiques des phénomènes. Il faut donc se borner à cette dernière étude, seule pratique. Le reste tourne à la métaphysique, et celle-ci ne mène pas à l'action. Telle est l'affirmation, et je reconnais l'influence qu'elle exerce sur les esprits. Est-elle pourtant décisive? Certainement on ne met jamais la main sur les forces et les causes; mais en quoi a-t-on besoin de les tenir en sa main pour agir sur elles? Le physicien et le chimiste exercent-ils une action immédiate sur les forces physiques, les manient-ils à la main? En aucune façon; ils agissent sur la matière, support et réalisation visible de ces forces. Pourquoi le physiologiste et le médecin ne feraient-ils pas de même? Ont-ils besoin de toucher directement la vie, la sensibilité, la motilité, pour agir sur elles? En aucune façon : ils n'ont qu'à agir sur l'être vivant, irritable, sensible, contractile; c'est leur façon d'agir sur la vie elle-même. La vie est-elle quelque chose en dehors de sa réalisation visible en un organisme irritable et doué de motilité?

Agir sur la cause vivante, qu'est-ce sinon agir sur l'organisme vivant, sur un organe ou un élément vivant? Toute l'action régulière des causes extérieures, celle aussi des substances toxiques et médicamenteuses, ne se résume-t-elle pas en un mot, impressionner l'organisme vivant? L'impression exercée s'accompagne de modifications physiques; mais ces modifications, pas plus ici qu'ailleurs, ne livrent la raison de l'impression produite sur l'organisme vivant.

Le curare, sujet de si admirables études, anéantit l'activité du système nerveux moteur; sans doute il doit en modifier la structure intime, tout en respectant celle du système nerveux sensible; cela est probable, évident même. Mais nous ne sachions pas que Claude Bernard se soit préoccupé de cette modification intime et que ses études aient été moins fécondes pour n'avoir pas révélé le déterminisme de cette altération de structure. Il a observé les effets du curare sur la puissance motrice des nerfs, ou mieux sur le système nerveux moteur, et cette observation est devenue entre ses mains un merveilleux moyen d'analyse. Et de même pour les poisons qui troublent le système des nerfs sensibles; les études de Claude Bernard sur les principes actifs de l'opium sont-elles moins utiles et moins instructives pour ne toucher en rien au déterminisme physico-chimique de l'action de ces alcaloïdes? Nous pourrions multiplier sans fin ces exemples, les étendre à la plupart des applications thérapeutiques, à presque toutes les influences qui, favorables ou hostiles, pressent de l'extérieur sur le monde vivant; nous pourrions remonter de degrés en degrés jusqu'aux influences morales, dont l'action est si profonde et dont le déterminisme est si loin de notre portée. Mais nous nous arrêtons; de pareilles questions sont entraînantes, et nous ne les posons que pour motiver nos réserves.

Ces réserves, si elles doivent nous conduire à régler et à limiter le déterminisme expérimental, ne nous conduisent nullement à contester l'immense part qui lui revient dans l'étude des êtres vivans. Toute l'analyse expérimentale de la vie lui appartient. La détermination des conditions des phénomènes vitaux fait, suivant le noble désir et la noble expression de Claude Bernard, de la physiologie une science conquérante et une science d'action; elle conquiert non toute la nature vivante, mais toutes les conditions d'existence de cette nature. La conquête n'est-elle point assez belle? Le déterminisme donne à la physiologie prise directe sur ces conditions; il lui vaut toute la certitude qui revient aux études expérimentales de la nature, il introduit la physiologie dans le monde des sciences et la place au sommet de ce monde. Toutes les sciences semblent con-

verger vers elle, et se développer pour la servir. Ses progrès sollicitent une élite d'esprits ardens et chercheurs. Cet éclat nouveau de la physiologie, ces ardeurs qui allument l'esprit de découverte, l'honneur qui, dans le monde scientifique, revient à cette science de la vie, devenue science des sciences, tout cela, en bonne justice, s'attache à Claude Bernard et immortalisera son nom. Il fut l'initiateur souverain. Ainsi qu'on l'a dit, il n'était pas seulement un grand physiologiste; il était la physiologie elle-même.

Ajoutons un dernier mot : ce physiologiste sévère, ce défenseur du déterminisme absolu, ne se jetait pas par cela même dans la négation des vérités métaphysiques. *Il pensait, il sentait qu'il y a quelque chose au-delà de la prudence scientifique* qu'il professait. Il reconnaissait deux ordres de connaissances, deux domaines ouverts l'un à l'expérience laborieuse et féconde, l'autre à la pure et libre intelligence; l'un où le déterminisme règne en maître, l'autre où se font entendre les interrogations et les réponses de la conscience réfléchie, méditant sur elle-même, et soulevant les émouvans problèmes de nos origines et de nos destinées. « Nous ne voulons pas, disait-il, nier l'importance de ces grands problèmes qui tourmentent l'esprit humain, mais nous voulons les séparer de la physiologie, les distinguer, parce que leur étude relève de méthodes absolument différentes. » Il y a donc un ensemble réservé de hautes vérités que la physiologie expérimentale ne peut aborder, ni pour les contester, ni pour les affirmer. Peut-être y a-t-il, entre ces vérités d'ordre métaphysique et les vérités doctrinales d'ordre biologique, des rapports auxquels ne s'attachait pas Claude Bernard; mais ni les unes, ni les autres, il ne les repoussait par un dédain de parti pris. Nous avons cité cette page dernière de son dernier livre où il donne aux vérités métaphysiques le nom hardi de *sublimités de l'ignorance :* ces sublimités illuminaient parfois la physionomie de celui qui fut le plus grand expérimentateur de ce temps; elles y imprimaient ce reflet des choses divines sans lequel toute physionomie d'homme reste incomplète et comme appauvrie.

Claude Bernard, né à Saint-Julien de Villefranche, le 12 juillet 1813, est mort le 10 février 1878. La science française a pris, ce jour-là, un deuil qu'elle portera longtemps. Mais elle est féconde, et Claude Bernard a laissé sur ce sol français des traces suivies et des germes qui lèveront.

CHAUFFARD.

L'OBSTACLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XI.

Quelques mois se sont écoulés; Roger est de retour à Paris. C'est en avril, un joli rayon de soleil glisse gaîment, en les caressant l'un après l'autre, sur les mille détails coquets d'un appartement de nouveaux mariés. Ceci se devine au premier coup d'œil. Tout y y est neuf et d'une fraîcheur irréprochable; tout y date de la veille, comme le bonheur même qui s'abrite dans ce nid charmant où le goût corrige l'éclat de l'opulence, un goût original, très personnel, révélateur du caractère, des habitudes de ceux qui demeurent ici. L'élégance, aujourd'hui, n'existe qu'à ce prix; on est revenu du banal salon rouge ou jaune qu'imposa longtemps la tyrannie du tapissier à l'inexpérience du jeune ménage, on choisit et l'on sait choisir, tout le monde est artiste ou du moins connaisseur, et les raretés d'autrefois sont désormais l'indispensable.

Dans ce boudoir, rien de criard ni de prétentieux, le luxe est paisible et de bon aloi. A toutes les portes se relèvent des étoffes japonaises d'un coloris harmonieux; les sièges, dépareillés, de toute forme et de toute époque, courent sur les tapis de Perse; de grandes glaces se penchent aux panneaux sans dorure; sur les tables et les consoles des merveilles de chinoiseries s'entremêlent aux porcelaines de Saxe et de Sèvres, aux faïences, aux bronzes, aux ivoires, dans le fouillis obligé, mais on sent qu'un coup d'œil sûr préside à cet ingénieux éparpillement, qu'il y a une symétrie cachée sous ce désordre; de même, les livres rangés sur les rayons de la petite bibliothèque qui se dérobe derrière un paravent à fond d'or indiquent toute la valeur de l'esprit qui les a choisis; ici on pense, on

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

réfléchit, on se recueille; ce n'est point la cage brillante d'une perruche sans cervelle, mais bien l'intérieur tendrement chéri et paré d'une aimable femme qui ne demande pas mieux que de suivre la mode, pourvu que la mode ne l'entraîne à rien d'absurde. La voici d'ailleurs. Elle entre d'un pas élastique et léger, celui de la jeunesse et de la joie : la nouvelle marquise de Valouze est plus jolie mille fois que Marguerite de Selve, et cependant nous retrouvons Marguerite, nous reconnaissons cette taille élancée encore frêle, ce gracieux visage qui plaît irrésistiblement sans frapper tout d'abord, et dont la séduction que chacun subit ne se peut définir; nul n'a jamais songé à se demander quelle est la couleur des yeux : leur regard est tout intelligence et toute bonté; la bouche n'est pas petite, mais elle a le plus franc des sourires; le teint n'a rien d'éblouissant, mais sa blancheur mate achève la distinction d'un ovale allongé, couronné par le front pensif et pur à la fois qu'abritent des ondes de cheveux châtains à reflets d'or. La transparente physionomie de cette jeune femme semble modelée sur l'âme qu'elle voile sans la cacher, on y lit une douceur habituelle qui peut devenir au besoin de l'énergie, et une sincérité presque redoutable, car elle s'allie nécessairement à de la clairvoyance; ces consciences grandes ouvertes savent plonger dans la conscience d'autrui; mentir au regard interrogateur, au sourire pénétrant de Mme Roger de Valouze doit être impossible.

La voici qui passe en revue les richesses de son petit empire; d'abord elle va droit aux fleurs, des primevères, les fleurs de la saison, qui remplissent une jardinière de cuivre ciselé; elle les respire, les effleure de ses lèvres, leur dit un bonjour affectueux, car elle aime les fleurs non pas seulement comme un ornement, mais pour elles-mêmes, puis ses yeux sont passionnément attirés par le portrait placé sur un chevalet : un portrait de femme; elle lui envoie un baiser : — Chère maman! pourquoi êtes-vous loin? Quand donc reviendrez-vous? Bientôt, dites? Que vous êtes belle! Jamais votre fille ne sera belle comme vous!

Et elle adresse une question rapide, un peu inquiète, à la glace en face d'elle; un sourire passe aussitôt sur ses traits : — Qu'importe? puisqu'il ne me voudrait pas différente!

Il, c'est son mari, bien entendu; il vient de sortir. Pour la première fois elle est menacée de passer une après-midi tout entière sans le voir! Comment remplir le temps?..

L'inspection des bibelots du petit salon continue. Dans la plupart d'entre eux elle reconnaît et elle aime le choix de Roger. Arrivée devant un cabinet italien curieusement sculpté, elle s'arrête longuement, les deux mains appuyées à ce meuble-bijou. La voici

transportée de nouveau dans le vieux palais de Venise où ils l'ont rencontré et acheté. Toutes les splendeurs de la renaissance entouraient leurs fiançailles, tandis qu'ils traversaient au bras l'un de l'autre ces salons ternis, dégradés, mais encore magnifiques, où la foule chatoyante des festins de Véronèse était peut-être venue s'asseoir. Être à Venise avec son fiancé! Peut-on imaginer de plaisir comparable à celui-là?.. Oui vraiment; rentrer chez soi avec son mari vaut mieux encore.

Elle regarde l'heure à sa montre. On sait qu'il n'y a plus de pendule sur les cheminées, qu'on ne mesure plus la fuite du temps; rien que des fleurs, des fleurs partout. — Comment?.. une heure seulement depuis qu'il est parti! Que la journée sera longue!.. Et compter les minutes ne l'abrégera pas!.. — Elle fait trois points de tapisserie et y renonce. Elle va feuilleter la dernière *Revue*, mais tout à coup une exclamation lui échappe, une exclamation qui a le ton d'un reproche adressé à elle-même, à sa négligence, à son oubli. Elle saisit un petit buvard, l'ouvre sur ses genoux, trempe une plume dans l'encre, et sa main court sur le papier. Nous pouvons lire par-dessus son épaule :

« Ma chérie,

« On m'aurait bien étonnée ce matin en me disant qu'il manquait quelque chose à mon profond contentement, et pourtant je viens de faire cette découverte... Il me manque de pouvoir te le confier. Où es-tu? Pourquoi persister à te taire, à te cacher? Pourquoi m'avoir condamnée, par ton silence, à te laisser ignorer, depuis plus d'un an, tout ce qui me concerne? Eh bien, j'épancherai quand même mon cœur trop plein! Songe donc... Je n'ai pas de confidence à faire à maman, qui connaît aussi bien que moi toute ma bienheureuse histoire; à qui parler si ce n'est à Zina? Que tu le veuilles ou non, méchante mystérieuse, tu es ma seule amie, et tu le resteras bon gré, mal gré... On ne m'échappe pas comme cela! Cette lettre attendra que tu la réclames, mais elle aura enfin été écrite. Je respirerai plus librement après, car, quelque effort que tu fasses pour te dérober, il me semble vraiment être coupable envers toi en ne te mêlant pas à ma vie.

« Ma vie! si tu savais comme elle est belle et pleine de tout ce qui peut ravir l'âme! Il y aurait de quoi trembler si l'on se rappelait trop ce qui nous a été dit tant de fois au couvent, qu'il est impossible de rencontrer la félicité absolue en ce monde, criminel même de la chercher. Mon Dieu! je ne l'ai pas cherchée, mais elle est venue, et je sais bien maintenant la vanité de tous ces vieux propos de philosophes qui tendent à nous désenchanter par malice tout

simplement ou par mauvaise humeur. Que je sois privilégiée, c'est possible, mais tu le seras à ton tour, j'y veillerai, je n'aurai pas de repos que tu n'aies trouvé un Roger, sinon aussi accompli que le mien, — je t'avoue sincèrement que je crois la chose impossible, — du moins parfaitement capable encore de te faire admettre que ce pauvre monde, dont on médit, peut ressembler beaucoup au ciel, — où notre bonheur présent se continuera, — voilà tout ce que je peux demander... Je ne veux rien de plus, rien de moins... être ici-bas et là-haut M[me] de Valouze, M[me] Roger, comme on m'appelle pour me distinguer de ma belle-mère et pour me faire plaisir,... ce nom de baptême, qui est à moi seule, me plaît mieux que titre et couronne.

« Ma chère Zina, c'est à Bekenried que j'ai vu pour la première fois mon mari, car je ne parle pas de quelques rencontres dans le passé, à l'âge où l'on ne fait attention à rien : il ne m'avait pas plus remarquée que je ne l'avais remarqué moi-même ; nous nous sommes avoué cela depuis en riant de notre stupidité réciproque. Quelle idée singulière de représenter l'amour avec un bandeau ! Aveugle ! on l'est avant d'aimer, tandis qu'après... Mais n'allons pas trop vite et suis-moi bien.

« C'était donc à Bekenried, où nous avions fait halte, maman et moi, l'été dernier, en nous disant que nous ne découvririons rien de plus frais, de plus délicieux en Suisse. Nous passions là nos journées dans une paresse pleine de charmes, les yeux tendus sur ce lac des Quatre-Cantons dont les beautés vous préparent du reste à subir sans surprise toute sorte d'enchantemens, mais il paraît que de ces beautés l'on ne doit pas parler, sous prétexte qu'elles sont classiques, et que tout le monde les connaît...

« Un soir, sur ce balcon de bois travaillé d'où pendaient au-dessus du lac de longs rameaux de vigne vierge et que nous ne quittions guère, ma chère convalescente n'étant pas de force encore à se promener beaucoup, — tandis que j'admirais le plus glorieux des couchers de soleil en maudissant les pianos discordans touchés aux divers étages de l'hôtel par des doigts anglais... c'est tout dire ! maman me lance à brûle-pourpoint cette nouvelle : — Les Valouze sont à Lucerne ; ils arriveront ici demain.

« — Vraiment ?

« Quand je pense à l'indifférence avec laquelle j'ai prononcé ce vraiment-là ! Et c'était pourtant le point de départ, Zina, le commencement du conte de fées dont je suis l'héroïne.

« — Oui, reprend maman, ils resteront quelques semaines, elle et lui. — Une légère emphase sur ce *lui*, qui pour moi ne représentait rien.

« L'emphase passa inaperçue, bien que je m'en souvienne maintenant. Rien ne m'ôtera de l'esprit que, dès cette époque, il s'ourdissait entre nos mères un petit complot ; tu vas voir...

« D'abord je me rappelle parfaitement que, ce fameux lendemain venu, maman, qui me trouve toujours bien, et mieux que bien, déclara que j'étais mal coiffée, que je n'avais aucun soin de ma personne, que je ne pouvais garder cette robe chiffonnée : — Mon Dieu ! m'écriai-je, est-ce que l'arrivée des Valouze va m'obliger à tant de frais de toilette ?

« Je ne pensais bien entendu qu'à Mme de Valouze, qui est une grande élégante, car pour son fils, que pouvait lui importer ma robe chiffonnée ?..

« — Il ne s'agit pas des Valouze, dit ma mère presque sèchement, comme une personne piquée qu'on la devine.

« Je l'ai bien amusée depuis en lui rappelant une à une toutes ses petites injustices, toutes ses extraordinaires agitations de ce jour-là.

« Nous allons à la rencontre du bateau à vapeur, de deux bateaux même... ils avaient manqué le premier. Mme de Valouze s'écrie en m'embrassant : — Elle est charmante ! — de façon à me faire rougir sous l'œil passablement scrutateur de M. Roger. Je lui en veux pour cela... un instant, je n'ose regarder ni la mère ni le fils. Celui-ci cependant m'adresse la parole avec beaucoup de naturel et d'aisance, tandis que ces dames marchent devant nous en causant comme deux amies depuis longtemps séparées qui ont mille choses à se dire (quand causerons-nous ainsi, ma Zina ?) Ceci me remet un peu, nous ne sommes pas sottement timides, n'est-ce pas ? Je lève les yeux, il est très agréable... autrement agréable qu'aucun des jeunes gens que j'aie jamais vus, et cependant j'en ai rencontré une collection variée en Suisse : jeunes Anglais à longues jambes, chaussées des bottes de sept lieues de l'ogre, dont ils ont aussi les grandes dents, jeunes Américains qui leurs ressemblent, avec plus d'*edelweiss* encore au chapeau, attestant des escalades encore plus impossibles, jeunes Allemands à lunettes et à longs cheveux, une boîte à herboriser en bandoulière, jeunes Français plus occupés d'eux-mêmes que de la nature et pressés d'exhiber toute une série de cravates irrésistibles à table d'hôte ou au casino, jeunes Russes qui ne se distinguent des Français que par la lenteur désespérante de leur accent et une observance minutieuse, affectée de la vieille politesse française, etc... — M. de Valouze différait d'eux tous, et je l'en félicitai au fond de l'âme, mais avec un complet désintéressement, tu le penses bien. Ta sage Marguerite ne croit pas à ces coups de foudre qui anéantissent le jugement, la

raison au moment où l'on a le plus besoin de s'en servir; elle n'a eu garde de s'écrier à première vue, la main sur son cœur : — Qu'il est bien! Je l'aime... Je l'aimerai toute ma vie!.. — Ce sont, je crois, les extravagans mensonges de cette sorte qui font une mauvaise réputation aux romans écrits : pourquoi ne pas raconter la vérité tout simplement? La morale serait sauvée... et l'intérêt ne languirait pas pour cela. Tu me diras si mon roman par exemple le cède à aucun de ceux que tu aies lus.

« D'abord je m'imaginais, à tort ou à raison, que si j'étais contente de la présence de Roger, c'est que, grâce à lui, je faisais enfin connaissance intime avec la Suisse. J'aime à m'expliquer ce que je ressens, et quand j'étais triste de voir approcher le terme du séjour des Valouze à Bekenried, je pouvais me dire : — C'est que ce sera aussi la fin des promenades. — Jusque-là en effet, ma mère ne quittant guère son fauteuil, je n'avais pu rien voir de ce qui tente les touristes. Dorénavant je rattrapais le temps perdu, et chaque fois que nous revenions à pied ou à mulet de quelque amusante excursion, je pensais : — Qu'il serait agréable d'avoir toujours là, prêt à vous accompagner, à prendre l'initiative des choses, à vous entourer d'attentions gracieuses, un frère tel que M. de Valouze! — Fraternel, il l'était tout à fait, et depuis je lui ai bien souvent reproché en riant cette complète liberté d'esprit, cette absence absolue de ce qu'on est convenu d'appeler la galanterie, qui marquèrent tout d'abord sa conduite envers moi. Cela me mettait à l'aise du reste, et l'intimité entre nous n'en marcha peut-être que plus vite. De son côté, il déclare n'avoir jamais vu de jeune fille moins coquette, moins préoccupée de plaire. Entre nous, ceci ne fait point honneur à sa clairvoyance, car au fond, presque à mon insu, je me mettais en frais d'amabilité, j'attachais du prix à son opinion, même dans les petites choses, et jamais plus ma mère n'eut l'occasion de me reprocher mes robes chiffonnées. Mais, tu vois, il n'y faisait pas attention, quelque chose le préoccupait dans ce temps-là, j'en suis sûre, quelque chose qui m'était étranger. Quoi? Je ne le saurai jamais sans doute, et je ne tiens presque plus à le savoir, puisque de cette préoccupation qui le séparait de moi il ne reste aujourd'hui aucune trace, mais enfin il était soucieux presque toujours, et même par momens très sombre...

« J'aurais voulu pouvoir lui dire : — Qu'avez-vous? — et le consoler par quelque bonne et franche parole d'amitié. Mais nous n'en étions pas aux confidences. Oh! oui, il était loin de nous très souvent! Combien de fois en lui parlant ai-je deviné à son regard distrait que sa pensée suivait un chemin tout différent de celui

qu'avait pris la conversation. Où allait-elle?.. Eh! que m'importe maintenant? Elle est à moi...

« Sa mère savait sans doute beaucoup mieux que nous à quoi s'en tenir. Elle faisait la guerre à ses absences, comme elle les appelait, elle le rappelait à la question du moment avec vivacité, presque avec impatience. Il va sans dire que Mme de Valouze était de toutes nos promenades et contribuait pour beaucoup à les égayer. Tu n'as pas idée de la jeunesse de goûts et d'allures qui fait que ma belle-mère aura vingt-cinq ans toute sa vie. En Suisse, c'était une compagne pour moi, une compagne ravissante. Elle semblait prendre à tâche de me faire briller, de faire briller son fils, et puis elle avait une manière de ralentir le pas ou de remonter en voiture pour nous laisser ensemble, une manière de s'effacer... Je n'ai compris tout cela que plus tard. Oh! c'était bien un guet-apens, un guet-apens que je lui pardonne, pour lequel je la bénis, cette chère seconde maman! Comment la récompenser jamais assez de m'avoir choisie pour fille?

« Ce qui me réjouissait à cette époque, c'était la persistance, le parti pris qu'elle mettait à me faire l'éloge de Roger. Cet éloge n'avait rien d'exagéré sans doute et je renchérirais sur son éloquence si maintenant j'entamais le même sujet, mais alors il m'arrivait de rire un peu sous cape de cet orgueil inouï, de cette adoration folle; ma mère faisait sa partie dans le concert de louanges qui résonnait autour de moi à propos de Roger, et qui, loin de m'étourdir, m'aurait disposée à juger plus sévèrement l'objet d'un pareil enthousiasme. Ainsi Mme de Valouze parlait toujours de l'humeur charmante de Roger, de son caractère égal et doux. C'est vrai... la vie avec lui est facile, sans choc, sans blessure possible, tant il est attentif à détourner du chemin le moindre caillou, la moindre épine, mais je l'aurais cru au contraire dans ce temps-là fantasque, taciturne, ennuyé de tout à l'occasion. Une fois par exemple au Righi, — je me le rappelle parce que ce fut notre dernière promenade avant son départ, — il parut vraiment prendre à tâche de gâter l'aimable réputation que lui faisait sa mère. Nous étions partis de Vitznau par ce curieux petit chemin de fer qui grimpe à la montagne comme à une échelle, et nous avions pris gîte au Kulm, en débutant par un de ces soupers fastueux, interminables, un de ces repas comme on n'en fait que dans les régions où l'on manque de tout. Le lendemain le son pastoral d'une corne de bois nous éveille dès le lever du soleil, du moins dès l'heure qui est censée celle de son lever. Aussitôt chacun de se précipiter dehors sous des accoutremens comiques, les plus chauds que l'on puisse trouver, car là-haut à pareille heure on gèle, même en été... Ceux qui n'ont pas

de manteaux prennent les couvertures de leur lit et ont l'air de fantômes blancs. Tous courent au *signal* d'où il est convenu que l'on voit le Jura, les Alpes jusqu'à la Jungfrau, dix-sept lacs grands et petits, que sais-je encore? Mais le soleil s'est moqué de nous, il ne s'est pas levé, ou bien il a dérobé ce lever sous des monceaux de couvertures à notre exemple; nous ne voyons à nos pieds qu'un tapis de nuages qui cache tout, comme fait le rideau tiré sur un spectacle que l'on sait être magnifique. Murmures, réclamations du public, obstination du machiniste à laisser la toile baissée; c'est contrariant sans doute, mais moi je suis disposée à m'amuser de la déconvenue de mes voisins et à supporter philosophiquement la mienne. De toute façon, il n'y avait pas là matière aux emportemens que Roger laissa éclater devant nous : — Encore ce brouillard! ce damné brouillard, ce brouillard que je hais...

« — Mais ce n'est pas le brouillard, cher monsieur, ce sont les nuages, ce qui est autrement poétique.

« — Nuages et brouillards se valent, que faisons-nous ici?..

« — Mais nous admirons... quelque chose de plus beau et de plus rare peut-être qu'un bel horizon bien pur.

« En effet la foule, murmurante tout à l'heure, s'est mise à pousser des cris d'admiration, les nuages se déchirent et voilà qu'ils entourent de vaporeux enroulemens grisâtres mille tableaux capricieux dont le sujet varie sans cesse : la croix brisée du lac des Quatre-Cantons, la nappe bleue des lacs de Zug et de Lowers, les glaciers de nacre et de saphir, les vallées d'émeraude...

« — Mais que voulez-vous de plus, monsieur de Valouze?..

« — J'ai horreur des montagnes grandes ou petites, j'ai horreur des levers et des couchers de soleil, j'ai horreur des spectres de toute sorte qu'on va chercher sur les cimes...

« Note qu'un gros monsieur drapé dans son couvre-pied expliquait au moment même très haut et à grands renforts de gestes pourquoi nous ne verrions pas ce matin-là le fameux spectre de Righi.

« — Quelle est cette boutade? demanda Mme de Valouze aussi étonnée que moi.

« — Pardon, dit Roger un peu confus, mais il n'est pas permis de réveiller les gens en pleine nuit, sous prétexte d'aurore, pour ne leur rien montrer...

« Je ne pus m'empêcher de m'écrier en riant : — Quel enfant gâté! — Mais lui ne riait pas, et il alla se recoucher toujours en colère.

« Le lendemain nos amis continuaient leur tournée à travers la Suisse; nous n'étions pas assez ingambes, hélas! pour les suivre.

« — Où passerez-vous l'automne? demanda Mme de Valouze à maman.

« — A Venise sans doute; nous nous y sommes trouvées très bien l'an dernier.

« — Peut-être irons-nous encore vous y faire une petite visite, reprit Mme de Valouze; n'est-ce pas Roger?

« Un instant, je demeurai comme suspendue à la réponse de ce méchant garçon qui ne se hâtait pas de parler. Il exprima cependant à la fin, dans une phrase bien tournée, trop bien tournée, le grand plaisir qu'il aurait à nous revoir, mais aussi l'incertitude où il était de pouvoir se rendre libre. Sa mère le regarda d'un air mécontent, et moi... j'en rougis encore! moi je fus prise de la plus sotte envie de pleurer! J'avais beau me morigéner : — Eh bien! mademoiselle, au fait, que vous importe?.. — Il m'importait beaucoup, et la preuve c'est qu'après le départ des Valouze je me trouvai seule... seule... C'était indigne, car enfin ma bien-aimée maman me restait et jamais jusque-là je n'avais songé à m'ennuyer auprès d'elle... Chose curieuse, elle s'apercevait parfaitement de ce qui se passait en moi et s'amusait à me taquiner au lieu de me plaindre. Sous un prétexte ou un autre elle me parlait souvent de Roger... ceci me fit beaucoup réfléchir. Comment une mère aussi prudente entretenait-elle sa fille d'un jeune homme qui lui plaisait et qu'il eût mieux valu oublier peut-être? J'eus la clé de cette apparente inconséquence quand les Valouze vinrent moins de deux mois après nous rejoindre dans l'adorable palais délabré sur le Grand-Canal où le génie d'un aubergiste avait trouvé moyen d'arranger des appartemens assez commodes malgré la hauteur folle des plafonds peints à fresque et les dimensions trop princières des galeries... Dieu! quel plaisir me fit le frou-frou des falbalas de Mme de Valouze sur notre grand escalier et le bruit de son pas, à lui!.. Je compris tout en les revoyant... à la mine triomphante de la marquise, à je ne sais quoi de nouveau dans les manières de Roger avec moi. On voulait nous marier... Ma mère en convint peu de jours après; elle me dit les nombreuses raisons qui devaient nous faire agréer M. de Valouze. J'écoutais plus ravie que je n'osais le paraître.

« Chère Zina, les romans anglais ont décidément tort qui plaignent la destinée de nous autres jeunes Françaises, *données* en mariage, selon l'expression reçue. Quand la voix d'une mère qu'on respecte et qu'on adore, qui ne veut que votre bien en somme, vous dit : — Tu peux aimer celui-ci! — il est si naturel et si doux d'obéir! Sans doute, je me suis laissée donner en mariage et même assez vite, car ma mère, toujours souffrante, avait hâte de m'assurer un appui. Elle m'a dit là-dessus des choses qui m'ont fait sangloter... Mais le choix secret de mon cœur s'accordait avec cette soumission. Et il me paraît impossible qu'il puisse en être autrement. Nos parens nous devi-

nent; ils savent mieux que nous, avant nous, ce qu'il nous faut, ce que nous pensons, ce que nous voulons. — C'est quand ma mère m'eut parlé que je commençai à aimer tout de bon Roger, mais comme j'y étais bien préparée auparavant !.. Néanmoins, on a sa fierté. Je demandai à réfléchir, et ma mère le trouva bon. Mais Mme de Valouze, que je vis ensuite, me pressa de dire oui, et, le lendemain, Roger savait que ce mot décisif était prononcé. Ah! je n'oublierai jamais de quelle façon il m'a remerciée de vouloir bien être pour lui le bonheur!

« Nous allâmes passer la soirée au Lido, et dîner dans un *albergo* fort modeste, précédé d'un dais de pampre et de raisins. Là-dessous, on nous servit des fritures qui brillaient et sonnaient comme de l'or, arrosées d'un vin pétillant de l'archipel. Et après dîner, tandis que nos mères se promenaient lentement sur la plage, nous les précédions de quelques pas, Roger et moi, foulant le sable fin et causant de l'avenir. Le soleil couchant jouait sur l'Adriatique qui semblait rouler des paillettes, peut-être les joyaux de fiançailles jetés dans son sein par tant de doges; la vague légère caressait le rivage avec des grâces de tigresse ou de chatte, presque sans bruit; au loin se dressait une forêt de flèches, de dômes, de colonnes, de campaniles, de minarets, comme ces féeriques cités qui apparaissent aux voyageurs d'Orient par un effet de mirage. Et cependant nous ne flottions pas dans le rêve; notre conversation était sérieuse, presque grave. Roger m'expliquait ses projets : vivre à la campagne, y faire du bien, associer sa femme à tous ses intérêts : — Pour cela, me dit-il avec émotion, il faut une femme que l'on estime profondément, en qui l'on ait confiance absolue, qui soit votre égale pour le moins. Cette femme, je ne méritais pas de la rencontrer; jusqu'ici je n'étais rien, et, comme tous ceux qui ne sont rien, j'ai été souvent à charge à moi-même, nuisible à quelques-uns peut-être... C'est vous dire que j'ai éprouvé déjà des regrets, des chagrins, des déceptions, qu'il y a plus d'une blessure au cœur que je vous apporte. Vous les guérirez, je vous devrai tout; nous allons ensemble commencer à vivre...

« Ma mère, quand je lui rapportai ces paroles, me dit : — Je suis bien aise que vous n'habitiez pas trop assidûment Paris; l'air de Paris est mortel à l'union des jeunes ménages. Tu n'as pas été élevée dans le tourbillon du monde : trois mois de bals, de spectacles, de plaisirs élégans chaque hiver te suffiront. Ton mari t'appartiendra bien plus complètement à la campagne. Il a mené une vie assez dissipée jusqu'à présent... Que cela ne t'effraie pas du reste... presque tous les hommes du monde ont fait de même et

n'en sont pas moins bons maris; leur mérite sous ce rapport dépend beaucoup de leur femme.

« Cela ne m'effrayait pas du tout, tant je savais peu ce qu'elle entendait par une vie dissipée. Depuis, j'ai mieux compris, et j'ai tremblé... J'ai craint de ne pas réussir à remplacer pour Roger tout ce qui lui avait plu jusque-là, et à cette crainte se mêlait une pointe de jalousie rétrospective. Mais tous les jours il m'aime davantage... du moins il m'a dit cela longtemps, et aujourd'hui il assure que cette affection ne peut plus augmenter.

« Zina, laisse-moi revenir à Venise... J'ai besoin de m'y attarder un peu... Je l'adore cette Venise divine, car je lui dois l'amour de Roger. Lorsqu'il me faisait de si jolies phrases sur la plage du Lido, il ne m'aimait pas, vois-tu; il s'était décidé à m'épouser, sa mère le poussant un peu, et l'idée de ce mariage ne lui étant pas désagréable après tout... mais enfin, il n'était point amoureux... Il l'est devenu dans cette atmosphère toute de poésie, quand du haut de notre grand balcon de marbre nous regardions les gondoles effleurer l'eau comme un vol d'oiseaux noirs, quand nous attendions en causant à la brune qu'à la fenêtre de la casa, en face de nous, apparût Desdémone, la radieuse Desdémone du premier acte; il l'est devenu pendant nos éternelles flâneries sur le Grand-Canal et sur la place Saint-Marc, en s'appuyant avec moi aux balustres de la *Piazzetta*, en longeant les blanches terrasses du Palais-Royal, tandis que les parfums délicieux des jardins se mêlaient à la brise de mer; il l'est devenu sous l'influence de ces clairs de lune qui vous forcent à rêver et à être heureux. Oui, il faut être heureux, il faut aimer à Venise... c'est fatal. On dit que l'amour embellit les lieux où on le transporte, je prétends, moi, qu'il naît invinciblement du charme de certains lieux. Faute d'un objet plus vivant, on tomberait amoureux à Venise d'une étoile ou de la cariatide qui vous envoie son sourire du seuil de quelque palais. Grâce à Dieu, Roger n'a pas été réduit à cette extrémité. Je me suis trouvée là.

« Oui, nous devons une bonne partie de notre bonheur au cadre féerique de nos fiançailles et de nos noces, et cependant voilà qu'après un temps bien court la nostalgie du pays natal nous a repris, ingrats que nous sommes! Je suis de retour à Paris, où maman, qui craint les perfides changemens de température printanière, ne nous rejoindra que lorsque l'été sera définitivement assuré. Ma belle-mère est à Valouze, préparant les logemens. C'est toute une grande installation à faire, car il paraît que ce château est depuis longtemps délaissé. Roger lui préférait une maison perdue dans les bois, je ne sais quel rendez-vous de chasse qu'il a vendu depuis peu, car il ne se

soucie plus de la chasse; il paraît que tous les goûts qui se partageaient son cœur m'ont cédé la place. Comment n'être pas fière?

« Nous sommes donc à Paris; j'aurais dû te chercher déjà, me rendre au couvent, interroger nos chères dames, qui sans doute ont ton adresse; mais, je l'avoue, au risque d'encourir tes reproches, quand Roger est là, je ne pense qu'à lui, et il est toujours là. Nous ne parlons que de nous deux comme des égoïstes, il ne sait seulement pas encore que j'ai quelque part dans le monde une amie que j'ai aimée avant lui, que je veux continuer à aimer auprès de lui, que je compte chercher, découvrir, rendre aussi heureuse que je le suis moi-même, une petite sœur envers qui j'ai contracté des devoirs d'ange gardien auxquels je ne renoncerai jamais. Le titre est trop beau pour que je l'abdique. Un mot, un signe, qui me dise où tu es, ce que tu fais, et si, malgré mes torts, malgré les tiens, beaucoup plus grands, tu me permets d'être toujours ta Marguerite. »

Ayant écrit d'un trait ce volume, qui résumait toutes ses impressions depuis des mois, la jeune Mme de Valouze respira longuement, comme si son cœur eût été en effet allégé d'un grand poids; puis, avec un nouveau soupir, de tristesse, celui-ci, et de perplexité : — Mais à quelle adresse envoyer?... chez Mlle Chauveau ou bien au couvent?..

Tandis qu'elle se posait cette question, un domestique entra, portant sur un plateau plusieurs lettres, l'une d'elles surchargée des timbres d'une multitude de localités différentes, chiffonnée, maculée, ayant vraiment l'aspect poudreux, harassé d'un voyageur qui revient de loin. Elle faisait penser au pigeon de la fable, qui traîne l'aile et tire le pied; elle avait couru et séjourné partout, cette pauvre lettre, jamais message n'eut plus piteuse mine! N'importe, Marguerite la saisit avec ravissement, comme si la Providence lui eût envoyé une réponse inespérée à ce qu'elle demandait. Le cachet sauta, — il ne tenait plus guère, — et deux yeux baignés de larmes eurent vite parcouru ces quatre lignes d'une écriture tremblée, méconnaissable : — « Il faut que je te revoie... Je suis très mal, et le temps presse... Où que tu sois, viens, si tu peux... »

Suivait l'adresse, une adresse bien humble, l'adresse d'une sorte de pension demi-bourgeoise, demi-religieuse, dans un quartier écarté, derrière le Luxembourg.

— Mon Dieu! s'écria Marguerite, et cette lettre a deux mois de date... elle m'a cherchée de tous côtés... Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!..

Sa physionomie, si riante tout à l'heure, exprimait une angoisse profonde :

— Jacques, faites atteler... je sors tout de suite! — Et elle courut mettre son chapeau, sachant à peine ce qu'elle faisait.

Un de ces contrastes horribles si fréquens, hélas! mais contre lesquels la jeunesse, l'inexpérience et le bonheur se révoltent, qu'ils ne peuvent accepter, venait de s'offrir violemment à son imagination : — ici, l'amour et toutes les joies de la vie, — là-bas, la solitude, la souffrance, la mort.

XII.

Chemin faisant, Marguerite se rappelait les années d'enfance, années d'affectueuse protection de sa part, de confiance aveugle et d'attachement exalté de la part de Zina, et l'amitié, assoupie quelque temps, effacée par des impressions, par des sentimens plus vifs, reprenait en elle tous ses anciens droits. Marguerite, pour la première fois depuis son mariage, resta près d'une heure sans penser à Roger.

La maison devant laquelle s'arrêta sa voiture offrait, dans de plus modestes proportions, une certaine ressemblance avec celle où s'était nouée leur étroite intimité; ceci redoubla l'émotion de la jeune femme. Elle franchit de nouveau le guichet du couvent : c'était la même cour, régulièrement encadrée, et la sœur converse qui se présenta saluait et souriait de la même façon pateline que certaine tourière qu'il lui sembla revoir. Son cœur battait en suivant le petit voile noir qui voltigea devant elle le long des escaliers, des corridors jusqu'à l'étage occupé par Zina : — Dites-moi, ma sœur, est-elle vraiment malade, bien malade?.. — La sœur leva les yeux et les mains au ciel.

— Et elle loge si haut! Pauvre Zina! — En ce moment, toutes les élégances de son boudoir japonais lui inspiraient une sorte de honte.

L'appartement où on la fit entrer tenait de la chambre d'auberge et de la cellule; il était petit, nu, presque pauvre... Des rideaux de calicot blanc, une Vierge en plâtre sur la cheminée, des chaises de crin noir, un lit de fer, et sur ce lit... Marguerite oublia la présence de la sœur converse qui, du reste, se retirait discrètement; elle jeta un cri de surprise, de douleur auquel répondit un faible cri de joie, et l'instant d'après elle enveloppait de ses bras la forme amaigrie de Zina qu'elle ne reconnaissait qu'avec peine, comme on retrouve dans la plante desséchée une fleur que l'on a vue s'épanouir au soleil. Les yeux cependant étaient les mêmes, bien que trop grands au fond de leurs orbites creusées; l'Orient et

ses flammes y brillaient avec une expression nouvelle qui les rendait plus beaux que jamais. — Pendant quelques secondes, ce ne fut qu'un bruit de paroles entrecoupées, de sanglots et de baisers. — Laisse-moi, dit enfin Zina en repoussant son amie d'une main tremblante, laisse-moi un peu, j'étouffe...

Elle se dégagea, reprit haleine un instant, les paupières closes; puis, regardant de nouveau Marguerite longuement, de haut en bas avec un sourire lent et triste, mais d'une tendresse inexprimable, qui était bien encore le sourire de Zina : — Te voilà donc? te voilà donc enfin! Que tu reviens superbe! dit-elle en se levant sur le coude pour admirer naïvement la toilette de son amie... des dentelles, des bijoux de dame... Tu es mariée, dis?..

— Mon Dieu! tu dois bien le savoir! A défaut de mes lettres, tu as sûrement reçu le billet imprimé envoyé pour toi au couvent?

— Au couvent?.. non, je n'y suis pas retournée.

— Pourquoi? mais pourquoi? Tu y aurais été mieux qu'ici, ma pauvre mignonne! Quelle idée de t'être cachée ainsi au bout du monde! Tu n'es pas seule, du moins?.. Mlle Chauveau...

— Cette pauvre Sylvanie me croit en Russie, où les Lavinof m'ont trouvé un emploi quelconque. Il fallait bien me débarrasser de ses services, de son dévoûment, qui m'était devenu odieux.

— Mais tu seras donc toujours capricieuse et folle? Personne moins que toi ne devait rechercher la solitude! Heureusement je suis là maintenant pour te soigner, pour te gronder, pour te diriger à ma guise.

— Tu crois donc que je vivrai? demanda Zina en fixant sur elle un regard pénétrant, avide... Oh! je t'ai fait peur d'abord, je l'ai bien vu... Mais tu crois cependant que je peux encore guérir?.. Le docteur me l'affirme toujours... seulement j'imagine qu'il veut me consoler, me tromper... Tu ne me tromperais pas, toi! Je guérirai!.. Redis-moi cela, je t'en prie!

— Folle! répétait Marguerite en l'embrassant pour lui cacher ses larmes.

— Oui, c'est cela, embrasse-moi encore... peut-être tout à l'heure tu ne voudras plus... Sais-tu si tu pourras toujours m'aimer quand tu sauras ce que je suis devenue? Oh! Marguerite, toi qui as tant de raison et de clairvoyance, toi qui ne mens jamais, promets-moi que je vivrai au moins assez longtemps pour le revoir... Je n'ai pas d'autre but, entends-tu?.. le revoir! Quand tu es entrée, j'ai cru que c'était lui...

— Lui? De qui parles-tu? demanda Marguerite, se relevant étonnée.

Et comme Zina se taisait, le visage caché entre ses mains : —

Ma chérie, reprit-elle en s'agenouillant auprès de son lit, parle sans crainte, ou, si tu le préfères, garde ton secret.

Zina lui jeta les bras autour du cou : — Tu es bonne toujours... tu ne t'éloigneras pas de moi, même si tu me juges coupable.

— Je ne te jugerai pas... Tu m'as été, tu me seras toujours trop chère pour que je te juge. Calme-toi... *Il* est à Paris ?

— Je n'en sais rien... Je ne sais plus rien de lui...

— Mais tu l'attends pourtant?

— Comme on attend un secours inespéré d'en haut, sans savoir s'il arrivera jamais.

— Il t'a abandonnée ? murmura Marguerite resserrant son étreinte.

Zina ne répondit pas, mais un frisson d'angoisse parcourut son corps épuisé, comme si ce seul mot d'abandon l'eût ramenée à la crise douloureuse où s'étaient perdues sa jeunesse, sa beauté, toutes ses espérances.

— Tu parlais de juger, de condamner, reprit arguerite d'une voix grave. Celui que je juge, que je condamne, que je méprise, c'est l'homme qui a joué avec ton cœur, qui n'a pas respecté ta faiblesse, qui a trompé ta foi d'enfant. Celui-là, quel qu'il soit, est le seul coupable; mais nous le retrouverons, je t'aiderai à le retrouver, va...

Et comme Zina levait vers elle des yeux où le doute se mêlait à un espoir vague, presque craintif :

— En tout cas je te reste... pauvre enfant!.. pauvre chère enfant qui as pu croire... C'était donc pour cela que tu te cachais, que tu t'acharnais à me faire perdre ta trace? Et de quel droit aurais-je été sévère? Comment pourrais-je te blâmer d'avoir aimé... imprudemment peut-être, à tes risques, n'importe! moi qui aime tant Roger!

— Roger!

— C'est le nom de mon mari. Au fait, tu ne sais rien de lui... Cette lettre que je t'écrivais aujourd'hui... Figure-toi qu'au moment même où je recevais ton pauvre petit billet, ce matin, j'étais en train de mettre sous enveloppe pour te les envoyer, — sans trop savoir où ni quand, par exemple, — les pages de mon roman personnel, le roman d'une nouvelle mariée. N'est-ce pas là une coïncidence providentielle tout à fait, et le bon Dieu continuera de nous aider, Zina.

— Roger! répétait la pauvre fille en tournant sa tête sur l'oreiller avec une sorte d'agitation nerveuse. — Vraiment tu m'écrivais?.. ajouta-t-elle en essayant de sourire...

— Bien inutilement, puisque nous pourrons causer à présent... Cela vaut mieux, n'est-ce pas?

— Oui, causons, parle-moi de ton mari, de ton bonheur...

— Plus tard, interrompit doucement Marguerite, plus tard, quand tu auras moins de chagrin.

Il lui semblait être dans la situation du riche qui compte et fait ruisseler son or sous les yeux de l'indigence,... elle en rougissait.

— Mon chagrin, murmura Zina, durera autant que moi-même.

— Qui sait? Tu as donc une bien triste opinion de ce misérable?

— Non! s'écria Zina, il est bon autant qu'il est charmant, je n'ai pas su le retenir, lui inspirer de l'attachement, de l'estime;... la faute en est à moi sans doute qui ne connaissais rien des choses du monde. Ne le traite pas ainsi.

— Ta générosité ne fait qu'augmenter ses torts à mes yeux, repartit Marguerite implacable. S'il n'a pas su t'apprécier, c'est qu'il n'était pas digne de toi.

— Tu te trompes,... c'est qu'il m'était trop supérieur sans doute. J'en suis encore à me demander ce qui a pu l'attirer, le fixer un moment à mes côtés, et, te l'avouerai-je? je lui suis reconnaissante de ce moment, quoiqu'il ait été payé de bien des larmes.

Zina eut, en parlant ainsi, un tel charme d'humilité, d'abandon et de grâce, malgré les ravages de la maladie, que Marguerite s'écria involontairement : — Il a pu te quitter! Mon Dieu, ajouta-t-elle par un rapide retour sur elle-même qui la fit tressaillir, avoir été aimée et ne plus l'être, comment supporter cela?..

— Tu vois, répondit tristement Zina, je ne l'ai pas supporté, je meurs!..

Les deux amies restèrent une minute, se tenant la main, en silence.

— Depuis combien de temps, demanda Marguerite, as-tu cessé d'avoir de ses nouvelles?

— Depuis un an, bientôt.

— Tu ne m'écrivais déjà plus à cette époque. Pourquoi?

Zina secoua la tête.

— Depuis que tu aimes, toi aussi, tu as songé bien peu, n'est-ce pas, à ton amie?

— Ce que tu me dis là est dur; mais je l'ai mérité. Ainsi le commencement de ce coupable amour a coïncidé avec l'interruption de notre correspondance. Tu étais alors chez Mlle Chauveau?

— Oui, M. de Valouze ne demeurait pas loin d'elle... Eh bien! qu'as-tu donc? Est-ce que tu le connais?..

Marguerite s'était levée, pâle presque autant que Zina elle-même, le visage bouleversé par une expression qui ressemblait à de l'horreur : — M. de Valouze, balbutiait-elle, tu as dit M. de Valouze... Cet homme qui t'a perdue, qui t'a abandonnée...

— Tu le connais? répéta Zina. Eh bien! alors tu me comprendras,... tu comprendras que j'aie été faible, sans défense devant lui,... que quand il m'a dit : — Je t'aime! — je n'aie pas su lui résister. Et aujourd'hui encore, vois-tu, je crois qu'il disait vrai, qu'il était sincère ce jour-là... Ce n'est pas sa propre volonté, c'est une fatalité que je ne m'explique pas encore, qui nous a séparés, alors que je pouvais croire,... oui, folle que j'étais, j'ai cru que nous serions à jamais l'un à l'autre... Il n'était parti que pour un court voyage,... et voilà que tout à coup il m'écrit... Je ne sais plus ce qu'il m'a écrit, bien que j'aie relu cent fois ces mots cruels;... mais c'était la fin, la fin de tout, entends-tu?

Elle plongea sa tête dans les oreillers et sanglota convulsivement, sans que Marguerite, qui s'était laissée retomber sur une chaise au pied du lit, fît un mouvement vers elle ou essayât de la consoler par un mot.

— Il m'écrivait, je crois, reprit lentement Zina, qu'il ne m'oublierait jamais, que les émotions qu'il m'avait dues resteraient parmi les plus douces de sa vie, bien qu'il se reprochât... — Que se reprochait-il, puisqu'il me traitait comme une fille légère et sans cœur qui se donne pour un jour en sachant bien qu'on la quittera le lendemain? — Oui, il osait me dire cela : « La plus jolie des idylles ne peut durer qu'un printemps... Vous l'avez compris, puisque vous ne m'avez pas demandé d'engagemens que je n'aurais pu prendre, de promesses que la loyauté, plus forte encore que le sentiment qui m'entraînait vers vous, m'eût empêché de faire. Des devoirs impérieux me rappellent et me retiendront peut-être longtemps au loin. Que vais-je chercher? Rien sans doute qui vaille ce que je quitte, rien qui vaille notre rencontre rapide comme un rêve. Ce rêve, si fugitif qu'il ait été, ne l'oubliez pas tout à fait au milieu des joies nouvelles que l'avenir vous réserve assurément, car vous êtes jeune, et tout sourit à votre beauté. Si un jour vous avez besoin d'un ami, si la fortune vous est contraire, rappelez-vous que je serai toujours empressé à vous servir et heureux de la marque de souvenir que vous daignerez me donner... »

Suivait son adresse à Paris... et... celle de son banquier, car, lui, il partait, avait-il soin d'ajouter, il partait avec sa mère. Conçois-tu, il m'offrait des services, il m'offrait de l'argent en me disant adieu, en m'avouant au milieu de mille réticences qu'il n'avait cru à rien de durable entre nous à l'heure même où il paraissait m'adorer. Quelle femme étais-je donc à ses yeux?

— Tu dis, interrompit Marguerite avec véhémence, qu'il t'adorait?.. Roger?.. Il t'adorait?..

— Et tu vois quel a été le lendemain, sanglota Zina trop occupée de sa propre angoisse pour remarquer celle d'une autre.

— Oh! s'écria Marguerite, c'est odieux, c'est odieux...

Elle appuya son front au pied du lit et pleura sur elle-même, tandis que Zina tout attendrie lui disait : — Hélas! je savais bien que tu allais me plaindre! Laisse-moi parler encore... Il y a si longtemps que je refoule tout en moi-même!

— Lui parti, poursuivit-elle, je ne pus rester dans ce pays qui m'avait paru le plus beau du monde, grâce à sa seule présence, qui sans lui me semblait aride et désolé, où je le cherchais sans cesse avec la certitude de ne plus l'y revoir. Je trouvai un prétexte pour prendre congé de Sylvanie... La pauvre fille ne fut dupe qu'à demi, je crois, mais elle sentit qu'elle ne pourrait me retenir... J'allai une dernière fois à Pierre-Perthuise. J'y laissai pour Roger un coffret contenant quelques bijoux qu'il m'avait apportés de Paris, cet hiver-là. Je les avais acceptés sans scrupule comme un témoignage de sa tendresse. C'étaient des bijoux de prix... que m'importait?.. Maintenant je ne pouvais plus les voir, encore moins les garder... Et je suis venue ici traîner ma vie, l'attendre... L'attendre! sans cette pensée je serais déjà morte! Le reverrai-je? Si je dois le revoir, ce sera en tout cas à Paris. Je suis allée demander s'il était de retour à l'adresse qu'il m'avait indiquée. On m'a dit une fois qu'il était encore en voyage, une autre fois...

— Qu'il ne demeurait plus là, qu'il avait quitté cet appartement de garçon...

— Oui... comment sais-tu?..

— Je sais, répondit Marguerite d'une voix brève. Continue...

Zina fit un mouvement pour reprendre sa main qu'elle lui avait arrachée pendant le cours du récit. Elle essaya de la retirer de nouveau, puis passivement laissa la main brûlante de la malade s'enlacer à cette main glacée.

— Comme tu as froid! s'écria Zina. — Elle l'observait d'un œil vaguement inquiet, comme celui du fauve qui pressent un danger plutôt qu'il ne le voit venir. Puis, le besoin d'épancher ses souffrances l'emportant, elle raconta comment, arrivée à Paris, elle s'était sentie atteinte du mal qui la minait encore. Ce mal l'avait envahie graduellement; les médecins lui avaient donné bien des noms sans réussir à le soulager... elle toussait, elle avait la fièvre, elle s'affaiblissait de plus en plus, elle *s'en allait*. — Mais s'il pouvait revenir, s'écria-t-elle, je serais guérie... oh! s'il revenait!..

— Il reviendra, dit Marguerite.

Son accent exprimait la certitude, mais une certitude morne et sans joie qui pénétra Zina de crainte plutôt que d'espérance.

— Ainsi, avait pensé Marguerite en l'écoutant, mon bonheur, le mensonge que j'ai appelé mon bonheur, commençait à l'heure même où finissait le sien. Cette mélancolie habituelle que j'ai d'a-

bord remarquée chez Roger, c'était son souvenir. Il l'a chassé, parce que ce souvenir importun l'empêchait de se résigner à ce qui était la volonté de sa mère, de se marier selon les exigences de la famille et du monde... — Elle sourit amèrement. — Moi, j'avais un nom, une dot, j'étais entourée de protections, j'étais de celles qu'on épouse en les trompant... elle est de celles qu'on aime, et qu'on trahit, et qu'on délaisse. Des deux qui donc est le plus à plaindre?..

Tout à coup elle se leva sans presque avoir conscience de ce mouvement et fit quelques pas à travers la chambre, au hasard, chancelante, indécise. Il lui semblait être changée en pierre, tant son cœur était lourd dans sa poitrine et la pensée engourdie dans son cerveau. Tous les objets tournaient, s'entre-choquaient autour d'elle. Une force indépendante d'elle-même et qui remplaçait sa volonté absente la poussa jusqu'à la porte qu'elle entr'ouvrit avec lenteur, puis elle fit signe d'approcher au valet de pied qui l'avait suivie et qui attendait assis sur une banquette, dans le corridor.

— Jacques, lui dit-elle à voix basse et avec le calme dont font preuve quelquefois à un degré extraordinaire, presque surnaturel, les gens ivres ou les fous, écoutez-bien... vous allez retourner à l'hôtel, et, quand M. de Valouze rentrera, vous lui direz de venir me chercher ici.

Elle referma la porte et alla se rasseoir au pied du lit.

— Il reviendra, répétait-elle.

En ce moment elle se rendit compte qu'elle n'était plus Marguerite, mais une femme étrangement malheureuse... Sa souffrance était d'autant plus intolérable qu'elle ressemblait à de la colère : elle en voulait à cette pauvre fille demi-morte qui d'un mot avait gâté à tout jamais sa vie, elle en voulait à Roger, coupable envers elles deux, elle en voulait à sa mère qui, parlant du passé de son fiancé, un passé que Mme de Selve ne devait du reste que très vaguement connaître, l'avait rassurée sur les inévitables peccadilles de la jeunesse des hommes.

— Voilà une de ces peccadilles, pensait-elle. Il l'a tuée. Le meurtre est une peccadille en ce cas.

Il était arrivé à Marguerite de se représenter avec une sorte d'effroi et de souffrance jalouse les objets des premières amours de son mari, ces maîtresses d'un jour dont le passage éphémère précédait toujours, lui avait-on dit, le règne assuré de l'épouse. Son ingénuité ne se faisait qu'une idée bien vague de ces aimables monstres : courtisanes, actrices ou coquettes du grand monde, aussi dépravées que les premières, aussi comédiennes que les secondes. Résister à leurs artifices devait être difficile. Roger avait

certes des excuses, cet impur bataillon ayant dû tendre ses pièges les plus perfides sous les pas d'un homme aussi bien fait pour plaire. S'il avait cédé, c'était par faiblesse, par surprise de l'imagination et des sens; ce que de pareilles créatures étaient susceptibles d'inspirer ne pouvait avoir rien de commun avec la sainte et profonde tendresse qu'il lui avait vouée ensuite. Lui-même l'affirmait et elle n'avait que peu de peine à le croire. La bonne fée du foyer doit avoir raison des magiciennes, des sirènes malfaisantes qui en attendant sa venue ont usurpé son empire; elle met en fuite d'un coup de baguette ces fantômes mensongers qui s'évaporent et disparaissent comme s'ils n'avaient jamais existé. — Telles étaient les candides convictions de la jeune Mme de Valouze. Jamais elle ne s'était arrêtée à plaindre aucune de ces rivales déchues, jamais elle ne leur avait prêté un rôle de victime. C'était pour elle l'inconnu dédaigné, évanoui sans retour. Et tout à coup parmi cet essaim d'étrangères auxquelles il lui eût été impossible de prêter un nom ni des traits précis, elle reconnaissait une amie, une pareille, une pauvre enfant digne autant qu'elle-même d'amour et de respect, et qui avait été délaissée pour elle, vouée au désespoir par ce mariage qui n'avait pu se faire qu'au prix d'une trahison!

Le jour baissait dans la chambre où continuait de s'élever par intervalles, dolente et entrecoupée, la voix de Zina. Elle disait comment elle avait été amenée à s'installer dans cette maison où elle pouvait vivre avec ses minces ressources : la pension que continuaient de lui faire les Lavinof. Il fallait que Roger la retrouvât dans un asile respectable, qu'il revînt de l'opinion fâcheuse que sa situation isolée, ambiguë, et les allures bizarres de la pauvre Sylvanie lui avaient fait prendre d'elle apparemment... — Car plus j'y pense, répétait la pauvre fille, plus je me dis qu'il y a là une méprise, une affreuse méprise : le temps l'éclaircira, ton témoignage aussi. Je l'ai compris trop tard... il faut dissiper ce malentendu, Marguerite, je t'en lègue le soin si Dieu ne permet pas que je le fasse moi-même. Je veux que ma mémoire soit pure à ses yeux... Tu n'écoutes pas...

Marguerite écoutait, mais elle n'entendait qu'un bruit grossissant de houle dans son cerveau endolori... elle n'entendit rien de plus jusqu'au moment de la soirée où la même sœur converse qui l'avait introduite entra, tenant une petite lampe qu'elle posa sur la cheminée. — Le mari de madame est au parloir, dit-elle, il paraît tout étonné que madame l'ait fait demander.

— Priez-le de monter, dit Marguerite d'une voix ferme, oui, qu'il monte ici...

Elle se tourna vers Zina, qui l'observait interdite, palpitante

d'anxiété, de pressentimens terribles, effrayée surtout de la contraction de ses traits qu'éclairait maintenant la lumière de la lampe.

— Eh bien! lui dit-elle presque durement, sois satisfaite : M. de Valouze est venu!

XIII.

Roger entra, en regardant autour de lui d'un air indécis. L'appel imprévu de sa femme l'avait intrigué sans doute, et son visage exprimait, outre l'étonnement, un peu d'ennui et de fatigue. Rien de plus naturel : à peine rentré chez lui, il avait été obligé de se remettre en route vers ce quartier perdu. Et puis il détestait tout ce qui avait l'apparence du mystère, et il y avait vraiment quelque chose de mystérieux, d'insolite dans tout ceci. Dès le seuil cependant, il crut comprendre : — Quelque visite de charité... elle veut m'associer à une bonne œuvre. — Son regard effleura le lit sans s'y arrêter; il cherchait Marguerite; mais au sourire qu'il lui adressa elle ne répondit pas, et quand il marcha vers elle, la main tendue, elle recula soudain par un mouvement de répugnance et d'indignation. Lui montrant Zina, qui s'était dressée la bouche entr'ouverte, l'œil hagard, sans souffle et sans voix, pétrifiée par la vision qui s'offrait à elle et par la soudaine intelligence d'un malheur nouveau suspendu sur d'autres cette fois, en même temps que sur elle-même : — Vous ne comptiez pas, lui dit-elle, — comme ses lèvres tremblaient, comme elle était pâle! — vous ne comptiez pas que je vous ramènerais vers elle?

— Roger! murmura Zina haletante, tandis que le sang affluait à ses joues pour les laisser l'instant d'après plus décolorées que jamais, — Roger, est-ce vous?

Il aurait eu peine à reconnaître dans cette mourante celle qu'il avait nommée naguère « une matinée de mai, » mais sa voix le fit tressaillir. Brusquement il se tourna vers elle, et la pauvre enfant laissa tomber sa tête entre ses mains pour fuir le reproche que lui lançaient les yeux qui jadis s'étaient fixés sur elle avec une expression si différente. Une sorte de convulsion venait de passer sur cette physionomie d'homme du monde habitué à se maîtriser : elle avait pris je ne sais quoi de violent, de haineux, d'étranger à elle-même. Par un mouvement comparable à celui de la bête sauvage tombée dans quelque embuscade, M. de Valouze tourna dans la chambre comme s'il eût cherché à s'échapper, puis il revint à sa femme.

— Marguerite! lui dit-il tout bas d'une voix suppliante.

— Il ne s'agit pas de moi ici, répondit-elle avec un accent glacé qu'il ne se fût jamais attendu à entendre sortir de cette bouche.

Elle s'était détournée, le laissant en face de Zina; il fallut bien que Roger prît son parti de s'adresser à celle-ci. — Que signifie ce coup de théâtre? lui dit-il avec emportement; qu'avez-vous fait?..

— La comédie, si c'en est une à votre gré, n'a pas été préparée, interrompit froidement Marguerite en revenant sur ses pas. C'est le hasard qui m'a fait retrouver ici Zina Lavinof, mon amie de pension; elle me contait tout à l'heure comment un homme sans scrupule et sans cœur l'avait trahie pour se marier, et je lui promettais du fond du cœur d'être son alliée dans...

— Dans sa vengeance! interrompit Roger avec une inflexion de mépris qui fit frémir Zina.

Elle tendit vers lui des bras supplians : — Me venger! s'écria-t-elle, vous avez cru que je voulais me venger, quand je donnerais ce qui me reste de vie et jusqu'au triste bonheur de vous avoir revu une dernière fois pour vous éviter l'ombre d'une peine!

Il haussa les épaules avec impatience.

— Vous ne me croyez pas. Roger, écoutez... écoutez-moi, je vous en prie, dit Zina en l'appelant à elle par un geste impérieux, qui implorait cependant. Marguerite est ce que j'ai le plus aimé avant de vous connaître. Son repos m'eût été sacré si j'avais su... Oui, si j'avais su qu'elle m'eût remplacée dans votre cœur, j'aurais forcé le mien à se taire jusqu'au bout. J'aurais étouffé tous les reproches... qu'ai-je dit? des reproches... N'est-il pas naturel que vous l'aimiez, elle qui vaut mieux que moi, mille fois mieux que moi. Pouvais-je songer à lutter contre elle? L'aurais-je voulu?.. Je ne savais pas, je vous jure que je ne savais pas...

Comme Roger ne répondait que par un geste incrédule :

— Mais explique-lui donc, Marguerite!.. Roger, Marguerite vous dira que je lui parlais de vous comme d'un inconnu... tout à l'heure encore quand vous êtes entré... Il ne me croit pas... croyez-moi, Roger, je vous en prie, je vous en prie!.. Pourquoi mentirais-je?.. Dites que vous me pardonnez le mal involontaire que j'ai fait à vous et à elle, que ce mal n'est pas irréparable... Je veux être seule malheureuse... je ne le serai plus, si je sais que je ne vous ai pas séparés...

— Vos regrets sont tardifs, répondit Roger, avec cette cruauté spéciale à l'homme qui n'aime plus, et vous savez bien qu'ils ne peuvent remédier au mal dont vous parlez... que vous l'ayez fait sciemment ou par ignorance, qu'importe! il est fait...

Se tournant vers sa femme comme si elle eût été seule à pouvoir le comprendre :

— Vous sentez, n'est-ce pas, ajouta-t-il, ce que ma situation a de pénible, d'insoutenable,... — il avait failli dire de ridicule; — quel homme n'est accessible à la crainte du ridicule au moment même où il pourrait craindre plus justement de paraître odieux?.. Je vais vous attendre chez vous. Ce lieu-ci serait mal choisi pour une explication.

Ayant jeté ainsi la glace d'une politesse convenue et d'une apparente présence d'esprit sur le bouillonnement de la passion et du désespoir, M. de Valouze se dirigea vers la porte; arrivé là il tourna la tête avant de sortir. Les deux jeunes femmes pleuraient dans les bras l'une de l'autre; il comprit que leur double ressentiment avait fait alliance, alliance contre lui,... qu'il était jugé, condamné,... le masque impassible que lui avait prêté son orgueil tomba, et il passa une main égarée, frémissante sur ses traits décomposés en appelant vainement à son secours tout ce qui la veille encore l'excusait à ses propres yeux. Les argumens les plus plausibles se brisaient comme des fétus de paille sans qu'il comprît pourquoi... Des trois cœurs qui souffraient en ce moment un indicible martyre, le sien n'était pas le moins torturé.

XIV.

— Pourtant, se disait Roger une heure après, en parcourant à grands pas le petit salon où il attendait, enfiévré de crainte et d'impatience, le retour de sa femme, quel crime ai-je commis envers elle?

Elle, c'était Marguerite, il ne songeait qu'à Marguerite... envers elle il était sans reproche; il l'aimait profondément, elle lui inspirait dans leur plénitude les sentimens de tendresse, de confiance, de respect, qui seuls peuvent rendre une union heureuse. Eh bien! non, quoi qu'il pût se dire et se prouver, il se sentait coupable... cette solidarité qui existe entre les honnêtes femmes et qui fait qu'en outrageant l'une d'elles on mérite le mépris de toutes les autres se révélait pour la première fois à son esprit troublé.

Zina était une honnête fille lorsqu'il l'avait rencontrée d'abord; s'il ne l'avait pas cru c'est qu'il ne voulait pas le croire, c'est qu'il lui paraissait plus simple et plus facile d'admettre qu'il en fût autrement. Le silence plein de dignité qui seul avait répondu à sa lettre d'adieu, le renvoi des présens qu'elle tenait de lui l'avaient depuis longtemps forcé à le reconnaître. Mais leurs liens étant brisés, fût-ce au prix d'une mauvaise action, rien ne l'eût décidé à les renouer. Si Zina ne montrait pas les sentimens d'une aventurière, elle en était une de fait, elle ne se rattachait aucunement à la société

dont il faisait partie, où il était tenu de choisir sa femme; il avait peur de ce cœur ardent, de ces mœurs indépendantes, de cette terrible absence de préjugés!.. On n'épouse pas tout cela... épouser sa maîtresse en somme est impossible... Tel était l'avis de Roger, et cependant c'étaient peut-être ces courtes journées d'un bonheur qu'il méprisait et qu'il calomniait en lui-même qui l'avaient mis sur la pente du mariage, qui lui avaient rendu indispensable la société aimable et constante d'une femme, qui lui avaient fait apprécier l'ineffable plaisir d'être l'objet unique de la pensée d'un être absolument dévoué. C'était peut-être Zina qui, à son insu, l'avait conduit vers Marguerite, et quand il avait rencontré chez celle-ci toutes les qualités que le monde et la morale exigent, jointes à celles qu'il avait goûtées auprès de *l'autre*, il s'était arrêté avec un vague souvenir des joies dédaignées et le désir de les retrouver là, plus pures et plus complètes sans doute.

Sa rupture avec Zina avait certainement laissé un vide, un vide que Marguerite seule pouvait combler. Quand il y pensait maintenant, il en venait à dire que son amour pour la jolie pupille de M[lle] Chauveau n'avait été que le prélude et comme un pressentiment de celui qu'il devait plus tard éprouver pour sa femme. Mais de pareilles excuses, suffisantes vis-à-vis de lui-même, toucheraient-elles un juge prévenu et intéressé?..

Depuis une heure, Roger préparait des réponses persuasives aux reproches dont, pensait-il, sa femme allait l'accabler... A peine si la figure de Zina mourante traversait son égoïste et sombre rêverie. Il n'avait pas la vanité de croire qu'il l'eût tuée... l'anxiété d'ailleurs ne laissait pas chez lui de place au remords. Était-ce donc un monstre que M. de Valouze? Non, c'était un homme qui voyait son bonheur menacé, qui comptait le défendre et à qui tout le reste devenait indifférent... il s'agissait de désarmer Marguerite, il ne s'agissait que de cela... Y réussirait-il?..

Enfin Marguerite rentra! Elle s'était attardée auprès de la malade saisie après le départ de Roger d'une crise de nerfs épouvantable, et lorsque Zina revenue à elle l'avait conjurée d'être miséricordieuse pour le coupable, elle avait répondu :

— Tais-toi... ne me parle jamais de lui... nous ne sommes plus que nous deux... ses deux victimes.

Elle l'avait quittée sur ce mot en la confiant aux soins d'une sœur et en promettant de revenir le lendemain. Rentrée chez elle, une sorte d'horreur s'empara d'elle à la pensée de revoir le bourreau de son amie. Qu'allait-il dire? que ferait-elle? quelle serait la fin de l'entretien qu'il lui avait demandé?

Elle n'en savait rien et s'arrêta une seconde oppressée sur le seuil

de ce boudoir où tous deux ils avaient passé des soirées déjà nombreuses d'intimité si tendre, où le matin même elle se disait à elle-même : — C'est le ciel! Ma vie est trop belle! — Elle revit avec étonnement la petite causeuse favorable au tête-à-tête, la table basse supportant une lampe à reflets rosés, le livre nouveau qu'ils avaient feuilleté ensemble; il lui semblait que l'aspect de ce joli réduit n'était plus le même, que la foudre l'avait traversé. — A son approche Roger se leva. Elle passa devant lui sans parler et alla s'asseoir machinalement à sa place habituelle, posa une main sur le marbre de la cheminée, appuya son visage sur cette main, puis resta silencieuse se détournant à demi.

Il l'avait suivie et en silence aussi s'agenouilla auprès d'elle. Elle frissonna légèrement et ramena les plis de sa robe comme si elle eût redouté son contact.

— Marguerite, lui dit-il à demi-voix, j'en appelle à votre pitié... et à votre raison. En quoi vous ai-je offensée? Qu'ai-je fait?

Elle répondit du même ton :

— Vous avez fait le mal. Vous êtes coupable envers celle que vous avez aimée... — Sur ce dernier mot elle fondit en larmes.

— Aimée! ma chérie, je n'ai aimé que toi, que toi seule...

Marguerite s'essuya précipitamment les yeux : — Ne me dites pas cela... Vous le lui disiez sans doute aussi à elle! Qu'est-ce qui me prouve que vous ne le répéterez pas un jour à d'autres? J'étais si confiante, et je ne crois plus... J'étais si heureuse... reprit-elle en jetant autour d'elle un regard rapide, si heureuse!.. Et maintenant le bonheur est impossible... elle serait toujours entre vous et moi.

— Marguerite, dit Roger avec chaleur, laissez-moi essayer du moins de me justifier...

— Non, je vous en prie, ne parlez pas... Je n'aurais pas la force... j'en sais bien assez...

— Vous ne savez rien, enfant que vous êtes, et c'est moi qu'il faut croire...

— Je ne peux plus croire, je vous le répète, je ne peux plus...

Elle parlait toujours très bas et d'une voix épuisée.

— Vous me haïssez?

— Non, je ne vous hais pas, mais la seule idée que nous puissions vivre comme autrefois près l'un de l'autre m'épouvante. N'insistez pas... Je ne puis forcer mon cœur... Je ne puis plus vous voir...

— Que comptez-vous donc faire? demanda Roger avec accablement.

— Je ne sais, mais laissez-moi, laissez-moi...

— Marguerite! ne me dites pas que vous allez sacrifier notre

amour et tout l'avenir à un sentiment romanesque pour une amie de pension...

Elle lui jeta le plus froid et le plus sévère des regards :

— Seule je reste à celle que vous avez perdue. Vous dites que vous ne l'aimiez pas? Pourquoi l'avoir trompée alors? Son crime unique est de n'avoir pu vous oublier comme vous avez si bien su l'oublier vous-même. Elle n'en sera pas punie par mon abandon après avoir eu à subir le vôtre.

— Il semblerait à vous entendre que je sois un suborneur et un parjure! s'écria Roger avec violence.

— Qu'êtes-vous donc?..

Elle s'était levée et le regardait en face, ses yeux jetaient des flammes : — Pour moi, vous serez toujours celui qui a tué Zina.

Vous m'avez demandé ce que je comptais faire, reprit-elle après un instant de pénible silence. Tout à l'heure je ne le savais pas, à présent je suis décidée. Je retournerai chez ma mère... permettez-moi d'y retourner.

— Vous êtes maîtresse de disposer de votre vie et de la mienne, dit Roger avec une soumission navrée, mais ce n'est pas vous qui devez partir. Ne discutons, ne décidons rien ce soir... Vous êtes hors d'état de raisonner... de comprendre... dit-il en lui prenant la main qu'elle retira résolument, mais cette colère ne peut durer...

Comme Marguerite cherchait à l'interrompre :

— Je veux espérer, je veux croire qu'elle ne durera pas, poursuivit Roger, c'est moi qui m'exilerai... Vous trouverez quelque prétexte pour justifier mon absence auprès de votre mère; elle se prépare à venir nous rejoindre; vous allez la prier de hâter son arrivée... de cette façon je serai sûr que vous avez une consolation, un appui... et si un jour vos ressentimens s'apaisent, vous saurez où me retrouver, vous m'écrirez un mot, dites... acceptez-vous?

Marguerite inclina la tête.

— Maintenant souhaitez-vous que je me retire?

Elle fit un signe affirmatif.

— Est-ce vraiment un adieu... Marguerite?

— Ah! s'écria-t-elle avec un cri déchirant, si vous saviez le mal que me fait votre langage, votre présence seulement!

Il pâlit et resta une minute sans parler.

— Je ne sais, murmura-t-il enfin, si je suis aussi coupable que vous le dites, mais, quelle que soit la faute dont on m'accuse, elle est chèrement expiée ce soir... Adieu!

Il lui sembla que la voix de Marguerite se brisait en répétant : — Adieu! — Il fit un mouvement pour reprendre sa main; elle re-

cula de nouveau. Alors d'un geste humble et touchant il appuya ses lèvres sur un pli de sa robe et s'éloigna les yeux gonflés de ces larmes viriles qui restent au bord de la paupière.

Marguerite le laissa sortir sans le rappeler, mais, quand il ne fut plus là : — Mon Dieu ! s'écria-t-elle, mon Dieu ! donnez-moi la force, mon Dieu effacez le souvenir de cet horrible jour. Faites que je me résigne...

Et elle étouffa ses sanglots dans les coussins du canapé sur lequel elle s'était jetée.

XV.

Un filet de lumière mince et tremblant, qui glissait entre les rideaux du petit salon, vint avertir Marguerite que le jour se levait sur son insomnie désolée. Elle regarda autour d'elle, étonnée qu'il y eût encore un soleil et que cette heure gaie qu'on appelle le matin fût revenue. L'un des gants de Roger, froissé, déchiré, restait sur le tapis à la place où il avait imploré une pitié qu'elle lui avait refusée ; elle contempla ce gant, elle contempla comme au fond d'un gouffre sa destinée future, la destinée qu'elle s'était faite, et répéta tout haut, pour s'assurer qu'elle ne subissait pas une horrible hallucination, un mot que Zina lui avait dit la veille : — C'est la fin... la fin de tout... — Puis une sorte de pudeur lui fit effacer quelques traces d'une veille agitée ; elle dispersa les meubles, éteignit la lampe qui se mourait et passa dans sa chambre pour endosser, avant le réveil des gens de la maison, un négligé qui fût en rapport avec cette heure matinale. Tout en se déshabillant, elle cherchait à rétablir un peu d'ordre dans ses idées, elle se traçait un plan de conduite : et d'abord, quoi qu'en eût dit M. de Valouze, elle ne se hâterait pas d'appeler sa mère auprès d'elle ; il lui semblait impossible de revoir, sans lui tout avouer, cette mère à qui jamais jusque-là elle n'avait dissimulé la moindre de ses pensées, mais plus impossible encore de confier à personne, fût-ce à sa mère, ce qu'elle éprouvait. Peut-être craignait-elle que Mme de Selve n'entreprît de lui démontrer qu'elle s'exagérait la gravité de son malheur et ne le rendît plus intolérable en essayant de raisonner ce que pour sa part elle sentait. Il n'est pas rare que, lorsque nos blessures saignent et nous font crier, des consolateurs bien intentionnés nous disent : — Ce n'est rien que cela ! Il ne faut pas souffrir ! — Peut-être aussi cédait-elle à une vague et enfantine superstition qui lui faisait penser que son malheur ne serait irrévocable qu'après qu'elle en aurait parlé ; peut-être croyait-elle, en se taisant, retarder le fait accompli. Marguerite en était à redouter la

présence naguère tant désirée de sa mère : elle avait résolu de livrer seule, sans autre secours, sans autre témoin qu'elle-même, le premier combat que lui eût imposé la vie, combat terrible et singulièrement imprévu !

Le roulement d'une voiture qui sortait de l'hôtel l'arracha soudain à ses réflexions. Elle ouvrit la porte du vestibule et interpella Rameau qui se trouvait là : — Qu'est-ce que ce bruit?

— Mais... c'est M. le marquis, madame, qui part pour Valouze... Se peut-il que madame la marquise ne sache pas... Il m'a dit cette nuit de faire sa malle...

Elle vit les regards inquiets, effarés, que fixait sur elle le vieux serviteur et comprit qu'il fallait faire bonne contenance.

— C'est vrai, dit-elle; je sais... mais je le croyais déjà parti.

Ayant refermé la porte, elle appuya convulsivement ses deux mains sur sa poitrine oppressée. — A partir de ce moment, je suis veuve, murmura-t-elle; veuve !.. — Une grande faiblesse vint remplacer dans son cœur tous les projets héroïques dont elle s'était bercée. S'il en eût été temps encore, elle eût crié à Roger : — Ne pars pas ! — Mais pourquoi l'aurait-elle retenu? Entre eux tout était désormais impossible, — l'amour flétri, l'estime éteinte, la confiance morte. Oh ! si la malheureuse Zina avait pu ne jamais parler! Elle sonna pour ne pas rester seule en face de ses défaillances, dit à la femme de chambre qui parut de la coiffer, et décida qu'elle irait sans retard ranimer son courage et son indignation auprès d'une victime plus à plaindre qu'elle-même.

Quand elle arriva chez Zina, on lui dit que la malade n'était pas seule, que son médecin se trouvait auprès d'elle ; mais la sœur converse avait ordre de faire entrer cependant Mme de Valouze.

— Serait-elle plus mal depuis hier? demanda Marguerite avec effroi.

— Oh ! madame, nous avons cru qu'elle allait passer, c'était une fièvre, un délire...; dès le matin, on a couru chercher le médecin.

Marguerite entra précipitamment, mais elle s'arrêta sur un geste du docteur qui semblait écouter le pouls de la malade.

Tout Paris a connu, il y a quelques années, le docteur Sorbier, tout le monde se rappelle cet homme de haute taille, aux habits flottans sur un corps maigre qui avait conservé l'agilité de la jeunesse. Toujours absorbé dans ses pensées, il marchait la tête haute, légèrement renversée en arrière comme si ses yeux clairs eussent cherché sur quelque sommet invisible, — il était d'un pays de montagnes, et la nostalgie des cimes fut le seul sentiment égoïste qu'on lui connût jamais, — cet idéal de justice et de bonté qu'il portait dans son cœur. Oui, tout était bonté intelligente et sereine

sur ce visage d'une laideur expressive, dont les lignes irrégulières, heurtées, eussent été vulgaires peut-être, sans la noblesse de leur couronnement, un vaste front, chauve et pâle, audacieusement développé. Une passion généreuse, dominante, l'avait conduit à élever son art, déjà si grand par lui-même, au rang d'un sacerdoce : le docteur Sorbier avait la passion de l'humanité, non qu'il s'exagérât ses vertus, — le docteur conservait peu d'illusions et ne comptait guère sur la reconnaissance, — mais, comme il le disait lui-même, il aimait l'humanité pour ses faiblesses. L'amour fondé sur cette base trouve à chaque pas de quoi s'alimenter; il était devenu chez le docteur Sorbier une flamme si pure et si belle qu'elle centuplait ses forces, de même qu'elle le transfigurait en prêtant une puissance magnétique pour ainsi dire à son regard, à sa voix. Était-ce un grand savant?.. On ne l'a jamais dit, mais il possédait la science essentielle; il savait guérir mieux que nombre de ses confrères passés maîtres en matière de scalpel et de microscope; c'est que, tout en soignant les infirmités du corps, il n'avait pas le dédain de l'âme où souvent plongent leurs secrètes racines; il excellait à confesser discrètement un malade, ou plutôt il avait l'intuition, la divination de ce qu'on essayait de lui cacher. Le seul sourire qu'il arrêtait sur vous était un soulagement. Il avait la pitié qui console, la gaîté qui chasse l'ennui, l'espoir entrait sur ses pas, il laissait la confiance derrière lui, et parfois, quand il le jugeait nécessaire, quelque chose de plus, — des secours matériels offerts avec tant de confusion craintive et de délicatesse que son obligé pouvait presque croire qu'il lui rendait service en acceptant. C'est dire que le docteur Sorbier n'était pas riche, à moins qu'on ne veuille bien admettre qu'un homme soit toujours assez riche, qui sans besoins personnels, ni vanités d'aucune sorte, a un cœur sans cesse épanoui par le bien qu'il fait, et une imagination qui s'intéresse à tout ce qu'elle observe. Jamais dans ce domaine de l'observation le docteur n'avait rencontré de sujet qui lui fût plus sympathique que sa jeune malade, Zina. Depuis des mois déjà il retenait en ce monde la pauvre petite âme palpitante comme un oiseau blessé, non sans se demander s'il n'y avait pas cruauté à l'empêcher aussi obstinément d'ouvrir ses ailes. Mais le médecin avait alors raison du poète, et il continuait à la disputer quand même aux douleurs inconnues, qui chez une fille de cet âge et de cette nature ne pouvaient avoir qu'un nom, sa vieille expérience le lui disait : l'amour.

A la vue de Marguerite, il se leva pour céder le siège qu'il occupait, avec cette familiarité courtoise et quasi paternelle qui lui était particulière : — Voilà qui vaut mieux que toutes mes ordonnances,

dit-il à Zina, une visite aimable qui vous distraira. — Plongeant son œil gris, profond et chercheur dans les yeux de la nouvelle venue, il la salua du sourire heureux qui lui venait aux lèvres devant tout ce qui était innocent, bon et charmant dans la création : fleur, enfant ou femme. Quand on avait mérité d'être regardé ainsi par le docteur Sorbier, on répondait immanquablement à sa bienveillance par de la sympathie. Marguerite l'éprouva, elle se sentit attirée vers lui et, sans bien savoir ce qu'elle avait à dire, le suivit dans le corridor, lorsqu'il s'en alla cinq minutes après en disant à Zina : — C'est convenu! De la raison surtout, de la patience, et les autres drogues seront du superflu.

— Docteur, dit Marguerite en effleurant son bras d'une petite main gantée au moment où il se retirait, ne pouvez-vous me dire la vérité sur l'état de Zina?

M. Sorbier se retourna, la regarda de nouveau fixement en silence, puis répondit :

— Vous la connaissez depuis longtemps?

— Depuis l'enfance.

— Vous avez de l'amitié pour elle?

— L'amitié d'une sœur, répondit-elle en hésitant.

— Vous êtes au courant de ses secrets?

— Je crois n'en ignorer aucun.

— Eh bien! soignez-la, madame, guérissez-la, vous y réussirez mieux que moi peut-être. Sa maladie, qui prend toutes les formes, est insaisissable comme le désespoir même. Ce n'est rien qu'une faiblesse générale, un manque de courage et de vie : il y a des gens, parmi les plus malheureux, qui vivent en bonne intelligence avec leur chagrin, qui s'arrangent pour être plus forts que lui; il y en a d'autres que le chagrin tue, non pas, comme au théâtre ou dans les romans, d'un coup subit, à la façon de la foudre, mais peu à peu. Ceci arrive surtout quand il s'agit d'un chagrin unique, exclusif qui s'est transformé en idée fixe. Les forces régulatrices de l'économie s'altèrent, le principe vital s'épuise, c'est la prostration, le dépérissement... l'un après l'autre chaque organe est atteint sans avoir d'affection spéciale, une fièvre lente dévore la dernière énergie, et tout à coup, sous l'influence du moindre accident, d'une émotion seulement, la faible étincelle qui reste peut s'éteindre...

— Une émotion! mon Dieu! et moi... hier encore...

— Vous l'avez vue hier? fit le docteur en continuant à observer la jeune femme avec la même pénétration persistante. Eh bien! hier, elle a dû recevoir une terrible secousse... Il n'en faudrait pas une seconde, et même je crains... Allons, madame, éloignez l'en-

nemi, tâchez d'amener cette enfant à s'oublier elle-même, c'est le remède à tout, retenez bien, cela... il ne s'agit que de gagner du temps... Le temps est le guérisseur suprême... il atténue les souvenirs meurtriers, il réédifie de nouveaux intérêts qui remplacent les espérances ruinées; grâce à lui, tout s'efface et tout peut renaître... Mais il reste à savoir si nous avons du temps devant nous!..

Le docteur hocha la tête et resta une seconde le front levé, comme pour interroger Celui qui seul pouvait résoudre cette question.

— Monsieur, dit Marguerite avec émotion, je vous remercie d'avoir bien voulu me parler franchement. Je m'acquitterai mieux maintenant de ma tâche de garde-malade.

— Garde-malade, soit! repartit le docteur. Je vous ai dit que je comptais beaucoup sur vous. M'est avis pourtant, chère madame, que vous auriez besoin d'abord qu'on vous soignât vous-même. Voilà, ma foi! un jeune visage bien pâle, bien altéré. Je voudrais pouvoir défendre à la jeunesse de souffrir... Oh! si la médecine avait ce pouvoir, elle serait vraiment un grand art...

— Vous êtes bon, monsieur, je le sais, interrompit Marguerite en souriant avec tristesse, on me l'avait déjà dit.

— Moi! bon? rétorqua le docteur d'un ton bourru. Je suis tout simplement un épicurien, un voluptueux qui satisfait ses goûts.

— Vous voulez dire que c'est votre volupté de faire du bien.

Elle se penchait pour lui répondre sur la rampe de l'escalier, tandis qu'il descendait quatre à quatre avec les jambes de vingt ans qui portaient son vieux corps. Il lui semblait connaître ce digne homme depuis des années, elle eût voulu s'ouvrir à lui comme à un père, lui dire : — Soyez juge, conseillez-moi, sauvez-nous toutes les deux!..

— Mais je suis folle, murmura-t-elle tout à coup en se redressant. Ce que c'est que de se sentir seule, désemparée... on perd la tête!

Et elle revint auprès de Zina.

Celle-ci était, lorsque rentra Marguerite, assise sur son séant et penchée sur un petit miroir; elle essayait de relever, d'arranger de différentes façons ses tresses dénouées, qui avaient perdu beaucoup de leur lustre et de leur épaisseur; après chaque tentative nouvelle, une grosse larme tombait sur la surface trop sincère du miroir. A l'approche de Marguerite, elle leva vers elle ses yeux presque farouches, qui exprimaient un singulier mélange de tristesse et d'envie : — Tu as encore pleuré, lui dit-elle; pourquoi? puisque tu es toujours jolie, et qu'il t'aime...

— Chut! interrompit doucement Marguerite, ne prononce plus son nom, il est parti...

Zina eut un soubresaut. — Je ne le reverrai jamais! murmura-t-elle. Puis elle reprit d'un ton morne : — Parti! Tu as permis cela?

— Je l'ai voulu.

— Tu ne l'aimes donc pas, toi?..

— J'ai aimé un homme que je croyais loyal; cet homme n'est plus...

Zina la regarda d'un air d'étonnement presque dédaigneux : — C'est aimer avec la conscience et le raisonnement,... ce n'est pas aimer avec tout son être et malgré tout, aimer enfin!.. A ta place, je ne l'aurais pas chassé, quoi qu'il eût fait, et il n'a rien fait contre toi.

Marguerite lui imposa gravement silence :

— Laissons cela... Tu sais ce que je t'ai dit hier. Nous vivrons désormais l'une pour l'autre comme s'il n'existait plus.

— L'une pour l'autre, dit amèrement Zina... Que sommes-nous l'une pour l'autre désormais?.. Je me demande ce que tu éprouves, toi qui es un ange, mais moi je suis jalouse, et ta vue me fait mal... Oh! oui, tu vas dire qu'hier je ne parlais pas de même. Nous étions exaltées hier,... nous ne savions plus ce que nous faisions, ce que nous pensions; mais aujourd'hui... Si ange que tu sois, je suis sûre que tu me hais,... reprit Zina avec l'accent de l'angoisse et de la terreur.

— Je te plains de toute mon âme...

— Quant à vivre comme s'il n'existait pas, poursuivit Zina sans l'écouter, pour moi c'est désormais un devoir sans doute, en admettant que Dieu ait la cruauté de me laisser vivre, mais pour toi, sa femme, est-ce que c'est possible?.. Tu es folle, je te dis, que deviendrais-tu?..

— J'espère te donner l'exemple de la résignation et du courage, te prouver qu'après même que l'amour nous a manqué de parole, il reste...

— Il ne reste rien, interrompit Zina d'une voix brève.

Hélas! la pauvre Marguerite, en dépit du masque héroïque sous lequel se déguisait sa souffrance, n'en était que trop persuadée.

— Pardonne-lui,... reprit tout bas la malade au bout d'un instant.

Marguerite secoua la tête sans répondre.

— Crois-moi, quand je ne serai plus là, et je disparaîtrai d'une façon ou d'une autre, sois tranquille, vous pourrez encore être heureux, non plus comme autrefois peut-être, mais...

— J'ai été trop complètement heureuse pour prendre jamais mon parti de ce demi-bonheur des cœurs égoïstes et lâches...

— Tu préfères le malheur absolu...

— Peut-être.

— Je ne te comprends pas, dit lentement Zina, mais je sens que ce que tu essaies de faire n'est ni naturel, ni possible... Je suis bien lasse, ajouta-t-elle en se tournant du côté du mur. Tout cela me brise, laisse-moi reposer.

Elle ferma ses paupières bleuies, mais à leur frémissement involontaire Marguerite vit bien qu'elle ne s'endormait pas; elle voulait éviter de lui parler, de la voir. La fin de leur conversation brûlante fut un soulagement aussi pour Marguerite; un petit volume tout usé gisait sur la table, elle le prit et essaya de se plonger dans une lecture. C'était l'*Imitation de Jésus-Christ*. En l'ouvrant au hasard, elle tomba sur ce chapitre austère : *De la privation de toute consolation*. En bas les religieuses récitaient leur chapelet : un bourdonnement monotone montait par la fenêtre ouverte; du reste tout était silence. — Où est-il maintenant? se demandait involontairement la jeune femme. A quoi pense-t-il? A-t-il beaucoup de remords, ou des regrets seulement?.. Est-il bien malheureux?.. — La journée se passa ainsi.

XVI.

Pendant quelques semaines, Marguerite poursuivit obstinément la plus généreuse et la plus impraticable des tentatives, une de ces œuvres follement belles, dont est seule capable l'intrépide jeunesse qui croit pouvoir forcer par ses ardeurs la nature et la destinée. Chaque jour la revit assise au chevet de Zina, comme une sœur de charité, essayant de se persuader que c'était l'amitié qui l'amenait et que l'amitié aussi lui savait gré de sa présence. En réalité, quoi que pût faire l'une pour être magnanime et l'autre pour être reconnaissante, il n'y avait là que deux rivales. Le seul sujet qui les intéressât toutes deux étant banni de l'entretien, elles n'avaient plus rien à se dire. Une seule fois Zina demanda encore, malgré leurs conventions :

— As-tu des nouvelles?

Et Marguerite répondit brièvement :

— Il va quitter Valouze, il projette de se faire attacher à une ambassade lointaine.

— C'est donc irrévocable? s'était écriée Zina dans une extrême agitation. Marguerite avait posé un doigt sur ses lèvres et repris le livre dont elle lisait régulièrement, sans les comprendre, quelques pages que la malade n'écoutait jamais. Cette contrainte intolérable ne cessait que pendant la visite quotidienne du docteur, qui entrait avec son sourire rassurant, les poches toujours bourrées d'anecdotes et de nouvelles. Alors on causait, et souvent M. Sor-

bier prolongeait sa visite, comme s'il eût compris que c'était rendre service à ces deux jeunes femmes, si unies pourtant en apparence, que de rompre leur tête-à-tête. Chaque fois il haussait les épaules d'un air plus découragé, en réponse aux questions que lui faisait Marguerite lorsqu'elle le reconduisait : — Il y a, disait-il, je ne sais quelle surexcitation d'esprit qui conspire contre nous et qui la mine... Si cette cause était détruite, nous pourrions espérer peut-être enrayer les effets, de plus en plus alarmans... je ne vous le cache pas.

Dans la maison, le bruit courait que Zina était phtisique et à la dernière extrémité. Les soins assidus que lui prodiguait une grande dame comme Mme de Valouze augmentèrent singulièrement l'intérêt qu'elle inspirait aux religieuses et aux pensionnaires. Marguerite avait ordonné qu'on lui prodiguât, sans compter et coûte que coûte, tout ce qui pouvait lui être agréable. On se demandait avec curiosité quel lien pouvait exister entre cette pauvre étrangère et cette brillante marquise ; nul ne supposait que ce fût le lien d'une douleur commune.

Aux premiers jours de juin, Mme de Selve revint à Paris ; elle arrivait sur un cri d'alarme de la mère de Roger, qui lui parlait des projets insensés de son fils ; celui-ci, sans vouloir expliquer ce qui s'était passé entre sa femme et lui, se préparait à une longue et périlleuse absence. Malgré sa réserve impénétrable, il était aisé de deviner qu'une catastrophe était survenue dans le jeune ménage ; il fallait s'informer, découvrir, empêcher... Mme de Selve accourut en toute hâte, trouva sa fille à l'état de spectre, déclara-t-elle d'abord, et, par ses pressantes questions, par son intempestive sollicitude, ajouta si cruellement aux soucis de la pauvre enfant que celle-ci, malade à son tour, ne put de trois jours se rendre chez Zina.

Le matin du troisième jour, à son lever, sa femme de chambre vint lui dire que le docteur Sorbier était là et qu'il demandait à lui parler. Son cœur se serra ; elle pensa qu'il venait lui annoncer quelque aggravation dans l'état de la malade, que déjà elle s'accusait d'avoir négligée. L'espace d'une minute, elle resta hésitante, la main sur le bouton de la porte qui la séparait du salon. Il s'agissait en effet d'une mauvaise nouvelle... la physionomie du docteur l'exprimait trop clairement. A peine si elle eut la force, en lui tendant la main, de balbutier :

— Eh bien, monsieur ?..

— Eh bien, madame, répondit-il avec tristesse, vous en avez fini avec ce que la pauvre petite appelait votre tâche d'ange gardien. Je suis témoin que vous l'avez vaillamment remplie jusqu'au bout...

— Jusqu'au bout ? répéta Marguerite, puis elle ajouta précipitamment, sans oser le regarder : — Zina est morte...

Le docteur ne répondit pas. Tous deux se tenaient debout au milieu de la chambre, et Marguerite fermait les yeux, épouvantée de ce qu'elle éprouvait : c'était un sentiment involontaire et monstrueux, pensait-elle, de délivrance. Il lui avait semblé tout à coup que l'obstacle insurmontable qui la séparait de Roger, sans disparaître, s'était aplani, que la figure lointaine de Roger se rapprochait d'elle comme par miracle.

— Parlez ! dit-elle au docteur, pour entendre autre chose que le murmure odieux de ses mauvaises pensées.

— Hier, dit M. Sorbier en mesurant chacune de ses paroles comme un homme bien décidé à ne rien dire de trop, hier elle n'était pas plus mal en apparence; elle se plaignait seulement d'une grande faiblesse et de douleurs de tête intolérables. Je revins le lendemain, ce matin par conséquent, la maison était sens dessus dessous... les sœurs accourent à ma rencontre tout éperdues. En entrant dans sa chambre à l'heure accoutumée, on l'avait trouvée morte, les traits reposés d'ailleurs comme dans le sommeil. Je l'ai vue ainsi, elle n'a pas dû souffrir... aucun signe de lutte ni d'agonie. Sur la table auprès d'elle, il y avait son livre de prières, une lettre, et... — le docteur hésita un instant, — son flacon de chloroforme... comme à l'ordinaire, se hâta-t-il d'ajouter.

— Docteur ! s'écria Marguerite, étendant le bras pour chasser une vision affreuse, elle ne s'est pas tuée... dites-moi qu'elle ne s'est pas tuée !

— Sur ce point, rassurez-vous, madame, elle abusait, malgré mes prières, des calmans et des narcotiques, mais non, jamais l'idée du suicide n'est entrée dans cette âme douce et passivement résignée; elle avait une trop grande habitude de la souffrance... et aussi, m'a dit l'aumônier de la maison, beaucoup de foi religieuse... ainsi... — La lettre, poursuivit le docteur en s'interrompant pour passer avec vivacité à un autre sujet, était sous une enveloppe à mon adresse, mais le pli cacheté que contenait cette enveloppe était pour vous; j'ai cru me conformer au vœu de votre amie en l'apportant moi-même.

— Mon Dieu ! s'écria Marguerite, partagée entre des émotions contraires si violentes que son cœur cessa de battre. — Elle retint du geste son hôte qui allait se retirer, ouvrit la lettre et la parcourut rapidement des yeux. Un cri s'échappa de ses lèvres. Le docteur en tressaillit, il ne pouvait s'y tromper : c'était un cri de joie délirante... de la joie dans un pareil moment !

Voici ce qu'avait lu Marguerite :

« Ce n'est pas une amie malheureuse qui te dit adieu, c'est une pécheresse qui te supplie de ne pas maudire sa mémoire. Tu peux en croire ton mari ; il me l'a reproché devant toi... ce que j'ai fait

était une vengeance odieuse. Tout son crime est d'avoir dédaigné la passion qu'il inspirait à une insensée, à une fille sans honneur. Tu m'as perdue de vue longtemps, Marguerite, tu ne sais pas ce que je suis devenue, l'isolement et une absolue indépendance aidant, lorsque tes conseils m'ont manqué.

« J'ai été coquette et légère... plût à Dieu que je n'eusse été que cela, qu'un dépit misérable ne m'eût pas conduite à calomnier celui que je haïssais puisqu'il n'avait pas voulu m'aimer. Tu auras peine à le croire, c'est si infâme!.. Quand je t'ai appelée auprès de moi, je savais que tu étais mariée à M. de Valouze, j'ai feint de l'ignorer pour donner plus de poids à l'accusation mensongère qui devait troubler à jamais son bonheur, et le tien aussi, hélas! mais à cela je ne pensais pas... peu m'importait de le frapper, fût-ce à travers ton cœur, pourvu que son cœur fût brisé... Oui, j'ai menti à tout risque pour lui faire perdre le trésor de ton affection. Je ne sais comment cela s'est fait... mon esprit était égaré... je ne voulais pas qu'il fût heureux et aimé, quand moi je dormirais sous la terre oubliée de tous. J'ai donc joué une odieuse comédie, j'ai volé ta pitié, ta tendresse, tes soins. Le repentir, il est vrai, m'a bien vite saisie, mais trop tard... une mauvaise honte m'empêchait de te confesser ma faute, je reculais devant l'opprobre dont j'allais me couvrir à tes yeux... enfin je remis lâchement au jour où cette misérable lueur de vie qui ne subsistait plus en moi que pour me torturer serait éteinte l'aveu qui devait me perdre et vous réconcilier. Ton mari est toujours digne que tu l'adores. Oublie le reste, et que le nom de Zina ne te rappelle jamais rien qu'une amitié d'enfance, ta petite protégée du couvent... Celle-là méritait de t'avoir pour *ange*. »

La lettre était datée du lendemain de ce triste jour où Marguerite avait dit en parlant de Roger : « Il est parti, je ne peux plus le revoir... »

Ainsi Roger avait été calomnié... Marguerite ne comprit que cela, et un ravissement sans nom l'inonda tout entière. Elle se tourna vers le docteur stupéfait. — Voyez-vous, cette lettre que vous m'apportez, c'est le salut!.. — Elle songeait peu à s'indigner contre l'infâme action dont s'accusait Zina, elle n'éprouvait qu'un besoin frénétique d'ouvrir ses bras à l'absent.

Une fois de plus le docteur eut l'occasion d'assister à l'une de ces explosions de sauvage égoïsme qui peuvent éclater chez les meilleurs d'entre nous. Il ne comprenait du reste que bien confusément ce qui se passait, il voyait seulement qu'une révélation quelconque de la morte assurait le bonheur de la vivante, et comme par état il s'intéressait avant tout à la vie, il oublia de se scandaliser. Cependant quelques nuages s'amoncelaient encore sur le

visage de Marguerite. Il y avait des invraisemblances dans tout ceci, des lacunes difficilement explicables; mais elle aurait eu raison de l'écheveau d'impossibilités le plus embrouillé, tant était forte sa volonté de rendre la situation claire, simple et plausible. Elle tenait compte du caractère passionné de Zina, elle se rappelait en outre ses accès de sombre préoccupation dans les derniers temps, l'espèce d'effroi avec lequel souvent elle fuyait les caresses, et certains demi-mots qui pouvaient trahir au besoin le trouble d'une conscience bourrelée, l'acharnement enfin avec lequel plusieurs fois elle lui avait demandé : — Tu n'as pas eu d'explication avec ton mari?..

Hélas! pauvre Roger, on l'avait empêché au contraire de se défendre! Cet endurcissement dont Marguerite avait eu horreur, ce n'était que la juste indignation d'être méconnu!

Comment réparer jamais?.. Marguerite courut à son bureau et traça rapidement sur une feuille de papier un seul mot que le docteur se chargea de mettre à la poste, puis elle alla se jeter au cou de M[me] de Selve, qui continuait à ne savoir que penser, et lui répéta vingt fois en riant, en l'embrassant : — Votre fille a été folle, chère maman, mais elle est guérie... bien guérie...

Le lendemain eurent lieu les modestes obsèques de Zina. Deux personnes y assistaient : le docteur Sorbier et Marguerite. Celle-ci à genoux derrière le cercueil que recouvrait, — dernier mensonge, — le voile blanc des vierges, murmurait la tête entre ses mains : — Sois pardonnée, puisque tu me l'as rendu. — Et tout un essaim d'espérances renaissait malgré elle dans son âme rassérénée tandis que s'élevaient sous la voûte de l'église les sanglots du *Dies iræ.*

XVII.

Ce fut un moment d'émotion poignante dans la vie de Roger que celui où il reconnut sur le billet que lui apportait la poste l'écriture de sa femme. Dans ce château de Valouze restauré, embelli pour abriter leur commun avenir et où il était rentré seul avec les sentimens d'un banni, Roger avait passé depuis un mois les jours les plus tristes dont il eût le souvenir. C'était là que, revenu des premières erreurs, il rêvait naguère de fixer définitivement son foyer, de s'enfermer dans un cercle étroit d'affections éprouvées. Cette vieille demeure de ses ancêtres eût abrité une existence nouvelle, utile aux autres, et pour lui-même heureuse, féconde, honorée; il concevait nettement les devoirs qu'impose au propriétaire rural une grande fortune avec le sentiment de son influence et de ses responsabilités, il était résolu à les remplir tous; son temps se serait partagé entre la bonne et solide prose d'une exploitation agri-

cole considérable et la saine poésie d'un amour légitime tendrement partagé. Peut-être y aurait-il eu place en outre pour quelques ambitions au milieu de cette félicité paisible; il n'eût dépendu que de lui de représenter ce coin de la France dont il adoptait d'avance tous les intérêts dans les assemblées de son pays. Tels étaient les projets dont il se berçait tout récemment encore sous l'inspiration de Marguerite, qui se réservait pour sa part les menus détails d'une active bienfaisance, et voilà qu'au moment où il touchait du doigt, pour ainsi dire, l'accomplissement de cet honnête idéal, tout s'écroulait à l'improviste, il n'avait plus de foyer, il n'avait plus le bonheur intime qui donne des forces pour tout entreprendre et qui d'avance assure le succès. La femme douce et dévouée sur laquelle s'appuyait sa volonté si longtemps flottante, mais tournée dorénavant et pour toujours, croyait-il, vers le bien, était devenue son juge, un juge irrité, implacable, inaccessible à tout raisonnement, à toute prière. M. de Valouze, étourdi par ce coup du destin, se trouvait dans la situation du fiancé de la ballade qui, au moment de serrer sur son cœur la bien-aimée qui lui appartient, sent se poser sur son épaule la main glacée d'un spectre qui réclame sa proie. Combien de fois en effet ce spectre du passé, cette éternelle statue de pierre, ce fantôme d'une jeunesse mal employée, n'a-t-il pas surgi entre la coupe et les lèvres au jour qui pouvait être celui du bonheur, en disant : — Tu n'as pas mérité de boire ce nectar, il n'est pas fait pour toi... souviens-toi, expie...

Roger expiait, et cruellement. Cependant cette crise fut allégée d'abord par un espoir que le temps se chargea peu à peu de détruire. Marguerite l'aimait... de cela il était sûr; sa colère ne tiendrait pas contre l'absence; l'exaltation à laquelle un instant elle l'avait sacrifié tomberait. — On a vu des amitiés de femmes s'éteindre à l'heure même de leur paroxysme. — Il fallait que Zina guérît et s'éloignât... Marguerite, livrée à ses seules inspirations, apprécierait alors moins sévèrement une faute commise avant qu'elle n'existât pour lui. Elle-même marquerait le terme de cette séparation qu'elle avait exigée. Mais, les semaines s'écoulant sans qu'il reçût aucune réponse à des lettres suppliantes qu'apparemment on brûlait sans les lire, Roger se demanda si ce caractère de jeune femme n'était pas décidément plus fort qu'il ne l'avait cru, si, blessée dans d'intimes délicatesses, elle ne serait pas capable de résister à son propre cœur. Cette inflexibilité ne le détachait pas d'elle, au contraire; Roger n'était que plus épris de sa femme depuis qu'elle était devenue le fruit défendu. — Pour l'attendrir, il fit une dernière tentative; il lui annonça qu'il allait quitter la France. Rien n'étant venu témoigner que cette menace eût produit le moindre effet, il résolut, moitié dépit, moitié découragement, de la réaliser. Les

suppositions et les questions de sa mère, qui était à Valouze, le harassaient du reste. — Il allait prendre un parti désespéré quand ce mot : — Reviens! — jeté tout frémissant au milieu d'une belle page blanche, vint rouvrir pour lui les portes du paradis perdu. — Que s'était-il passé qui expliquât ce brusque revirement? Roger ne se le demanda pas, il ne pensa rien, sinon que son supplice était abrégé, que sa grâce lui tombait du ciel, une grâce pleine et entière, — la caresse du tutoiement le marquait assez; — il enfourcha un cheval, courut au galop à la ville voisine et prit le premier train pour Paris.

Il était plus de minuit quand il arriva, non sans avoir maudit cent fois tout le long de la route les lenteurs d'un train réputé rapide, et sur le seuil même il fut reçu dans les bras de Marguerite. Elle ne lui laissa pas le temps de parler, de respirer seulement, elle l'entraîna dans ce petit salon témoin d'un débat si pénible, le premier et le seul qui se fût jamais élevé entre eux, elle se mit à genoux à la place même où il l'avait en vain suppliée..., ce fut elle cette fois qui lui demanda pardon. — Je sens, lui disait-elle, que ce pardon, tu auras de la peine à me l'accorder, car j'ai manqué de foi, j'ai accueilli trop vite la calomnie... Je devais te croire contre toute preuve, contre l'évidence même... Non, laisse-moi là, je ne me lèverai pas avant de t'avoir expliqué...

Roger n'eût pas mieux demandé cette fois encore que d'esquiver les explications, il acceptait la situation telle quelle sans rien désirer de plus, mais la repentante Marguerite ne l'entendait pas ainsi; elle lui mit de force entre les mains l'aveu écrit de Zina mourante : — Il faut que dorénavant tout soit clair entre nous, qu'il ne reste plus une ombre,... il faut que tu voies par quelles affreuses apparences j'ai pu être abusée. Ce ne sera pas la justification, mais l'excuse... jusqu'à un certain point... de ma conduite coupable... je l'ai payée bien cher, va... vois comme je suis changée... mais enfin, pouvait-on supposer... J'étais jalouse du passé, mon pauvre Roger, jalouse autant que désespérée! Il faudra pardonner à cette malheureuse... le repentir et la mort purifient, n'est-ce pas, et puisque nous sommes heureux,... mais lis donc vite...

Roger, sans comprendre ce qu'elle voulait dire, et par condescendance plutôt que par curiosité, avait déplié le papier et s'était tourné vers la lampe... Au mot de mort cependant quelque chose de terrible tressaillit en lui. Il lut et devint très pâle. Marguerite, qui observait sa physionomie, vit ses dents presser fortement ses lèvres et en faire jaillir le sang; son sourcil s'était contracté, un combat violent semblait se livrer en lui,... enfin, comme s'il se fût

parlé à lui-même : — Non, dit-il en secouant la tête, non, pas à ce prix.

Relevant sa femme étonnée, inquiète, il la fit asseoir auprès de lui, puis, sans transition, en l'arrêtant du geste chaque fois qu'elle essayait de l'interrompre, les yeux baissés pour mieux cacher l'excès de sa souffrance, il dit toute la vérité : sa rencontre fortuite avec Zina, la fugitive fantaisie dont elle avait été l'objet de sa part, la brusque rupture de cette liaison qui n'avait été qu'une distraction pour lui, qui pour elle avait été si décisive et si funeste. Un pareil récit dut lui coûter beaucoup, à en juger par les inflexions rauques et brisées de sa voix.

Il ne se ménagea pas, car pour la première fois il se jugeait, il mesurait sa propre lâcheté au dévoûment sans bornes de cette pauvre fille qui lui avait immolé jusqu'à l'honneur de sa mémoire, jusqu'au souvenir sans tache de la seule amie qui lui restât au monde. — Mais, si elle a pu croire que j'accepterais un pareil sacrifice, que j'en profiterais, ajouta-t-il en terminant, elle poussait trop loin le mépris que j'ai mérité de lui inspirer. Ce serait un dernier outrage envers elle et un crime envers vous, Marguerite. Si vous devez encore être à moi, que ce soit en me connaissant bien. Votre affection et votre estime me sont trop précieuses pour que je veuille les ressaisir par fraude. Voyez si le premier acte méritoire de ma vie, le seul pour lequel je n'aie écouté ni ma passion, ni mon caprice, ni la sagesse de ce monde, est digne de votre clémence... Décidez... Je m'en remets à vous.

Il restait la tête basse et toujours sans la regarder, partagé entre le remords du passé, l'anxiété de l'avenir, et un mélange confus d'impressions toutes nouvelles. Ce n'était pas sans effort qu'il avait fait violence à son orgueil, mais depuis cet effort il se sentait relevé devant lui-même et capable comme il ne l'avait jamais été d'accomplir noblement la destinée d'un homme. Quelques secondes qui lui parurent longues s'écoulèrent dans le silence, puis il lui sembla soudain qu'un souffle pur effleurait son front : — Était-ce l'esprit de Zina qui venait l'absoudre, étaient-ce les lèvres de Marguerite qui scellaient la promesse d'une union plus profonde et plus intime encore qu'avant l'épreuve? Il étendit les bras et y retint une femme éperdue, palpitante, pour toujours reconquise. — Oh! mon Dieu! sanglotait Marguerite, la tête sur son épaule, pourrai-je t'aimer dans toute ma vie comme elle t'a aimé dans un instant, le dernier?.. Oh! Roger, que suis-je auprès d'elle?

Il répondit : — Tu es ma femme chérie. C'est à toi que je paierai cette dette.

Et il tint parole.

Th. Bentzon.

UN

POÈTE COMIQUE

DU TEMPS DE MOLIÈRE

II[1].

BOURSAULT JOURNALISTE ET ROMANCIER.

I.

Dans le temps où Boursault traversait les périlleuses épreuves que nous avons racontées, au plus fort de ses luttes avec Molière et Boileau, il était toujours secrétaire des commandemens de la duchesse d'Angoulême. On a vu quel cas extraordinaire offrait la destinée de cette noble personne, puisqu'elle était la bru d'un roi de France mort depuis une centaine d'années. Cette parenté, sans doute, ne relevait que de l'ordre naturel, mais le duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX, avait joué un rôle si important sous Henri IV et Louis XIII que la duchesse sa veuve, sans rechercher les situations d'éclat, avait nécessairement sa place, une place modeste, mais digne, dans la plus haute société du nouveau règne.

Il est vrai qu'elle n'avait point de fortune personnelle; le vieux

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre.

duc d'Angoulême, qui l'avait épousée en secondes noces, était mort six années plus tard, la laissant veuve sans enfans et oubliant de la pourvoir. La première femme du duc était une Montmorency, la fille aînée du dernier connétable. De ce mariage était né un fils, un jeune duc d'Angoulême, qui, tout fier d'être un Montmorency par sa mère et par son père un petit-fils de roi, dédaignait fort la nouvelle venue. Cette dernière en effet, Mlle Françoise de Narbonne, appartenait à la petite noblesse de province; elle était fille d'un baron de Montreuil, gentilhomme campagnard de fortune médiocre, qui avait fait admettre son fils comme page au service du vieux duc d'Angoulême. C'est ainsi que le duc, ayant eu occasion de voir la sœur de son page, en tomba éperdument amoureux et l'épousa au mois de février 1644. Il avait soixante-douze ans; Françoise de Narbonne en avait vingt et un. On devine aisément de quel mauvais vouloir le fils du duc d'Angoulême, qui lui-même commençait à vieillir, devait être animé contre sa belle-mère. Ajoutez à cela qu'il avait épousé une La Guiche, fille du comte de La Guiche, grand-maître de l'artillerie, et que celle-ci se sentait mortifiée de voir la jeune provinciale en possession du droit de préséance dans le monde comme dans la famille. « Elle ne pouvait, dit Saint-Simon, supporter une belle-mère, et si inférieure, après laquelle il fallait passer. »

L'héritier du vieux duc, en 1650, ne s'inquiéta donc en aucune manière du sort de la duchesse; ni lui ni sa femme, quand elle devint veuve en 1653, ne songèrent à détacher une légère part de leurs richesses pour assurer une existence honorable à la personne que leur père avait aimée et qui lui avait été une compagne digne de tous les respects. La duchesse d'Angoulême eût été réduite à l'indigence si Louis XIV ne lui eût accordé une pension de vingt mille livres, et quarante ans plus tard, lorsque les malheurs de la guerre et l'épuisement de la France firent supprimer les pensions, la pauvre femme serait littéralement morte de faim, sans le dévoûment d'une vieille demoiselle qui lui était depuis longtemps attachée et qui la recueillit dans sa détresse. Cette bonne vieille demoiselle possédait un petit bien à douze ou quinze lieues de Paris. Comme la duchesse ne pouvait plus payer le couvent qu'elle habitait dans la grande ville, son humble amie l'emmena chez elle, l'hébergea, la nourrit, adoucit pour elle les amertumes des dernières années et l'isolement de l'heure suprême. Si l'on savait le nom de cette bonne vieille, quelle figure elle pourrait faire (rétrospectivement) sur les listes des prix Montyon ! et quelle heureuse chance pour l'orateur qui aurait à signaler cette charité cordiale ! C'est chez la vieille demoiselle que la duchesse d'Angoulême est morte en 1713,

nous dit Saint-Simon, « sans que le roi, ni ses bâtards, ni les riches héritiers des deux ducs d'Angoulême, aient pu l'ignorer, et sans qu'ils en aient eu la moindre honte. »

Nous n'en sommes pas encore à ces jours désolés avec la duchesse d'Angoulême. Boursault n'a pas eu la douleur de voir sa bienveillante patronne réduite à la misère et implorant en vain la pitié du roi. Certainement, tel que nous le connaissons par sa vie et ses œuvres, s'il eût été de ce monde aux dernières années du règne de Louis XIV, il eût écrit de tous côtés en prose et en vers, il eût tourmenté les puissans, les grands seigneurs, les ministres, les altesses, le roi lui-même, il eût remué ciel et terre plutôt que de laisser la protectrice de sa jeunesse dans un tel abandon. A la date où nous sommes arrivés, de 1660 à 1680, la duchesse d'Angoulême tient encore son rang à la cour avec autant de dignité que de réserve. La dignité, la majesté même, accompagnée d'une grande douceur, voilà bien ce qui frappait en elle dès le premier abord, ce que tout le monde louait naturellement, la ville comme la cour, et le naïf Boursault comme l'altier Saint-Simon. « C'était, dit Saint-Simon, une grande femme parfaitement belle et bien faite encore quand je l'ai vue, qui avait quelque chose de doux, mais de majestueux. Elle représentait la dignité et la vertu, qui fut chez elle sans tâche et sans ride toute sa vie. » Grâce à la pension que lui faisait le roi depuis la mort du vieux duc, elle eût pu reparaître à la cour et se remarier; elle aima mieux se confiner dans une sorte de refuge, au couvent de Sainte-Élisabeth, où elle avait loué un appartement qui convenait à son rang et à sa position de fortune. Elle n'était pas cependant tout à fait séparée de Versailles. Saint-Simon nous dit qu'elle s'y montrait peu, mais qu'elle y recevait toujours un accueil des plus honorables. « Elle venait, dit-il, une fois ou deux l'année à la cour, où sa vertu et sa conduite la faisaient bien recevoir de tout le monde, et du roi avec distinction. »

Malgré ce bon accueil et cette *distinction*, Saint-Simon ajoute qu'elle n'a « jamais participé à aucun des nouveaux honneurs comme la duchesse de Verneuil, sous prétexte que la bâtardise de son mari n'était pas des rois bourbons. » Le fait est que, d'après cette noble théorie, la duchesse de Verneuil avait sur la duchesse d'Angoulême un avantage décisif; la duchesse d'Angoulême n'était bâtarde que d'un Valois, la duchesse de Verneuil était bâtarde d'un Bourbon. Il y avait du reste plus d'un rapport de situation entre elles, et c'est pour cela sans doute que Saint-Simon, en parlant de la duchesse d'Angoulême, pense naturellement à la duchesse de Verneuil. Suivant la loi de nature, les deux duchesses étaient unies par les attaches d'une étroite parenté. La duchesse de Verneuil

avait épousé le fils de la marquise de Verneuil et du roi Henri IV; or la marquise de Verneuil, belle-mère de la duchesse, était la fille légitime de cette Marie Touchet qui, après avoir donné le jour au duc d'Angoulême, fils de Charles IX, s'était mariée à un gentilhomme de la cour, François de Balzac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans. Le duc d'Angoulême et la marquise de Verneuil étaient donc deux enfans de la même mère, l'un naturel, l'autre légitime, en sorte que la duchesse d'Angoulême, d'après les liens du sang, était belle-sœur de la marquise de Verneuil et tante de la duchesse, sa bru. Saint-Simon a raconté comment cette bru, la duchesse de Verneuil, fille du chancelier Séguier, fut élevée un jour au rang de princesse du sang, par cela seul qu'elle avait épousé un bâtard d'Henri IV (1). Voilà pourquoi la duchesse d'Angoulême, dont la bâtardise ne se rattachait qu'à un Valois, « ne participa, dit Saint-Simon, à aucun des nouveaux honneurs, comme la duchesse de Verneuil. »

On comprend sans peine pourquoi d'aussi étranges détails ont trouvé place dans notre récit. Nous avions besoin de marquer d'une façon précise la situation de la protectrice de Boursault. L'aimable poète lui donne toujours le titre d'altesse. La duchesse d'Angoulême n'était pas devenue princesse du sang, elle n'avait aucun droit au titre d'altesse royale; mais elle commandait le respect par sa dignité naturelle comme elle gagnait les cœurs par sa bonté. On le vit bien aux heures de détresse, quand le roi lui retira le secours dont elle vivait. Avez-vous remarqué les termes employés par Saint-Simon, lorsqu'il rend témoignage à la haute vertu de la duchesse? Vertu sans tache ne suffit pas, il ajoute vertu sans ride. Cela ne veut-il pas dire que cette personne, si digne, si réservée, a toujours gardé quelque chose de jeune et de souriant? La majesté chez elle n'excluait pas la finesse, ni l'austérité la bonne grâce. Je ne m'étonne plus dès lors que les gentillesses, les gaîtés, les gauloiseries même de Boursault, loin de la scandaliser, l'aient divertie. C'est sous son patronage que Boursault a commencé d'être le gazetier des compagnies illustres, un gazetier dont raffolaient les plus nobles seigneurs, le grand Condé, la grande Mademoiselle, le duc-évêque de Langres et nombre de personnages éminens, conseillers d'état et magistrats de haut bord, qui se disputaient l'honneur de recevoir de lui des paquets de nouvelles rédigées en prose et en vers. Boursault était bien jeune encore, il n'avait guère que vingt-deux ou vingt-trois ans, lorsque, chargé par la duchesse d'Angoulême d'une affaire qui l'obligea de se rendre à Sens, il lui écrivit le

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. II et t. III, chap. VII.

récit de son voyage avec toute sorte de drôleries, mêlant les vers à la prose, riant de lui-même et de ses mésaventures, exposant ses embarras financiers, racontant sa visite au château de Vaux, où Fouquet lui fait donner 30 pistoles pour un sonnet; enfin, décrivant son voyage de Melun à Montereau par le coche, et de Montereau à Sens sur une haridelle efflanquée, laquelle eût mieux convenu au dernier rustre qu'à un homme vêtu d'un bel habit de moire : « Avec un aussi bel habit, jugez, madame, quelle figure je faisais sur une haridelle qui, outre cinq ou six incommodités dont la moindre suffirait pour faire mourir un cheval de la grande écurie, avait une bride de corde et des étriers de bois.

« Paré comme un roi de la Chine
Et blond comme l'astre du jour,
Tous les paysans d'alentour
S'étonnaient de ma bonne mine.
En chaque village où j'allais
On disait que je ressemblais
Un soleil qui va faire éclipse;
Et, s'il faut ne vous céler rien,
Le cheval de l'Apocalypse
Était moins maigre que le mien. »

Ce badinage, à peu près du même temps que le voyage de Chapelle et de Bachaumont, fut le début de Boursault comme rédacteur de feuilles légères. Il n'avait songé qu'à rire, le voilà engagé journaliste. C'était vers 1661, la duchesse d'Angoulême était allée sans doute passer quelques jours à Versailles, elle montra cette lettre au prince de Condé, on en parla au roi, les courtisans applaudirent; bref, le gentil Boursault, au temps même où Molière l'outrageait en plein théâtre, et où Boileau lui déclarait la guerre, devenait le gazetier de la cour.

Il paraît bien, d'après les renseignemens du fils de Boursault, que la première de ces gazettes fut pour le roi. A tout seigneur, tout honneur. Le roi, « en lui donnant une pension de 2,000 livres avec bouche à cour, lui ordonna de travailler à cette gazette et de la lui apporter toutes les semaines (1). » Peste! quel succès dès le premier jour! Voilà un secrétaire intime qui est en passe de bien faire son chemin par le monde. Évidemment, c'est la bonne duchesse d'Angoulême qui lui vaut cela, plus encore que son esprit et sa plume. Peut-on s'étonner que cette fortune soudaine lui ait un peu tourné la tête? Quand nous le voyons s'engager si étourdiment dans les luttes de l'année 1663 et croiser le fer avec Molière, si nous voulons comprendre une telle audace, il faut nous souvenir

(1) *Théâtre de feu M. Boursault*, édition de 1725, t. Ier. Voyez l'*Avertissement*.

de ce vin capiteux que la cour lui faisait boire à longs traits. Quoi! le pauvre échappé de Mussy-l'Évêque était un des auteurs favoris du jeune roi! Le jeune roi voulait lire toutes les semaines une gazette écrite de sa main!

Boursault s'acquitta lestement de son office à la satisfaction du roi et des courtisans; mais, hélas! tout n'est qu'heur et malheur sur cette mer semée d'écueils. Un jour le gazetier ne sut comment remplir sa gazette, le nouvelliste se trouva sans nouvelle. A la ville, à la cour, rien qui méritât d'être conté gaîment et de servir au divertissement du monarque. Boursault, dînant chez le duc de Guise, se plaignait de son indigence, quand le duc s'offrit aussitôt à le tirer d'embarras. Il avait un sujet tout propre à réjouir le roi et la cour. C'était une aventure qui venait de se passer à deux pas de son hôtel, chez une brodeuse en vogue, à qui les capucins du Marais faisaient broder un saint François. Leur sacristain, s'étant rendu chez la brodeuse pour s'informer si l'ouvrage avançait, s'amusa d'abord à voir courir sur le canevas l'aiguille de l'habile ouvrière, et peu à peu, pris de sommeil, laissa tomber sa tête sur le métier. Voilà la barbe du capucin qui se confond avec la barbe de saint François. Précisément, la brodeuse s'occupait du menton de son personnage. Une idée lumineuse lui vient à l'esprit. Quel écheveau de soie vaudrait cette vénérable barbe pour terminer la figure du saint? Elle prend son aiguille la plus fine, et doucement, légèrement, elle y introduit un des fils de cette longue toison blanche qui repose sur le métier. Ensuite les doigts de fée se mettent à l'œuvre, l'aiguille passe et repasse dans les mailles du tissu; voilà une barbe comme nulle brodeuse n'en a brodée, une barbe qui ferait envie aux merveilleux ateliers des Gobelins. A la fin pourtant le bon religieux se réveille et se sent pris au lacet. O scandale! Se jouer ainsi de la barbe d'un capucin! Le bonhomme se fâche, la commère riposte, et la querelle prend les allures d'un poème héroï-comique. La joyeuse artiste a déplacé le débat; ce n'est plus entre la brodeuse et le capucin qu'il y a une question à vider, c'est entre le capucin et saint François d'Assise. Lequel cédera, le fondateur de l'ordre ou l'obscur disciple? Toute la cause est là, car il faut que l'un des deux y laisse sa barbe, il faut que l'un des deux soit rasé.

L'histoire se prêtait aux gentillesses d'une plume gauloise. Boursault, piqué au jeu, joignit ses broderies moqueuses au travail de la fée, et en composa, c'est son fils qui nous le dit, « la plus jolie de toutes ses gazettes. » Le théatin ajoute : « Le roi, qui était jeune, en rit beaucoup et n'y trouva point à redire. La vertueuse reine Marie-Thérèse, qui était la piété même, ne laissa pas d'en rire aussi et n'en fut point scandalisée. Toute la cour à l'envi en apprit les

vers par cœur. » Brillant succès et dont le poète n'aurait eu qu'à se réjouir si ses feuilles légères, s'envolant de la cour à la ville, ne fussent arrivées aux capucins du Marais. Les capucins étaient déjà fort irrités de l'outrage fait à la barbe de leur vénérable frère; quand ils surent qu'un gazetier en égayait le public, ils n'eurent cesse que le coupable ne fût puni. Ils s'adressèrent au confesseur de la reine pour obtenir aide et protection auprès du roi. Ce confesseur était un cordelier espagnol qui n'entendait pas raillerie; il parla si vivement à la reine que la bonne Marie-Thérèse se trouva toute confuse d'avoir pu écouter en souriant pareille impiété. A son tour, et afin d'apaiser ses scrupules, elle pressa le roi de faire un exemple. Le roi prit la chose en plaisanterie : faire un exemple pour un badinage! punir un homme d'esprit pour la plus innocente des historiettes! flétrir comme une licence un amusement dont toute la cour a ri, et la reine la première! Voilà ce qu'il lui dit, et bien d'autres choses encore, car il mit tous ses soins à l'adoucir; il n'y réussit point, et « la voyant obstinée à le prendre sur le sérieux, il la laissa la maîtresse de faire tout ce qu'elle voudrait. »

Alors, — c'est toujours le théatin, fils de Boursault, qui nous fournit ces curieux renseignemens, — la reine manda le chancelier Séguier, « à qui elle ordonna de retirer le privilège accordé à l'auteur et de l'envoyer à la Bastille jusqu'à nouvel ordre pour lui apprendre à ne pas badiner avec les saints. » Le chancelier, qui aimait les gens de lettres, et qui appréciait personnellement Boursault, exécuta les ordres de la reine le plus doucement qu'il lui fut possible. Il savait bien d'ailleurs qu'il ne déplairait pas au roi, si en atténuant les rigueurs de la reine il déjouait les injonctions du confesseur espagnol. Il fit venir l'officier chargé d'arrêter Boursault et lui recommanda des ménagemens particuliers : « Qu'on laisse à M. Boursault tout le loisir nécessaire pour écrire au roi et à ses protecteurs. » L'officier se conforma si bien aux ordres du chancelier, il fut si courtois et de si bonne composition, que le poète, déjeunant avec quelques amis au moment où lui arriva cette visite inattendue, le pria de se mettre à table avec eux. Les convives étaient gens d'esprit, le maître du logis les mettait en verve, et il est probable que l'officier de la maréchaussée n'avait jamais assisté à pareille fête, car, bien que Boursault ne fût pas fort content, nous dit son fils, du gîte où il devait coucher, il ne perdit rien de sa belle humeur. Le repas terminé, il profita du loisir qu'on lui laissait pour écrire à M. le Prince, à Louis de Bourbon, celui que l'histoire appelle le grand Condé. Allait-on renouveler, sous une influence espagnole, les persécutions des mauvais jours? Allait-on traiter le candide Boursault comme on avait traité quarante années auparavant l'au-

dacieux Théophile? C'étaient les disciples de saint Ignace qui avaient fait brûler Théophile en effigie, c'étaient maintenant les fils de saint François qui envoyaient à la Bastille le plus inoffensif des hommes. Où s'arrêterait-on dans cette guerre des saints contre les poètes? Pourquoi ce déchaînement du paradis contre le Parnasse?

Grand prince, on me traite d'impie,
Et d'un hardi faiseur de vers,
Qui de ses traits malins perça tout l'univers
On veut que je sois la copie.
Les gens de bien sont ébaudis
De voir les saints du paradis
Déchaînés contre le Parnasse;
Car, auguste sang de nos rois,
C'était autrefois saint Ignace
Et c'est aujourd'hui saint François.

Il continuait ainsi gaîment, vivement, et le ton seul de sa lettre, cet accent de bonhomie et de candeur, protestait assez contre la sotte accusation d'impiété. La lettre fut portée sans retard au prince de Condé, qui s'empressa d'aller trouver le roi. Condé n'eut pas besoin d'insister; le roi était gagné d'avance, il révoqua sur-le-champ l'ordre auquel il avait consenti par faiblesse et Boursault ne coucha point à la Bastille. Seulement il fallait ménager la reine, la condamnation dont la reine avait frappé le pauvre poète devait, comme disent les gens de loi, sortir au moins une partie de son effet; Boursault reçut l'ordre de ne plus écrire sa gazette, et, chose bien plus grave, nous dit son fils, sa pension de 2,000 francs fut supprimée.

Il lui restait toujours sa plume et la faveur du grand monde. Cette gazette que le roi lui défend de continuer, il l'écrira pour le prince de Condé, pour M. de Fieubet, conseiller d'état, pour le duc-évêque de Langres. Ce sont choses privées, confidentielles; le roi ne lui a interdit que la publicité de la cour. La première gazette adressée au prince de Condé est une lettre en date de 1665. Le prince, qui est dans son château de Chantilly, a chargé Boursault de lui envoyer des nouvelles de Paris et de Versailles, un libre journal à sa façon, moitié prose, moitié vers. Boursault commence par les nouvelles de cour :

Monseigneur,

Pour obéir aux ordres que j'ai reçus de Votre Altesse sérénissime de lui mander toutes les nouvelles que je pourrais savoir, je lui dirai que le roi et la reine allèrent dimanche dernier au-devant de la reine d'An-

gleterre jusqu'à Pontoise. Sa Majesté britannique répondit si bien aux honnêtetés que lui firent les Majestés françaises, que ce fut à qui s'en ferait le plus; et si le neveu fut ravi de voir sa tante, il est aisé de croire que la tante ne le fut pas moins de voir son neveu.

Depuis un honneur si sublime
On dit que Pontoise s'estime,
Et qu'elle veut aller du pair
Avec les villes du bel air.
On dit même que sa rivière
Était ce jour-là toute fière...

Elle était si fière, si triomphante, cette aimable rivière d'Oise, qu'elle ne pouvait s'arracher à ce spectacle. Le poète la décrit allant, venant, tantôt remontant vers sa source pour passer une fois de plus devant le roi, tantôt ralentissant sa marche afin de prolonger son plaisir, sans nul souci de ce qu'elle doit à Neptune. Il affirme enfin

Qu'en des endroits l'eau paresseuse
Faisait tout exprès la dormeuse,
Et qu'elle serait encor là,
N'était que le roi s'en alla.

Est-ce un trait de satire, une contrefaçon piquante des hyperboles de cour? on serait d'abord tenté de le croire. Mais non, il ne fait que rire et gazouiller sans intention moqueuse. Il parle sur le même ton des souffrances de la reine mère Anne d'Autriche, et du mal qui faillit emporter le roi d'Espagne Philippe IV, père de la reine de France. Il est vrai que les deux augustes malades sont rétablis et que leur guérison peut s'annoncer gaîment. Ensuite viennent des nouvelles de l'intérieur et de l'extérieur, la préparation du grand travail qui joindra la Méditerranée à l'Océan, les exploits du duc de Beaufort contre les corsaires barbaresques, un tremblement de terre dans la Calabre, tout cela présenté de la façon la plus comique. Il y a surtout, à propos de la victoire navale du duc de Beaufort, le récit d'un duel héroïquement burlesque entre un More et un chrétien, récit qui rappelle certaines pages du *Typhon* et dont eût raffolé Théophile Gautier. Le More a perdu le bras gauche et la jambe droite, le chrétien a perdu le bras droit et la jambe gauche. Ainsi accommodées, ces deux moitiés d'homme recommencent la lutte à cloche-pied. Le chrétien, pour diminuer l'avantage de son adversaire à qui le bras droit reste encore, lui tranche le pouce d'un coup de sabre. Le More, sans faiblir, appelle tout haut ses autres doigts à la vengeance de ce pouce, leur vail-

lant compagnon; mais tandis qu'il se baisse pour ramasser son cimeterre échappé de sa main sanglante, le chrétien *l'envoie en enfer*. Quant à lui, rendant l'âme le même jour, il monte au paradis. « Et moi, dit le poète, qui crains de les suivre trop loin dans ces mondes inconnus,

Et moi, qui sais mal cette carte,
De crainte que je ne m'écarte
Si je pénètre plus avant,
Je passe à l'article suivant. »

Le combat naval du duc de Beaufort, les préparatifs de la grande opération de Riquet, le voyage du jeune roi au-devant de sa tante Henriette de France et leur rencontre à Pontoise, la guérison d'Anne d'Autriche et de Philippe IV menacés de mort l'un et l'autre par les maladies les plus graves, tous ces faits nous avaient indiqué l'année à laquelle se rapporte cette gazette de Boursault, gazette non datée comme presque toutes ses lettres. Voici une aventure qui nous fournit une indication plus précise encore. Après la date de l'année, la date du jour. Vous vous rappelez dans la satire de Boileau sur les femmes cette peinture d'une réalité hideuse, qui effrayait le goût plus timoré de Racine, que Boileau retrancha en effet suivant le conseil de son ami et qu'il n'imprima qu'après sa mort, — vous vous rappelez ce portrait du lieutenant-criminel Jacques Tardieu et de sa digne compagne, les deux types de la plus sordide avarice. Après avoir peint d'une touche hardie leurs haillons, leurs guenilles, les chiffons de la femme ramassés dans l'ordure,

Ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçans vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendait au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle,

Boileau nous dit seulement qu'un beau jour des voleurs, sachant quelle rafle ils pourraient faire dans les caisses de ces harpagons, entrèrent chez eux et les tuèrent. Quand Boileau publia cette satire en 1694, il y avait près de trente ans que le meurtre avait eu lieu. C'est le 24 août 1665, jour de la Saint-Barthélemy, que Jacques Tardieu et sa femme furent assassinés dans leur demeure, sur le quai des Orfèvres, par deux frères, deux bandits, René et François Touchet, lesquels, arrêtés sur le théâtre même du crime et jugés sans délai, furent rompus vifs le 27. Eh bien! c'est le lendemain de l'assassinat que Boursault en parle dans sa gazette adressée au prince de Condé. Il vient de lui raconter à sa manière, c'est-à-dire avec certaines suppositions plaisantes, le tremblement de terre du

pays de Naples, puis de ces choses lointaines revenant à la catastrophe de la veille, il fait la transition en ces termes :

Je crois, monseigneur, ne pouvoir mieux dédommager Votre Altesse sérénissime d'une nouvelle douteuse qu'en lui en disant une dont il est impossible de douter. Hier, jour de saint Barthélemi, on fit une véritable Saint-Barthélemi du lieutenant-criminel et de sa femme, et c'est une chose assez extraordinaire pour devoir n'être pas récitée en langage commun :

Hier près du cheval de bronze,
Entre l'heure de dix et d'onze,
On assassina (grâce à Dieu)
Feu messire Jacques Tardieu.
Ce *grâce à Dieu*, par parenthèse,
Ne dit pas que j'en sois bien aise;
Mais quand un malheur nous advient,
Comme c'est de Dieu qu'on le tient
Et qu'il est la première cause
Qui fait arriver toute chose,
Lorsqu'il condamne ou qu'il absout,
On lui doit des grâces de tout.
Ainsi, quoi que chacun en pense,
Soit châtiment, soit récompense,
Soit qu'il ait souffert le trépas
Pour aller là-haut ou là-bas,
Soit qu'il se chauffe en purgatoire,
Hier, si j'ai bonne mémoire,
On assassina (grâce à Dieu)
Feu messire Jacques Tardieu.

Pour madame la lieutenante,
Si bien née et si bienfaisante,
D'un seul coup de barre de fer
On lui mit la cervelle à l'air;
Et sa belle âme à la même heure,
Voyant démolir sa demeure,
S'en alla par un si grand trou...
Je n'ai pas besoin de dire où.

Après avoir défilé son chapelet d'aventures, Boursault s'excuse modestement auprès du prince : « N'est-il pas vrai, monseigneur, que c'est suffisamment ennuyer Votre Altesse et que je ne lui ferais pas plaisir de lui envoyer souvent de si longues lettres ? Souvenez-vous, s'il vous plaît, que c'est vous qui l'avez absolument voulu, et qu'il n'y a personne qui ose vous résister qui ne s'en repente. »

Le grand Condé n'était pas le seul qui fût si friand des lettres de Boursault. La grande Mademoiselle partageait le même goût et signifiait les mêmes ordres. Elle recevait donc la même gazette. Le journal inédit avait souvent deux exemplaires, l'un pour le vain-

queur de Rocroy, l'autre pour la duchesse de Montpensier, la petite-fille d'Henri IV, la nièce de Louis XIII, la cousine de Louis XIV. Voilà une liste d'abonnés où la qualité suppléait au nombre. Nous apprenons la chose par les lettres de Boursault lui-même. Une de ces lettres, adressée *à Son Altesse Royale Mademoiselle*, fait allusion à ce numéro où il est question de la maladie de la reine mère et de la victoire navale remportée par le duc de Beaufort. Boursault est bien sûr que tout ce qui concerne la reine mère aura intéressé Mademoiselle, dont les bons soins ont tant contribué à la guérison de l'auguste malade; mais le récit de la victoire de M. de Beaufort, « bien qu'il renferme une description assez particulière, » lui aura-t-il procuré le même plaisir? Ce doute le tourmenterait peut-être, s'il ne connaissait l'art de s'en débarrasser cavalièrement : « Après tout, Mademoiselle, quand je ne vous divertirai pas, je ne ferai rien contre ce que je vous ai promis. Je ne puis rien donner à Votre Altesse Royale qui soit digne d'Elle, si je ne l'emprunte d'Elle-même. Les beautés médiocres ne sont pas pour les esprits sublimes, et je désespère de pouvoir jamais rien faire d'achevé, à moins que vous ne m'offriez des occasions de parler de vous. » Le moyen de se plaindre après des explications comme celles-là! Je suis sûr, pour ma part, que le duel du chrétien et du More aura intéressé la grande Mademoiselle autant qu'il divertissait le grand Condé.

La princesse palatine du Rhin, Anne de Bavière, qui deux années auparavant (1663) avait épousé le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, recevait aussi des gazettes de Boursault. On l'appelait simplement Mme la duchesse, comme on appelait son mari M. le duc. Parmi les lettres de Boursault, j'en trouve une qui porte cette adresse : *A Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse*, et qui fait mention des feuilles hebdomadaires à elle envoyées par l'aimable rimeur. Cette lettre, qui n'a point de date, est évidemment de l'année 1666, puisqu'il y est question de la mort de la reine mère arrivée le 20 janvier. Je demande la permission de la citer tout entière pour la double indication qu'elle renferme : elle prouve d'abord l'activité de Boursault comme gazetier du grand monde, elle montre aussi les naïves libertés du poète, en assurant, ce me semble, un brevet d'affabilité assez rare à celle qui ne s'en offusquait point. La duchesse était grosse et sur le point d'accoucher. Voici cette lettre :

Madame,

Voici la troisième semaine que je ne vous mande rien de gai et Dieu sait si cela m'ennuie. Toutes les fois que j'écris des lettres qui sont

tristes et que je prends la liberté de les adresser à Votre Altesse sérénissime, il me semble que je lui envoie des billets d'enterrement; et je m'imagine que c'est un honneur que je dérobe, quand je l'entretiens de quelques matières qui ne la divertissent pas. Après tout, madame, ce n'est pas ma faute. Si la maladie de la reine empire, je n'en suis pas la cause; si Sa Majesté meurt, je n'y puis que faire; et si Votre Altesse sérénissime est présentement en travail d'enfant, je n'en peux mais. Apparemment je reprendrai bientôt mon style enjoué et je me servirai de ma façon d'écrire qui vous plaît le plus : car enfin la reine est morte pour longtemps, et Votre Altesse sérénissime n'accouchera pas tous les jours. Demeurez d'accord, madame, que je m'acquitte mieux d'un hommage galant que d'une offrande sérieuse, et que je ne suis bon qu'à faire pleurer quand je ne cherche pas à faire rire. Hé! s'il se peut, que Votre Altesse se dépêche de mettre un prince au monde... Ah! madame, si vous faites un fils, que de charmantes petites pièces je m'en vais mettre au jour! A présent que je suis devenu poète pour l'expiation de mes péchés, je solenniserai sa naissance par les plus jolis vers du monde. J'ai déja commencé un sonnet pour monseigneur le prince, que je ne puis achever tant il est beau! Deux de mes amis, qui soutiennent eux-mêmes qu'ils ont de l'esprit, et à qui je fis dernièrement grand'chère, l'ont applaudi de toute leur force; et depuis ce temps-là, je n'oserais douter que je ne sois poète-juré, de peur de faire tort à leur jugement. Je ferai tous mes efforts pour l'achever, quand on m'apprendra que vous ne souffrirez plus. Le travail de Votre Altesse sérénissime empêche le mien, et je ne puis enfanter de vers que vous n'ayez enfanté un prince. Hâtez-vous donc, madame, de remplir les désirs de toute la France; et laissez-moi joindre des souhaits aux vœux que font pour vous ceux qui sont avec autant de respect que moi, madame, de Votre Altesse sérénissime,

Le très humble et très obéissant serviteur,

BOURSAULT.

Bien que l'auteur de ces gazettes princières les rédigeât *incognito*, comme il le dit lui-même à la duchesse de Montpensier, le bruit s'en répandit bientôt à la cour. Des demandes nouvelles furent adressées au journaliste, plus d'un seigneur à la mode s'efforça d'obtenir un *abonnement*. Boursault ne pouvait suffire à la tâche. Obligé de choisir ses cliens, il faisait quelquefois passer les gens d'esprit non titrés avant les ducs et pairs. Un jour, un homme du meilleur monde, M. de Fieubet, conseiller d'état, qui avait dû suivre le roi à Fontainebleau pour un temps assez court, fit promettre à Boursault de lui adresser pendant cette absence quatre lettres envoyées de Paris, quatre lettres de nouvelles, c'est-à-dire

quatre gazettes, chacune contenant une fable. Boursault commençait à se préoccuper d'un rôle plus sérieux, il voulait relever ses badinages par des leçons de sagesse et de morale pratique. Il concevait déjà l'idée de paraître comme un Ésope à la cour et à la ville, de résumer son expérience du monde à la façon de l'esclave de Phrygie, de donner ses conseils sous forme d'apologues. M. de Fieubet avait donc obtenu la promesse de quatre gazettes renfermant quatre fables. Comment en effet résister à un tel homme? Ce conseiller d'état était la fleur de la société d'élite. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, nous dit sans marchander, et cela d'après la tradition, que nul n'a plus soigneusement recueillie : « M. de Fieubet a été un des esprits les plus polis de ce siècle (1). » Saint-Simon, qui raconte de lui une aventure des plus divertissantes, un tour audacieusement comique joué à l'un de ses collègues sur la route de Saint-Germain, ne peut se dispenser pourtant de le caractériser en ces termes : « C'était un conseiller d'état très capable, d'un esprit charmant, dans le plus grand monde de la ville et de la cour, et dans les meilleures compagnies, recherché par toutes les plus distinguées (2)... » Ce n'était pas un médiocre honneur à Boursault d'être recherché ainsi par celui que tout le monde recherchait.

Boursault était si bien recherché par M. de Fieubet que le brillant conseiller d'état, pour avoir plus tôt sa gazette, l'envoyait chercher de Fontainebleau par son laquais. Nous assistons ici aux procédés tout primitifs de ce singulier journalisme. Un grand laquais de M. de Fieubet, — c'est à Boursault que nous devons ce détail, — est arrivé la veille à huit heures du soir, annonçant qu'il repartirait le lendemain à midi. Il a ordre de rapporter le journal; sa présence est un avertissement, il faut que Boursault en finisse. Midi sonne, midi et demi, une heure... Quel retard! Monsieur a-t-il terminé? Pas encore. La verve ne lui ferait pas défaut, ce sont les sujets qui manquent. Quoi! de huit heures du soir au lendemain midi, faire tout seul une gazette! aller aux nouvelles, raconter, commenter, et résumer le tout dans une fable! Ce sera le début de sa missive : « Si j'étais dans un âge à obtenir des lettres de rescision, je vous jure, monsieur, que je me ferais relever de l'engagement que vous avez exigé de moi... » Il convient pourtant de s'acquitter. Voici la seule nouvelle qu'il ait apprise; fâcheuse nouvelle, hélas! Un excellent homme, M. de Rouilly, très pauvre et très respectable, que M. de Fieubet assistait généreusement, est mort

(1) Dans le *Catalogue des écrivains français* placé en tête du *Siècle de Louis XIV*, article *Saint-Pavin*.

(2) *Mémoires de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. III, chap. IV.

dimanche dernier. Le lendemain est mort un gros monsieur ***, mêlé à tous les tripotages des trente dernières années et plus riche que trois ducs et pairs, « en choisissant parmi ceux qui ont le moins de dettes. » Le contraste prête au développement. Boursault s'y lance bride abattue. Il écrit, il écrit, la plume court, prose et vers s'alignent sur le papier, la fable est achevée tant bien que mal, puis enfin, n'ayant pas le temps de poursuivre, car le grand laquais s'impatiente, il clôt brusquement sa lettre : « Au reste, monsieur, quand j'aurais de plus agréables nouvelles à vous mander, votre laquais ne me donnerait pas le loisir de vous les apprendre. Il me soutient qu'il est plus d'une heure, et, de peur que je n'hésite à le croire, je l'entends qui en jure sur son honneur. C'est m'avertir qu'il est temps de vous jurer sur le mien que personne n'a jamais été et ne sera jamais avec plus de respect et d'attachement que moi, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. »

II.

Les gazettes que nous venons de parcourir appartiennent presque toutes aux années 1665 et 1666. C'est le centre même de la période batailleuse dans la vie de Boursault. En 1663 il a écrit *le Portrait du peintre*, et Molière s'est vengé de lui dans *l'Impromptu de Versailles*; en 1667 il a reçu de Boileau un coup de pointe et il a essayé de prendre sa revanche par *la Satire des satires*. Eh bien! ce qui me frappe dans toutes ses missives de 1665 et des années suivantes, c'est qu'il n'y est jamais question ni de Molière, ni de Boileau. Cependant l'occasion était belle. Soutenu par la faveur de tant de grands personnages, le correspondant de Condé, de la duchesse de Montpensier, de la duchesse d'Enghien, de M. de Fieubet, aurait bien pu se servir de ses journaux pour donner cours à ses rancunes littéraires. Non, il n'avait pas de rancunes. Vous chercheriez en vain dans ses premières lettres la moindre allusion aux violences de Molière, aux rigueurs de Boileau; et plus tard, quand il prononcera leurs noms dans une autre série de lettres, ce sera pour glorifier leur génie et rendre hommage à leurs bonnes actions. Nul homme au XVIIe siècle n'a été moins entaché que Boursault de ce vice ridicule et odieux appelé trissotinisme.

Aussi éprouve-t-on quelque surprise de rencontrer dans un de ses romans, daté à peu près de ce temps-là, des sentimens d'hostilité contre Racine, sentimens de parti pris, cela est manifeste, et qui ont l'air de s'adresser moins à Racine lui-même qu'à l'ami de l'auteur des satires. Nous avons quatre romans de Boursault : *Artémise et Poliante*, publié en 1670, *le Marquis de Chavigny*, mis

au jour la même année, *le Prince de Condé*, qui parut en 1675, enfin une histoire espagnole en deux volumes, *Ne pas croire ce qu'on voit*, dont le père Niceron n'indique pas la date et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans l'édition du XVIIIe siècle (1). Eh bien! de ces quatre romans, le premier en date renferme, on ne sait pourquoi, un préambule assez long, qui n'a aucun rapport avec le fond du sujet et qui est une sotte critique du *Britannicus* de Racine.

Artémise et Poliante, tel est le titre de ce roman. L'auteur vient d'assister à la première représentation de *Britannicus*, cette tragédie nouvelle de M. Racine annoncée avec tant d'enthousiasme par les amis du poète que tous ceux « qui se mêlent d'écrire pour le théâtre en étaient menacés de mort violente. » Aussi, tous les auteurs attitrés, au lieu de se réunir comme d'ordinaire sur *le banc formidable*, s'étaient-ils dispersés de côté et d'autre, afin de mieux dissimuler la honte de leur déroute. Qu'était-ce donc que ce banc formidable? Un banc de l'Hôtel de Bourgogne où les auteurs avaient coutume de se rassembler « pour décider souverainement des pièces de théâtre. » Ce détail que les historiens littéraires de nos jours, plus curieux que leurs aînés, ont recueilli avec soin, c'est Boursault qui nous le fournit. Banc formidable, en effet : que de jalousies assises là côte à côte! que de haines rangées en bataille! que de batteries d'engins meurtriers chargés jusqu'à la gueule! C'est de cette batterie que les épigrammes éclatent et que sont lancés les arrêts de mort! Or ce jour-là, le 11 décembre 1669, le banc formidable était désert, tant messieurs les auteurs avaient craint d'être frappés en pleine poitrine et de tomber morts *coram populo*. « Pour moi, dit Boursault, qui me suis autrefois mêlé d'écrire pour le théâtre, mais si peu que par bonheur il n'y a personne qui s'en souvienne, je ne laissais pas d'appréhender comme les autres, et dans le dessein de mourir d'une plus honnête mort que ceux qui seraient obligés de s'aller pendre, je m'étais mis dans le parterre pour avoir l'honneur de me faire étouffer par la foule. » Mais il paraît que le parterre n'était guère mieux garni que le banc formidable. Un spectacle de hasard, on dirait aujourd'hui une conférence, faisait à l'Hôtel de Bourgogne une concurrence redoutable. Certain marquis de Courboyer avait promis, je ne sais à quel propos, de fournir la justification publique de ses titres de noblesse. Or tous les marchands de la rue Saint-Denis, si exacts ordinairement aux premières représentations de l'Hôtel de Bourgogne, avaient donné cette fois la préférence au marquis. « Je me trouvai si à mon aise, ajoute Boursault, que j'étais résolu de prier M. de Corneille, que

(1) *Ne pas croire ce qu'on voit*, histoire espagnole, par feu M. Boursault. Paris, 1739.

j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir la bonté de se précipiter sur moi, au moment que l'envie de se désespérer le voudrait prendre. »

Ces froides plaisanteries ont du moins le mérite de nous montrer quelles espérances enthousiastes précédèrent l'apparition de *Britannicus*. C'est une indication qui ne manque pas d'intérêt pour l'histoire littéraire. J'en dirai autant de ce qui concerne l'attitude de Boileau en cette glorieuse journée. On a beau connaître à fond l'amitié de Boileau et de Racine, on a beau se rappeler que Boileau, le rude censeur des sots livres, avait des admirations d'artiste pour le génie et qu'il salua d'applaudissemens les débuts de ses grands contemporains encore inconnus ou contestés, il y a plaisir à le voir prendre si vivement parti pour *Britannicus*, s'associer si complètement aux inspirations de l'auteur et aux émotions du public, se montrer tour à tour étonné, ravi, — car c'est tout cela qui nous est donné en spectacle, même dans cette caricature crayonnée par Boursault :

M. D... (évidemment M. Despréaux), admirateur de tous les nobles vers de M. Racine, fit tout ce qu'un véritable ami d'auteur peut faire pour contribuer au succès de son ouvrage et n'eut pas la patience d'attendre qu'on le commençât, pour avoir la joie de l'applaudir. Son visage qui, à un besoin, passerait pour le répertoire du caractère des passions, épousait toutes celles de la pièce l'une après l'autre, et se transformait comme un caméléon à mesure que les acteurs débitaient leurs rôles : surtout le jeune Britannicus, qui avait quitté la bavette depuis peu, et qui lui semblait élevé dans la crainte de Jupiter Capitolin, le touchait si fort, que, le bonheur dont apparemment il devait bientôt jouir l'ayant fait rire, le récit qu'on vient faire de sa mort le fit pleurer; et je ne sais rien de plus obligeant que d'avoir à point nommé un fonds de joie et un fonds de tristesse au très humble service de M. Racine.

Mauvaise caricature, encore une fois, et cependant image précieuse à conserver, puisqu'elle nous fait voir la part que Boileau a prise aux premières victoires de son ami. Voilà bien l'homme qui a composé des strophes si aimables à propos de *l'École des femmes* et qui a écrit toute une dissertation à la louange de *Joconde*. Bien plus, lorsque Boileau, sept ans plus tard, écrira l'épître à Racine au sujet de la chute de *Phèdre* (1677), sa première pensée sera de lui rappeler ses jeunes chefs-d'œuvre, *Andromaque*, *Britannicus*, préparant le triomphe d'*Iphigénie*; et cette sympathie ardente, dont Boursault veut se moquer, ce « fonds de joie et ce fonds de tristesse » dont Boursault essaie de faire une peinture ridicule,

l'ami de Racine les reproduira de nouveau en écrivant ces nobles vers :

> Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
> Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!

C'est ainsi que les pages les plus rebattues des grandes œuvres reprennent un caractère de vie et de vérité naïve quand on les replace dans leur milieu. Voilà Boursault, le Boursault de 1670, le Boursault d'*Artémise et Poliante*, qui nous aide, par ses railleries même, à mieux apprécier Boileau!

On voit que dans ce premier roman de Boursault, c'est surtout l'histoire littéraire qui nous attire. Je dois dire pourtant que le roman lui-même ne manque pas d'un certain charme. Vous n'y trouverez aucune des fadeurs de Mlle de Scudéry, quoique Boursault, dans sa première jeunesse, ait été, comme Boileau lui-même, un admirateur du *Grand Cyrus* et de *Clélie*. C'est plutôt le genre de *la Princesse de Clèves*, beaucoup de grâce, beaucoup de passion, et, sous la douceur trop molle, sous l'élégance trop uniforme du langage, un sentiment très vif de la réalité. Boursault affirme en effet qu'*Artémise et Poliante* est une histoire réelle et même une histoire de son temps. La grande dame qui l'avait prié à souper le soir de la première représentation de *Britannicus* en avait écrit une douzaine de pages qu'elle lui communiqua ce soir-là même avec des mémoires pour l'achever, s'il voulait bien en prendre la peine. Il lut ce commencement de l'histoire qui le charma. Il y sentait bien une main de femme et « des beautés confuses, » mais il ne laissait pas d'y trouver son compte et il espéra que les autres y trouveraient le leur, si cette confusion disparaissait. Aussitôt il se mit à l'œuvre, changea seulement les noms des personnages, car la noble dame les avait hardiment conservés et se garda bien d'altérer en quoi que ce soit la vérité des incidens.

C'étaient, notez ce point, quelques-uns des plus grands noms du royaume. Deux personnages, « tous deux de naissance à marcher immédiatement après les princes du sang, tous deux considérés par l'auguste mère de Louis XIV qui était alors régente, et qui passaient tous deux pour les plus vaillans hommes de leur temps, » se trouvèrent divisés par la guerre de la fronde. Ils s'étaient vus de si près sur les champs de bataille qu'ils avaient conçu l'un pour l'autre une singulière estime. Dès que la paix les rapprocha, cette estime profonde se changea en une tendre amitié. Ces deux illustres personnages, dont le nom est inscrit sans doute dans les mémoires de Saint-Simon, Boursault les appelle Coridon et Poliante. La femme de Coridon, l'aimable Artémise, accoucha bientôt d'une fille qui re-

çut le nom de sa mère, et la même nuit, à la même heure, la belle Uranie, femme de Poliante, donna le jour à un fils qui fut appelé comme son père. Poliante et Artémise, voilà les deux héros de cette romanesque histoire. Destinés l'un à l'autre par l'affection qui unit leurs parens, les deux enfans grandissent ensemble et s'accoutument à s'aimer. Des impressions naïves et pures se gravent dans ces jeunes âmes :

.... Crescent illæ, crescetis, amores!

Les années s'écoulent au milieu de ces suaves tendresses; voici l'heure où il faut séparer Artémise et Poliante pour qu'ils achèvent leur éducation. Poliante est envoyé au collège de la Flèche, Artémise est confiée à sa tante, abbesse du couvent de ***. Comment ces débuts si simples, si simplement tranquilles et doux, sont-ils subitement troublés? Comment Artémise s'imagine-t-elle que Poliante l'oublie, que Poliante l'abandonne? C'est ce qu'il faut lire dans le récit de Boursault. Naïfs incidens qui amènent des scènes pathétiques : Artémise veut oublier aussi Poliante et se consacrer à Dieu. Quelle ferveur soudaine! quelle exaltation! quelle horreur du monde et de ses mensonges! L'abbesse y est trompée comme Artémise elle-même, jusqu'au jour où Poliante, la mort dans l'âme, vient voir sa fiancée au couvent. A la vue du jeune gentilhomme dont elle se croit séparée à jamais, la religieuse s'évanouit; et lui, quand il l'aperçoit sous ce long voile, vêtue de cette robe de bure, derrière la grille du cloître, il tombe inanimé sur les dalles du parloir. Ce n'était là qu'une première épreuve. A peine rentrée dans le monde, Artémise inspire une ardente passion à un des plus grands seigneurs de la cour qui la recherche en mariage. Ce prince, que l'auteur appelle Clidamant, ne serait-ce pas le prince Henri-Jules de Bourbon, le fils du grand Condé? Cette pensée vient naturellement à l'esprit du lecteur, quand on voit Clidamant recevoir dans son château le père et la mère d'Artémise, et donner à la jeune fille une fête si magnifique. Le château est à dix lieues de Paris; on va y représenter la nouvelle tragédie de Corneille, *Othon*, qui n'a encore été jouée qu'à Fontainebleau (1). A voir cette fête splendide, ce superbe jardin, ces cascades, ces jets d'eau, ces grottes, toutes ces merveilles dont parlera Bossuet, qui donc ne penserait à Chantilly? Quoi qu'il en soit, Clidamant ou Condé, le prince ne réussit pas à se faire aimer d'Artémise. Il adresse alors sa demande au père d'Arté-

(1) *Othon*, représenté à Fontainebleau dans les derniers jours du mois de juillet 1664, ne fut donné à l'Hôtel de Bourgogne que le 5 ou le 6 novembre de la même année. C'est dans l'intervalle de ces deux dates que Boursault, chroniqueur fidèle, à ce qu'il affirme, place la fête dont il est question ici.

mise, pensant « qu'il serait ravi de voir entrer sa fille dans une maison si considérable que la sienne, » mais le père, comme la jeune fille, reste fidèle à Poliante et à la parole donnée, le prince est éconduit, c'est Poliante qui épouse Artémise.

Est-ce tout? Pas encore. Après le roman des jeunes amours voici le roman du mariage. La guerre de 1667 vient d'éclater. Louis XIV passe la revue de ses armées dans les plaines d'Arras. Poliante, du sang dont il est, ne peut manquer à ce rendez-vous de la noblesse de France; comme tous les gentilshommes de son âge, il est allé prendre sa place dans le bataillon des volontaires. La Flandre est envahie et la campagne s'ouvre par le siège de Tournay. Poliante s'y distingue au premier rang; mais quels sont donc ces deux cavaliers qui le suivent partout, la visière basse, et qui accourent à ses côtés dès qu'un danger le menace? Un jour, devant les murs de Courtray, au milieu de la canonnade, il a son cheval tué sous lui, et pendant qu'il cherche vainement à se débarrasser de ses arçons, des ennemis se précipitent pour le saisir; aussitôt le cavalier à la visière baissée arrive bride abattue, et, renversant d'un coup de feu le premier des assaillans, il met les autres en fuite. Devant Douai, devant Lille, mêmes aventures, mêmes prouesses des deux sauveurs, de l'un d'eux surtout, apparaissant toujours à point nommé pour protéger la vie du jeune gentilhomme et se replongeant dans la mêlée. Au siège de Lille, à l'assaut d'une demi-lune, les échelles ayant été plantées contre les remparts, Poliante est un des premiers à l'escalade. Le soldat mystérieux montait immédiatement après lui, quand une pierre énorme lancée du haut de la muraille le renverse parmi les morts qui jonchaient le fossé. Cette fois, c'est à Poliante de courir au secours de l'inconnu. Sans s'inquiéter de son propre péril, il descend de l'échelle en toute hâte, saute dans le fossé, se penche vers ce dévoué compagnon d'armes et lui ôte son casque. Grand Dieu! c'est Artémise. Par bonheur elle n'est qu'étourdie du coup qu'elle a reçu, tant son armure est d'une trempe solide; et tout est bien qui finit bien. Voilà un épisode du siège de Lille. Cette illustre matière, dit Boursault, appartient à l'histoire du plus grand monarque de l'Europe. « Ma plume n'étant pas assez fameuse pour l'entreprendre, je me contente d'en avoir détaché celle que je donne au public, où, malgré tout ce qu'il y a de surprenant, je n'ai rien mis qui ne soit aussi véritable que les victoires qui doivent éterniser l'année 1667. »

Le Marquis de Chavigny, s'il faut en croire l'auteur, est encore une nouvelle historique, et une nouvelle qui se rapporte, comme *Artémise et Poliante*, à des événemens contemporains. C'est l'histoire d'une femme, d'une veuve, victime d'un horrible forfait, et qui obtient du marquis de Chavigny la punition du coupable. La scène se passe à Candie; le marquis de Chavigny, grand seigneur

français au service de la république de Venise, n'apparaît là que comme un justicier. Il vient de remettre sous l'obéissance de la république une ville voisine de Candie que les Turcs avaient prise par l'imprudence du chef qui la commandait. Au moment où il s'établit en victorieux dans cette place, une femme en grand deuil, éplorée, éperdue, vient se jeter à ses genoux et lui demander justice. C'est une Française, la femme d'un gentilhomme de la cour de Louis XIV. Le marquis la relève, l'interroge, mais la belle veuve ne fait que sangloter, et le crime dont elle réclame le châtiment est si odieux qu'il lui serait impossible de le raconter elle-même. C'est sa sœur qui se charge de ce soin, tandis qu'elle se retire dans une pièce voisine, car ce récit fait en sa présence l'accablerait de confusion et de honte. Horrible histoire, en effet; résumée en quelques traits, débarrassée des longueurs, des incidens, des subtilités du récit, c'est un vrai mélodrame, un mélodrame qu'on est tout surpris de rencontrer au XVIIe siècle et sous la plume de Boursault.

Une jeune fille, merveille de grâce et de beauté (l'auteur la nomme Bélise pour ne pas la trahir), après avoir attiré les hommages des plus brillans gentilshommes de la cour, a épousé un jeune seigneur nommé Agénor. Imaginez un paradis d'amour conjugal, c'est la vie d'Agénor et de Bélise. Jamais on ne vit union plus heureuse. Cette félicité sans nuages ne devait pas empêcher un gentilhomme français d'entendre les appels de la gloire et de l'honneur. Il arriva bientôt que la Hongrie, menacée par les Turcs, appela tous les chrétiens à son secours. La France lui envoya une armée. Une foule de jeunes héros, le comte de Sault, le marquis de Ragny, le chevalier de Rohan, le duc de Bouillon, le marquis de Villeroy, le marquis de Castellane, le marquis de Tréville, se joignirent au comte de La Feuillade et au marquis de Coligny qui devaient commander les troupes françaises. (Ici, du moins, Boursault ne craint pas de citer les véritables noms.) Agénor partit avec eux. On sait l'histoire de cette expédition de 1664. Français et Magyars, sous les ordres de Montecuculli, jetèrent l'armée du grand-vizir dans les eaux de la Raab (1). Nos gentilshommes reviennent couverts de gloire, non pas tous, hélas! plus d'un manque à l'appel, et de ce nombre est le mari de Bélise. Voilà la pauvre veuve plongée dans le désespoir. Deux années s'écoulent, deux années d'abattement, de désolation, pendant lesquelles deux personnes sont seulement admises à la voir, sa sœur aînée, qui lui est comme une mère, et un ami d'Agénor, un de ses compagnons d'armes dans la guerre de Hongrie. Cet ami, nommé Léonce, paraît le plus dévoué,

(1) Voyez sur cette bataille de Raab, dont la monarchie ottomane ne s'est jamais relevée, une page intéressante de M. Édouard Sayous, le savant historien des Magyars. *Histoire générale des Hongrois*, Paris, Didier, 2 vol. in-8°, t. II, page 159.

le plus discret, le plus respectueux des hommes; au fond, c'est un méchant et un traître. Circonvenue par ses perfidies doucereuses, Bélise finit par consentir à une proposition qui dès le premier mot lui faisait horreur. La voilà remariée, et ce Léonce, qui semblait un amant si résigné, n'est pour elle qu'un abominable despote. Six mois après, Agénor revient en France; il n'était pas mort à la bataille de Raab, il était tombé aux mains d'un pacha qui l'avait emmené captif en Turquie. Dès qu'il apprend que sa femme est l'épouse de Léonce, il n'a plus qu'une idée en tête : tuer le faux ami, l'imposteur, le misérable qui lui a volé son trésor. Léonce a trompé Bélise pour l'amener à violer sa foi. La société n'a pas de tribunal qui puisse faire justice d'une telle infamie. Il faut que le criminel meure de la main de celui qu'il a outragé. Agénor provoque Léonce en duel et le tue.

Voilà des scènes assez vives; eh bien! ce n'est que le prologue du drame. Le meurtrier de Léonce, poursuivi par la justice, se hâte de prendre la fuite, emmenant Bélise avec lui. Ils arrivent à Lyon, descendent jusqu'à Marseille, s'embarquent pour l'Italie et se rendent à Venise, où le fugitif espère regagner la faveur de Louis XIV en servant le doge contre les Turcs dans la guerre de Candie. Cependant avant d'offrir son épée à la république, il a des comptes à régler à Constantinople. L'officier turc entre les mains duquel il est tombé à la journée de Raab est un homme généreux qui a conçu pour son prisonnier un sentiment d'amitié tout chevaleresque. Oliman-Pacha ne peut se passer d'Agénor, et c'est pour le garder auprès de lui qu'il met sa rançon à un prix inaccessible. A la longue pourtant, comme il le voit consumé de tristesse et en danger de mourir, il lui a permis de retourner en France pour y retrouver sa femme et se procurer l'argent de son rachat. Le gentilhomme français, esclave de sa parole, a vendu à la hâte tout ce qu'il pouvait vendre; il s'embarque donc pour Constantinople avant de rien conclure à Venise et va remettre à Oliman-Pacha le prix de sa délivrance. Le Turc, ravi de le voir, et touché de sa fidélité, non-seulement refuse d'accepter sa rançon, mais le comble de présens magnifiques. Le pacha et le gentilhomme se quittent avec des protestations d'éternelle amitié. Revenu à Venise, Agénor ne tarde point à gagner la faveur du conseil des Dix. Son nom, son courage, la part qu'il a prise à l'expédition de Hongrie, celle qu'il prend tous les jours dans l'île de Candie aux combats contre les Ottomans, le désignent pour les postes d'honneur. Il est chargé de garder un port qu'il vient d'enlever aux Turcs et que les Turcs veulent reprendre. Attaqué par les galères ennemies, il les coule à fond ou les capture, si bien que la garnison électrisée porte aux nues le vainqueur des infidèles, le dompteur des barbares. La haine du Vénitien pour

le Turc excite jusqu'à l'enthousiasme la sérieuse estime qu'inspire le commandant. Au milieu de ces cris de joie, hélas! quelle douloureuse surprise pour le vainqueur! au nombre des captifs se trouve son bienfaiteur, son ami, son frère, Oliman-Pacha. Il essaie de lui rendre sa liberté, mais comment déjouer la surveillance haineuse des soldats vénitiens? Les stratagèmes qu'il emploie sont bien scabreux, bien coupables même, si coupables que le commandant acclamé la veille est accusé de trahison et condamné à mort. Déjà le chef qui le remplace fait dresser l'échafaud où l'infortuné doit périr. Ce chef est un homme abominable, un scélérat aussi lâche que féroce. Il a vu Bélise à Candie, il la convoite; la condamnation d'Agénor est à ses yeux une circonstance propice qui va lui permettre d'assouvir sa passion. Ces préparatifs menaçans n'ont d'autre but que d'accélérer la visite de la malheureuse femme. Bélise arrive, elle supplie, elle implore un délai, elle rappelle les services de son mari, elle demande le temps de plaider sa cause, d'obtenir sa grâce auprès du gouvernement de la république. — Non, madame, non, votre mari va périr, à moins que vous ne le rachetiez. Plus sa vie vous est chère, plus le prix en doit être grand; et si vous n'avez qu'un présent médiocre à me faire, vous n'avez aucune grâce à espérer. — C'est la scène de Laffemas et de Marion Delorme dans le drame de Victor Hugo. Seulement Bélise n'est pas une Marion, Bélise est pure et n'a pas eu besoin, comme l'amante de Didier, de se *refaire une âme.* Aussi quelle horreur éprouve la pauvre suppliante, quand Ariston (c'est le nom de ce coquin) répond à son indignation par ces doucereuses et cyniques paroles : « Si mes conventions ne vous plaisent pas, madame, il vous est aisé de ne pas les accepter, et de préférer à la vie de votre époux un fantôme d'honneur et une gloire chimérique. Vous savez à quel prix je la mets, cette vie dont vous faites tant de cas en apparence : il ne tiendra qu'à vous de la lui sauver, mais usez bien des momens que vous avez : dans trois heures, il ne sera plus temps de m'offrir ce que je vous demande, et si je n'ai de nouvelles avant le terme que je vous prescris, la mort de votre époux, que j'aurai le plaisir de précipiter, vous en apprendra des miennes. »

La malheureuse, folle de désespoir, finit par se résigner à l'odieux sacrifice. Le bourreau, en mettant la main sur sa proie, avait signé la promesse de lui rendre Agénor le lendemain; il le rendit en effet, mais après l'avoir fait étrangler dans sa prison. A l'heure même où Bélise perdait l'honneur, Agénor avait perdu la vie.

C'est alors que Bélise était venue demander justice du monstre au marquis de Chavigny. Que décida le marquis, après le récit détaillé de cette tragique histoire? Il était tout-puissant, il venait d'arriver comme généralissime dans la ville où le crime avait eu

lieu : il fit arrêter sur-le-champ le scélérat qui l'avait commis; mais le châtiment de ce misérable pouvait-il rendre l'honneur à la veuve d'Agénor? Ce ne fut point l'avis du marquis de Chavigny. Le noble justicier pensa qu'une autre réparation devait précéder le supplice, il pensa que Bélise devait consentir à épouser Ariston, et qu'Ariston, cette réparation accomplie, devait être immédiatement décapité. Bélise, révoltée d'abord à l'idée de ce mariage, surmonta bientôt ses répugnances, et quand le marquis de Chavigny lui donna la main pour la conduire à ces noces sanglantes, une joie vengeresse éclairait le visage de l'épousée. Ariston sortit de sa prison pour aller à l'autel et fut mené de l'église à l'échafaud.

Tel est le jugement proposé par le marquis de Chavigny, jugement que le sénat de Venise avait confirmé, dit Boursault, « par un arrêt célèbre, » et dont l'exécution « mémorable » illustra le nom du marquis, autant que ses victoires sur les Turcs.

Ces deux premières nouvelles, écrites pour le divertissement d'un monde dont Boursault était à la fois l'amuseur et le confident, renferment-elles une part de vérité? Il est difficile de répondre à cette question. Du moins, une chose curieuse à noter, c'est le soin que prend l'auteur de faire croire à la réalité de son récit. Son fils, le théatin, qui est ici l'écho de la société d'élite, nous dit que ces deux romans, *le Marquis de Chavigny*, ainsi qu'*Artémise et Poliante*, sont écrits « avec tout le feu et toute la politesse imaginable. » Retranchez ce que cet éloge a de trop exclusif, il en restera, ce me semble, une appréciation exacte. Dans l'un comme dans l'autre, il y a certainement beaucoup de feu, et aux situations même les plus violentes, la narration conserve une politesse qui ne se dément jamais. Ce sont bien là des pages qui de toute façon appartiennent au XVIIe siècle.

Au contraire, *le Prince de Condé*, publié en 1675, relèverait plutôt du XVIe siècle, non-seulement par le fond du sujet, mais par la manière dont ce sujet est traité. On croit par instans lire une page de Brantôme, ou du moins (pour ne pas sortir du XVIIe siècle), on pense à quelques-uns de ces hardis détails qui n'effrayaient pas la plume de Saint-Simon. Vous rappelez-vous le récit des étranges aventures de Lauzun? Vous rappelez-vous le jour où le duc de Lauzun, qui n'est encore que le marquis de Puyguilhem, voulant surprendre un secret qui l'intéresse, se cache sous un lit qui va recevoir le roi et la Montespan? C'est par une scène absolument pareille que débute le roman du *Prince de Condé*. Ce prince de Condé est le frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le beau-frère de Jeanne d'Albret, l'oncle de celui qui sera un jour Henri IV. On sait combien il était vif, impétueux, ardent aux galanteries comme aux batailles. C'était le grand adversaire des Guise. Un jour,

à la cour de la reine mère Catherine de Médicis (c'était sous le règne de François II, le jeune époux de Marie Stuart), le prince de Condé remarque la beauté éblouissante de Mlle de Saint-André, la fille du maréchal. Ne serait-ce pas là une conquête digne de lui? Le galant, comme dit La Fontaine, y voyait double profit à faire. Le maréchal de Saint-André était l'ami intime des princes lorrains, ennemis déclarés des Bourbons, et la fille du maréchal allait épouser le prince de Joinville, fils du grand-duc de Guise. S'emparer de cette belle créature et la souffler à un Guise, quelle tentation pour un prince de Condé! Il fait donc sa déclaration à la jeune fille, qui le repousse avec dédain. Il essaie de la rencontrer seule une seconde fois, elle l'évite, et au moment où elle s'enfuit, un papier tombe de sa poche. Il le ramasse; que voit-il? un billet où se trouvent ces mots : « Ne manquez pas de vous rendre, à une heure après minuit, dans la chambre des métamorphoses. Celle où nous passâmes la dernière nuit est trop près de l'appartement des reines... » Les paroles qui suivent ne laissent aucun doute; c'est un amant favorisé qui donne rendez-vous à la fière jeune fille dans une des chambres du Louvre. Le prince, piqué au jeu, veut savoir quel est le vainqueur. Il se glisse avant minuit dans la chambre indiquée, et comme il n'y a là ni cabinet ni armoire, il est obligé de se cacher sous le lit, un grand lit majestueux entouré d'une balustrade. On dirait que Saint-Simon s'est souvenu de ce passage de Boursault, lorsque, racontant l'incartade de Lauzun, il fait cette réflexion : « Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard, pouvait déceler ce téméraire. Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante à la fois (1). » Le prince de Condé était blotti là depuis un moment, quand sa montre, « dont le timbre était parfaitement bon, » se mit à sonner douze coups « qui le firent jurer douze fois. » Comment se débarrasser du délateur? Jeter sa montre par la fenêtre, cela offrait trop de difficultés et trop de périls; il la tira de sa poche, en brisa tout les ressorts et la remit ensuite où il l'avait prise. Une heure s'écoule, une heure terriblement longue, puis deux personnes arrivent à pas de loup, Mlle de Saint-André d'abord, ensuite le roi lui-même, le jeune époux de Marie Stuart. Vous devinez l'épouvante du prince de Condé; si on le découvrait sous ce lit, quel parti les Guise tireraient de cette aventure! Armé, la nuit, dans un tel lieu, près du roi sans défense, que venait-il y faire sinon attenter aux jours de François II, et préparer par un crime l'usurpation des Bourbons! Heureusement, tandis qu'il regrette, un peu tard, l'imprudence qu'il a commise, le valet de chambre, confident de ses secrets nocturnes, vient avertir le roi que la reine est sur le point d'accoucher. Tout le palais est en rumeur. Le roi, de

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, chap. VI.

peur d'être surpris, s'éloigne en toute hâte, et le rendez-vous est remis au lendemain.

Le lendemain, le prince de Condé raconte l'histoire à ses amis, Coligny et Dandelot. Voilà une affaire qui peut nuire à leurs adversaires, les Guise et le maréchal Saint-André. Comment se servir de cette découverte sans nommer, bien entendu, celui qui l'a faite? Là-dessus on consulte la femme de Coligny, personne de grand sens, qui se charge d'amener la reine à tout savoir le plus naturellement du monde (1). Elle lui remettra le billet du rendez-vous en lui disant seulement qu'on l'a vu tomber de la poche de Mlle de Saint-André; quant à ce qu'il renferme, elle jurera qu'elle ne l'a point lu. La reine reconnaîtra l'écriture du roi, et la chose ainsi lancée suivra son cours. Fort bien; mais, en venant faire sa visite à Marie Stuart, l'amirale, distraite par un incident, oublie l'affaire qui l'amène, et c'est elle qui à son tour laisse tomber de sa poche le billet accusateur. Quand elle se rappelle l'objet de sa visite, elle cherche son billet et ne le trouve plus. Le prince de Joinville, qui se trouvait placé près d'elle, l'a ramassé sans mot dire et l'a confisqué. Le voilà, lui aussi, en possession d'un secret, et quel secret! Mme l'amirale, la sévère huguenote, reçoit des billets galans! à son âge! avec ses principes! quel scandale d'hypocrisie! Joinville communique sa découverte au duc de Guise, de même que Condé avait communiqué la sienne à Coligny. On délibère dans l'état-major catholique comme on avait délibéré dans l'état-major protestant. Hier les protestans auraient été fort aises de jouer un bon tour au maréchal de Saint-André et au fils du duc de Guise; aujourd'hui c'est le fils du duc de Guise et le maréchal de Saint-André qui seraient tout heureux de déshonorer Coligny. Bref, il est décidé que le maréchal, le duc de Guise et son fils s'arrangeront de manière à surprendre Mme l'amirale avec son galant dans la chambre des métamorphoses. Ils arrivent, ils entrent, chacun tenant une lumière à la main; qui trouvent-ils? Deux personnes couchées au lit et dormant; l'inconnu, c'est le roi, et au lieu de Mme de Coligny qu'ils espéraient surprendre *flagrante delicto*, le maréchal reconnaît sa fille, le duc reconnaît sa bru, le prince reconnaît sa fiancée.

Le pire, c'est que tous les trois, pour infliger une plus grande confusion à l'amirale, avaient invité à ce beau spectacle deux jeunes seigneurs de leur parti, deux princes de la maison de Bourbon, le duc de Montpensier et le prince de La Roche-sur-Yon. Dire la consternation des uns, les rires étouffés des autres, l'effarement de Mlle de Saint-André, le courroux du roi, les défiances de la reine mère, le dépit de la jeune reine, les rumeurs de la cour, le triomphe

(1) La personne dont il est question ici est la première femme de l'amiral de Coligny, Charlotte de Laval.

de Condé et de ses amis, c'est vraiment chose impossible. Bientôt pourtant les choses s'arrangèrent. Les Guise furent dédommagés, la reine mère, qui avait craint l'influence de Mlle de Saint-André sur l'esprit du roi, vit bien que cette influence ne la gênerait point. Marie Stuart reprit son indifférence. « Alors, dit Boursault, le prince de Condé, voyant que chacun était content, cessa de l'être, et, n'ayant pu se faire aimer de Mlle de Saint-André, il s'en voulut faire haïr. »

La haine qui anime Mlle de Saint-André contre le prince de Condé, les intrigues, les calomnies, les crimes même devant lesquels la maîtresse de François II n'hésite pas pour perdre son ennemi, voilà toute la première partie du roman. La scène hardiment scandaleuse et comique de la chambre des métamorphoses n'est ici qu'un prologue, et de ce prologue on passe tout droit à la conjuration d'Amboise, aux états d'Orléans, à l'arrestation du prince de Condé. Dans l'autre moitié du roman, ce n'est plus la vengeance d'une femme qui conduit les événemens, c'est au contraire un amour caché, un dévoûment tendre et mystérieux. Ce prince que Mlle de Saint-André poursuit d'une implacable haine, une autre personne de la cour le protège et le sauve en mainte rencontre. Devinez, si vous le pouvez, le nom de cette protectrice invisible : c'est Mme la maréchale de Saint-André, une toute jeune femme que le vieux maréchal a épousée en secondes noces et qui n'est guère plus âgée que sa belle-fille. Contraste et lutte de deux ardentes passions féminines! Au reste, cette lutte ne se prolonge pas longtemps. Mlle de Saint-André, après la mort de François II, se retire à l'abbaye de Longchamps et disparaît de la scène, la maréchale reste seule au premier rang de l'action.

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Boursault insinue qu'il s'est servi des mémoires de l'époque. Cependant une chose certaine, c'est que les mémoires publiés n'en parlent pas. En ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire l'histoire de Mlle de Saint-André, il n'y en a nulle trace dans le recueil de pièces qui porte le nom du prince de Condé. Ni Pierre de La Place, ni Régnier de La Planche n'en disent mot. Brantôme s'occupe assez souvent du maréchal de Saint-André, de sa femme, de sa fille; il a aussi mainte occasion de parler du prince de Condé, il cite à plusieurs reprises cette fille de la cour de la reine mère, Mlle de Limeuil, qui fut une des maîtresses du prince; s'il a connu les étranges rapports de Mlle de Saint-André avec l'adversaire des Guise, il s'est montré vraiment bien discret. Enfin, chose plus frappante encore, M. Vitet, qui a si bien mis en scène toutes les péripéties des états d'Orléans, l'attitude des Bourbons, le rôle des Guise, le double jeu de Catherine de Médicis, l'arrestation du prince de Condé, puis la mort subite de François II

et l'élargissement du prisonnier, ne se rencontre pas une seule fois pour l'explication des faits avec le récit de Boursault. On sait pourtant avec quel soin il avait consulté les sources, de quelle main fine et sûre il avait fouillé les vieux documens.

Quant aux aventures de la maréchale, je trouve deux indications rapides, il est vrai, mais qui sont de nature à éveiller l'attention, l'une dans Brantôme, l'autre dans Moréri. Brantôme, parlant des richesses du maréchal de Saint-André, de son magnifique château de Vallery, de ses « superbités et parures de beaux meubles très rares et très exquis, » ajoute ce renseignement : « La plupart desquels meubles Mme la maréchale de Saint-André, étant veuve, donna à M. le prince de Condé avec ladite maison de Vallery, tout en pur don, pensant l'épouser (1). » Le renseignement donné par Moréri est plus grave encore et plus significatif; Moréri nous apprend que Mlle de Saint-André, s'étant retirée à l'abbaye de Longchamps après la mort de François II, y mourut toute jeune encore « du poison que lui fit donner sa mère, dans l'espérance d'épouser le prince de Condé. » Voilà des drames secrets qui semblent se rapporter aux tragiques histoires racontées par Boursault. C'est bien en effet l'amour de la maréchale de Saint-André pour le prince de Condé, amour à la fois mystérieux et emporté, discret et violent, qui domine toute la fin du récit. Le rôle militaire et politique de Condé, le massacre de Vassy, la bataille de Dreux, la conclusion de la paix, bref les plus graves événemens de l'année 1562 laissent toujours apercevoir dans l'ombre l'ardente physionomie de la maréchale. Enfin, sept ans plus tard, le soir de la bataille de Jarnac, quand Montesquiou, sachant que Condé vient de se rendre, court à lui, le trouve blessé près d'un buisson, et froidement, lâchement, lui casse la tête d'un coup de pistolet, qu'est-ce donc qui pousse un gentilhomme à une telle infamie? L'histoire n'en dit rien; elle se borne à flétrir le meurtrier sans expliquer le crime. Boursault explique tout à sa manière. La maréchale, devenue veuve, espérait épouser le prince, qui lui-même venait de perdre sa femme, Élisabeth de Roye; quand elle apprit que Condé venait de se remarier avec Mlle d'Orléans, sœur du duc de Longueville, elle jura de se venger. Montesquiou aimait l'amirale comme Oreste aimait Hermione; l'amirale fit immoler Condé par Montesquiou, sauf à lui crier plus tard comme Hermione à Oreste :

> Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
> Qui te l'a dit?

Si aucun des mémoires jusqu'ici publiés ne parle de ces tragiques aventures, les deux passages cités par nous tout à l'heure in-

(1) Brantôme. *Grands capitaines françois*. Voir œuvres complètes, édition Ludovic Lalanne, t. V, page 31.

diquent pourtant qu'il y a là un mystère. N'est-il pas permis de conjecturer que la duchesse d'Angoulême, initiée par son mari à bien des traditions du XVIe siècle, a pu fournir à Boursault certaines indications plus précises, et que l'imagination du conteur a pris plaisir à broder ce canevas? C'est dans cette mesure et avec cette réserve qu'il y a lieu de signaler à l'histoire les pages du romancier.

III.

Revenons au journaliste, à ce journaliste d'un genre particulier qui écrit pour le divertissement des princes et des princesses, des évêques et des conseillers d'état. Au milieu de ses romans passionnés, au milieu de ses gentillesses et de ses gaîtés qui demeureront sa veine principale, voici le moment où son esprit s'élève, où sa pensée honnête et loyale conçoit de nobles ambitions. En 1671, entre *le Marquis de Chavigny* (1670) et *le Prince de Condé* (1675), il a l'idée de composer un livre pour l'instruction morale du fils de Louis XIV. L'ouvrage porte ce titre : *la Véritable Étude des souverains, dédiée à monseigneur le Dauphin*. C'est un petit volume in-8° de 271 pages, publié chez Barbin sans nom d'auteur. A la première page se trouve une épître au dauphin, ensuite vient une préface à la fois très modeste et très franche à l'adresse des critiques malveillans, puis le traité commence par ces mots : *Au roi*. Le livre tout entier est un discours au roi, un discours sur la nécessité d'une forte éducation morale pour le jeune prince qui doit occuper un jour, si Dieu le permet, le plus glorieux trône du monde. Ce prince avait dix ans à cette date. Boursault croit l'heure venue de lui mettre sous les yeux les plus beaux exemples des vertus royales, sagesse, courage, clémence, magnanimité. Les flatteurs disent : Il n'a qu'à imiter son père. Boursault, tout en parlant du roi avec l'enthousiasme des contemporains, a pourtant la hardiesse de chercher des modèles ailleurs. Il en trouve, cela va sans dire, chez les grands personnages de l'antiquité grecque et romaine. Bien qu'il ne sache ni latin ni grec, il a refait du mieux qu'il a pu son instruction classique ; il a pris çà et là des lambeaux d'histoire ancienne, il a lu l'abrégé de Florus dans la traduction de Nicolas Coeffeteau, et c'est ainsi qu'il a rédigé peu à peu son *de Viris illustribus*. Surtout, et c'est là une chose originale en plein XVIIe siècle, il n'hésite pas à prendre ses modèles parmi les rois du moyen âge et de la renaissance ; il cite saint Louis et Charles V, François Ier et Henri IV. Il marque même, avec un sentiment très libre, la supériorité des héros modernes sur ceux de l'ancien monde. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'honneur, la bonté, la grâce souveraine,

ce je ne sais quoi de doux et d'intime que le christianisme ajoute à la vertu antique.

Le roi fut très content de ce discours, il se le fit relire plusieurs fois, y trouvant pour lui-même instruction et plaisir. C'est du moins ce que nous affirme le fils de l'auteur, dans une des notices qu'il a consacrées à son père. Le fils de Boursault va bien plus loin; à l'en croire, le roi aurait été si charmé de l'*Étude des souverains* que l'idée lui serait venue d'attacher Boursault à l'éducation du dauphin en qualité de sous-précepteur. Lui, Boursault, sous-précepteur du dauphin, auxiliaire de M. de Montausier, collaborateur de Bossuet! voilà des titres bien effrayans pour un homme qui n'a pas fait d'études classiques. L'honnête Boursault, en écrivant ce discours, a suivi tout bonnement son instinct littéraire, sans aucune pensée d'ambition. Il sent bien qu'il ne sera pas à la hauteur d'un tel office. Ses scrupules lui ordonnant de s'effacer, le roi, on le pense bien, ne le maintient pas sur sa liste; M. de Montausier, malgré la sympathie que la personne de l'écrivain lui inspire, n'insiste pas davantage, et voilà comment Boursault, faute de savoir le latin, a manqué sa fortune.

En éprouva-t-il un chagrin bien profond? J'ai peine à le croire, bien que son fils le théatin nous le montre « désespéré de l'aveu qu'il est obligé de faire de son malheur et de son ignorance. » J'imagine, au contraire, que les lettres, le loisir, la liberté, lui étaient d'avance une consolation. Plus tard, dans un sentiment de regret filial et de culte domestique, le bon théatin, racontant cette histoire, ne se console pas si aisément : « Il n'y eut, dit-il, que son seul défaut de latinité qui fut un obstacle à un honneur et à une fortune si considérable; tant la négligence des pères à faire instruire leurs enfans est condamnable et ruineuse (1)! »

Ruineuse, c'est trop dire. Si l'histoire est vraie, Boursault garde l'honneur d'avoir été désigné un instant pour un poste de haute confiance, où il fut remplacé par un des plus savans hommes du siècle, le futur évêque d'Avranches, Daniel Huet.

(1) J'emprunte ces paroles à la préface de l'édition des *Lettres de Boursault* publiée en 1709. D'après cette préface, ce ne serait pas Louis XIV lui-même qui aurait songé à Boursault pour la place de sous-précepteur du dauphin, ce serait le duc de Montausier. L'*avertissement* placé en tête de l'édition du *Théâtre de feu M. Boursault* nous dit au contraire que l'idée est venue du roi; bien plus, l'auteur affirme que le roi avait déjà nommé Boursault sous-précepteur du dauphin, quand Boursault se vit obligé de confesser son ignorance. Or, nous savons que ces deux écrits sont du même auteur, c'est-à-dire du fils de Boursault. D'où vient donc la différence entre la première version et la seconde? Probablement de ce que l'éditeur, publiant la préface des *Lettres* du vivant de Louis XIV (1709), était obligé à plus de discrétion; en 1725, il put exprimer plus librement ce qu'il avait recueilli de ses traditions de famille. Après tout, le fond est le même : une éclatante occasion de fortune, manquée « faute de latinité. »

Je dois avouer ici que la candidature involontaire de Boursault n'a laissé de traces ni dans les mémoires du duc de Montausier, ni dans les mémoires de Daniel Huet, ni chez les écrivains qui de nos jours ont étudié à fond la vie de Bossuet. On y voit seulement que, Bossuet et Daniel Huet s'étant trouvés en compétition pour la place de précepteur du dauphin, la place de sous-précepteur fut créée en faveur de Daniel Huet avec un traitement de 2,000 écus (1). Que faut-il penser de ce silence? Est-ce une raison de rejeter absolument le récit que nous a transmis la famille de Boursault? Tel n'est pas du tout mon sentiment. Nous avons déjà montré quelle était la haute estime de Montausier pour l'aimable poète; toutes les choses que nous venons de raconter ont pu se passer d'abord entre le roi et Montausier, puis entre Montausier et Boursault, sans que ni Bossuet ni Huet en aient rien su. Quoi qu'il en soit, Boursault avait bien droit à un dédommagement. S'il n'était pas assez grand clerc pour devenir sous-précepteur d'un fils de France, il en savait assez pour occuper un emploi dans les finances de l'état. C'est vers ce temps que nous le voyons nommé receveur des tailles à Montluçon.

Ici commence une vie toute nouvelle pour l'ancien gazetier de la cour et de la ville. Il vient de se marier, le voilà père de famille et installé en province. Il continue d'écrire, mais il ne s'amuse plus aux échos du jour ou de la ville, il vit de ses souvenirs parisiens. En même temps une pensée plus élevée, une intention plus morale, manifeste déjà dans l'*Étude des souverains*, indique chez lui un certain changement d'allures, sans que la bonne gaîté d'autrefois ait jamais à en souffrir. Ces leçons de morale qu'il aime à donner, il les produit à la fois directement et sous forme d'apologue. Une lettre et une fable, — la lettre annonçant la fable, la fable résumant la lettre, — telle est la physionomie habituelle de sa correspondance. En voici un exemple entre vingt, un exemple qui se rattache à un point curieux de notre histoire littéraire. Tous les lettrés se rappellent le fameux sonnet de Desbarreaux, ce sonnet que le libertin, pendant une cruelle maladie, adresse de son lit de douleur au Dieu de miséricorde, après l'avoir tant de fois nié ou injurié. Eh bien! à qui devons-nous la connaissance de ces beaux vers? A Boursault. Boursault avait été admis tout jeune dans la maison du célèbre épicurien, c'est Desbarreaux qui avait appris à Boursault l'art des vers, et le gentil poète avait pour Desbarreaux (c'est lui-même qui nous le dit) les sentimens d'un fils respectueux et reconnaissant. Lorsque Desbarreaux eut composé ce sonnet, il eut

(1) Voir Floquet, *Études sur la vie de Bossuet,* t. III, p. 486-487. — Voir aussi l'abbé Flottes, *Étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches,* 1 vol. in-8°. Montpellier et Avignon, 1857, p. 63-67.

naturellement l'idée d'en faire part à Boursault, puis, à peine guéri du mal qui avait failli l'emporter, il revint à sa philosophie. Desbarreaux malade avait certaines dispositions chrétiennes, Desbarreaux bien portant redevenait athée. C'est alors que Boursault lui adressa la lettre qui porte dans son recueil la suscription suivante : *A Monsieur Desbarreaux, qui ne croyait à Dieu que lorsqu'il était malade.* Il lui rappelle ce beau sonnet écrit sous la main de la mort, « ce sonnet, lui dit-il, qui vous a acquis autant de gloire qu'il vous causera un jour de confusion, d'avoir été assez habile pour si bien penser, et assez malheureux pour si mal vivre. » Il l'avertit, il le réprimande, d'abord au simple point de vue de l'honnêteté mondaine, puis au nom de la vérité divine : « Dites-moi, je vous prie, si un homme qui aurait dit à un autre ce que vous dites à Dieu, et qui lui manquerait aussi indignement de parole que vous lui en manquez, serait honnête homme ? » Cette lettre affectueuse et pressante, il la continue au moyen d'une fable intitulée *le Faucon malade*, qu'il emprunte au recueil de Phèdre. Il la termine enfin par un commentaire d'une assez vigoureuse éloquence : « Un père de l'église, écrivant autrefois à un chrétien qui avait vieilli dans le péché, compare la miséricorde de Dieu à un fleuve qui n'a pu résister à une violente gelée. On est en assurance sur sa glace tant qu'on ne lui fait porter que jusqu'à un certain poids, mais il est dangereux de la trop charger : l'abîme est dessous. »

Il résulte de plusieurs passages de cette lettre que Desbarreaux était perdu, que ses jours étaient comptés; or, comme le célèbre libertin est mort en 1673, la missive de Boursault doit appartenir à cette même année ou tout au plus à l'année précédente. On y voit le premier indice du changement de direction que je signalais tout à l'heure dans les idées de Boursault; on y trouve aussi un renseignement précieux pour l'histoire de la poésie française. Ce sonnet de Desbarreaux était connu des contemporains puisqu'il avait acquis tant de gloire à l'auteur, suivant le témoignage de Boursault; mais c'est Boursault qui un des premiers le transmit à l'avenir, en le publiant dans ses lettres plus de vingt ans après la mort de l'impie. Lisez l'article Desbarreaux dans le *Dictionnaire* de Bayle, vous verrez le savant critique faire honneur de cette publication d'abord à un ouvrage anonyme imprimé en Hollande, puis aux *Lettres* de Boursault. C'est par ces *Lettres* que le fameux sonnet fit fortune aux dernières années du règne de Louis XIV et entra désormais dans la tradition.

Lorsque Boursault adjure si vivement Desbarreaux de revenir une bonne fois à Dieu et de mourir chrétiennement, on devine en lui l'homme nouveau, je veux dire le père de famille plus grave, plus attentif aux choses de l'âme, plus préoccupé des devoirs de la

vie et du compte qu'il en faut rendre. N'allez pas croire pour cela qu'il y ait rien de mystique dans son fait. On lui voit toujours la même bonne humeur, la même verve joyeuse. Plus d'une fois l'idée de reprendre sa plume de gazetier vient harceler son esprit. Il résiste quelque temps et finit par céder. En 1688, il obtient du chancelier Boucherat la permission de publier un journal en vers qu'il intitule *la Muse enjouée*. Le roi, qui se souvient du bonhomme, l'autorise à dédier ce journal au duc de Bourgogne, âgé alors de six ans. Toutes les semaines, un numéro de *la Muse enjouée* viendra égayer et instruire l'enfant royal. Belle promesse, pourvu que Boursault, dans sa naïveté, ne se fasse pas retirer son brevet. Cette fois ce n'est pas une histoire comme celle de la brodeuse et de la barbe du capucin qui lui jouera un mauvais tour; Boursault, qui l'aurait cru? va être victime de la politique. Dès les premières pages de sa gazette, à la nouvelle de la révolution d'Angleterre, il avait attaqué

Guillaume, ce roi prétendu,
Qui n'en est tout au plus qu'un fragile fantôme,
Et qui, dans peu de temps, par le ciel confondu
Comme escamoteur de royaume,
A son premier état rendu,
Redeviendra simple Guillaume.

A ces vers, si lestement tournés, il en ajoute bientôt d'autres qui sont plus vifs encore. Une médaille vient d'être frappée à Londres, sur laquelle on voit d'un côté le portrait de Louis XIV avec cette inscription : *Ludovicus magnus*, de l'autre le portrait de Guillaume III avec ces mots : *Guilhelmus maximus*. Boursault pense que cette médaille a besoin d'une explication, et voici celle qu'il propose dans *la Muse enjouée* :

Louis est grand : c'est un fait positif
Dont l'univers n'est pas en doute.
Guillaume, par une autre route,
Prétend de la grandeur être au superlatif.
Il faut rendre justice au célèbre Guillaume :
Il a de son beau-père usurpé le royaume,
Et soumis sans combat des peuples abattus.
Successeur de Cromwell, il en a les maximes;
Et quand Louis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très grand, c'est par de très grands crimes.

On devine si ces vers furent applaudis de la cour. Louis XIV, occupé alors de conclure la paix, craignit que la rumeur ne se répandît au dehors et ne gênât les négociateurs. Le spirituel gazetier perdit son privilège, mais en même temps le roi lui fit dire par le chancelier Boucherat qu'il n'avait à son égard aucun méconte-

ment. « On obéissait à des raisons supérieures et qui lui étaient étrangères. » C'est le fils du poète qui nous rapporte ces paroles. Boursault, qui raconte en riant sa disgrâce à la duchesse d'Angoulême, se garde bien de mêler le roi dans cette affaire. Il est trop discret pour se plaindre et trop modeste pour se vanter.

L'auteur de *la Muse enjouée* ne sera donc pas le journaliste de la cour; n'importe, on ne l'empêchera pas d'écrire. Son journal désormais, ce sera le recueil de ses lettres. Il a des correspondans tout naturels qui lui fournissent l'occasion de disserter avec grâce; il en a d'autres qu'il va chercher au loin, tantôt en critique, tantôt en client littéraire; enfin il en a qui le sollicitent et le harcellent, impatiens de recevoir ses communications.

En voulez-vous des exemples? Le premier de ces correspondans c'est son fils, qui vient d'entrer comme novice chez les pères théatins. Quand le jeune religieux se dispose à contracter l'engagement suprême, Boursault lui adresse une lettre du sentiment le plus délicat et le plus élevé, lettre charmante, sensée, paternelle, où il l'invite à se consulter de bonne foi, à prendre garde de se laisser entraîner par une apparence de vocation.

« S'il y a, dit-il, une maison religieuse où je dusse vous souhaiter, c'est sans doute en celle où vous êtes; les vertus y sont moins farouches qu'en beaucoup d'autres, et par conséquent plus faciles à acquérir. Cependant mon fils (et je vous prie de relire plusieurs fois ce que je vous écris) songez que vous n'avez encore fait aucun pacte avec Dieu qu'il vous soit honteux de rompre; et n'attendez pas à vous repentir que vous ne le puissiez plus faire avec honneur ni avec justice. Dieu, qui connaît mon intention, sait bien qu'elle n'est pas de vous arracher à ses autels, s'il est vrai qu'il vous y ait véritablement appelé; mais au moins consultez-vous bien et de bonne foi pendant qu'il en est encore temps, et qu'aucune considération humaine n'entre dans le sacrifice que vous ferez... surtout, mon fils, point de constance étudiée ni de zèle affecté; que la vérité soit inséparable d'une victime que vous voulez offrir à un Dieu qui est la vérité même. »

Tout cela est très juste et fort bien dit; ce qui m'y frappe surtout, c'est que l'auteur, tout en parlant à son fils de la façon la plus intime et la plus tendre, s'adresse évidemment à tous ceux qui se trouveraient dans le même cas. La lettre pourrait porter cette suscription : *A mon fils et à tous les novices.*

Le novice n'avait aucune raison de se dédire, il faisait son sacrifice librement, sans effort laborieux ni affectation de zèle. Le voilà bientôt qui prononce son premier sermon. Aussitôt nouvelle lettre du père de famille, et cette fois Boursault ne cherche plus à dissi-

muler le double sujet qui l'occupe. C'est bien le père qui parle, mais c'est aussi le journaliste littéraire. La lettre est inscrite sous ce titre : *A mon fils, religieux théatin, et à tous les jeunes prédicateurs.* Voici, en effet, tout un petit traité en quelques pages, traité de morale et traité de prédication. Premièrement, il faut travailler, quelque état qu'on ait choisi, il faut étudier et viser haut. N'allez pas répondre que l'humilité est la principale vertu des religieux, ce n'est pas être humble que de rester ignorant. L'étrange orgueil, au contraire, que de donner le nom d'humilité à sa fainéantise! Un moine qui n'est que moine est peu de chose. « C'est surtout dans votre profession, mon fils, qu'il est nécessaire de se distinguer par l'étude. Il n'y a presque point de milieu pour vous : qui ne vous estime pas vous méprise, et rien n'est plus vrai dans le fond ni plus juste que le sens que renferme cette badinerie :

« Qu'à la fainéantise un moine dévoué
Et d'une ignorance profonde,
Est considéré dans le monde
Comme l'étaient les rats dans l'arche de Noé. »

Après ces principes généraux de conduite viennent les principes littéraires. Première condition : la sincérité des sentimens. Il faut être touché soi-même pour toucher ses auditeurs. Seconde condition essentielle : ni orgueil, ni timidité. L'orgueil entête, la timidité abat. C'est surtout de la présomption qu'il faut se défier. « On a tant de penchant à se flatter et les hommes sont si près d'eux-mêmes qu'il n'y a point de jeune avocat qui ne croie égaler Nivelle et Dumont, point de jeune poète qui ne prétende être compagnon de Corneille et de Racine, point de jeune prédicateur qui ne s'imagine effacer Fléchier et Bourdaloue. » Là-dessus, l'aimable maître s'amuse à conter des anecdotes et à dessiner des portraits. Aux préceptes les plus élevés sont joints des exemples drolatiques. « Comme le métier de prédicateur (s'il m'est permis d'user de ce terme) est un métier divin, il le faut faire divinement; autrement la parole de Dieu que vous annoncez ne vous met pas à couvert de la censure. Rang, dignité, faveur, rien n'empêche de blâmer ce qui est blâmable. » Et il blâme à sa manière en citant des traits de comédie. Un jour, un prédicateur de haut lignage, ayant dit à son valet de chambre de venir entendre son sermon, lui demande ensuite s'il a bien prêché. — « Oui, monseigneur, mais vous fîtes mieux l'an passé. — L'an passé? mais je ne prêchai point. — C'est en cela, monseigneur, que vous fîtes mieux. » — N'est-ce pas là, d'avance, un mot de Gil Blas?

Dans ce *métier divin*, Boursault n'admet pas qu'on parle poli-

tique. « Il sied mal à un ministre de l'Évangile de vouloir faire le ministre d'état. » Surtout, point de facéties, point de bouffonneries : « Souvenez-vous que la chaire n'est pas le théâtre et qu'un sermon qui divertit la canaille n'édifie guère les honnêtes gens. Quelque esprit qu'il y ait dans ce que disaient autrefois le petit père André et après lui le petit père Lenfant, qui a été son singe, ce ne sont pas des modèles à imiter. » Défiez-vous encore plus des allusions malignes, des méchancetés sournoises, des médisances, des mensonges.

« La chaire de vérité n'est point faite pour y débiter des mensonges et je ne puis donner le nom de prédicateurs aux arlequins ni aux scaramouches. Si vous avez donc quelqu'un à imiter, que ce soit, — chez les jésuites, Girou, La Rue et Bourdaloue ; — chez les pères de l'oratoire, Hubert, de la Roche et La Tour ; — parmi les évêques, Mascaron, Fromentières, Fléchier et Soanen, qui sont arrivés à cette dignité par leur mérite ; — et parmi les abbés, Desalleurs, Bignon, Anselme et Boileau, qui apparemment y arriveront bientôt. Je dis, si vous avez quelqu'un à imiter ; mais, croyez-moi, n'imitez personne. Les plus belles copies ne sont jamais du prix des originaux, et dans l'éloquence aussi bien que dans la peinture, il faut avoir la généreuse émulation d'égaler les maîtres et de n'en imiter aucun. »

Voilà comment Boursault parlait de la prédication et des prédicateurs, dans le temps où La Bruyère écrivait son chapitre *de la Chaire*, dans le temps où Fénelon préparait ses *Dialogues sur l'éloquence*. Ce n'est assurément ni la finesse mordante de l'auteur des *Caractères*, ni la culture exquise de l'archevêque de Cambrai, c'est pourtant, dans sa forme familière et libre, une rhétorique sacrée d'un nouveau genre, rhétorique charmante et piquante, pleine de sages conseils et de joyeux devis.

L'ingénuité dans les circonstances les plus critiques et les plus hautes questions, c'est un des traits du caractère de Boursault. Comme il s'en prenait dans sa jeunesse à Molière, à Boileau, à Racine, comme il devenait de but en blanc l'ami et le protégé des deux Corneille, comme il adressait un discours à Louis XIV sans le moindre embarras, il traitait les questions du sacerdoce et de la chaire avec la même liberté naïve. Je retrouve cette ingénuité dans telle lettre à Fléchier où il le consulte sur une question de langue française, dans telle autre à Bossuet où il signale une faute de style échappée à l'illustre auteur du *Discours sur l'histoire universelle*. Qu'a répondu Bossuet? je l'ignore; ce qui est certain, c'est que la phrase dénoncée comme incorrecte n'a pas été rectifiée suivant les indications du censeur. Bossuet a maintenu son dire, et il a bien fait.

Le principal correspondant de Boursault, celui avec lequel il fait surtout office de gazetier littéraire dans la période qui nous occupe, c'est encore un évêque, et de plus un pair du royaume, le duc-évêque de Langres. Vingt ans auparavant, il lui aurait donné des nouvelles de la cour et de la ville, comme il faisait dans ses lettres au grand Condé, à la duchesse de Montpensier, à la duchesse d'Angoulême; aujourd'hui, habitant presque toujours la province, il lui envoie seulement sur sa demande expresse des souvenirs du monde parisien, des anecdotes du temps passé. On est un peu surpris d'abord du ton et du contenu de ses lettres; on s'étonne que le duc-évêque donne ainsi carte blanche au journaliste pour toutes les drôleries qu'il voudra bien lui raconter. Que voulez-vous? monseigneur a la goutte, et le meilleur remède au mal qui le tourmente ce sont les gauloiseries de Boursault. Il aime surtout les historiettes, les particularités inconnues; les plus salées même ne l'effraient pas, pourvu qu'on y sente *l'honnête homme*. Déjà Boursault lui avait fait parvenir tous les anas qui avaient paru à cette date, le *Scaligériana*, le *Thuana* et le *Perroniana*, le *Ménagiana*, le *Valésiana*, le *Sorbériana*, le *Furetièriana*, sans compter l'*Arlequiniana*. Il y ajoute une lettre toute remplie d'anecdotes, dont quelques-unes singulièrement vives, ce qui lui cause une certaine inquiétude : « Si par hasard il m'échappe quelque chose d'un peu libre, je supplie très humblement Votre Grandeur de se souvenir que les bons mots sont ennemis de la contrainte, et de ne pas m'accuser de lui manquer de respect quand je cherche à lui faire voir mon zèle. J'en userai avec tant de circonspection que, loin d'exprimer une matière obscène par des termes impurs, je tâcherai de corriger l'obscénité de la matière par la pureté des termes. » Circonspection très délicate, mais bien superflue; la seule crainte de l'évêque, c'est que les scrupules de Boursault ne privent le diocèse de Langres de ces réjouissantes missives. Voyez avec quelle confiance il l'encourage : — « Un volume entier des livres que vous m'avez envoyés ne contient pas tant de choses que la lettre que j'ai reçue de vous... Tout ce que Langres a de personnes de distinction y a pris le même plaisir que moi; et vous nous feriez grand tort à tous si vous ne m'écriviez plus. Je vous donne l'absolution par avance de tout ce que vous y mettrez, étant persuadé que vous n'y mettrez rien qui ne soit d'un honnête homme. »

Quel est donc cet évêque si empressé d'absoudre par avance le joyeux conteur? A en juger par ses lettres à Boursault, c'est un bon homme, avec cela un homme du meilleur monde, un homme de qualité au premier chef, mais il faut reconnaître qu'il n'a guère l'esprit de sa charge. C'est précisément le jugement qu'en porte Saint-Simon : « M. de Langres fut élevé à la cour et de bonne heure

le premier aumônier de la reine. C'était un vrai gentilhomme et le meilleur homme du monde, que tout le monde aimait, répandu dans le plus grand monde et avec le plus distingué. On l'appelait volontiers le bon Langres, il n'avait rien de mauvais, même pour les mœurs, mais il n'était pas fait pour être évêque (1). »

De ces lettres de Boursault au *bon Langres*, je détacherai seulement les anecdotes qui intéressent l'histoire, l'histoire de la société comme celle des lettres. Vous savez la noble conduite de Boileau envers Patru tombé dans la misère; vous savez comment ce même Boileau protesta auprès de Mme de Montespan contre l'édit qui supprimait la pension de Corneille. Par qui a-t-on connu ces belles actions? Par une lettre de Boursault au *bon Langres*. Ce passage mérite d'être cité en entier. L'auteur vient de faire un éclatant éloge de Catinat. Il continue en ces termes :

Après vous avoir parlé d'un grand maréchal de France, que je ne connais que sur la relation de la voix publique, trouvez bon, monseigneur, que je vous parle d'un homme illustre d'une autre manière, dont j'ai autrefois été l'ennemi, — et de qui je ne pourrais m'empêcher de bien parler, quand je le serais encore. C'est de M. Despréaux, que j'ai déjà cité au commencement de cette lettre. M. Patru, de l'Académie française, qui avait beaucoup de mérite et peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles créanciers qui voulaient faire vendre publiquement sa bibliothèque, M. Despréaux, qui en fut averti, l'acheta, pour empêcher qu'on ne lui fît l'affront de la déplacer, et la laissa à M. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si elle eût toujours été à lui. Si ce plaisir fut grand pour celui qui le reçut, je ne doute point qu'il ne le fût encore davantage pour celui qui le fit. Le même M. Despréaux, ayant appris à Fontainebleau qu'on venait de retrancher la pension que le roi donnait au grand Corneille, courut avec précipitation chez Mme de Montespan et lui dit : que le roi, tout équitable qu'il était, ne pouvait sans quelque apparence d'injustice donner pension à un homme comme lui, qui ne commençait qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un homme qui depuis si longtemps était arrivé au sommet; qu'il la suppliait, pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne qu'à un homme qui la méritait incomparablement mieux; et qu'il se consolerait plus facilement de n'en avoir point que de voir un si grand poète que Corneille cesser de l'avoir. Il lui parla si avantageusement du mérite de Corneille, et Mme de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête qu'elle lui promit de le faire rétablir et lui tint parole. Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens de dire à Votre Grandeur sont encore plus belles.

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, chap. XVII.

Écoutez enfin la plus jolie de ces historiettes. C'est une vraie scène de comédie. Les acteurs sont Louis XIV, le duc de La Feuillade, le poète latin Santeuil, et celui qui se trouve être, sans le savoir, l'occasion de ce petit impromptu de Versailles, c'est Bossuet en personne :

Pendant que je suis sur le chapitre de M. de La Feuillade, je vais, monseigneur, vous apprendre une aventure qui lui est arrivée avec Santeuil, depuis que vous êtes parti d'ici pour votre diocèse. Santeuil, qui a, comme Votre Grandeur sait, un si beau génie pour les vers latins, ayant appris qu'on lui avait retranché une pension de huit cents livres que les belles inscriptions qu'il a faites par Paris lui avaient attirée, fit une épigramme latine au roi pour tâcher de la faire rétablir et la mit sous la protection de M. de La Feuillade. Douze ou quinze jours après, Santeuil, étant retourné à Versailles, fut voir M. de La Feuillade, qui lui dit qu'il avait montré son épigramme à M. de Meaux et qu'il ne l'avait pas trouvée trop belle.

« — M. de Meaux ! répondit brusquement Santeuil ; un bon ignorant ! — Comment ! reprit M. de La Feuillade, animé d'une violente colère, M. de Meaux ignorant ! Lui, de qui l'esprit est d'une si vaste étendue, qui est une des plus brillantes lumières de l'église, et dont le mérite est connu par tout le monde chrétien, M. de Meaux ignorant ! — Je demeure d'accord, répliqua Santeuil, qu'il est tout ce que vous dites : grand évêque, grand théologien, grand prédicateur, grand controversiste ; il a fait enrager Claude et Jurieu ; mais c'est un ignorant en vers latins, dont je ne voudrais pas pour être mon caudataire sur le Parnasse. Il faut que, vous et lui, vous ayez oublié que je suis Santeuil, lui d'avoir la hardiesse de blâmer mes vers, et vous l'assurance de me le dire. »

M. de La Feuillade, qui s'aperçut qu'il y avait plus que de l'enthousiasme dans Santeuil, avait déjà la main sur la garde de son épée, en cas que sa fureur poétique allât plus loin, quand Santeuil ajouta à ce qu'il venait de dire : — « Écoutez, monsieur, je ne puis trahir la vérité ; comme vous êtes le premier homme du monde pour la guerre, je suis le premier homme du monde pour les vers latins, et je ne crois pas qu'il y en ait aucun sur la terre assez hardi pour nous disputer cette primauté. »

Adouci par ces flatteuses paroles de *premier homme du monde pour la guerre*, M. de La Feuillade dit à Santeuil de l'attendre, et s'en alla sur-le-champ trouver le roi, qui lui parut de fort bonne humeur. — « Sire, lui dit-il, Votre Majeste aura de la peine à croire ce que je lui vais dire : Je viens de voir un homme plus fou que moi. » — Le roi, qui se prit à rire, lui demanda qui ce pouvait être. — « C'est Santeuil,

lui répondit-il. Mais, Sire, c'est un fou qui a un mérite que bien des sages n'ont pas, et qui a fait des vers à la gloire de Votre Majesté, qui ne dureront pas moins que la statue de la place des Victoires. Il n'est pas juste, continua-t-il, qu'un homme capable d'en immortaliser d'autres soit en danger de mourir de faim. Il avait une pension de 800 livres qui a été supprimée et que je viens supplier Votre Majesté de rétablir, sûr que c'est une action aussi équitable qu'elle en puisse faire. »

Le résultat de tout, c'est, monseigneur, que M. de La Feuillade, qui un peu auparavant avait failli se colleter avec Santeuil, lui obtint le rétablissement de sa pension, dont Santeuil lui a fait un remercîment plus beau que Virgile n'en a jamais fait à Mecenas.

Tel est Boursault journaliste, romancier, collecteur d'anas, conteur d'historiettes, gazetier de la littérature pour l'amusement du grand monde. Ce plaisir qu'il trouve à égayer ses correspondans ne le détourne pas de la direction plus sérieuse dont nous avons signalé les symptômes. Gai, joyeux, ami de la muse enjouée, comme il dit, il le sera jusqu'à son dernier jour; en même temps, il devient plus grave, plus attaché au devoir, plus soucieux du bien public; il écrit des fables, — non pas, comme La Fontaine, en poète et en penseur, pour tracer des leçons générales qui s'appliquent à toute la vie humaine, — il les écrit au sujet d'une situation particulière, en vue d'un cas à résoudre ou d'un conseil à donner. Peu à peu son idéal se dégage; il prend pour modèle le sage de Phrygie, il voudrait être un Ésope, non pas un poète inspiré d'Ésope, mais un Ésope réel, un Ésope en action, l'Ésope de la ville et de la cour, de Paris et du royaume, l'Ésope du XVIIe siècle consulté par Louis XIV. Ce rêve candide finit par se confondre avec les souvenirs de sa vie. N'a-t-il pas connu Crésus dans sa ville de Sardes? N'est-ce pas Crésus qui l'a envoyé en province pour y enseigner la sagesse à toutes les classes de la nation, pour écouter les plaintes des petits et les répéter en haut lieu? Naïve hallucination qui a duré une vingtaine d'années. C'est ainsi que de 1670 à 1690 il s'est préparé tout doucement à ses meilleures œuvres, à celles qui ont sauvé son nom de l'oubli. C'est ainsi que ce poète, écrasé tout jeune dans une crise terrible, est devenu pendant les quinze dernières années de sa vie le représentant de la comédie française auprès de la société européenne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA RELIGION

DANS ARISTOPHANE

II.

LES CULTES ENTHOUSIASTES ET MYSTÉRIEUX.

« Vierges qui portons les pluies, allons visiter la contrée brillante de Pallas, l'aimable terre de Cécrops, fertile en hommes valeureux, où s'accomplissent les augustes cérémonies, protégées par le silence, dans le secret du sanctuaire mystique ouvert aux saintes initiations ; où, en l'honneur des dieux célestes, s'élèvent les temples et les statues, s'avancent les processions saintes, se célèbrent en toute saison les sacrifices couronnés de fleurs et les fêtes brillantes... » Nous citions (1) ce joli chant des *Nuées* comme un exemple de la grâce sérieuse que pouvait déployer Aristophane, quand il exprimait sincèrement les sentimens pieux de ses compatriotes. On y trouve nettement distingués les deux objets principaux de la piété athénienne : le culte des dieux olympiens, — nous avons vu comment le poète comique se comporte à leur égard, — et le culte des divinités mystérieuses ; il entend ici celui des grandes divinités d'Éleusis, et le désigne en premier lieu comme l'honneur d'Athènes. On est moins habitué à considérer ce côté de la religion dans le théâtre d'Aristophane. Il y occupe cependant une place considérable comme dans les mœurs religieuses des Athéniens.

En effet, la religion athénienne, de même que la religion hellénique en général, se divise en deux grandes parts, qu'on peut ap-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

peler, pour simplifier, la religion homérique et hésiodique, et la religion enthousiaste ou mystérieuse. C'est la première qui est la plus simple et la mieux connue. Elle ne contient qu'un petit nombre d'idées fondamentales. Divinisant les phénomènes naturels et l'homme, elle peuple l'univers de dieux humains et personnels, qui ont leurs passions et leur histoire; et elle explique la destinée humaine par un partage entre les dieux et les hommes tout à l'avantage des premiers. Du côté de ceux-ci sont la puissance, la science, un droit de surveillance jalouse sur le monde, sur les sociétés et les personnes humaines. Les hommes sont tenus de rester dans les limites de leur condition, de ne pas offenser leurs maîtres par l'orgueil, de leur rendre les hommages matériels qui leur sont dus, ce qui implique la reconnaissance d'un ordre supérieur et la soumission à ces patrons capricieux dont l'imparfaite providence est toujours prête à se changer en oppression vindicative de la cité et de ses membres. Cette religion triste, étroite, oppressive, s'illumine et se relève en Grèce par l'éclat de la nature, dont elle est en grande partie le reflet, et par l'énergie singulière de l'homme, qui ne saurait se dépouiller de sa liberté, de sa confiance, de ses instincts nobles et délicats. C'est ce qui l'a fait vivre honorée et puissante pendant tant de siècles.

Cependant on conçoit qu'elle n'ait pas suffi au sentiment religieux. Il ne pouvait se contenter d'une vague confiance dans un pouvoir ordonnateur, moins attentif à récompenser qu'à punir, ni d'une sorte de contrat unilatéral qui n'assurait pas mieux la sécurité matérielle que la paix de la conscience. Les catastrophes les plus imméritées bouleversaient les états, ruinaient les fortunes particulières, et dans cette instabilité menaçante du sort les âmes cherchaient vainement pour s'y appuyer une sanction de leur droit moral et de leurs espérances religieuses. Telle est la cause profonde pour laquelle, lorsqu'on pouvait croire le Panthéon hellénique définitivement constitué sous les formes consacrées par Homère et Hésiode, on vit sortir de l'ancien fonds pélasgique ou arriver du nord et de l'orient des divinités d'un autre ordre, douées d'une action plus efficace et revêtues d'un caractère mystérieux. Il est curieux de reconnaître comment l'hellénisme, quand il eut le sentiment de son impuissance, alla chercher ce qu'il avait d'abord repoussé comme antipathique à son essence. Ce qui distingue en général ces divinités moins purement grecques, c'est qu'en elles la personnalité humaine est moindre et la vie de la nature plus fortement divinisée. Adonis, à Byblos et dans l'île de Cypre, représente le principe mâle et générateur, cette force qui abandonne la terre et y reparaît périodiquement, qui chaque année meurt et ressuscite.

Les dieux cabires des îles de Lemnos et de Samothrace, à travers l'obscurité mystérieuse dont ils sont enveloppés, laissent transpirer une signification analogue. Déméter et Coré, ou, sous leur forme latine, Cérès et Proserpine, personnifient les alternatives d'abondance féconde et de nudité stérile des champs où pousse le blé. La nature, les forces secrètes qui la font vivre, le feu intérieur, sujet à s'éteindre et à se ranimer, qui, à époques fixes, échauffe les germes déposés dans le sol, les ardeurs inégales du soleil, qui disparaît et qui revient, tue et vivifie, ces grands mystères dont les effets, toujours présens, sollicitent les sens de toutes parts, ont été la source principale d'une religion primitive qui, rejetée dans la Grèce propre à l'arrière-plan, se déployait tout autour d'elle et l'enveloppait. Dans cette religion, l'homme, comme enfermé et entraîné dans un cercle mouvant de phénomènes et de lois, s'y confondait avec tout ce qui participait à l'existence.

C'est à cette absorption de la personne humaine dans l'univers que les instincts de la Grèce avaient répugné. Et cependant il vint une heure où l'hellénisme, pour combler le vide de son ciel clair et froid, fut contraint de ressaisir ce qu'il avait d'abord rejeté. Pourquoi? c'est qu'il lui sembla qu'il y trouvait mieux la satisfaction d'un besoin impérieux de force et de durée. Le côté vraiment religieux de ces cultes extatiques ou mystérieux, c'est que l'homme, ainsi rapproché de la nature, y croyait voir ce qu'il cherchait, la plénitude de l'existence et l'immortalité. Il croyait sentir en lui-même une vie puissante comme celle de la sève, comme celle du feu, comme celle du soleil; il se sentait aussi soumis comme la nature à des alternatives de force et de faiblesse, d'ardeur et de langueur, et il entrait dans l'action universelle de ces lois secrètes qui font reverdir la plante après l'avoir dépouillée, raniment l'éclat du soleil pâli, fécondent la graine tombée de l'arbre desséché et recueillie dans le sein de la terre, et, par une perpétuelle vicissitude, font renaître régulièrement la vie de la mort. Ainsi semblait pouvoir se résoudre une des contradictions de sa destinée, celle dont il a sans cesse le sentiment douloureux entre les limites étroites qui bornent son existence et les aspirations passionnées qui l'emportent au-delà. Ces religions mystérieuses avaient encore un autre attrait: elles tendaient aussi à rétablir l'harmonie morale, par le contentement de ce désir de pureté et de bonheur dont l'infatigable énergie résiste aux constantes déceptions de la vie présente. Cette idée est l'idée proprement grecque, et elle eut sa principale expression dans les mystères d'Éleusis.

Ce fut au VIe et au Ve siècle que se produisit en Grèce ce mouvement religieux. Pour ne parler que d'Athènes, il s'y manifesta par

deux faits. Le plus considérable fut le développement des mystères d'Éleusis. Sous l'influence de l'orphisme, à ce qu'il semble, par l'action particulière d'Onomacrite, ils se spiritualisent et se passionnent; Iacchus y apparaît à la fois comme une sorte de génie des mystères et comme le représentant de l'âme immortelle; et, en même temps, ils prennent dans l'état une grande importance. Le second fait, c'est que certains cultes étrangers, d'un caractère enthousiaste, forcent l'entrée de la ville. Les émotions de la guerre du Péloponèse, le trouble que ses péripéties et ses catastrophes jetèrent dans les âmes pendant la dernière partie du v[e] siècle, au moment où les sophistes les agitaient d'un autre côté par leurs hardiesses philosophiques, furent particulièrement favorables à cette intrusion.

Il était indispensable de rappeler quels furent le sens et la valeur de cette partie de l'histoire religieuse des Athéniens avant d'apprécier dans Aristophane les témoignages qui s'y rapportent. Disons tout de suite que sa situation personnelle dans ces questions fut exactement celle que nous lui avons reconnue à l'égard de la religion plus purement hellénique et plus populaire. Ici encore on trouve en lui un bon citoyen d'Athènes, nullement théologien, mais se plaçant naturellement au point de vue de la cité, qui comprend la religion au nombre de ses intérêts essentiels. Telles sont ses véritables dispositions, soit que les hasards d'une composition capricieuse, soit qu'un dessein arrêté qui tient au fond de son sujet, l'amènent à s'occuper des cultes étrangers et des mystères d'Éleusis.

I.

Aristophane et, autant qu'on en peut juger, les autres comiques se sont montrés franchement hostiles à l'introduction des cultes étrangers. On comprendrait cependant qu'ils eussent hésité, car sur ce point, à distance, les Athéniens paraissent indécis ou en contradiction avec eux-mêmes. Strabon remarque qu'ils étaient hospitaliers pour les dieux comme pour les hommes, et, à l'appui de cette assertion, il cite les religions enthousiastes de la déesse Bendis et de Sabazius. D'un autre côté, il est certain qu'en principe la cité n'était favorable, ni pour les hommes ni pour les dieux, à l'admission des étrangers. Chaque ville, en Grèce, avait ses dieux comme ses citoyens, dont il importait à son salut qu'elle défendît les droits; et, en général, les Grecs avaient une préférence naturelle pour les divinités helléniques. Ce sentiment persista toujours. Lucien relègue aux places inférieures du banquet divin les Corybantes,

Attis, Sabazius, Mithras le Mède, avec sa robe à manches et sa tiare, qui ne parle pas grec et ne comprend pas quand on boit à sa santé. Ces dieux suspects, ces *métèques* (étrangers domiciliés) tapageurs et mal élevés, ne sont bons qu'à troubler les festins de l'Olympe et à faire renchérir le nectar et l'ambroisie. En réalité, ces étrangetés importées de la Thrace et de l'Asie étaient contraires à l'esprit grec, et la comédie, plus portée par nature vers le bon sens que vers l'enthousiasme, ne pouvait les accueillir. Il vint un temps où un besoin religieux que ne satisfaisaient pas les cultes reconnus, et des dispositions superstitieuses ou sensuelles auxquelles répondaient plus complètement les cultes nouveaux, ouvrirent à ceux-ci les portes d'Athènes : à ce moment la comédie leur fit la guerre; elle les attaqua comme ridicules et immoraux.

Ainsi Cratinus avait fait une pièce, *les Femmes thraces*, dont la date nous reporte vers la victoire définitive de Périclès sur le parti aristocratique, et qui paraît avoir eu pour sujet principal la satire du culte de la déesse Bendis, sorte d'Artémis thrace. Ce culte était-il déjà reçu dans Athènes? cela semble peu probable; mais la comédie de Cratinus est la meilleure preuve de la faveur avec laquelle les Athéniens étaient disposés à l'accueillir; autrement l'attaque eût été sans objet. Bientôt, comme on le voit au commencement de la *République* de Platon, la fête de la divinité barbare se célébrait avec éclat au Pirée, dont la population mêlée était plus facile aux influences extérieures. Platon suppose que l'entretien a lieu chez le vieux Céphale, le père de Lysias, le jour même où les Bendidies ont lieu pour la première fois. Tout Athènes y est venu; il y a une belle procession d'Athéniens, une autre non moins belle de Thraces; et la nouveauté qui obtient le plus de succès, c'est, le soir, une course aux flambeaux, non pas de coureurs à pied comme aux fêtes de Prométhée et de Vulcain ou aux Panathénées, mais de coureurs à cheval, qui luttent de vitesse en se transmettant les torches allumées; curieux témoignages de ce goût de magnificence et d'extraordinaire qui se développe à mesure que s'affaiblit la foi traditionnelle et nationale. La fête se continuait pendant la nuit, et c'est alors sans doute que se donnait carrière la liberté originelle d'un culte enthousiaste.

Le caractère d'emportement religieux était plus marqué dans un autre culte thrace, dont la comédie s'est aussi occupée, celui de Cotys ou Cotytto, assimilée par les Grecs à leur Aphrodite. « Divine Cotys, toi que célèbre chez les Édoniens une musique retentissante... L'un tenant dans ses mains les flûtes bourdonnantes, ouvrages du tour, en module de ses doigts l'harmonie sonore, invitation bruyante au délire; un autre fait résonner les cymbales

de cuivre. Les lyres vibrent éclatantes ; sortis on ne sait d'où, les sourds mugissemens du tambour semblent la voix effrayante d'un tonnerre souterrain. » Voilà comment Eschyle présente à l'imagination des Athéniens ces transports bruyans par lesquels les barbares du nord soulageaient leur besoin d'enthousiasme. Ces traits, sans rapport avec la réalité des mœurs athéniennes, rappellent les cultes phrygiens de Sabazius et de Cybèle, qu'au temps d'Eschyle Athènes ne connaît pas non plus directement. De ces trois divinités, c'est Cybèle seule qui recevra directement le droit de cité et que l'état admettra, non sans répugnance, aux honneurs du culte officiel. Quant à Cotytto, à l'époque de la comédie ancienne, elle n'était pas acceptée dans Athènes comme chez sa voisine Corinthe, la ville voluptueuse et ouverte aux étrangers, mais déjà elle avait essayé de pénétrer dans les mœurs. Le côté licencieux de son culte avait séduit quelques jeunes débauchés, sans doute ceux dont parle Juvénal (1). Ce qui donne le plus d'intérêt à ce souvenir, c'est qu'à leur tête était Alcibiade, et qu'à cette occasion une tradition le met en rapport avec Eupolis, qui, dans sa comédie des *Baptes*, avait flétri ces faits scandaleux. Elle lui attribue même une vengeance terrible : « Tu m'as inondé des flots de ta satire, dit-il dans une ancienne épigramme, en jouant sur le nom de la pièce ; hé bien, moi, je te ferai prendre un bain plus amer dans l'onde marine, et tu y laisseras ta vie. »

C'est Aristophane qui nous a laissé les témoignages les plus importans sur ces cultes enthousiastes et, en général, sur les cultes mystérieux. Il nous est mieux connu, et peut-être ces questions l'ont-elles particulièrement préoccupé. Parmi ses comédies perdues, une au moins, *les Heures*, s'y rapportait. Elle était dirigée contre les adorateurs de Sabazius, le Dionysos phrygien. On peut être surpris de voir le théâtre attaquer son dieu ; mais c'est qu'il ne faut pas confondre le Dionysos athénien avec la divinité thrace ou phrygienne. Non que le caractère enthousiaste de Bacchus n'ait été pour rien dans la création du drame ; ce côté de sa religion y a été au contraire pour beaucoup. On peut dire, en un sens, que la tragédie en est née, et qu'elle en a toujours gardé le souvenir dans certaines de ses conditions et de ses formes, par exemple dans ces lamentations lyriques qui portaient le nom de *Commos*. Cependant le culte extatique du dieu n'a que faire dans la comédie ; il est complètement étranger à son origine et à sa nature, de même qu'il occupe peu de place dans les mœurs athéniennes, dont elle nous représente

(1) Talia secreta coluerunt orgia tæda
Cecropiam soliti Baptæ lassare Cotytto.

l'image. Dionysos n'a obtenu le droit de cité qu'à la condition de se faire attique; et le mysticisme passionné qui dans des pays voisins, à Thèbes, à Mégare, à Hermione, transporte ses adorateurs, a presque disparu des fêtes que lui offre l'état. Aux Anthestéries, la grande fête du printemps qui a consacré son admission dans la cité, il s'unit par un mariage mystique avec la fille de Déméter, Coré, personnifiant la végétation nouvelle de l'année; mais la cérémonie, toute publique, n'a rien d'enthousiaste. Tel n'est pas non plus le caractère des cérémonies secrètes accomplies dans l'intérieur du temple de Limné par les quatorze femmes appelées *Géraires*, ni des sacrifices offerts à Hermès infernal et aux morts. On peut reconnaître dans l'organisation des Anthestéries sous Pisistrate l'influence de la théologie orphique, mais on n'y trouve pas d'exaltation religieuse.

Athènes ne participe au culte enthousiaste de Bacchus que par le chœur de femmes qu'elle envoie se mêler aux Thyiades de Delphes. Encore ce fait reste-t-il obscur. Constaté pour le temps de Plutarque et de Pausanias, on n'en reconnaît antérieurement l'existence que par induction. Sans doute, il est très possible que le souvenir d'anciens cultes locaux et des légendes qui s'y rapportaient dans certains dèmes (1) se soit conservé sous cette forme; et surtout, si les bacchantes athéniennes n'avaient pas pris part aux fêtes orgiastiques du Parnasse, on s'expliquerait moins la complaisance avec laquelle les tragiques peignent en toute occasion les danses sur la montagne, toute illuminée pendant la nuit par les feux des torches. Mais en tout cas, c'est ailleurs que se célèbrent ces fêtes enthousiastes; c'est près de Delphes sur le Parnasse, près de Thèbes sur le Cithéron; c'est sur d'autres points encore de la Béotie, par exemple à Orchomène, où les rites des *Agrionies*, les courses des femmes à la recherche du dieu disparu, la poursuite d'une descendante de Minyas par le prêtre de Bacchus qui la menace de son épée nue, conservent un caractère particulièrement passionné et sauvage. Athènes répugnait à ces cultes désordonnés. C'est ce qu'exprime bien Euripide dans la pièce même où son génie de poète et d'artiste a tracé les plus vives images de l'enthousiasme dionysiaque. Par une de ces contradictions qui lui sont familières, en dépit du sujet et du dénoûment, c'est son propre sentiment, c'est celui des Athéniens qu'il exprime, quand il condamne par la bouche de Panthée les excès de cette nouvelle religion qui entraîne dans la montagne toutes les femmes transformées en bacchantes.

(1) Par exemple dans le dème de Sémachides : l'éponyme Sémachos avait donné à Dionysos l'hospitalité, et sa fille avait reçu du dieu la nébride, la peau de faon, vêtement consacré des Bacchantes.

Au temps d'Euripide et d'Aristophane, le Bacchus phrygien, Sabazius, faisait pour s'introduire dans la ville un effort auquel le poète comique crut nécessaire de s'opposer. Il ne paraît pas qu'il ait réussi à répandre ses mystères ailleurs que parmi la classe populaire ni à les élever bien haut dans l'estime publique. C'est ce qui ressort d'un des passages où Démosthène représente la jeunesse misérable d'Eschine : « Quand ta mère officiait, tu lui lisais les livres et l'aidais dans ses pratiques. La nuit, tu revêtais les initiés de la nébride, puisais pour eux le vin dans le cratère, les purifiais, les frottais avec l'argile et la farine, puis les relevais en leur faisant répéter : *J'ai fui le mal, j'ai trouvé le mieux...* Le jour, tu conduisais à travers les rues ces beaux thiases, couronné de fenouil et de peuplier blanc, serrant dans tes mains les serpens et les balançant au-dessus de ta tête en criant : *Evoi Saboi!* ou, comme accompagnement de tes danses : *Hyès Attès! Attès Hyès!* Les vieilles femmes te donnaient les noms d'initiateur, de guide sacré, de cistophore (porteur de la corbeille mystique), de licnophore (porteur du van mystique), et tu recevais pour salaire toute sorte de gâteaux grossiers. »

Ailleurs, Démosthène rapprochait méchamment Glaucothée, la mère d'Eschine, d'une autre prêtresse de Sabazius, une certaine Ninus, qui avait été condamnée à mort pour avoir joint à cette fonction un commerce occulte de philtres et de poisons. Quelle que soit contre Eschine la valeur d'un témoignage où la jeunesse de l'orateur est dépeinte longtemps après par la haine d'un ennemi, les détails du tableau sont précieux à recueillir. On y voit ce qu'étaient à la date du procès de la Couronne, c'est-à-dire dans la dernière partie du IVe siècle avant Jésus-Christ, les mystères de Sabazius avec leur prêtresse et leur prêtre de rencontre, leurs rites, leurs formules, enfin les jongleries qui recrutaient parmi les adeptes de bas étage les confréries ou *thiases* du dieu phrygien. Tout cela ressemblait assez à ce que commençaient à faire, environ un siècle auparavant, les *métragyrtes* ou prêtres mendians de Cybèle, et les *orphéotélestes* ou initiateurs du Thrace Orphée, qui exploitaient de même la crédulité athénienne en vendant des recettes de bonheur pour la vie terrestre et la vie future. A cette époque, les mystères de Sabazius menaçaient sans doute de prendre dans la cité une place plus importante. C'est pour cela qu'Aristophane les attaqua. Dans sa pièce des *Heures*, nous savons qu'il faisait bannir par sentence le dieu phrygien, « le bruyant joueur de flûte, » avec d'autres divinités étrangères dont le culte nocturne était de même favorable à la licence des mœurs. Alors aussi, au témoignage d'Aristophane, se répandait la croyance à l'efficacité du traitement des maladies

mentales par la musique excitante et les danses des corybantes. Le juge des *Guêpes* est soumis à ce traitement; mais sa folie est incurable, et il fait irruption avec son tambour dans le tribunal.

C'étaient, avec la classe inférieure, les femmes, plus accessibles à la superstition, plus facilement prises par l'imagination et par les sens, qui se portaient avec le plus d'ardeur vers les religions les plus démonstratives et les plus passionnées. Lysistrate, dans la pièce qui porte son nom, nous le dit en se plaignant de la lenteur de ses complices : « Si on les convoquait dans le temple de Bacchus ou de Pan, ou d'Aphrodite Coliade, ou de Génétyllis, tous leurs tambours obstrueraient le passage. » Il faut croire en effet que toutes ces fêtes et ces processions amenaient une grande consommation de tambours, car, avec le progrès du temps, la peinture seule de ces instrumens à Athènes alimenta toute une industrie particulière.

Parmi ces cultes passionnés, celui qui entra le plus dans les mœurs grecques et laissa le plus de traces dans les lettres, c'est le culte sémitique d'Adonis, le Seigneur, le principe mâle dont la nature est privée temporairement, qu'elle pleure et qu'elle a la joie de retrouver. Le mythe d'Adonis hellénisé paraît dans tout son éclat chez Théocrite, dont les commères syracusaines assistent à la fête magnifique d'Alexandrie, et chez son contemporain Bion qui développe élégamment la lamentation funèbre : « Je pleure Adonis : il est mort le bel Adonis! Il est mort le bel Adonis! répètent en pleurant les Amours. Cesse de dormir dans tes vêtemens de pourpre, ô Cypris; éveille-toi, malheureuse, et vêtue de noir, te frappant la poitrine, dis à tous : il est mort le bel Adonis!.. » Dans la fête d'Alexandrie, telle que la décrit Théocrite, Adonis et Vénus sont couchés sur des lits d'ébène, ornés d'ivoire et des métaux les plus précieux. Des tapisseries richement brodées, des plantes dans des corbeilles d'argent, des parfums dans des vases d'or, de petits bosquets d'anis dans lesquels semblent voltiger des Amours, complètent la décoration.

Athènes, au siècle de Périclès, ne connaît pas ce déploiement de magnificence fastueuse en l'honneur de la divinité étrangère, non plus que ces grosses foules cosmopolites qui se presseront dans les rues de la grande ville égyptienne; mais elle a déjà accepté ce qui fait le fond de la fête, les démonstrations de douleur au sujet de la mort d'Adonis, et même elle y met une passion plus vive et plus religieuse, car, au lieu d'un spectacle officiel et d'une chanteuse salariée, on y voit les Athéniennes elles-mêmes qui jouent les rôles pour leur propre compte. Plutarque raconte que la guerre de Sicile fut décidée au moment où l'on célébrait la fête funèbre d'Adonis,

ce qui n'était pas d'heureux présage. De tous côtés étaient exposées des images du dieu mort, et les femmes imitaient la cérémonie des funérailles en se frappant la tête et la poitrine et en poussant des lamentations. C'est ce souvenir que réveille Aristophane dans la comédie de *Lysistrate;* il est curieux de voir par quelle hardiesse ingénieuse de procédés dramatiques, dans un tableau de son invention, il oppose directement l'orateur Démostrate, qui propose au peuple l'expédition, et une femme, qui, sur la terrasse d'une maison voisine de l'assemblée, célèbre bruyamment la fête funèbre :

« ...Et ces Adonies fêtées sur les toits que j'ai entendues jadis de l'assemblée? Le coquin de Démostrate disait d'aller en Sicile : la femme criait en dansant : *Hélas! hélas! Adonis!* Démostrate conseillait d'enrôler des hoplites de Zacynthe : elle, la femme du toit, plus qu'à moitié ivre, disait : *Pleurez Adonis!* Et le misérable s'époumonnait. »

Avant cette peinture comique de Démostrate à la tribune et de sa lutte contre ces étranges interruptions, le personnage d'Aristophane s'écrie : « Les femmes ont-elles assez fait éclater leur impudence, avec leurs tambours et leurs fréquentes sabazies! » C'est le point de vue constant où se place la comédie, ennemie de toutes ces importations exotiques et les attaquant par le côté sensuel et licencieux. Ce sont les demi-Grecs du nord, de l'Asie ou de l'Égypte qui exagéreront l'éclat extérieur des fêtes ou porteront jusqu'aux dernières limites les fureurs extatiques et superstitieuses. Lorsque Olympias, la mère d'Alexandre, célébrait Dionysos avec ses femmes, on voyait sortir du lierre et des corbeilles mystiques, s'enroulant autour des thyrses et des couronnes, de grands serpens apprivoisés qui terrifiaient les spectateurs.

II.

Les superstitions et les jongleries que rappellent les noms de corybante, de métragyrte, de prêtre ou prêtresse de Sabazius, étaient la pâture naturelle de la comédie. Ce qui peut surprendre davantage, c'est qu'elle ait compris dans son domaine des expressions plus religieuses et plus respectées du sentiment dont elles tiraient leur commune origine. Le bonheur, la guérison des maux, quelquefois du mal physique, surtout du mal moral, l'affranchissement des craintes de l'avenir pendant la vie et après la mort, voilà ce qu'on espérait des initiations aux mystères de Sabazius et de Cybèle. Les portraits connus des orphéotélestes, que traceront bientôt Platon et Théophraste, sont vrais en général de toute cette classe

qui vit de la crédulité publique. Ceux-ci se distinguent par l'usage des livres supposés d'Orphée et de Musée et peut-être par leur habileté à organiser l'exploitation des riches; mais les formules d'invocation, les rites de purification, les secrets prétendus pour enchaîner la malveillance divine et racheter les fautes de l'initié, et même celles de ses pères, dont la solidarité le poursuivrait dans ce monde et dans l'autre, ressembleront si bien aux moyens employés par les prêtres de Sabazius et les corybantes, qu'il deviendra assez difficile de distinguer entre elles ces trois variétés de charlatans. Il y a cependant un fond vraiment religieux dans la pensée dont ces pratiques étaient sorties, dans cette idée d'employer l'expiation comme soulagement des maux de la vie, comme garantie contre les rigueurs de la puissance inconnue par laquelle l'humanité, faible et ignorante, se sent menacée parmi les incertitudes de l'existence terrestre et dans la nuit de la destinée d'outre-tombe, et c'est par là que ces cultes si imparfaits se rattachent à des mystères beaucoup plus révérés, les mystères orphiques et les mystères d'Éleusis, dont il est aussi question dans Aristophane.

Il ne touche qu'incidemment à l'orphisme et n'y fait qu'une seule allusion de quelque étendue, dans laquelle il ne s'agit que de la cosmogonie orphique. Reprenant l'œuvre d'Hésiode et la modifiant, probablement sous une influence orientale, l'organisateur de cette nouvelle doctrine avait donné au principe de l'amour une valeur plus grande : c'était pour lui l'énergie vitale, l'âme du monde; il sortait de l'œuf cosmique dont les deux moitiés formaient la terre et la coupole du ciel. Quelle conception pouvait mieux convenir à la cosmogonie fantastique par laquelle Aristophane consacre les droits des oiseaux au sceptre de l'univers? Il s'en empare donc pour réunir dans une même parodie la théogonie d'Hésiode et la cosmogonie orphique :

« Allons, hommes voués par nature aux ténèbres, semblables aux feuilles qui tombent, êtres impuissans et faits d'argile, foule de fantômes sans consistance, créatures éphémères et dépourvues d'ailes, mortels misérables, hommes pareils à des songes, tournez votre attention vers nous qui sommes immortels, qui vivons toujours, habitans de l'éther, exempts de vieillesse, qui nourrissons des pensées éternelles, afin que vous appreniez de nous la vérité sur les choses célestes, et que, sachant ainsi l'origine des oiseaux, la naissance des dieux et des fleuves, et de l'Érèbe et du Chaos, vous puissiez désormais faire la nique à Prodicus (1). Au commencement étaient le Chaos et la Nuit, et le noir Érèbe et le vaste Tartare : ni

(1) Probablement auteur d'une cosmogonie orphique.

la Terre, ni l'Air, ni le Ciel n'étaient encore. Tout d'abord, dans le sein immense de l'Érèbe, la Nuit aux ailes noires enfante un œuf sans germe d'où naît au temps fixé le charmant Amour, orné d'ailes d'or resplendissantes, léger comme les tourbillons du vent. C'est lui qui, s'unissant au Chaos ailé et ténébreux, engendra dans le vaste Tartare notre race et la produisit la première à la lumière. La race des immortels n'existait pas avant que l'Amour eût tout uni; mais quand les unions eurent été effectuées par lui, le Ciel naquit, ainsi que l'Océan et la Terre et la race bienheureuse de tous les dieux immortels... »

L'Amour des *Oiseaux* d'Aristophane sort d'un œuf sans germe, c'est-à-dire n'existe pas; mais il fallait bien que l'orphisme eût une importance réelle et fût suffisamment connu du public pour qu'un poète comique eût l'idée de le parodier. C'est ce qui est prouvé aussi pour cette époque par les allusions d'Euripide. Mais les témoignages d'Aristophane suffisent. Quand il vante les bienfaits de la grande poésie, en première ligne il cite le poète Orphée, *qui a enseigné aux hommes les initiations* et les a fait renoncer à leurs habitudes sanguinaires. Antérieurement aux orphéotélestes, ces initiateurs vulgaires aux prétendus mystères d'Orphée, s'était formée une secte dont les membres se purifiaient, se sanctifiaient par la *vie orphique*, afin de sortir de ce *cercle du mal* où la destinée humaine semblait enfermée, et cherchaient la solution du problème du monde dans un monothéisme déguisé sous une mythologie nouvelle. Ce développement sérieux de l'orphisme est peut-être le fait le plus curieux qu'il y ait dans l'histoire religieuse de l'antiquité classique. Constitué par le faussaire Onomacrite, il acquit sur-le-champ une telle importance qu'il fit sentir son action sur des cultes aussi vénérés que ceux de Dionysos et de Déméter, et qu'il absorba en lui les premiers pythagoriciens. Platon ne dédaigna pas de lui faire des emprunts et, vers la fin du paganisme, les derniers platoniciens y cherchaient des armes pour lutter contre la grande religion qui s'élevait : tant il y avait en lui de vitalité et de pouvoir sur les âmes!

Cependant l'importance de l'orphisme dans la société athénienne n'est rien auprès de celle des mystères d'Éleusis, et ils ont aussi une part bien plus grande à l'attention d'Aristophane. Telle était la vénération dont ils étaient entourés qu'il semblerait qu'un pareil sujet eût dû être interdit à la comédie. Les témoignages abondent sur la sainteté de ces mystères : « Heureux, disait déjà l'auteur de l'hymne homérique en l'honneur de Cérès, heureux qui les a vus parmi les hommes habitans de la terre! Celui que l'initiation n'y a pas fait participer ne jouit pas après sa mort de la même destinée dans l'humide

région des ténèbres. » — « Heureux, répéteront plusieurs siècles après Pindare et Sophocle, celui qui descend sous la terre, après les avoir vus! Seul il trouve dans les enfers la science et la vie. »

A l'époque de Pindare, les fêtes éleusiniennes de la déesse étaient dans toute leur splendeur. La grande procession partait d'Athènes sous la conduite du divin Iacchus, forme mystique du Bacchus de l'orphisme par laquelle étaient à la fois personnifiées la vie de la nature et l'âme humaine; les cérémonies de la route, les fêtes de jour et de nuit autour du temple, enfin le drame sacré et les initiations dans l'intérieur du sanctuaire étaient organisés, et, malgré quelques dissonances de détail, réalisaient dans leur ensemble, aux yeux des Grecs, les idées les plus hautes sur la Providence divine et sur la destinée humaine. Parmi les prodiges qui se rapportent à la victoire de Salamine, Hérodote raconte que l'Athénien Dicéos, se trouvant dans la plaine sacrée d'Éleusis, alors abandonnée et au pouvoir des Perses, entendit sortir d'un nuage de poussière le cri mystique d'Iacchus, et qu'il lui parut qu'il y avait là trente mille personnes : c'était la procession des initiés. Un pareil chiffre, quelque valeur qu'il ait en lui-même, semble supposer que toute l'Attique se portait déjà avec ferveur vers ces saintes cérémonies.

L'autorité des mystères d'Éleusis ne s'affaiblit pas avec le temps. C'étaient les mystères par excellence. Isocrate, dans son *Discours panégyrique*, célébrait Cérès comme la bienfaitrice de l'humanité par les deux plus beaux dons : le blé, qui avait mis fin à la vie sauvage, et les mystères, « qui donnent aux initiés des espérances plus douces pour la fin de leur vie et pour toujours. » Les éloges de Cicéron, dans un passage cependant où il blâme les cérémonies nocturnes, sont encore plus magnifiques. Les mystères sont pour lui ce qu'il y a de plus excellent et de plus divin parmi tous les biens que les hommes ont reçus d'Athènes : « Nous leur devons, dit-il, la civilisation, l'initiation, bien justement nommée (*initium*), par laquelle nous avons vraiment commencé à vivre, qui nous a donné la joie pour la vie et de meilleures espérances pour la mort. » Auguste après Actium, Adrien et Marc-Aurèle se faisaient initier.

Au temps où la vie politique d'Athènes est le plus intense, la célébration des mystères d'Éleusis est pour les Athéniens une sorte d'institution nationale qui resserre les liens de la cité. Après la victoire remportée par Thrasybule sur les Trente, près du Pirée, le héraut des initiés, Cléocrite, fait un appel à la concorde : « Citoyens, pourquoi voulez-vous notre exil et notre mort? Nous ne vous avons jamais fait aucun mal; nous avons eu part avec vous aux cérémonies les plus simples, aux sacrifices, aux fêtes les plus belles... » Et tel est l'effet de ces paroles que les Trente se hâtent d'emmener

leurs partisans pour les soustraire à cette influence. Un fait plus significatif encore, dont nous aurons à nous souvenir à propos d'Aristophane, c'est le succès d'un moyen de popularité employé trois ans auparavant par Alcibiade. Depuis l'occupation de la forteresse de Décélie par les Lacédémoniens, la célébration des mystères ne se faisait plus avec la solennité habituelle. Les initiés étant obligés de se transporter par mer à Éleusis, avec la grande procession avaient disparu des sacrifices, des danses et beaucoup d'autres cérémonies. Le premier soin d'Alcibiade, une fois rappelé dans sa patrie, fut de rétablir avec son ancien éclat toute cette partie de la fête dont Athènes regrettait la suppression depuis huit ans. La procession développa donc de nouveau sur la voie sacrée la longue suite des initiés, conduits par le dieu et par les Eumolpides avec l'appareil usité. Elle s'avançait en bon ordre, calme et silencieuse, sous la protection des troupes d'Alcibiade, et les ennemis, qui la voyaient des hauteurs voisines, n'osèrent pas l'inquiéter. « Spectacle auguste et divin! » dit Plutarque. Celui qui le donnait ainsi au monde, tous, excepté quelques envieux, voyaient en lui plus qu'un général à la tête de ses soldats; « c'était un *hiérophante*, un *mystagogue*, un initiateur sacré. » L'enthousiasme du peuple fut à son comble. On oublia que, si la célébration régulière des mystères était restée si longtemps interrompue, c'était à cause de ce même Alcibiade qui avait conseillé aux Lacédémoniens l'occupation de Décélie. On oublia que, pour lui rouvrir la cité, il avait fallu que les Eumolpides le relevassent de la malédiction qu'ils avaient prononcée contre lui pour avoir profané ces mêmes mystères d'Éleusis.

Et en effet, ce qui n'est pas une preuve moins décisive de la vénération d'Athènes pour ces mystères, c'est que telle avait été la principale cause de la condamnation d'Alcibiade au début de la guerre de Sicile. Au milieu du mélange d'épouvante et de colère causé par la mutilation des Hermès, les dépositions d'esclaves et d'étrangers domiciliés révélèrent que les rites secrets de l'initiation avaient été parodiés dans une orgie par Alcibiade et ses compagnons de débauche. Ce fut la matière de l'accusation qui faillit d'abord empêcher son départ et qui, bientôt après, formellement intentée contre lui, fit envoyer en Sicile la galère salaminienne pour le ramener devant le tribunal comme accusé de crime d'état. L'acte, déposé par Thessalus, fils de Cimon, portait qu'Alcibiade s'était rendu coupable d'impiété envers les deux déesses, Déméter et Coré, en imitant les mystères; que dans sa maison, revêtu du costume d'hiérophante, et se donnant ce titre, il avait parodié les initiations; que deux de ses amis, Polytion et Théodore, s'étaient attribué les fonctions saintes du *dadouchos* (porte-flambeau) et du *cé-*

ryce (héraut), tandis que les autres représentaient les deux degrés d'initiés, les *mystes* et les *époptes*. A la suite de sa condamnation, ses biens furent confisqués, et il fut enjoint à tous les prêtres et à toutes les prêtresses de prononcer contre lui une malédiction.

Ainsi, parmi les inconséquences de la passion populaire de ces temps de péril et d'émotion, il y a un trait de constance à relever chez les Athéniens : c'est l'ardeur de leur piété à célébrer et à défendre contre les outrages le culte mystérieux des grandes déesses d'Éleusis. Nous avons déjà rappelé quel danger courut, dit-on, le pieux Eschyle, pour avoir été soupçonné, dans une pièce, de violer le secret des initiations. Or, si tels étaient les sentimens des Athéniens, s'ils célébraient ces mystères avec une ferveur patriotique, et si les alarmes de leur piété étaient toujours prêtes à les protéger contre toute atteinte, comment se fait-il qu'Aristophane ait pu les introduire et même leur donner une place considérable dans une de ses comédies? C'est la question qui se présente naturellement à l'esprit de tout lecteur des *Grenouilles* quelque peu au courant des mœurs religieuses d'Athènes. La réponse est simple, et il n'y a pas lieu de mettre une contradiction de plus sur le compte des Athéniens. Ce qui alarmait leur religion et ce qu'ils étaient toujours prêts à punir, c'étaient les révélations, les imitations indiscrètes des mystères proprement dits : or Aristophane ne révèle rien, et son imitation comique ne porte que sur la partie extérieure et publique de la fête. Il n'y a donc point dans *les Grenouilles* de profanation, et le peuple a pu les couronner sans inconséquence.

III.

La même observation s'appliquait déjà à une pièce que le poète avait donnée quelques années auparavant et dont l'analogie avec *les Grenouilles* est remarquable. *Les Thesmophories* ont de même pour sujet principal la satire d'Euripide, et l'introduction et le cadre sont aussi empruntés à une fête religieuse. Quelle est la nature de ces emprunts? Aristophane ne dit pas un mot de la partie mystérieuse de la fête; il ne diminue en rien notre ignorance à ce sujet. Mnésiloque, déguisé, s'est introduit parmi les femmes rassemblées dans le sanctuaire des déesses où elles ont seules le droit de pénétrer; on soupçonne sa fraude : « Dis-moi, lui demande une femme, ce qui nous a été montré en premier lieu l'année dernière. » *Montrer* les symboles ou les spectacles saints, c'est un mot consacré pour exprimer l'acte de la révélation des mystères aux initiés; c'est donc ici que devrait se placer une indiscrétion d'Aristophane,

à supposer qu'il eût été en état de la commettre, ce qui est douteux, tant le secret paraît avoir été bien gardé. Mnésiloque ne répond que par des plaisanteries d'où ne se dégage aucune allusion précise. Il est vrai qu'il n'a rien vu aux précédentes Thesmophories, puisqu'il n'y était pas. Mais, si Aristophane savait lui-même ou voulait dire quelque chose, il n'en aurait pas moins pour le faire une occasion dont les habitudes de la comédie l'autoriseraient à profiter en dépit de la vraisemblance. Dans toute la pièce, on ne trouvait rien qui ne fût de notoriété publique ou qui ne portât la marque évidente de l'invention personnelle du poète.

L'action se passe le jour du jeûne. Le lendemain auront lieu les sacrifices avec les repas et les différentes sortes de danses qui cloront la fête. Les jours précédents les femmes se sont transportées au Thesmophorion d'Halimus, près de la baie de Phalère, et en sont revenues. Le jour du jeûne est donc un jour d'oisiveté relative, du moins au jugement du public, exclu de l'intérieur du temple où il se passe tout entier; on ne sait ou l'on ne peut dire quel en est l'emploi religieux : c'est pour cela qu'Aristophane l'a choisi; il est libre de le remplir à sa façon. Il suppose que les femmes, dans le secret du sanctuaire, tiennent une assemblée en règle et délibèrent sur la vengeance à tirer d'Euripide pour tout le mal qu'il a dit d'elles. Cette idée d'une assemblée de femmes, il la reprendra plus tard au point de vue social et en fera la comédie qui porte ce nom. Maintenant, comme il est naturel, il approprie dans la mesure permise sa parodie des assemblées politiques à la fête des Thesmophories.

Ainsi il est question des flambeaux qui illuminent les abords du temple et font resplendir dans l'intérieur les images des déesses, des tentes, dressées sans doute dans le voisinage, où les femmes habitent deux à deux, de l'interdiction qui arrête sur le seuil les femmes esclaves et tous les hommes; il est question surtout du jeûne imposé par la loi religieuse. Ce dernier point, du droit de la comédie, fournit, avec un ou deux autres, la matière de bouffonneries et de satires. Mnésiloque, interrogé sur ce qui s'est passé dans le temple l'année précédente, répond à tout hasard que les femmes ont commencé par boire. « Quelqu'un te l'a dit! » s'écrie celle qui l'a questionné. Pour se créer un moyen de défense contre ses ennemies, il s'empare du petit enfant de l'une d'elles en les menaçant de l'égorger : il le démaillotte et trouve une outre de vin, qu'il éventre malgré les supplications de la mère. Voilà comment Aristophane défend ses clientes. Ce sont les plaisanteries habituelles de la comédie antique, à Rome comme à Athènes, sur le goût des femmes pour le vin. Il y a des choses plus délicates, en particulier

la manière dont s'ouvre l'assemblée. C'est une parodie mesurée des usages du Pnyx, adaptée aux Thesmophories sans aucun trait irrévérencieux pour les déesses. Une femme, remplissant le rôle de héraut, donne le signal des invocations préliminaires dans un langage qui rappelle les formes usitées pour les assemblées du peuple : « Silence, gardez un silence religieux ! Priez les déesses Thesmophores, Déméter et Coré, et Plutus, et Calligénie, et la Terre, nourricière des jeunes gens, et Hermès, et les Grâces, que cette assemblée, que la réunion présente soit pour le mieux, qu'elle profite à la cité des Athéniens et qu'elle soit heureuse pour nous-mêmes... Io Péan ! Io Péan ! joie pour nous ! » Et, quand les prières sont terminées : « Que chacun écoute. Il a été décidé par le sénat des femmes, — président Démocléia, greffier Lysilla, orateur Sostraté, — qu'une assemblée se tiendrait dès le matin, le jour du milieu des Thesmophories, celui où nous avons le plus de loisir, et que l'on délibérerait d'abord au sujet d'Euripide... Qui veut prendre la parole ? — Moi, dit une femme. — Commence par ceindre cette couronne. »

Les déesses Thesmophores président naturellement à l'action qui se passe dans leur temple. De même qu'elles sont nommées les premières quand s'ouvre l'assemblée, les derniers mots de la pièce, ceux que le chœur prononce en quittant la scène, sont un appel à leur bienveillance. Et lorsque les parodies littéraires sont terminées, avant la bouffonnerie finale qui fournit le dénoûment, elles sont invoquées avec Pallas dans un petit hymne qui, surtout en s'adressant à elles, s'élève au ton de la ferveur religieuse : « Venez, bienveillantes et propices, ô déesses augustes, venez dans votre sainte demeure, où il n'est pas permis aux hommes de contempler vos divins mystères, où à la clarté des torches resplendissent vos faces immortelles. Venez, ô venez, nous vous en prions, Thesmophores très vénérables. Si jamais auparavant vous êtes venues combler les vœux de vos adoratrices, venez maintenant parmi nous qui vous en supplions. » On peut dire qu'elles marquent ainsi les divisions ou les momens principaux du drame. Cependant il faut ajouter qu'elles le laissent se développer bien librement. Leur nom, une fois prononcé par la femme-héraut, ne reparaît plus ni dans les prières que le chœur fait entendre immédiatement après, ni plus tard dans les élégantes et curieuses litanies qu'il chante en dansant pendant qu'on attache Mnésiloque au poteau.

Les prières ressemblent assez aux autres hymnes que nous avons caractérisés dans les comédies d'Aristophane (1) : respectueuses pour

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

les divinités, avec une proportion plus ou moins forte de liberté dans la satire contre les hommes. Quant à ce que j'ai appelé les litanies, on y reconnaît de la part du poète une intention de se rapprocher des idées religieuses qui semblent élémentaires dans les Thesmophories. Il y a une invocation à Héra qui préside aux unions légitimes, qui garde les clés du mariage; il y en a une aussi aux divinités agrestes, à Hermès Nomios, à Pan et aux nymphes. Or les déesses Thesmophores sont les législatrices de la société et de la nature. Cependant elles ne sont elles-mêmes nommées que dans une introduction lyrique qui précède cette série d'invocations et exprime clairement dans quelle mesure, déterminée par les allures naturelles de la comédie, Aristophane prétend imiter le culte des saintes déesses : « Allons, livrons-nous à nos jeux, comme l'usage ici nous y invite; quand à l'époque consacrée nous célébrons en l'honneur des déesses ces fêtes augustes que célèbre aussi Pauson par ses jeûnes. » Ce qui fait bien voir que ces chants religieux appartiennent au théâtre et non au sanctuaire, c'est que le développement le plus considérable est réservé, comme conclusion du morceau, au dieu du théâtre, à Bacchus, appelé pour conduire les danses, Bacchus couronné de lierre, qui, dans les bois et les rochers du Cithéron, retentissant du cri d'Évoé, mène les chœurs des nymphes. Faut-il ajouter qu'Apollon, dont la statue fait partie de la décoration constante de la scène et qui par là est aussi une divinité du théâtre, est invoqué par une prière de circonstance? « Donne-nous la victoire, » dit le chœur, c'est-à-dire la victoire au concours dramatique.

En résumé, Aristophane respecte religieusement le secret des mystères, et, s'il ne se croit pas obligé de ménager les femmes qui célèbrent les Thesmophories, à l'égard des déesses il ne se permet pas une parole, pas une pensée offensante. Cette fête était une des plus saintes de la Grèce. Le poète Calvus disait de Cérès : « Elle enseigna les lois saintes, consacra par le mariage les liens affectueux, fonda les grandes cités (1). » Ce sont les attributions que la solennité athénienne honore chez Déméter et chez sa fille, en y joignant le sens agraire, qui dans la pensée grecque est inséparable de la fonction civilisatrice, la culture de la terre ayant fait succéder l'habitation fixe à la vie errante et sauvage. Les Thesmophories se célébraient vers le commencement de novembre, quand avec les semences d'automne l'année agricole était terminée et que l'on avait recueilli tous les dons de ces bienfaitrices de l'humanité. C'était le moment de leur témoigner la reconnaissance qui leur était due et

(1) Et leges sanctas docuit et cara jugavit
Corpora connubiis et magnas condidit urbes.

d'invoquer leur protection pour qu'elles veillassent pendant le triste hiver sur les espérances de l'année suivante récemment confiées à la terre. Tels étaient les sentimens auxquels la fête avait dû son origine.

Ainsi les Thesmophories avaient droit à une part des éloges qu'Isocrate et Cicéron donnaient aux Athéniens à cause du culte saint qu'ils rendaient à Déméter. Elles étaient célébrées exclusivement par des femmes, dont la loi religieuse n'exigeait pas une initiation préalable; mais pour honorer dignement la déesse mère et Thesmophore, il fallait qu'elles fussent d'origine purement athénienne, légitimement mariées à des Athéniens, de mœurs honnêtes, et qu'elles se purifiassent encore par des abstinences pendant la durée de la fête. Chaque dème choisissait, pour le représenter et pour offrir le banquet du dernier jour, deux femmes parmi les plus riches et les plus considérées. C'est donc par une dégradation comique des personnages qu'Aristophane met en scène une pauvre veuve, une brave marchande de couronnes, qui vient se plaindre qu'Euripide ruine son commerce par le succès des attaques qu'il dirige contre les dieux, et qui, après avoir achevé sa petite harangue, s'en retourne bien vite au marché pour gagner de quoi nourrir ses cinq enfans.

Si le respect des Athéniens faisait au poète une loi de respecter lui-même les déesses des Thesmophories, cette obligation était encore plus forte pour les Éleusinies, dont l'importance et la portée morale, ainsi que je l'ai montré, paraissent avoir été de beaucoup supérieures. Aussi Aristophane, dans l'imitation qu'il en fait, ne se borne pas à s'interdire toute liberté offensante à l'égard des déesses, mais il se montre plus respectueux pour la fête elle-même. Voyons en quoi consiste cette imitation, et d'abord comment la pensée lui en est venue.

IV.

On s'est demandé en effet, et la question était assez naturelle, ce que venait faire la célébration des fêtes d'Éleusis dans cette *Descente* de Bacchus aux enfers et dans la querelle littéraire qu'il y allait juger. L'auteur d'une bonne et intelligente dissertation qui date de quelques années, M. Wecklein, rappelle deux explications proposées par M. Herm. Ed. Meier et en préfère une troisième, qui est de lui et qui lui paraît satisfaisante. Mis sur la voie, pense-t-il, par une remarque d'un commentateur ancien qui dans un vers des *Grenouilles* indique, faussement d'ailleurs, une allusion à l'*Hercule furieux* d'Euripide, il remarque dans cette tragédie ces paroles du

héros sur son voyage aux enfers : « J'ai eu le bonheur de voir les fêtes enthousiastes des initiés. » Or, dans la comédie d'Aristophane, Hercule, fournissant à Bacchus des indications, lui dit : « Ensuite tu te sentiras enveloppé par la mélodie des flûtes, et tu verras une belle lumière comme celle d'ici, des bosquets de myrte et des thiases bienheureux d'hommes et de femmes qui battront des mains. — Ces hommes et ces femmes, qui sont-ils ? — Les initiés... » Voilà donc découvert le point de départ d'Aristophane : il s'est souvenu d'Euripide. — La question est moins simple que ne le croit M. Wecklein.

Qu'il y ait ici, comme dans d'autres pièces du même auteur, un souvenir d'Euripide, c'est ce qui ne manque pas de vraisemblance; mais il faut ajouter que les deux poètes ont puisé également dans un fonds commun qui leur était fourni par les idées de leur temps. On retrouve la tradition de ces idées chez Platon et chez l'auteur de l'*Axiochus*. Le grand philosophe, avec la liberté habituelle de son génie, vante en réalité les *mystères* de la philosophie, dont les adeptes sont pour lui les vrais initiés; mais il emprunte les formes traditionnelles, et cet emprunt prouve à quel point ces idées étaient répandues; autrement, il n'emploierait pas des images qui risqueraient de rendre sa pensée inintelligible. Dans l'*Axiochus* il est dit que les initiés occupent des places d'honneur aux banquets et aux fêtes de la vie future et qu'ils y accomplissent encore les saintes purifications. Dans le *Phédon*, Platon leur promet qu'aux enfers ils habiteront avec les dieux, tandis que ceux qui n'auront pas réussi à se purifier par l'initiation resteront plongés dans un bourbier, et il ajoute la maxime orphique : « Beaucoup portent le thyrse, peu sont possédés de Bacchus. » Dans la *République*, il est aussi question de ce bourbier « où Musée et son fils enfoncent les criminels. » Il semble donc que les mystères auxquels ces passages font allusion soient les mystères de l'orphisme. Cependant, quand les Grecs employaient ces images, ils songeaient aussi aux mystères d'Éleusis; c'est ce que prouve le mot connu de Diogène : « Quelle absurdité si Agésilas et Épaminondas doivent être dans le bourbier, tandis que des gens de rien, pour avoir été initiés, habiteront les îles des bienheureux! » La même confusion est déjà dans Aristophane. Lui aussi parle du bourbier, dont il fait quelque chose d'intraduisible; il y plonge, avec les parjures et les enfans dénaturés, de vulgaires débauchés et certains poètes tragiques : — nouvelle preuve de l'influence de l'orphisme à l'époque d'Aristophane et d'Euripide, et de la force de ce courant mystique où la religion grecque, si peu arrêtée dans ses contours, si ouverte et si commode à l'imagination, réunissait des élémens d'origine diverse.

Telle était la source commune où les deux poètes avaient d'abord puisé.

M. Wecklein se renferme donc dans une explication trop étroite quand il ne voit dans Aristophane qu'un développement comique d'un vers d'Euripide. A-t-il raison d'ailleurs de rejeter ce qu'on a proposé avant lui? La pièce a pour objet principal d'établir la supériorité d'Eschyle sur Euripide. Or celui-ci est attaqué d'abord comme immoral et impie. Il a ses dieux à lui, qu'il invoque avant d'engager la lutte : « L'Éther, dont il se nourrit, l'agilité de la langue, l'intelligence, la finesse du flair (c'est-à-dire la critique). » Bien différente est l'invocation d'Eschyle : « Déméter, toi qui as nourri mon âme; fais que je paraisse digne de tes mystères! » Quelle prière convient mieux à cet enfant d'Éleusis, au poète patriote qui accomplit le double devoir de la poésie, *enseigne les hommes* et les transforme en héros par ses mâles accens? Et n'est-il pas assez naturel de supposer qu'Aristophane, avant de placer ainsi la victoire d'Eschyle sous le patronage de la grande déesse et de ses saints mystères, pensait déjà au poète d'Éleusis, lorsqu'il imaginait d'introduire ces mêmes mystères dans sa pièce et de composer le chœur d'initiés?

La seconde explication de M. Meier n'est pas moins vraisemblable; on peut croire que l'invention d'Aristophane lui a été suggérée par le souvenir tout récent de la satisfaction qu'avait causée aux Athéniens la célébration solennelle des Éleusinies. C'était un titre certain à la faveur du public que d'en renouveler l'impression, et rien n'était plus conforme à l'esprit politique qui respirait dans la pièce et en assura le succès. On nous dit en effet que, si *les Grenouilles* obtinrent le premier prix, et si, après cette victoire, on leur accorda le rare privilège d'une seconde représentation très voisine de la première, ce fut à cause de l'appel aux sentimens d'union et de concorde qui remplit la parabase. Souvenons-nous de ce qu'étaient alors les émotions politiques, au lendemain de la condamnation prononcée contre les vainqueurs des Arginuses et presque à la veille du désastre décisif d'Ægos-Potamos. C'était un peuple éprouvé depuis quelques années par des alternatives subites de désespoir et d'espérances infinies, travaillé par des complots, des essais de réorganisation, des révolutions, troublé par le sentiment du péril au milieu même de ses victoires, qui entendait retentir dans le théâtre ces belles paroles : « Il est juste que le chœur sacré donne à la cité de bons conseils. Nous pensons qu'il faut en bannir les craintes et rendre aux citoyens des droits égaux... Si nous montrons une dureté orgueilleuse, et cela quand nous sommes à la merci des flots, plus tard on ne jugera pas notre conduite sensée. » Ces paroles de

paix, c'était pour les Athéniens l'écho de leur propre conscience, et celui qui les prononçait était vraiment avec eux en communion d'émotion patriotique. Dira-t-on qu'en rappelant cette merveilleuse célébration des fêtes d'Éleusis accomplie par l'audace d'Alcibiade, il semble servir les intérêts d'un favori disgracié, d'un homme qui du triomphe était passé à l'exil? Mais pourquoi ne serait-ce pas son intention? Car un des derniers conseils qu'il donne, c'est précisément d'avoir recours aux talens de cet homme, dût-on en souffrir à certains égards: « Il ne faut pas nourrir un lionceau dans la cité; mais, quand on l'y a nourri, il faut se plier à ses mœurs. »

Ainsi on a de bonnes raisons de croire qu'Aristophane, en mettant sur la scène une imitation des mystères, avait présentes à l'esprit ces fameuses Éleusinies qu'Alcibiade avait fait célébrer deux années auparavant; ce qui n'empêche pas qu'il ait pu penser aussi à la patrie et à la piété d'Eschyle et se souvenir en même temps d'un vers d'Euripide en reproduisant comme celui-ci les idées courantes sur la vie des initiés dans les enfers. L'éclectisme de cette conclusion ne surprendra aucun de ceux qui ont étudié d'assez près l'art d'Aristophane pour reconnaître la complexité des agencemens ingénieux où il se complaît.

Maintenant qu'est-ce au juste que cette reproduction des mystères? Voilà ce qu'il importe le plus de déterminer pour achever de définir la religion dans Aristophane. Elle forme le sujet d'une grande composition lyrique qui sert à introduire le chœur dans le théâtre, et où le spectacle contribue à l'effet autant que la musique. Par une exception qui est un exemple de la variété de combinaisons dont disposait la comédie, le chœur fait son entrée par une des portes extrêmes de la scène dont il traverse toute une moitié et où il s'arrête longtemps avant de descendre occuper sa place dans l'orchestre. Telle est du moins l'explication la plus vraisemblable parmi celles qu'on a tentées pour rendre compte de ses mouvemens. Annoncée et guidée par le son de la flûte, sa marche est au commencement mêlée de danses, puis interrompue par des stations. Il est composé d'hommes et de femmes, qui portent des torches et sont conduits par les prêtres revêtus des fonctions les plus élevées dans les mystères, l'hiérophante (celui qui préside aux saintes exhibitions) et le dadouchos (porte-flambeau). Les mouvemens, le chant, la déclamation, sont combinés de façon à produire une grande variété. Tantôt le chœur chante tout entier, tantôt les deux parties dont il se compose alternent et se répondent; tantôt c'est l'hiérophante ou le dadouchos qui prend la parole; à la récitation chantée des vers lyriques succède le débit solennel de longs vers, que suivent de nouveaux chants de rythmes divers, coupés par la vive déclamation d'ïambes satiri-

ques et par quelques mots de dialogue. Et n'oublions pas ce que tous ces changemens de mesure, de ton, de mélodie, dont l'effet nous échappe aujourd'hui, comportaient de nuances expressives et de délicatesses d'agencement. Enfin le chœur de femmes se retire par une des portes de côté de la scène, tandis que le chœur d'hommes, le principal, celui qui doit assister au débat d'Eschyle et d'Euripide, descend dans l'orchestre. Le luxe des costumes était-il en rapport avec cette richesse de composition chorégraphique et musicale, c'est ce qu'on ne peut affirmer. Un trait semblerait indiquer le contraire, ce qui s'expliquerait par l'appauvrissement général à cette époque. En tout cas, la magnificence n'était nécessaire que pour les prêtres.

Sous ces formes qu'est-ce qu'Aristophane représente? Faisons d'abord une observation générale : il s'agit d'une imitation dramatique, qui nécessairement procède par concentration et combine avec une grande liberté. Ces fêtes, qui duraient douze ou treize jours, sans compter les nuits, Aristophane en présente l'image en cent cinquante vers : il est évident qu'il choisit les parties qui conviennent le mieux au théâtre, qu'il les rapproche sans aucun souci du temps et les modifie suivant les besoins et les habitudes de la scène comique. Ainsi on entend d'abord retentir le cri mystique d'Iacchus, et aussitôt après, le chœur, pendant qu'il entre, adresse au divin conducteur de la procession sacrée deux chants d'invocation : y a-t-il là un souvenir de cette procession? Sans doute; mais voici que vient ensuite la proclamation de l'hiérophante rassemblant la foule des initiés, ce qui était le premier acte de la fête, et plus tard retentissent encore des invocations et des chants qui se rapportent à la marche du cortège. Tout est-il donc mêlé au hasard et confondu? Le fait est que le poète a disposé son sujet suivant un ordre, mais un ordre artificiel, déterminé par les convenances du théâtre et de sa propre compositon. Voici quel est, à mon sens, le dessin général. Les premiers chants du chœur forment une introduction, à laquelle succède une reproduction plus précise de la fête : l'hiérophante réunit les initiés; la procession se forme et commence; il y a une station, de même que dans la réalité on s'arrêtait sur la voie sacrée au pont du Céphise, — c'est là qu'avaient lieu ce qu'on appelait les *Géphyrismes;* — les initiés se remettent en marche et atteignent le terme de leur voyage. Un examen rapide des principales parties, l'introduction, la proclamation de l'hiérophante, l'imitation des Géphyrismes, montrera clairement quelle est la nature de cette représentation des Éleusinies qu'Aristophane a mise sur la scène.

Ce que j'appelle une introduction a bien en effet ce caractère. C'est déjà, il est vrai, une marche du chœur; mais comment en se-

rait-il autrement, puisqu'à ce moment le chœur fait son entrée? Et comment aussi ne prononcerait-il pas l'invocation mystique à Iacchus, puisqu'il est composé d'initiés et qu'il faut que cette idée soit tout de suite et clairement saisie par le public? Qu'on lise les deux jolies strophes que forment ces premiers chants, et l'on reconnaîtra facilement qu'il ne s'agit pas encore de la procession sacrée et qu'elles ne représentent pas non plus le début de la fête à Athènes. C'est une image idéale d'une partie publique des Éleusinies qui transporte plutôt l'esprit à Éleusis et dans les prairies voisines, près de la fontaine des *Belles danses*, la fontaine Callichoros :

« Iacchus, ô toi qui habites ici une demeure vénérée, Iacchus, ô Iacchus, viens dans cette prairie danser avec le thiase saint, secouant l'épaisse couronne de myrte chargé de fruits qui ombrage ton front, frappant le sol d'un pied hardi et te mêlant à nos danses libres, joyeuses, brillantes de grâce, aux danses sacrées des saints initiés.

« Éveille, en les secouant, la flamme des torches, Iacchus, ô Iacchus, astre lumineux de l'initiation nocturne. La prairie étincelle de feux; les genoux des vieillards bondissent; ils rejettent les soucis et le poids accumulé de leurs nombreuses années, par l'effet de ton culte saint. Et toi, la torche à la main, guide, ô bienheureux, la jeunesse des chœurs vers les prairies humides et fleuries. »

Assurément, ces chants ne nous donnent pas une simple reproduction de la réalité. On a quelque peine à croire que dans les fêtes d'Éleusis il y ait eu des danses de vieillards, bien qu'Euripide, dans sa peinture des Triétéries thébaines, arme du thyrse deux vieillards décrépits, Cadmus et Tirésias. Non, nous avons ici, comme dans *les Bacchantes* d'Euripide, une image de l'enthousiasme orgiastique. Bacchus l'apporte avec lui en devenant le dieu des mystères, Iacchus; il se révèle comme la divinité dont la force vivifiante et merveilleuse interrompt le cours des lois naturelles, rend l'ardeur et la force à la vieillesse. Sans doute il animait particulièrement de ses transports joyeux une des nuits que les initiés passaient auprès du temple éleusinien, et il ne serait pas surprenant qu'un poète comique choisît de préférence, pour y faire allusion, cette partie de la fête. Voici, en somme, quel paraît avoir été pour les Athéniens le sens de ces strophes. Le chœur, chantant dans le théâtre, quand il désigne *ici* le temple vénéré d'Iacchus, les fait penser au Iacchéion d'Athènes. Puis aussitôt il réveille en eux l'impression de la grande fête sous son aspect le plus brillant, le plus libre, le plus inspiré. Il le fait tout en appelant le dieu pour qu'il guide la procession qui va se former régulièrement. On sait que la statue qui

représentait Iacchus la torche à la main était portée en tête du cortège sur la voie sacrée d'Éleusis.

Dans un autre endroit, à la fin de tout le morceau, il est encore question de prairies et de danses. Mais alors la procession sacrée est arrivée au terme de sa marche. Suivant la fiction d'Aristophane, il s'agit de prairies infernales, où, de même que dans les prairies éleusiniennes, les initiés célèbrent par des danses les veillées saintes. Là, « seuls parmi les morts, ceux qui ont été initiés et ont vécu saintement, respectant les étrangers et leurs concitoyens, jouissent des clartés sereines du soleil. » Ce sont les bienheureux, tels que les montrera Virgile, à l'imitation de Pindare, dans la gloire lumineuse de leur séjour privilégié :

Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo, solemque suum, sua sidera norunt.

Pour comprendre la composition d'Aristophane, M. Wecklein remarque avec raison qu'il faut tenir compte de trois choses : les mystères d'Éleusis sont imités dans une certaine mesure; la scène est placée dans les enfers; la pièce se joue à Athènes dans des circonstances politiques d'une nature particulière. Ajoutons que cette pièce est une comédie, et une comédie athénienne. Ces élémens se mêlent et se combinent perpétuellement.

C'est ce qui se voit surtout dans la proclamation de l'hiérophante. Voici ce qui se passait dans la célébration réelle de la fête : le premier jour, appelé *agyrmos* (rassemblement), la procession se réunissait près de l'Éleusinium d'Athènes, et des proclamations étaient faites dans le portique du Pœcile par l'archonte-roi au nom de l'état, par l'hiérophante et le dadouchos au nom de la religion, pour exclure ceux qui étaient indignes d'être admis parmi les initiés. Ces interdictions étaient prononcées contre les barbares et ceux qui *n'avaient pas les mains ni l'âme pures*. Dans Aristophane, ces formes sont en partie conservées. L'hiérophante s'avance et, employant les formules consacrées, il commande un silence religieux et proclame une série d'exclusions. Mais quels sont les exclus? Un seul trait est directement emprunté au rituel : *celui dont la pensée n'est point pure*. Il n'y en a pas d'autres. Ceux qui sont désignés avec plus d'insistance comme frappés d'indignité sont d'abord les esprits lourds, les inexpérimentés, chez qui ne s'est pas développé le sens de la comédie, et qui, par conséquent, seraient mauvais juges de la pièce : « Ceux qui n'ont point vu ni célébré par leurs danses les fêtes enthousiastes des nobles muses, qui n'ont pas été initiés aux mystères de la langue de Cratinus,

le *taurophage.* » Ainsi les muses sont les divinités auxquelles est demandée l'initiation préalable nécessaire pour assister à ces mystères que le chœur va célébrer, c'est-à-dire à la comédie même des *Grenouilles;* et au dieu initiateur, à Bacchus, le *taurophage* (mangeur de taureau), comme l'appelait la mythologie symbolique de l'orphisme, est substitué le vieux poète comique inspiré Cratinus, grand buveur et grand mangeur, ce qui lui donne droit à la même épithète que le dieu.

Nous sommes donc tout de suite en pleine comédie, et nous y restons. Et en effet viennent ensuite dans la liste d'exclusion les mauvais citoyens qui attisent la discorde, les traîtres de diverses catégories, puis, indiqué par allusion, le poète dithyrambique Cinésias, une des victimes habituelles d'Aristophane; enfin l'orateur Agyrrhius, coupable d'avoir rogné le salaire des poètes pour se venger de leurs attaques « dans les mystères traditionnels et nationaux de Dionysos. » Cette proclamation de l'hiérophante, c'est donc, sous une forme appropriée au sujet, un de ces discours caractéristiques de l'ancienne comédie, que l'auteur adressait au public par la bouche du coryphée. Elle est, en effet, prononcée par le coryphée revêtu du costume sacerdotal, et il parle en anapestes, mètre consacré pour ce genre d'allocution. C'est enfin, ou peu s'en faut, une parabase.

C'est dans la proclamation de l'hiérophante que paraît le mieux le mélange artificiel d'élémens empruntés aux Éleusinies et aux habitudes comiques, parce qu'en même temps que l'imitation des formes y est plus marquée, la pensée personnelle du poète s'y développe davantage. Cependant l'imitation des Géphyrismes prête à des observations analogues. Disons d'abord en quoi ils consistaient dans la réalité. Quand la procession sacrée était arrivée au pont du Céphise dans le bois d'oliviers, elle y trouvait une foule qui l'y attendait, et la gravité religieuse disparaissait pour faire place à un échange de quolibets et de plaisanteries, de même que, dans la légende conservée par l'hymne homérique, Déméter, la mère affligée, s'était laissé dérider par la gaîté de la jeune servante Iambé, personnification mythologique des ïambes. On voit que dans un pareil sujet la comédie n'avait pas besoin de revêtir un costume étranger; pour bien imiter, elle n'avait qu'à rester elle-même. En souvenir de la halte au pont du Céphise, le chœur s'arrête aussi dans sa marche, et débite des ïambes satiriques, où se déploie toute la hardiessse comique. Ses traits, souvent intraduisibles, tombent sur le noble et prodigue Callias qui, selon une interprétation moderne, venait de combattre aux Arginuses couvert d'une peau de lion, et sur l'accusateur des généraux vainqueurs à ce combat, Archédémos, « le dé-

magogue qui maintenant parle en maître chez les *morts d'en haut* et y est le premier des coquins... »

Il est maintenant facile de conclure sur la nature de l'imitation des Éleusinies dans Aristophane. Il a eu grand soin d'y faire dominer la comédie. Il ne voulait pas qu'on prît cette imitation trop au sérieux; c'est peut-être ce que l'esclave Xanthias fait entendre au public, quand il dit des initiés au moment où ils entrent en scène : « Ils chantent Iacchus comme Diagoras, » Diagoras, un athée, dont l'impiété au sujet des mystères était restée célèbre. Est-ce donc qu'Aristophane veut faire une parodie? Nullement; il entend seulement avertir que ces mystères qu'il fait célébrer par le chœur comique n'ont aucune réalité, que la part de l'imagination y est très grande; et c'est, au fond, une manière de protester de son respect. Une parodie comme une imitation trop exacte serait une profanation, et il se garde bien de la commettre en face de spectateurs dont la plupart se sont fait initier. Il ne représente donc, comme nous l'avons d'abord remarqué, que certaines parties extérieures et publiques de la fête sacrée, et l'image qu'il en donne est très modifiée par un mélange d'élémens comiques. Quant à la partie secrète et mystérieuse, elle devient pour lui ce qu'il appelle les mystères de Bacchus, dieu du théâtre, c'est-à-dire la représentation de sa propre pièce. Voilà le dernier mot de cette reproduction des Éleusinies.

Nous avons dit comment Aristophane a voulu et pu introduire cette fête nationale et sainte entre toutes dans une comédie dont la pensée était particulièrement morale et patriotique. Nous voici ramené à la conclusion générale où nous conduisait déjà l'examen de la religion populaire chez le même poète. Il n'y a chez lui ni religion ni foi particulièrement vive. Il ne ressemble en rien au poète philosophe Épicharme transformant le théâtre de Syracuse en une école où il propage sa doctrine tout en créant la comédie. Aristophane, donnant ses pièces chez lui, à Athènes, n'a rien du philosophe ni de l'apôtre; c'est un Athénien : il l'est par son patriotisme et son attachement aux principes essentiels de la constitution; il l'est par son esprit, libre et fin, par son art aussi hardi que délicat. Peut-être suffisait-il de le dire, sans essayer de le prouver; mais comment éviter les études de détail et les analyses, si l'on ne veut plus se contenter de regarder les artistes grecs à travers le nimbe un peu vague où les place de confiance notre admiration?

JULES GIRARD.

LE

SOCIALISME CONTEMPORAIN

EN ALLEMAGNE

III.

LES SOCIALISTES CATHOLIQUES.

Nous avons essayé, dans de précédentes études, de faire connaître les doctrines des maîtres du socialisme allemand, Karl Marx et Lassalle (1). Mais, pour se rendre compte de la puissance de ce grand mouvement d'idées contre lequel l'empire germanique, au milieu de ses triomphes, croit devoir prendre des mesures exceptionnelles, il faut l'étudier dans toutes ses nuances. Ces nuances sont nombreuses. Il y a les socialistes démocrates, les socialistes internationaux, les socialistes chrétiens et les chrétiens sociaux, les socialistes catholiques, les socialistes d'état, les socialistes conservateurs et les « agrariens, » les socialistes de la chaire et bien d'autres encore. Si l'on veut saisir et caractériser ces variétés, il faut se hâter, car bientôt elles cesseront de se manifester avec netteté et précision. La loi de salut public que le parlement allemand vient de voter ne fera pas disparaître le socialisme, comme l'espère le gouvernement. Loin de là, elle accroîtra son importance à ses propres yeux; elle la constatera officiellement, elle exaltera l'enthousiasme de ses adeptes et leur donnera des complices involontaires dans tous ceux qui ont foi en la liberté et qui veulent la conserver à tout prix. Le mal, chassé de la surface, diminué en ap-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre et du 15 décembre 1876, *les Théoriciens* et *les Agitateurs*.

parence, se répercutera à l'intérieur et s'infiltrera inévitablement dans toutes les veines de la nation. Voulez-vous enlever au socialisme ce qu'il a de dangereux, laissez-lui libre carrière. Faites plus : écoutez ses doléances; portez remède, s'il se peut, aux maux qu'il signale et même favorisez l'application pratique de ses systèmes. Si l'on accordait tous les ans quelques millions pour des expériences socialistes, il n'y aurait pas d'argent mieux employé. Nous voyons dans le dernier discours de M. de Bismarck que le roi Guillaume a donné dans ce dessein une somme importante, et ni lui ni le chancelier ne le regrettent. Vous avez, dirait-on, une recette pour mettre un terme à tous les abus et pour transformer la société en un eldorado : c'est parfait. Groupez-vous, fondez l'Icarie, Salente, le phalanstère, la commune égalitaire ou la société coopérative. Voilà l'avance des fonds nécessaires à votre entreprise. Si vous réussissez, nous vous imiterons; mais, si avant la fin de l'année vous en venez aux mains et s'il y a guerre ouverte entre les frères ennemis, permettez que nous ne mettions pas la société à ce régime.

Le projet présenté au parlement allemand est conçu dans un autre esprit, il vise à comprimer. Comme le dit le discours du trône, on espère « que, quand on aura mis un terme à la propagation d'une agitation funeste, on réussira à ramener dans le droit chemin les esprits égarés. » Sans doute on arrêtera la publication des opinions socialistes. Les chefs du parti veulent même, dit-on, supprimer tous leurs journaux pour se contenter de la propagande individuelle et orale; mais celle-là est évidemment la plus efficace et la plus dangereuse. Quoi qu'il en soit, bientôt les couleurs s'effaceront, les traits du tableau deviendront indistincts. C'est donc le moment d'essayer de les saisir et de les fixer.

I.

Un diplomate italien d'infiniment d'esprit et qui a eu des relations suivies avec Cavour, M. le baron Blanc, m'a souvent raconté que ce grand et clairvoyant esprit lui avait prédit que l'ultramontanisme s'allierait un jour au socialisme. M. Blanc lui-même le croyait fermement. M. de Bismarck a parlé à maintes reprises de l'union de l'Internationale rouge et de l'Internationale noire. Qu'on le prenne dans le bon ou dans le mauvais sens, le mot est juste. Les deux doctrines, le catholicisme ultramontain et le socialisme, placent leur idéal au-dessus et en dehors de la patrie et rêvent l'établissement d'un ordre nouveau où les mêmes principes régneraient partout. Qu'on leur en fasse un mérite ou un grief, tous deux sont prêts à sacrifier la nationalité à l'universalité. Les prévisions de Cavour et

de M. de Bismarck semblent se réaliser aujourd'hui. En Allemagne, le mouvement socialiste catholique date déjà de près de quinze ans, et aux élections récentes pour le parlement impérial, socialistes et ultramontains ont voté ensemble là où ils se trouvaient en minorité, et aux scrutins de ballottage ils se sont entendus pour faire passer celui de leurs candidats qui avait obtenu le plus de voix. Les journaux catholiques disent hautement que plutôt que de transiger avec le chancelier, ils soutiendront les partis les plus extrêmes, et dans le débat sur la loi contre le socialisme, le centre ultramontain a repoussé toute transaction et a voté unanimement avec les socialistes. M. de Bismarck pourra donc prétendre que l'alliance des deux Internationales est un fait accompli, et on affirme même que c'est pour la rompre qu'il a entamé des relations avec Rome.

En France, les catholiques militans, ceux qui constituent vraiment un parti politique, paraissent vouloir entrer dans la même voie. Récemment le journal qui a parmi eux le plus de crédit et qui est en même temps le mieux vu à Rome publiait tout un plan de réformes sociales destiné à mettre un terme « au désordre du régime industriel actuel. » L'idée générale avait été indiquée dans un livre d'un économiste distingué, professeur à l'université catholique de Louvain, M. Périn (1); mais jusqu'à présent on semblait se borner à une aspiration platonique vers un retour aux institutions économiques du moyen âge. Maintenant au contraire, il s'agit d'un programme de réformes pratiques auquel on veut rallier les classes laborieuses. M. Périn lui-même et M. le comte de Mun l'ont dit avec les développemens et les mouvemens d'éloquence que le sujet comporte au congrès des ouvriers catholiques réuni récemment à Chartres. Partout il se forme des cercles d'ouvriers et des associations sous les formes les plus variées où ces idées sont exposées et répandues. Le socialisme démocratique n'ayant presque plus de représentans ni d'organes en France, le socialisme catholique ne peut guère lui faire d'emprunts ni lui accorder son appui ; mais en Allemagne, où fleurissent toutes les nuances du socialisme, on peut suivre cette remarquable et très importante évolution.

Déjà en 1863, dans le congrès des savans catholiques à Munich, l'illustre théologien Döllinger avait soutenu que les associations catholiques devaient aborder la question sociale. Bientôt après, un prélat éminent, l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, publia sur le même thème un livre qui eut un grand retentissement et qui était intitulé *die Arbeiterfrage und das Kristenthum* (*la Question ouvrière et le Christianisme*). Il y montrait que sur certains points le socialisme

(1) *La Richesse dans les sociétés chrétiennes*. Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1862 le compte-rendu de ce livre par M. Léonce de Lavergne.

et le christianisme s'accordent. Au fond l'idée n'était pas neuve. Au moyen âge, les Jacques en France et les paysans révoltés, au XVIe siècle, en Allemagne invoquaient l'Évangile. Les hommes de la révolution française qui rêvaient plus que l'établissement de la liberté et de l'égalité civile faisaient de même, et Camille Desmoulins, dans son langage cynique, appelait Jésus le premier des sans-culottes. Après 1848, les socialistes français citaient volontiers les pères de l'église à l'appui de leurs doctrines, et un communiste qui ne manquait pas d'esprit, Villegardelle, composa tout un volume d'extraits de leurs écrits qui prouvaient qu'il fallait sur l'heure abolir la propriété privée (1). En 1852, douze ans avant l'évêque de Mayence, un philosophe catholique d'un rare mérite, ancien collaborateur de cette *Revue*, François Huet, fit paraître un volume, *le Règne social du christianisme*, où l'on trouve exposées avec plus de méthode, de clarté et de science, les idées que développent aujourd'hui les catholiques socialistes.

Quand on invoque l'Évangile en faveur du communisme ou du socialisme, on a tout à la fois tort et raison. Si l'on prétend que le christianisme impose telle ou telle organisation politique ou sociale, on a tort. Ce que Jésus prêchait, c'était le changement des cœurs, la réforme intérieure. Il ne songeait pas à modifier la société qui l'entourait ; elle devait bientôt disparaître dans une révolution cosmique dont les évangélistes nous tracent l'effrayant tableau. C'était « sur une autre terre et sous d'autres cieux » que devait se réaliser l'idéal annoncé : « Mon royaume n'est pas du monde d'à présent, » disait le Christ. Mais ce qui est vrai c'est que l'Évangile, comme les prophètes de l'Ancien Testament, est plein d'un souffle puissant de fraternité et d'égalité. La « bonne nouvelle (εὐαγγέλιον) du royaume » est annoncée aux pauvres. Dans le royaume les premiers seront les derniers. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. — Quoi qu'en disent les ennemis du christianisme, c'est incontestablement de l'Évangile qu'est sorti ce mouvement d'émancipation des classes inférieures qui, après avoir détruit peu à peu l'esclavage et le servage, a fait proclamer l'égalité par la révolution américaine d'abord et puis par la révolution française. Tout ce que l'on fait pour relever les humbles et adoucir le sort des indigens est conforme aux enseignemens du Christ, et ainsi le socialisme, dans sa tendance générale et en tant qu'il n'aspire, suivant la formule saint-simonienne, qu'à « améliorer la condition morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre, »

(1) *Histoire des idées sociales avant la révolution*, par F. Villegardelle. Voyez de la même époque et dans le même ordre d'idées l'*Évangile devant le siècle*, par Simon Granger.

procède évidemment de l'inspiration chrétienne. On ne peut pas nier non plus que les paroles où Jésus prêche la charité, la fraternité, le détachement de ce monde, interprétées par un idéalisme absolu et un ascétisme excessif, n'aient abouti naturellement au communisme, non-seulement tel qu'il a été pratiqué par les disciples immédiats du maître à Jérusalem, mais tel que nous le voyons encore sous nos yeux dans ces milliers de couvens qui remplissent de leur nombre croissant les villes et les campagnes. L'église n'a jamais condamné ce régime social d'où la propriété privée est bannie et où l'idée même du mien et du tien est proscrite comme un attentat à la fraternité. Loin de là, même les plus politiques de ses docteurs, comme Bossuet, y ont vu une sorte d'idéal de la vie chrétienne. Sans doute, il s'agit d'un communisme pratiqué librement; mais, si tel est l'idéal, n'a-t-on pas raison de vouloir le faire adopter par tous? En tout cas, il est certain que ceux qui veulent attaquer l'organisation actuelle de nos sociétés n'ont qu'à chercher des armes dans les écrits des pères de l'église : ils y trouveront un arsenal inépuisable. Sur ce terrain, le catholicisme et le socialisme peuvent donc se rencontrer sans peine : il suffit qu'ils se ressouviennent de leurs antécédens et qu'ils remontent à leurs principes.

Il n'est point de plus étrange aberration que celle des démocrates égalitaires qui attaquent le christianisme et qui adoptent les doctrines du matérialisme scientifique. Si l'on prétend modifier l'organisation sociale actuelle, il faut invoquer certains droits méconnus et montrer un autre idéal à atteindre. Le spiritualisme seul cherche dans des idées abstraites de justice et d'ordre rationnel la notion d'un droit supérieur à la réalité et auquel celle-ci doit se conformer. C'est le christianisme qui a fait entrer dans l'esprit des Occidentaux l'idée du « Royaume, » c'est-à-dire l'idéal d'un monde complètement différent de celui qui existe. Le spiritualisme et le christianisme aspirent donc à changer les choses jusqu'à ce que la justice y règne en tout. Le matérialisme scientifique dit comme Pilate : Qu'est-ce que la justice? Il ne s'occupe, lui, que des faits qu'il constate, et quand ces faits se reproduisent avec régularité et enchaînement, il les appelle des lois naturelles auxquelles il faut se soumettre. Comment concevoir un droit contraire aux faits, c'est-à-dire aux lois naturelles? Dans la lutte pour l'existence, les mieux armés l'emportent; les plus faibles disparaissent sans postérité : ainsi s'accomplit le progrès par la sélection naturelle. L'économiste qui se borne à consigner les faits sans poursuivre aucun idéal tient le même langage. Renversez toutes les entraves, établissez la liberté en tout et pour tous, et parmi les individus livrés à la concurrence universelle les plus habiles l'emporteront; ils deviendront les plus riches, les plus puis-

sans. Ainsi l'exige le bien de la société, et en cela réside la justice.

Malthus est le précurseur de Darwin, qui du reste le reconnaît. Quand Malthus parle de ceux pour lesquels il n'y a point de place au banquet de la vie et dont la nature ne tarde pas à opérer l'élimination, il applique par avance la théorie de la lutte pour l'existence. Le christianisme tend la main aux malheureux et réclame une place pour les déshérités. Darwinisme et économisme leur disent qu'ils sont de trop et qu'ils n'ont qu'à disparaître. Le darwinisme s'incline devant le fait, au nom des lois naturelles et de la nécessité. Au nom de l'idéal, le christianisme s'insurge contre ce fait qu'il prétend soumettre aux prescriptions de la raison et de l'équité. Nous verrons, en analysant le livre de l'évêque von Ketteler, pourquoi les démocrates socialistes préfèrent le matérialisme athée qui, logiquement, légitime l'asservissement du peuple au christianisme, qui l'appelle à s'affranchir.

L'évêque de Mayence était considéré comme le prélat le plus éminent de la hiérarchie catholique en Allemagne. Sa mort récente a laissé un vide dont elle se plaint encore. Dans son livre : *la Question ouvrière et le Christianisme*, pour peindre les maux de la société actuelle, il emprunte les couleurs et jusqu'aux expressions de Lassalle. Comme lui, il en rend responsables le libéralisme et l'économie politique de Manchester, *das Manchesterthum*. Les ultramontains français expriment aujourd'hui les mêmes idées et tiennent exactement le même langage. Récemment à Chartres, dans le congrès des cercles catholiques, M. le comte de Mun parlait aussi « des revendications sociales des ouvriers catholiques, » et du retour à « l'antique organisation du travail. » Il dépeignait la société moderne comme le font les socialistes. « L'ardeur des spéculations envahit tout ; la lutte sans merci a pris la place de l'émulation féconde, la petite industrie est écrasée, le travail professionnel tombe en décadence, les salaires s'avilissent, le paupérisme s'étend comme une lèpre hideuse, l'ouvrier exploité sent germer dans son cœur le ferment d'une haine implacable ; il n'a d'autre asile que dans la résistance et de secours que dans la guerre. La coalition et la grève tiennent lieu d'organisation du travail. *Laisser faire, laisser passer*; c'est l'arrêt du libéralisme, c'est la liberté révolutionnaire, et elle n'a qu'un nom : c'est la liberté de la force (1). » Ces lignes semblent empruntées au livre de Mgr von Ketteler.

(1) Comme il est important de montrer jusqu'à quel point les ultramontains français en arrivent à employer le même langage et la même tactique que les ultramontains allemands, on nous permettra de citer encore un passage du discours de M. de Mun : « La liberté, messieurs ! et où donc est-elle ? J'entends bien qu'on en parle de toutes parts, mais je ne vois que des gens qui la confisquent à leur profit. Et si j'en

L'évêque de Mayence ne dissimulait pas ses sympathies pour Lassalle au moment même où celui-ci fondait et organisait le parti socialiste en Allemagne. Quand la comtesse de Hatzfeldt alla le trouver pour lui demander d'écarter les obstacles qui s'opposaient au mariage de Lassalle, juif non converti, avec la fille d'un diplomate bavarois qui n'en voulait à aucun prix (1), Mgr von Ketteler loua fort les discours et l'entreprise du fameux agitateur. La question sociale, disait le prélat, est bien autrement grave que ces questions politiques qui remplissent les journaux et les parlemens de leurs interminables débats. Celles-ci n'intéressent que les bourgeois; l'autre touche à l'existence même du plus grand nombre. Il s'agit pour l'ouvrier de savoir s'il trouvera de quoi vivre. Cette pensée se retrouve aujourd'hui reproduite sans cesse dans les journaux socialistes allemands sous cette formule cynique : « La question sociale est une question d'estomac. » *Die sociale Frage ist eine Magenfrage.*

De quoi dépend la condition de l'ouvrier? Évidemment du taux de son salaire. Et de quoi dépend le taux du salaire? De la loi de l'offre et de la demande, répond le prélat avec les économistes, c'est-à-dire de la loi d'airain, *eherne Lohngesetz*, comme s'exprime Lassalle. Jadis, ajoute l'évêque, le sort de l'artisan était garanti par l'organisation des métiers. Le travail constituait une propriété que les règlemens préservaient des fluctuations du marché et des luttes de la concurrence. Aujourd'hui il n'en est plus de même : le travail n'est plus qu'une marchandise : *die Arbeit ist eine Waare*, et comme tel il est soumis aux lois qui règlent le prix des marchandises. Le prix des marchandises monte ou baisse, suivant qu'elles sont plus ou moins demandées; mais il tend à se rapprocher du niveau des frais de production. Pour l'emporter sur ses concurrens, le fabricant est donc forcé de réduire le plus qu'il peut ses frais de production, afin de pouvoir offrir ses produits à meilleur marché que les autres. Les frais de production de la marchandise-travail sont la nourriture, l'entretien de l'ouvrier. Il y aura donc tendance universelle et forcée à réduire au minimum les frais d'entretien du travailleur. Ce sera celui qui pourra tirer de ses ouvriers la plus grande somme d'efforts utiles en réduisant le plus leur consommation

cherche la trace dans ce qui vous touche le plus, dans ce qui vous tient le plus étroitement au cœur, dans cette grande question du travail qui résume toutes les autres et où vient aboutir de nos jours toute la lutte sociale, toute la lutte politique, si je cherche là la trace de la liberté, j'y découvre plus que partout ailleurs le mensonge révolutionnaire. J'entends proclamer la liberté absolue du travail comme le principe de l'affranchissement du peuple, et je la vois qui, dans la pratique, aboutit à la servitude des travailleurs! Messieurs, vous êtes artisans, vous êtes des hommes du métier! Dites-moi si je me trompe !.. »

(1) Voir l'étude sur Lassalle dans la *Revue* du 15 décembre 1876.

qui l'emportera. Dans l'organisation actuelle, c'est là une loi mathématique ou mécanique qui brise à la fois les bonnes intentions des maîtres et les résistances des travailleurs. Ainsi, conclut l'évêque de Mayence, on ne peut se le dissimuler, l'existence tout entière de la classe laborieuse, c'est-à-dire de la plus grande partie de l'humanité, le pain quotidien du père et de sa famille est soumis à toutes les fluctuations d'un marché que troublent des crises incessantes. « Et voilà le marché aux esclaves ouvert partout dans l'Europe moderne et taillé sur le modèle dessiné par notre libéralisme éclairé et antichrétien, et par notre franc-maçonnerie humanitaire. » N'est-il pas curieux de trouver en tête du livre de Mgr von Ketteler la théorie du « travail-marchandise, » *Arbeit-Waare*, qui, développée avec tout un appareil d'analyses scientifiques et de formules algébriques, sert de base au fameux livre de Karl Marx, *das Capital*, l'évangile du socialisme allemand.

Quelles sont les causes de la condition intolérable faite à la classe ouvrière? D'après l'évêque, il y en a deux principales. D'abord la suppression radicale de toute organisation du travail. Il existait jadis une sorte de contrat entre la société et le travailleur. L'artisan satisfaisait aux besoins de la société et la société, en échange, lui garantissait, par les règlemens des corporations, le travail et le salaire. Aujourd'hui il est livré sans défense à la merci du capital. En second lieu, l'emploi de plus en plus général des machines et le développement de la grande industrie réduisent sans cesse le nombre des artisans disposant d'un capital à eux et augmentent celui des salariés qui dépendent absolument de la demande si variable des bras.

Après avoir indiqué les causes du mal, Mgr von Ketteler en cherche le remède. On ne le trouvera pas, dit-il, comme on se l'imagine, dans la liberté. La liberté pour l'ouvrier consiste à offrir ses bras au rabais et à mourir de faim, si on n'a pas besoin de ses services. Le libre échange ne fait que le soumettre à la concurrence du pays où le salaire est le plus réduit. Vous parlez de *self-help* et vous voulez que le travailleur se relève par ses propres efforts. C'est fort bien pour quelques-uns, plus heureux et mieux doués, qui se feront une place dans les rangs des maîtres; mais les autres peuvent-ils cesser d'être salariés, et le salaire n'est-il pas régi par « la loi d'airain, » comme l'ont démontré Lassalle et Ricardo? Tous les beaux discours du libéralisme incrédule ne persuaderont pas aux ouvriers qu'ils doivent se résigner à vivre dans les privations, tandis que ceux qui les exploitent jouissent de tous les raffinemens du luxe et du sensualisme. Le christianisme seul peut réconcilier les classes inférieures avec l'inégalité des conditions qui est inévitable ici-bas. Le croyant acceptera sans amertume et

même avec joie les plus dures épreuves d'une vie de labeur : il compte qu'elles lui vaudront une félicité éternelle. Le christianisme inspire l'esprit de sacrifice, l'esprit d'obéissance, l'esprit de conduite. Il condamne l'ivrognerie, les mauvaises mœurs, la débauche, la révolte. L'ouvrier chrétien sera donc assidu au travail, soumis à ses maîtres, sobre, toujours satisfait et respectueux envers toutes les autorités.

Cette pensée très vraie de M[gr] von Ketteler fait comprendre pourquoi les démagogues prêchent le matérialisme athée. L'instinct de tout homme le pousse à chercher le bonheur. Si vous lui enlevez l'espoir de le trouver dans une autre vie, où règne la justice, il le cherchera ici-bas. Si la matière seule existe, alors, à tout prix, il lui faudra des jouissances matérielles, immédiates. Les ouvriers diront : Nous avons assez de vos promesses de félicité céleste. Nous ne nous payons plus de ces traites sur l'autre monde. C'est dans ce monde-ci, le seul réel, que nous voulons jouir. Le droit est un vain mot; tout se décide par la force. Nous sommes les plus nombreux. Si nous parvenons à nous entendre, nous serons les plus forts. Royauté, magistrature, culte, armée, parlement, toutes ces institutions ont été créées par nos maîtres pour nous asservir et nous exploiter... Il faut tout renverser, même par le fer et le feu, si c'est nécessaire, afin qu'à notre tour nous goûtions ces plaisirs dont se sont gorgés trop longtemps les capitalistes enrichis de nos dépouilles. — Ainsi d'une part le matérialisme athée, niant l'idéal et le droit, enlève toute base juridique aux revendications du prolétaire, et à ce compte les amis du peuple devraient le repousser; mais d'autre part, en anéantissant tout espoir d'une autre vie, où une félicité sans mélange compenserait les épreuves passagères d'ici-bas, il pousse les masses à renverser l'ordre établi, pour arriver sur ses ruines à la possession de la richesse et des jouissances matérielles qu'elle peut donner. Il est donc évident que ceux qui veulent une révolution sociale accomplie par la violence ont intérêt à prêcher le matérialisme, et que ceux qui propagent cette doctrine leur fournissent des armes. Le christianisme prêche la fraternité de tous, la charité, l'égalité : il honore le travail, qui seul doit permettre à l'homme de subsister, il réhabilite le pauvre et condamne le riche oisif; il n'est donc point de fondement plus solide pour réclamer des réformes au profit des déshérités. Néanmoins la démagogie socialiste le conspue et veut l'anéantir, parce qu'en ouvrant les perspectives d'une autre vie il peut porter les hommes à se résigner aux maux de celle-ci. Nulle doctrine n'est mieux faite que le matérialisme athée pour remplir le cœur des ouvriers de rage et de haine contre l'ordre social qui détermine leur condition, et c'est pour ce motif que les apôtres du bouleversement l'adoptent et la propagent. En

Russie également nous voyons le nihilisme engendrer le communisme assassin et incendiaire.

Tant qu'il s'agit de montrer l'influence bienfaisante qu'exercerait le christianisme vraiment mis en pratique, l'évêque de Mayence écrit des pages très éloquentes et très pathétiques, mais, quand il faut enfin descendre sur le terrain économique et indiquer les moyens pratiques d'améliorer le sort des ouvriers, il se trouve plus embarrassé. C'est encore à Lassalle qu'il emprunte l'idée des sociétés coopératives de production au moyen desquelles l'agitateur socialiste promettait de transformer complètement l'organisation sociale. L'idée des sociétés coopératives est juste au fond ; la difficulté est de la mettre en pratique. Le danger de la situation actuelle provient de l'antagonisme entre le capital et le travail. Mais si le même individu est à la fois capitaliste et travailleur, l'harmonie est établie, et le danger disparaît. Que le salarié actuel arrive à posséder une part de l'usine, de la ferme, du chemin de fer, de la mine où il est employé, et il recevra, outre le salaire, une part du bénéfice. Dès lors la guerre entre les classes cesse, puisqu'il n'y en a plus qu'une où tout capitaliste travaille et où tout travailleur jouit d'un capital. Le but final est donc de faire passer tous les instrumens de production aux mains des sociétés coopératives, afin de rétablir dans la grande industrie moderne une organisation du travail semblable à celle des métiers du moyen âge. Pour atteindre ce but, l'évêque de Mayence pense, comme Lassalle, que le *self-help* de M. Schulze-Delitsch, c'est-à-dire l'épargne faite par les ouvriers eux-mêmes, ne suffit pas. Mais, tandis que l'agitateur socialiste demande pour réformer l'ordre actuel 100 millions de thalers à l'état, le prélat catholique s'adresse à la charité chrétienne.

La question sociale, dit-il, touche intimement au christianisme. Le premier et le plus grand commandement de l'Évangile n'est-il pas d'aimer nos semblables et de secourir ceux qui souffrent? Ne devons-nous pas tout sacrifier pour le faire? Or comment remplir ce devoir que le Christ nous impose en termes si pressans et parfois si menaçans? Ce n'est point par l'aumône seule, l'expérience l'a prouvé. Ce ne peut être qu'en mettant l'ouvrier à même d'améliorer son sort par la mise en valeur d'un capital lui appartenant, puisque les lois économiques réduisent toujours le salaire à un minimum insuffisant.

Puisse Dieu dans sa bonté, s'écrie Mgr von Ketteler, amener tous les bons catholiques à adopter cette idée des associations coopératives de production sur le terrain du christianisme! C'est ainsi qu'on apportera le salut à la classe laborieuse. Les libertés que promet le libéralisme sont semblables aux pommes de la Mer-Morte, brillantes au dehors, rien que cendres au dedans. Le libéralisme pro-

clame la liberté du contrat. Pour l'ouvrier sans capital, c'est tout simplement la liberté de mourir de faim ; car comment peut-il subsister, s'il n'accepte pas les conditions qu'on veut lui imposer? La liberté de se déplacer (*Freizugigkeit*), autre mot vain. L'ouvrier qui a femme et enfans n'est-il pas attaché au lieu où il est établi? Comment ira-t-il chercher de l'emploi ailleurs, lui qui n'a pas de quoi subvenir à ses premiers besoins? Liberté du travail, qu'est-ce, sinon la concurrence des travailleurs réduisant à l'envi leur salaire? Liberté commerciale! Quel en est le résultat, sinon de procurer au riche ce qu'il achète au meilleur marché et de réduire le pauvre à la subsistance de ceux qui en reçoivent le moins? Le christianisme mis en pratique peut seul faire que ces libertés, dont les capitalistes profitent exclusivement aujourd'hui, servent aussi aux travailleurs. Que d'œuvres de toute espèce n'a pas fondées la charité catholique : couvens, écoles, refuges, hospices, des secours pour tous les besoins et pour toutes les infirmités! Aujourd'hui, c'est aux ouvriers qu'il faut venir en aide. C'est la mission qui s'impose particulièrement au catholicisme.

Mgr von Ketteler termine son livre par les appels les plus pressans adressés aux riches manufacturiers et à la noblesse. « Autrefois, c'est la noblesse qui a enrichi l'église et les monastères. Maintenant rien ne saurait être plus agréable à Dieu et plus conforme à l'esprit chrétien que de constituer une association qui aurait pour but de fonder des sociétés coopératives de production dans des districts où la condition des ouvriers est la plus mauvaise. » On le voit, l'évêque de Mayence croyait, avec Lassalle, que pour assurer le succès des sociétés coopératives il suffisait de leur avancer des fonds. M. de Bismarck vient de le reconnaître à la tribune du parlement allemand, il avait été aussi complètement gagné à cette idée par le brillant socialiste, « l'un des hommes les plus spirituels et les plus charmans que j'ai rencontrés, » a ajouté le chancelier, qui conserve encore sa foi dans les sociétés de coopération (1). J'ai montré précédemment, en discutant les plans de réforme de ce séduisant agitateur, les dif-

(1) Voici comment M. de Bismarck s'est exprimé à ce sujet dans la séance du Reichstag du 17 septembre dernier : « Je me suis en effet entretenu avec Lassalle de l'appui à donner par le gouvernement aux sociétés coopératives, et, aujourd'hui encore, je ne crois pas que ce soit là chose inutile. Je ne sais si ce fut l'effet des raisonnemens de Lassalle ou le fruit de ma propre expérience lors de mon séjour en Angleterre en 1862, mais j'ai toujours pensé qu'en organisant les sociétés coopératives comme elles fonctionnent en Angleterre, on pourrait sérieusement améliorer la condition des travailleurs. J'en conférai avec Sa Majesté, qui s'intéresse vivement aux classes ouvrières, et le roi donna une somme assez importante pour faire un essai. Je m'étonne qu'on me fasse un reproche de m'être occupé de la solution de la question sociale. Le vrai reproche à me faire serait de n'avoir pas persévéré et mené à bonne fin cette œuvre. Mais ce n'était pas l'affaire de mon département ministériel, et le

ficultés que rencontre l'organisation de ce genre de société. Les ouvriers français les ont parfaitement signalées dans leur dernier congrès en 1876.

II.

Des idées aussi élevées, émises par un prélat aussi éminent et développées d'ailleurs avec une incontestable éloquence, devaient produire une profonde impression sur le clergé catholique allemand. La charité chrétienne le poussa sans doute à leur faire bon accueil; mais comme il ne tarda pas à les exposer aux électeurs du suffrage universel, il est permis de croire qu'il y vit le moyen de trouver des alliés parmi les ouvriers dans sa lutte contre le gouvernement. Le *Kulturkampf* et les lois de mai ayant poussé le clergé à bout, il n'hésita pas à tendre la main aux socialistes. Tout un programme de réformes catholico-socialistes fut élaboré. Un prêtre instruit et orateur habile, chanoine de la cathédrale de Mayence, le *Domcapitular* Moufang, l'exposa dans une réunion électorale le 27 février 1871. C'est tout un exposé de principes économico-religieux. Comme c'est le *Credo* du parti, il importe de le faire connaître avec quelques détails.

Le chanoine Moufang part des faits qu'il considère comme démontrés par son évêque. Le salaire des ouvriers est insuffisant. Leur condition n'est pas ce que l'humanité et le christianisme exigent qu'elle soit. Le mal vient de l'application de « la loi d'airain » de Ricardo. Le *self-help* est impuissant. La charité catholique même ne suffit pas à l'immensité de la tâche. Il faut donc que l'état intervienne. Mais comment l'état peut-il porter remède à un mal qui semble résulter des lois économiques? Le chanoine n'hésite pas à énumérer quatre moyens : par la protection des lois, par des secours d'argent, par la réduction des charges fiscales et militaires, enfin et surtout en limitant la tyrannie du capital. Voici comment M. Moufang explique chacun de ces points, qui au premier abord ne manqueront pas d'intriguer et même d'inquiéter un peu les économistes. 1° L'état ne doit point organiser le travail par une loi générale. C'est aux ouvriers à former des associations, à édicter des règlemens et une constitution du travail dans chaque métier, dans

temps nécessaire m'a fait défaut. La guerre, la politique extérieure, m'ont absorbé. Les essais de sociétés coopératives n'ont pas réussi, faute d'organisation pratique. Pour la production, tout allait bien; pour la partie commerciale, c'était autre chose, et les difficultés ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être surmontées. Peut-être la cause en est-elle dans le manque de confiance des ouvriers, à l'égard surtout des administrateurs et des supérieurs. En Angleterre, cette confiance existe, et les sociétés coopératives sont florissantes. Je ne comprends pas, en tout cas, qu'on me fasse un reproche d'avoir fait des essais que Sa Majesté a payés sur sa propre cassette. »

chaque industrie. L'état intervient ensuite pour donner à ces règlemens force obligatoire, comme au moyen âge. L'état a pour mission de garantir les droits de chacun. Il protège la propriété foncière. Par les bureaux d'hypothèques, il donne pleine sécurité aux créanciers. Par les tribunaux de commerce, il permet de trancher rapidement tous les litiges commerciaux. De même il doit protection à la propriété de l'ouvrier, qui consiste dans son travail. Il faut qu'il défende la force et le temps du travailleur (*Arbeitkraft und Arbeitzeit*) contre les iniquités de « la loi d'airain, » qui, après avoir usé et abusé de ses muscles, l'abandonne, quand il est vieux et usé, sur le grabat de la misère.

La durée de la journée de travail doit être réglée par l'état, et tout travail interdit le dimanche. L'homme n'est pas une machine. Il est l'image de Dieu, qu'il doit apprendre à connaître et à servir. Donc il lui faut quelques heures de loisir. On en donne bien aux bêtes de somme. Le repos du dimanche est commandé par l'hygiène non moins que par la loi divine.

L'état doit fixer le taux des salaires. On objecte la liberté des contrats; mais elle ne peut pas aller jusqu'à porter atteinte aux moyens d'existence de l'ouvrier. La loi de l'offre et de la demande règle le prix des marchandises, c'est vrai; mais l'aptitude au travail, l'*Arbeitkraft* de l'ouvrier, n'est par une marchandise : c'est sa vie même, c'est tout son être. Il faut ici une protection non moins efficace que celle qu'on accorde au rentier, qui touche régulièrement son trimestre. Le maître dit : L'ouvrage ne va pas, pour vendre, je dois baisser mes prix, donc je réduis le salaire; et il en offre un qui n'est pas suffisant pour vivre. Que peut faire l'ouvrier isolé? Mourir de faim ou demander l'aumône. Ces extrémités révoltent les sentimens de justice et d'humanité. L'état doit y mettre un terme. — Le chanoine trouve ici des accens dignes des pères de l'église; mais il néglige de dire comment l'état peut forcer le fabricant à payer un salaire qui le met en perte et comment il lui ouvrira des débouchés quand ses produits encombrent ses magasins? Le seul moyen est de forcer les consommateurs à acheter à un prix rémunérateur. Et si les consommateurs sont aussi gênés que les fabricans? Il reste à dire alors que c'est la faute de la société.

Il faut, d'après M. Moufang, qu'une loi interdise le travail des femmes et des enfans. On croit qu'il augmente les ressources des familles; les ouvriers eux-mêmes se l'imaginent. C'est une erreur. Un certain nombre d'heures de travail est indispensable pour un certain produit. Si elles ne sont pas exécutées par des femmes et par des enfans, elles le seront par des hommes, et le salaire qu'elles exigent sera plus élevé et se partagera également entre les ouvriers. D'après la loi de nature, que consacre le christianisme, l'homme

doit gagner par son travail le pain quotidien de sa famille, et la femme soigner le ménage et élever les enfans. Envoyer la jeune fille et la femme dans le milieu immoral de la fabrique, c'est détruire la famille chrétienne. L'ensemble de ces mesures constituerait le droit ouvrier comme il y a le droit commercial, le droit maritime, le droit civil. Il règlerait les relations des apprentis avec les maîtres et des industriels avec les ouvriers. L'anarchie actuelle cesserait. L'ordre serait rétabli, non identique à celui qui existait jadis, mais fondé sur les mêmes principes. Faut-il s'étonner, ajoute l'orateur, que les exigences du peuple soient parfois peu raisonnables et les accusations souvent trop violentes? Cela vient de ce qu'on ne fait rien pour lui.

2° Comme Lassalle, le chanoine Moufang demande que l'état fasse des avances aux sociétés ouvrières. Quand de riches capitalistes établissent un chemin de fer, l'état leur accorde des garanties d'intérêt ou des subsides. Pourquoi refuse-t-il les mêmes avantages aux ouvriers? Ils y ont plus de droit puisque pour eux il s'agit non de s'enrichir, mais de vivre. « Je ne suis pas partisan des ateliers de M. Louis Blanc, dit M. Moufang, mais, quand une solide association ouvrière a besoin d'aide, je ne vois pas pourquoi l'état la lui refuserait. Ce qui est équitable pour les uns l'est aussi pour les autres. » Le chanoine de la cathédrale de Mayence néglige de dire en quoi ses associations diffèrent de celles de M. Louis Blanc. C'est probablement en ce que les siennes seraient fondées sur la base des principes catholiques, *ad majorem Dei gloriam*. 3° L'état doit aussi diminuer les charges fiscales et militaires qui pèsent si lourdement sur l'ouvrier. Le rentier qui a des millions en portefeuille ne paie presque rien, tandis que le travailleur, qui n'a que son maigre salaire, le voit encore réduit par les impôts directs et indirects, sans compter ses plus belles années prises par le service à l'armée. La justice distributive réclame ici des réformes radicales. Le militarisme est le fléau de l'Allemagne. 4° Enfin l'état doit mettre des limites à la tyrannie du capital. Je n'attaque ni la richesse ni les riches, dit M. le chanoine, car, selon l'Écriture sainte, la richesse et la pauvreté viennent de Dieu, mais ce que je condamne, c'est la façon dont s'enrichissent aujourd'hui les millionnaires et les « milliardaires. » D'où viennent ces millions si rapidement acquis sans travail? Ils sont prélevés sur le produit des sueurs de la classe laborieuse, qui doit payer les revenus de ces immenses fortunes que créent des jeux de bourse ou des entreprises véreuses. En parlant ainsi, M. Moufang est évidemment inspiré et aigri par les souvenirs des *Schwindeljahre*, des années de folle spéculation qui ont suivi 1871; mais ici encore il eût été bon de ne pas se borner à d'éloquentes tirades contre « la tyrannie du capital; » il eût été utile d'indiquer les moyens de mettre un terme à ses iniquités.

Tel est le programme des réformes que M. le chanoine de Mayence réclame de l'état. Il ne diffère guère de celui formulé par les socialistes, sauf que M. Moufang invoque plus souvent les saintes Écritures. Il se peut qu'il réponde à l'idéal chrétien; mais que faire si les sociétés coopératives mangent le capital avancé et si les associés en viennent aux mains? Que faire encore, si les corporations ouvrières adoptent des règlemens inexécutables, et, si les fabricans cessent de produire, quand ils ne pourront faire face au salaire imposé? Le chanoine réformateur ne s'occupe pas de ces détails.

Un journal fondé sous l'inspiration de M. Moufang, *die Christlich-sociale Blätter*, a développé ce programme plus exclusivement sur le terrain économique. Comme les socialistes, il attaque avec véhémence l'économie politique anglaise de Manchester, le *Manchesterthum*. Il faut en finir, dit le journal catholique, avec ces théories économiques qui exercent une si désolante influence sur la vie publique et privée de notre époque. Elles placent le travail, ce facteur principal de toute civilisation, sur la même ligne que les forces physiques. Pour elles, ce n'est qu'une manifestation des puissances inhérentes à la matière, comme l'attraction ou la gravité des corps. Elles parlent des lois qui régissent la production et la répartition de la richesse comme de ces lois nécessaires qui déterminent l'enchaînement des phénomènes de la nature. Il en résulte qu'il est impossible d'appliquer la notion de justice et de droit aux relations du capital et du travail. Ces relations sont réglées par la loi fatale de l'offre et de la demande qu'on voudrait en vain modifier. A quoi bon invoquer un prétendu droit qui serait absolument inapplicable? Le travail est une marchandise dont le prix se fixe, comme celui de toutes les autres denrées, par le libre débat des deux parties. Christianisme ou catholicisme n'ont rien à faire ici pas plus que quand il s'agit de physique ou d'astronomie. Voilà comment l'économisme libéral arrive à dénier tout droit aux ouvriers. — La feuille chrétienne-socialiste accuse encore les économistes d'avoir complètement méconnu le principe de la propriété en la faisant dériver du travail. La propriété, prétend-elle, est un principe (*Moment*) qui n'est subordonné au travail ni dans son origine, ni dans son importance. Le libéralisme a donc faussé toutes les bases d'une vraie civilisation, le travail, la propriété, la liberté, le droit, la justice. L'influence de cette pernicieuse doctrine doit être brisée, anéantie. Elle mène à la révolution. La première chose à faire, c'est de rétablir les corporations, de réglementer l'industrie et de fixer le salaire par la loi, en créant une magistrature particulière pour appliquer les articles du code ouvrier (*Arbeitsrecht*.)

On comprend le succès que devaient obtenir de semblables doctrines auprès de cette partie de la classe laborieuse qui n'était

pas encore complètement acquise au mouvement antireligieux et athée prêché par les agitateurs démocrates. C'étaient tout simplement les idées de Marx et de Lassalle, mais revêtues d'un léger vernis catholique et rattachées, par quelques citations, aux enseignemens des pères de l'église. En attaquant le libéralisme, l'économie politique et l'industrie, les ultramontains, déguisés en socialistes ou sincèrement devenus tels, obtinrent l'adhésion de deux classes très nombreuses que les démocrates socialistes n'avaient pu atteindre. D'abord les propriétaires ruraux et surtout la petite noblesse des campagnes, les hobereaux, qui ne participaient nullement à l'enrichissement des grandes villes et qui voyaient avec une jalousie haineuse l'influence et l'argent passer aux mains des grands fabricans, des banquiers, des actionnaires et des fondateurs de sociétés anonymes, de ces spéculateurs de bourse qui dans l'Allemagne « industrialisée » tenaient désormais le haut du pavé. Ce parti des « ruraux » goûtait fort la dénonciation des abus du capital, et il s'imbibait ainsi d'un socialisme réactionnaire et féodal. Contre l'industrialisme, Marx, suivant eux, n'avait rien écrit de trop violent. C'était le parti des *agrariens*. Bien entendu ils ne rêvaient nullement une loi agraire, si ce n'est appliquée aux capitaux de la bourse et des juifs qu'ils exécraient particulièrement. La seconde couche d'adhérens que rencontrèrent les *christlich-socialen* ultramontains, ce furent les paysans catholiques. Les chefs du *Kulturkampf*, qui persécutaient leurs prêtres et leurs croyances, étaient des libéraux et des économistes. On leur plaisait donc en attaquant le libéralisme et l'économie politique. Ils trouvaient les impôts et le service militaire écrasans, et M. le chanoine Moufang inscrivait dans son programme qu'il fallait les réduire et de beaucoup. Quant à « la loi d'airain » et à Ricardo, je suppose qu'ils en croyaient leur évêque sur parole.

Nous allons montrer maintenant que les paroles de MM. Moufang et von Ketteler ne sont pas tombées sur un rocher stérile, mais que, comme la semence de sénevé jetée en bonne terre, elles ont produit en peu de temps un arbre immense, dont les rameaux sans nombre se chargent des fruits les plus divers. Nous suivrons principalement les indications recueillies avec une extrême diligence dans le livre si rempli de faits de M. Rudolph Meyer, *der Emancipationskampf des Vierten Standes* (*la Lutte pour l'émancipation du quatrième état*). La première réunion des associations socialistes ultramontaines, ou, comme elles s'intitulaient elles-mêmes, « chrétiennes-sociales » (*christlich-sociale*) eut lieu à Crefeld, en juin 1868. Trois sociétés seulement se trouvaient représentées. Elles adoptèrent comme organe le journal rédigé avec beaucoup d'habileté par le recteur Schings, d'Aix-la-Chapelle, *die Christlich-*

socialen Blätter. L'année suivante, le nombre de ces associations avait déjà considérablement augmenté. Dans l'assemblée générale qui eut lieu le 9 septembre 1869, on décida de constituer une section permanente, avec la mission de provoquer la formation de sociétés « chrétiennes-sociales » ayant pour but « le relèvement moral et économique de la classe ouvrière. » Cette section était formée du vicaire Gronheid, de Munster, du professeur Schulze, de Paderborn, et du baron von Schorlemer-Alst, un des chefs les plus écoutés du centre, c'est-à-dire du parti ultramontain du parlement allemand. Cette commission permanente, dans son premier manifeste, se plaça sous le patronage de la conférence des évêques d'Allemagne qui s'était réunie à Fulda pendant ce même mois de septembre et qui s'y était spécialement occupée de la question sociale.

Voici comment le rapport présenté par un des évêques, à la conférence de Fulda, définit l'attitude à prendre par le clergé dans cette question. Sans doute, y est-il dit, le clergé ne peut s'occuper directement, et en raison de ses fonctions, de la création d'associations ouvrières; « mais le devoir de l'église est d'éveiller dans le corps ecclésiastique l'intérêt pour la classe laborieuse. Trop souvent il ne s'en occupe pas, parce qu'il ignore l'imminence et la gravité du danger qui résultent des souffrances sociales; il n'apprécie pas toute l'importance de la question sociale et il n'en voit pas bien les remèdes. Dans l'instruction que l'on donne aux membres du clergé en philosophie et concernant leur mission pastorale, il ne faut pas négliger plus longtemps la question ouvrière. Il est très désirable que certains ecclésiastiques s'adonnent spécialement à l'étude de l'économie politique. Il conviendrait de leur donner des bourses de voyage afin qu'ils pussent étudier sur place les besoins des ouvriers et les moyens d'y pourvoir. Ils devraient surtout, à ce point de vue, visiter la France, où, paraît-il, la portée du « moment » religieux et moral est comprise plus qu'ailleurs. » Certains économistes affirment qu'il n'y a point de question sociale. — Les évêques tiennent un autre langage. Certainement il y en a une, disent-ils, et très grave; nos prêtres doivent l'étudier et en faire un moyen d'étendre l'influence de leur ministère. Faut-il demander qui des évêques ou des économistes exercera le plus d'action sur le peuple ?..

Les *Christlich-sociale Blätter* ne tardèrent pas à publier les principes qui devaient présider à l'organisation des associations sociales-catholiques. A plusieurs égards, ces statuts méritent de fixer l'attention. Aucun membre de ces associations ne peut faire partie en même temps d'une société démocrate-socialiste; toute association chrétienne-sociale doit s'attacher intimement à l'église : *extra ecclesiam nulla salus*. Elles doivent se placer sous le patronage de saint Joseph, et l'anniversaire de leur fondation doit être célébré par des

fêtes religieuses. Il ne faut pas mettre à leur tête des prêtres, mais des personnes sûres qui aient toute la confiance du clergé. On peut nommer membres d'honneur des gens riches et même des chefs d'industrie, mais on ne peut les admettre dans les conseils d'administration. Il faut surtout éviter de paraître se mettre à la remorque du capital (*im Schlepptau des Kapitals*). Il ne faut point rejeter d'une manière absolue la coalition et la grève; ce serait perdre toute influence sur les ouvriers. D'ailleurs, dans l'état actuel de l'industrie, c'est leur seul moyen de se défendre et de faire valoir leurs droits. Il ne faut point s'occuper de politique, à moins qu'il ne s'agisse des intérêts de l'église. Dans ce cas, il faut se jeter dans la lutte avec toutes ses forces. Il convient d'organiser des réunions le dimanche, afin d'y discuter tout ce qui concerne la question sociale. Les associations de compagnons, les associations d'ouvriers de fabrique et les associations de paysans sont les trois branches de la grande confédération sociale; il est nécessaire d'établir entre elles une alliance étroite. — On voit quelle perspective grandiose s'ouvre ici. Il ne s'agit de rien moins que d'unir dans une fédération générale, soumise à l'église, les forces vives du peuple des ateliers et des campagnes de toute l'Allemagne. C'est plus qu'un état dans l'état; c'est la société elle-même, embrigadée et disciplinée par des ecclésiastiques qui auraient étudié à la fois la théologie et l'économie politique.

La commission centrale posait avec beaucoup de sagesse la limite d'action de chaque groupe. Autonomie locale, mais unité d'action au profit de l'église, tel est le principe. Il ne faut pas, disait la commission, qu'une de nos associations s'imagine apporter la solution toute prête de la question la plus difficile de celles qui occupent le monde contemporain, et prétende imposer comme une révélation messianique telle organisation qu'elle aura jugée la meilleure. Chaque association chrétienne-sociale doit se mouvoir librement sur le terrain qu'elle s'est choisi. C'est à elle à tenir compte des besoins de ses membres et des nécessités locales. Vouloir imposer à toutes les mêmes règlemens, c'est fermer la porte à l'avenir et couper les racines de tout développement original. Ce n'est pas d'elles que peuvent sortir les organes dont l'église se servira pour résoudre définitivement les difficultés que doit rencontrer l'organisation d'une société meilleure et vraiment chrétienne. Quand l'heure sera venue, le chef de la catholicité évoquera les ministres entre les mains desquels on pourra remettre ce soin en toute confiance. Ces espérances mystiques plaisent au peuple. C'est d'ailleurs une grande idée, qui certes ne peut nuire à l'influence du clergé, que de confier au pape la réforme économique. Le saint-père se présente ici comme un nouveau messie qui réalisera les promesses du millé-

nium en précipitant dans l'abîme Ricardo, Malthus, « la loi d'airain, » M. Bamberger et tout le *Manchesterthum* libéral.

Le parti catholique-social parvint à se faire d'un coup un nombre considérable d'adhérens en adoptant les *Kolping's catholische Gesellenvereine.* En 1847, un artisan instruit et pieux nommé Kolping eut l'idée de réunir les compagnons en associations, qui avaient pour but de cultiver en eux le sentiment moral et religieux et de défendre leurs intérêts. Par l'apostolat du « père (*Vater*) Kolping, » comme on l'appelait, il s'en établit de tous les côtés. En 1872, lorsque les *Christlich-socialen* les adoptèrent, elles comptaient plus de soixante-dix mille membres. Des associations de paysans (*Bauernvereine*) ne tardèrent pas à se former dans les pays les plus catholiques, en Bavière et en Westphalie. Elles avaient pour but de défendre les droits des campagnards et d'obtenir une réduction des impôts grevant la terre et du service militaire. Dans les résolutions de la réunion générale des associations de paysans de Bavière tenue à Deggendorf en octobre 1871, je trouve le passage suivant : « Nous détestons de toute notre âme le militarisme qui se considère comme la chose principale à laquelle il faut tout sacrifier; il absorbe les forces vives du travail, même quand elles sont indispensables à la production, comme en temps de moisson. Et cependant l'armée existe pour la nation et non la nation pour l'armée, de même que le gouvernement pour le peuple et non le peuple pour le gouvernement. »

Dans la réunion générale des associations chrétiennes-sociales tenue à Essen, le 29 juin 1870, un des délégués, M. Witte, énumérait ainsi les forces dont elles disposaient : « Quinze mille paysans catholiques se sont déjà fédérés en Bavière. Quinze mille fermes, c'est déjà une base d'opération solide pour nous emparer des campagnes. Bientôt nous en aurons autant et plus encore en Westphalie et dans le pays rhénan. Cent mille maîtres-ouvriers se rangent sous notre drapeau et quatre-vingt mille braves compagnons des *Kolpingsvereine* nous tendent la main. Nos sociétés compteront bientôt leurs membres par centaines de mille. C'est là une armée respectable, et ce n'est que le commencement. Trente mille prêtres allemands vont mettre la main à l'œuvre. J'entrevois un brillant avenir. » Toute cette armée dont parle l'orateur était lancée au scrutin par le clergé, et aux élections du suffrage universel pour le parlement impérial en 1870 elle obtint plus d'un succès. Ainsi à Elberfeld elle battit les démocrates-socialistes, qui étaient là sur leur terrain. En 1871, un rescrit ministériel prononça la dissolution des associations de paysans de la Westphalie, comme constituant des sociétés politiques interdites par la loi. Elles se reconstituèrent bientôt sous le nom de *Union des paysans westphaliens* (*Westfälische Bauernverein*),

et, sous la présidence de ce membre du centre ultramontain que nous avons déjà nommé, le baron von Schorlemer-Alst, le nombre des membres s'accrut rapidement. C'était la guerre déclarée aux lois de mai et au gouvernement du chancelier.

L'évêque de Mayence n'abandonnait pas son œuvre. Il poussait son clergé à s'occuper sans relâche de la question sociale. En 1871, il envoya une circulaire à tous les prêtres de son diocèse pour leur prescrire de dresser une statistique exacte du nombre et de la situation des ouvriers de leur paroisse. Dans l'assemblée générale des catholiques allemands qui se tint à Mayence en septembre 1871 sous l'inspiration de Mgr von Ketteler, on s'occupa longuement de la question ouvrière. Voici quelques-unes des résolutions prises à ce sujet. Il est nécessaire, au moyen d'une commission d'enquête composée d'ouvriers et de ceux qui les emploient, d'établir quelle est la condition morale et matérielle, afin que la législature puisse éditer un code du travail (*Arbeitsrecht*). La propriété foncière, l'industrie, le commerce, jouissent d'une protection juridique, et le droit du travail n'est pas reconnu, quoique les travailleurs forment 90 pour 100 de la population. L'assemblée recommande de nouveau instamment l'établissement d'associations chrétiennes-sociales pour les maîtres-ouvriers, pour les ouvriers de fabrique, pour les jeunes gens, pour les femmes et pour les jeunes filles, et elle rappelle aux classes aisées que c'est leur strict devoir de venir largement en aide à ces institutions. L'assemblée déplore la situation des habitations ouvrières qui sont un scandale pour un pays chrétien, et elle insiste vivement pour qu'il se forme des sociétés de construction qui bâtissent des maisons saines et à bon marché. La proposition de blâmer les grèves fut rejetée à une grande majorité.

Ce qui précède suffit pour montrer l'esprit qui inspire le mouvement catholique-socialiste. L'œuvre commencée par Mgr von Ketteler a pris une extension considérable dans ces dernières années. Le clergé s'y est dévoué partout avec ardeur, parce que c'était un moyen de gagner des adhérens, dans les luttes du *Kulturkampf*, au profit de l'église et contre le gouvernement. Parmi ceux qui marchent au premier rang, on cite maintenant le recteur Schings et le vicaire Kronenberg, d'Aix-la-Chapelle, le vicaire Laaf, d'Essen, et le *Domcapitular* E. Klein, de Paderborn. Leurs efforts tendent à amener un rapprochement de plus en plus étroit avec les démocrates-socialistes. Pour marcher au scrutin les deux partis s'entendent; mais dès qu'il s'agit d'organiser des sociétés, la lutte éclate. Ainsi au mois de février dernier avait lieu à Essen une réunion générale des délégués des associations d'ouvriers mineurs. Il s'agissait de fonder une vaste fédération qui aurait réuni les mineurs de toute l'Allemagne. Un combat oratoire des plus vifs ne tarda pas à s'engager

entre le vicaire Laaf et l'agitateur socialiste M. Hasselmann, dont la parole ardente et l'esprit incisif ont toujours le plus grand succès dans les *meetings* d'ouvriers. — Depuis que vous avez pris pour mot d'ordre à Berlin : Destruction du christianisme, dit le vicaire Laaf, nous ne pouvons plus nous entendre. — M. Hasselmann répondit en invoquant l'exemple de M[gr] von Ketteler, qui s'était montré très favorable à l'association des ouvriers en cigares fondée par le démocrate-socialiste Fritsche (1).

Le lendemain le journal de M. Hasselmann, *die Volkstimme*, déclara que les braves mineurs avaient éventé les manœuvres des intrigans en robe noire et qu'ils ne voulaient pas de la « capelanocratie. » De leur côté les journaux catholiques-socialistes de la province, la *Tremonia* de Dortmund, les *Essener Blätter*, l'*Essener Volkszeitung*, le *Rheinisch-Westfälischer Volksfreund*, firent feu de toutes pièces sur les socialistes-démocrates. On se disputait l'appoint électoral des ouvriers de ce district où les charbonnages et les usines métallurgiques en emploient un nombre considérable. « Ouvriers mineurs, ne suivez pas le drapeau des démocrates, répétaient en chœur les *christlich-socialen*, il vous conduira à votre perte. Rangez-vous tous sous la bannière de la croix. Là est le salut. » Nous avons esquissé la physionomie de ce débat, parce qu'il peint la situation. Une entente réelle est impossible entre les démocrates-socialistes qui prêchent l'athéisme pour renverser la royauté, l'église et toute autorité établie, et les socialistes ultramontains qui veulent fortifier l'autorité pour la remettre aux mains des évêques et du pape ; mais les deux partis flattent les ouvriers, énumèrent et grossissent leurs griefs, proposent des remèdes à leurs maux et en rendent responsable la bourgeoisie libérale « qui exploite le peuple sans cœur ni merci. » Ils se rencontrent ainsi dans l'opposition et votent l'un pour l'autre.

Le chiffre des associations créées sous l'influence du socialisme catholique est vraiment innombrable, sans compter, bien entendu, les couvens, qui en sont le type idéal. M. Rudolph Meyer s'est donné beaucoup de peine, non pour arriver à en faire une statistique complète, mais seulement pour en énumérer les différentes espèces, et il avoue qu'il lui a été impossible d'en dresser une liste exacte. Cependant sa classification est déjà très étendue. Voici les institutions que nous y voyons figurer. — Associations catholiques des com-

(1) M. Fritsche est actuellement député. C'est sur son témoignage que M. Bebel s'est appuyé dans le récent débat au parlement allemand pour parler des avances que M. de Bismarck aurait faites au parti socialiste. « Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Fritsche, répondit le chancelier. — Mais c'est un député, » cria-t-on, et toute l'assemblée de rire aux éclats. « Si c'est un député, reprend M. de Bismarck, il n'a pas pu dire ce qui n'est pas vrai, et je l'adjure de prouver qu'il a eu des rapports avec moi. »

pagnons (*Katholische Gesellenverein*) du modèle Kolping. Elles comptent plus de quatre-vingt mille membres, et existent dans presque toutes les villes catholiques. Des réunions ont lieu le dimanche; elles ont pour but l'édification et la culture intellectuelle et morale. Elles ont parfois des caisses d'épargne; à Berlin, elles ont fondé une académie pour former le goût dans les applications de l'art à l'industrie. — Associations catholiques d'apprentis. Elles se rattachent à celles des compagnons. Elles ont ordinairement des écoles du dimanche. Celle de Cologne, par exemple, compte plus de six cents élèves. — Associations catholiques de maîtres-ouvriers, On engage ceux-ci, pour maintenir la bonne entente, à communier en commun au moins une fois par mois. — Associations catholiques de jeunes ouvriers de fabrique sous l'invocation de saint Paul. — Associations catholiques d'ouvriers mineurs. Elles sont très nombreuses dans le bassin houiller de la Roer. Elles possèdent généralement une caisse de secours mutuels. Des réunions ont lieu pour discuter leurs intérêts. Le but est la culture des sentimens religieux et sociaux. — Associations de paysans. Elles se divisent en deux groupes principaux, celui de la Bavière, qui a pour organe le journal *die Bauernzeitung*, et celui de Westphalie, dont le journal est intitulé *der Westfalische Bauer*. Le groupe bavarois doit compter vingt mille membres. Dans la dernière réunion du groupe westphalien, tenue cet été sous la présidence de M. von Schorlemmer-Alst, avec les deux mille adhérens de cette année, on arrivait au total de douze mille. — Associations chrétiennes-sociales. Elles reçoivent des membres de toutes les classes, parce que leur but est simplement de discuter la question sociale et de propager le mouvement. Elles sont répandues partout, et le nombre des membres est très considérable. — Associations catholiques de secours aux ouvriers. Elles leur font des avances sans intérêt. — Associations catholiques pour les servantes et les ouvrières. — Associations catholiques d'épargne et de crédit sous l'invocation de saint Joseph ou de saint Boniface, copies de celles de M. Schulze-Delitsch. — Associations ouvrières de production. Peu nombreuses. — Associations pour répandre des écrits sur la question sociale au point de vue catholique. — Sociétés de construction. — Associations catholiques pour femmes et filles d'ouvriers... Tout ce mouvement est représenté par un grand nombre de journaux. Les deux meilleurs et les plus influens sont pour l'Allemagne catholique du nord les *Christlich-sociale Blätter*, qui paraissent à Aix-la-Chapelle sous la direction du recteur Schings, et pour l'Allemagne du sud l'*Arbeiterfreund*, qui paraît à Munich sous la direction de M. Schimpf.

On voudra bien nous pardonner d'être entré dans des détails parfois minutieux. Il le fallait pour montrer la puissance du parti catho-

lique socialiste. Ce parti, dont la force au parlement impérial augmente à chaque élection, est devenu un des principaux facteurs de la politique allemande, dont les contre-coups se font sentir dans toute l'Europe. On comprendra mieux pourquoi, si M. de Bismarck n'a pas été à Canossa, il a cependant permis au nonce du pape de venir à Kissingen. L'alliance du socialisme démocratique et du socialisme catholique est évidemment le principal danger qui menace toute l'œuvre du grand chancelier. Ces deux nuances, travaillant chacune de leur côté, ennemies quand elles se disputent des cohortes ouvrières, mais alliées pour les conduire au scrutin, gagnent toutes deux rapidement du terrain. Avec les démocrates, on ne peut songer à s'entendre : l'hostilité est absolue; mais avec les catholiques un accord n'est pas impossible, moyennant certaines concessions de part et d'autre. Comme vient de le dire si justement M. de Bismarck, en politique c'est toujours le *do ut des* qui se cache au fond de toute transaction; seulement la politique de Rome n'a jamais manqué d'exiger beaucoup et de céder très peu, et M. de Bismarck n'est pas habitué à traiter sur ce pied-là. Il en résulte que l'entente n'a pu s'établir, et que la loi contre le socialisme a passé, malgré démocrates et catholiques, avec l'appui des libéraux, détestés également par tous.

Il est difficile d'émettre un jugement impartial sur le mouvement si extraordinaire que nous avons essayé de faire connaître. Il serait, je crois, injuste de prétendre que la commisération pour le sort des ouvriers et les idées socialistes qu'exprime le clergé ne sont qu'une comédie pour arriver au pouvoir. Un prêtre charitable doit être sincèrement touché des maux qui atteignent la classe laborieuse au sein des grandes agglomérations industrielles. S'il a lu les pères de l'église, il constatera avec indignation combien peu leurs préceptes servent de règle aux actions de la vie moderne. Avec l'idéal de la charité évangélique dans le cœur, que peut-il dire de ce monde économique où règne la dure loi de la concurrence, qui n'est autre que la lutte animale pour l'existence? Dans la chaire, le bon pasteur doit nous dire : « Traite ton frère comme toi-même. » Mais l'industriel lui répond : « Si je ne réduis pas les frais de production et le salaire au minimum, je ne vendrai ni à l'étranger ni chez moi, et nous perdrons tous notre gagne-pain. » — J'admets donc que Mgr von Ketteler a été touché de la grâce socialiste en lisant Lassalle, comme M. de Bismarck l'a été en l'écoutant. Mais cependant, quand on voit la masse profonde de ces innombrables associations dirigée et chauffée en vue du scrutin, et le clergé s'allier sans hésitation à ces démocrates qui ont prononcé contre le christianisme le serment d'Annibal, on cesse de croire que toute cette campagne si savamment menée n'ait d'autre inspi-

ration que l'amour du prochain et d'autre fin que de lui venir en aide. Évidemment le but suprême est le triomphe de l'église; le reste n'est que moyen. Ce but est grand, et pour ceux qui sont persuadés que le bonheur des sociétés ici-bas et le salut des hommes dans l'autre vie y sont attachés, il est le plus grand de tous. On conçoit alors qu'on y sacrifie tout : nationalité, patrie, liberté, institutions politiques, prospérité économique, tous ces biens secondaires auxquels d'ordinaire on attache tant de prix.

L'Apocalypse nous parle d'une femme montée sur une bête couleur d'écarlate, et vêtue elle-même d'un vêtement de pourpre et d'écarlate. « Elle tenait à la main une coupe d'or pleine des abominations de son impureté; sur son front un nom était écrit : *Mystère*. La grande Babylone, la mère des abominations de la terre. » — « Et la femme que tu as vue, dit l'Apocalypse, c'est la grande cité qui a son règne sur les rois de la terre. » Cette cité est évidemment Rome; mais, d'après les interprétations protestantes, il s'agit de la Rome papale. Certains mystiques ajoutent aujourd'hui une explication nouvelle. La femme vêtue de pourpre, c'est la papauté qui, pour régner sur les peuples et sur les rois, adoptera le socialisme, et la bête écarlate sur laquelle la femme est montée, c'est la démocratie rouge, dont le pape se servira pour briser toutes les résistances. Il n'est pas nécessaire d'invoquer l'Apocalypse pour constater un fait : c'est que l'église ne renoncera pas sans une lutte suprême à la toute-puissance qu'elle a exercée jadis et qu'elle espère reconquérir. La bourgeoisie, fière de ses libertés, ne les abdiquera pas volontairement aux mains du clergé. C'est donc le peuple qu'il faut gagner, les travailleurs des champs et des ateliers. Et comment? En leur parlant de leurs maux et en leur promettant, comme le socialisme, d'y porter remède par une répartition plus équitable des biens de ce monde. Rien de plus facile pour l'église : elle n'a qu'à remonter aux traditions des premiers siècles. Est-ce que, même au moyen âge, les moines mendians, tout imbus d'idées communistes, n'entraînaient pas partout le peuple à leur suite? Il semble qu'on voie ainsi se préparer dans le monde entier une évolution nouvelle, l'alliance du catholicisme et du socialisme contre la bourgeoisie libérale, leur commune ennemie. Tant que le clergé espérera reconquérir le pouvoir, il s'en tiendra au principe d'autorité; mais s'il doit se croire définitivement privé d'influence politique et menacé dans ses privilèges, il fera comme en Allemagne : il demandera des armes au socialisme. Puissance étrange que l'église qui, dans ses origines, est une démocratie égalitaire et même communiste, et qui aujourd'hui présente à Rome le type le plus complet de l'absolutisme théocratique !

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA RENOMMÉE

C'était à Munich, par un beau jour du commencement de l'été; la vaste plaine ressemblait à un océan de verdure avec des fleurs en guise d'écume; les Alpes du Tyrol et du Vorarlberg se dessinaient distinctement dans le lointain sur le ciel chaud et limpide. Plus bas, le long des bords sinueux de la rivière, des bouquets de hêtres et de bouleaux se dressaient dans toute la gloire de leur jeune feuillage, la blancheur des grands nénufars ressortait sur le fond noir que leur opposait la vieille charpente des moulins. Dans les anciennes rues, si pittoresques, sous les poutres vermoulues de chaque pignon, des pots de basilic, des cordons de pois odorans, des touffes de giroflée fleurissaient partout, pourvu qu'il y eût au-dessus une bande, si étroite fût-elle, de ciel bleu, et dans le voisinage une main de femme attentive; tandis que par delà les tours et les clochers, par delà les cloches vibrantes de la *Domkirche* et le couronnement en forme de melon de la *Frauenkirche*, par delà toutes les coupoles, toutes les flèches, tous les minarets dont la cité abonde, les pigeons tourbillonnaient depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, formant des nuées grises et bleues, noires et blanches, heureux comme seuls les oiseaux peuvent l'être, et comme ne peuvent l'être parmi les oiseaux que ces colombes privilégiées de Venise et de Munich, qui ont pour refuge et pour greniers d'abondance tous les toits, tous les foyers de la ville, avec le ciel entier pour empire.

Dans la ville neuve, vaste et triste, la chaleur et la poussière étaient intenses, les grandes places paraissaient vides et d'un éclat criard, les fresques prétentieuses plaquées sur les monumens faisaient tache, les portiques et les frises manquaient de tout ce qui compose le charme des frises et des portiques en Italie : l'ombre

profonde, l'atmosphère ardente, le sentiment de l'espace incommensurable et de la lumière éternelle, les figures demi-nues, gracieuses, aériennes, les grands toits avancés, le jaillissement des eaux, la brune silhouette d'une tresseuse de paille aux pieds nus passant dans la large zone ensoleillée, la vieille lampe de bronze au-dessus de la châsse peinte, la porte qui encadre un paysage éthéré aux horizons d'améthyste, aux avenues d'oliviers blancs d'argent, tout cela fait défaut aux malencontreuses copies de l'art italien, qui semblent dépaysées sous le ciel d'Allemagne et qui choquent par l'absence d'harmonie, par je ne sais quoi de discordant; mais l'ancien Munich possède encore son caractère sympathique et original. Les façades en bois, les panneaux sculptés, les pignons puissans, les enseignes d'or enluminées, les murailles brûlées au soleil, les églises grises, les forteresses avancées, les étalages de pelleterie et de jouets naïfs, rien ne manque au vieux Munich des *Minnesingers* et des maîtres-maçons, des étudians et des bourgeois; oui, c'est toujours le Munich de la *Schoefflertanz* et de la joyeuse foire du *Christchild*. Et le vieux Munich se tient à l'écart des innovations; ses jeunes filles portent encore sur la tête des mouchoirs de couleur et aux pieds de bruyantes galoches, ses étudians ressemblent encore à des vignettes de ballades, avec leurs longs cheveux sur les épaules et leur manteau gris crânement porté; quelque chose de l'odeur et de l'aspect du moyen âge flotte ici, ce quelque chose qu'on retrouve dans un rouleau jaune de parchemin qui a été longtemps oublié au fond d'un meuble en compagnie de feuilles de roses fanées et d'un portrait sans nom. Le Munich du roi-bâtisseur Louis est grand sans doute, mais il distille l'ennui grâce à ses montagnes de marbre et de granit, à ses arpens de toiles plus ou moins divines, à ses longues rues droites où l'on tombe de fatigue, à ses fresques où les nudités grelottent sous l'âpre vent des Alpes; la grâce en est absolument absente, comme elle est absente de cette lourde Bavière en bronze qui domine la plaine et dans le crâne de laquelle six hommes tiennent à l'aise, mais dont l'œil est sans regard, la bouche sans expression. On se détourne en bâillant du nouveau Munich, qui singe gauchement Athènes et Rome, mais on déplore en revanche que la pioche des démolisseurs se soit jamais attaquée au vieux Munich historique et romantique, humble et curieux à la fois. Comment un homme a-t-il pu avoir le cœur de détruire cette relique du passé pour mettre à la place des plâtres neufs? Errer dans l'ancien, dans le vrai Munich, — il n'en reste plus beaucoup, hélas! — vous procure le même plaisir que de lire une ballade en caractères primitifs sur Henri le Lion ou l'empereur Max; il a les recoins sombres, les arcs élancés,

les écussons bizarrement fouillés, les tours et les tourelles, l'harmonieuse irrégularité, toutes les séductions, en un mot, que possèdent les vieilles cités en général et les vieilles cités teutonnes en particulier; les jours de fête, quand le tumulte d'une foire, par exemple, anime les rues ou que la procession du *Corpus Christi* met en mouvement sur le pavé de bois, couvert d'une jonchée de fleurs, le roi, la cour et l'église, les corporations, le sénat et la magistrature, il est facile d'oublier l'ère présente et de remonter à cette époque lointaine qui a valu son nom à la ville, à l'époque où les moines étudiaient silencieusement dans leur cellule, tandis que retentissait alentour le choc des glaives, l'écho incessant des batailles.

C'était donc le jour du *Corpus Christi* à Munich, et la nouvelle ville comme l'ancienne s'était parée de guirlandes, de draperies, de bannières sur le passage de la grande procession partie de l'église; l'archevêque avait béni la foule, le roi avait découvert sa noble tête devant le soleil et le Saint-Esprit; tout était fini pour cette année-là, et le peuple se réjouissait, sachant bien que Dieu était désormais avec lui et avec la ville, le peuple des anciens quartiers surtout, qui professe un amour particulier pour de telles cérémonies. Ce peuple-là se compose de familles honnêtes et pieuses, qui travaillent ferme et qui vivent bien, heureuses et gaies du reste, d'une gaîté tranquille; leurs ancêtres étaient ainsi au temps où Gustave-Adolphe comparait Munich à une selle d'or sur un cheval maigre.

Les plaines stériles qui figuraient le cheval maigre en question ne produisent guère que du foin, et cependant cette verdure leur prête une apparence de richesse; le dimanche et les jours fériés, tous les ouvriers en masse, hommes, femmes et enfans, y vont passer leurs loisirs sous les cerisiers qui abritent les petites guinguettes badigeonnées en blanc et en bleu, le long de la rivière, car on a vite fait d'atteindre les eaux rapides de l'Isar, non plus rouges de sang comme au lendemain de Hohenlinden, mais toujours tumultueuses; les laveuses y trempent leurs bras nus, les chiens y barbotent aux places où le courant est rompu soit par une digue, soit par l'exubérante croissance des roseaux, l'herbe pousse haute et drue sous les pas des étudians et des fillettes qui la foulent amoureusement, tandis que les lambeaux d'un air tantôt joyeux, tantôt mélancolique, selon l'humeur du musicien qui gratte la guitare, s'envolent sur l'aile du vent. La Bavière en cette saison est toute fraîcheur et toute gaîté. Nuit et jour des charrettes chargées de joyeux excursionnistes roulent parmi les aunes pour rejoindre un bal champêtre ou la résidence d'été d'une famille amie. Quiconque a un

kreutzer à dépenser se donne le luxe d'un verre de bière et d'une bouffée d'air pur; les vieux fument une pipe de porcelaine peinte dans leur taverne favorite, tandis que les jeunes errent deux par deux sous les ombrages.

Ce jour-là surtout il en était ainsi. Ne pas célébrer par quelque réjouissance une si grande fête eût été trop étrange vraiment! Il eût fallu pour cela être seul au monde, et seul au monde, hélas! était en effet Christian Winter. Assis à la fenêtre de son grenier, il regardait d'en haut le joyeux tumulte de la foule, aussi éloigné d'elle qu'il avait été toute sa vie éloigné du bonheur, et il pensait aux jours d'une jeunesse lointaine, la sienne. Son misérable logis, dans un faubourg de la ville, au-delà de l'Isarthor, faisait partie de l'attique d'une haute maison de bois où les familles pauvres s'entassaient nombreuses comme des corneilles dans un vieux mur. Derrière la maison il y avait un jardin, si l'on peut nommer ainsi un enchevêtrement de mauvaises herbes d'où sortaient deux pommiers caducs qui depuis longtemps ne portaient plus de fruits et deux marronniers d'Inde. Devant la porte d'entrée passait la route avec sa bordure d'arbres verdoyans, et de l'autre côté de la route se précipitait la rivière toujours turbulente et d'un gris vert comme celui de la mer.

Christian Winter, appuyé à sa fenêtre, regardait donc les gens de la ville courir à leurs plaisirs; il avait faim et n'en voulait point convenir. Son habit montrait la corde. N'importe, c'était encore un beau vieillard; ses cheveux blancs comme la neige encadraient des traits fins et nobles que revêtait une teinte uniformément brune. L'âge et la faiblesse avaient courbé sa haute taille, et il était maigre au point que l'on pouvait voir à travers les tissus appauvris de sa main quand il la dressait contre le soleil; mais tel qu'il était, Christian Winter aurait encore pu gagner sa vie peut-être s'il eût posé dans les ateliers pour Bélisaire mendiant, le roi Lear dans la tempête ou Calas à l'échafaud. L'orgueil l'éloignait du métier de modèle, car il était peintre, quoique le monde n'eût jamais voulu lui accorder ce titre ni seulement entendre parler de lui. Pourquoi? Nul ne pourrait le dire; la renommée a ses caprices, elle accorde et refuse les faveurs dont elle dispose avec une bizarrerie qui semble se jouer des hommes : quelque accident, le manque d'occasions, une certaine défiance de soi-même, l'isolement, l'ignorance de ces moyens qui forcent le succès, l'une ou l'autre de ces choses ou toutes ces choses réunies peut-être, l'avaient laissé obscur et sans nom; pourtant il peignait toujours, et jamais dans ces longues années de misère il n'avait pu se contraindre à faire autre chose.

Christian Winter repassait donc sa vie en lui-même tout en regardant le gai torrent de la vie des autres se répandre à travers la campagne. Le destin l'avait condamné à voir toujours le flot des prospérités de ce monde rouler en le dépassant comme roulaient aujourd'hui le flot du populaire endimanché et celui de l'Isar côte à côte, bruyamment, sans trêve. Il pensait à sa jeunesse, à sa jeunesse ambitieuse, impatiente, pleine d'illusions, d'illusions si tenaces que le canon de Iéna ou de Wagram n'avait que bien peu réussi à les dissiper. Tout petit il avait connu l'indigence, n'étant que le fils d'un chaudronnier de Munich, le fils cadet d'une nombreuse famille, battu et maudit du matin au soir parce qu'il se repaissait de rêves creux tandis que les autres travaillaient de leurs bras; mais en dépit des coups et des reproches, il s'était toujours dit : — Je serai peintre. — Tandis que le sang ruisselait sur les champs de bataille, il avait tenu ses yeux levés vers le divin sourire de l'Art et n'avait vu que lui. Pour l'amour de l'Art, il était allé pieds nus jusqu'en Italie, et là il avait étudié, médité, lutté, si bien qu'après la fièvre d'un grand effort il était arrivé à cette paix sublime qu'on trouve dans le sentiment de sa force. Il avait cru en lui-même; c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. A mesure que fuyaient les années et que le monde des hommes s'obstinait à ne pas croire en lui, cette noble confiance était devenue pour Christian chose amère et douloureuse. Une ombre lui avait tenu constante compagnie; cette ombre c'était le guignon. La gloire est capricieuse souvent, mais le guignon en revanche se montre presque toujours fidèle : où il s'est une fois attaché, il se cramponne vigoureusement. Ses tableaux disparurent sous le manteau de toiles d'araignée qui les recouvrait, sans qu'il comprît pourquoi. Peut-être était-il trop fier; on ne permet pas à la pauvreté d'être fière, et puis nous l'avons dit, il n'eût pas su ramper jusqu'aux sommets sur ses genoux. Christian Winter venait d'atteindre sa soixante-quinzième année le jour du *Corpus Christi*. Il y avait longtemps, hélas! qu'il avait quitté la maison de son père avec un pain et quelques *groschen* dans sa besace, le visage tourné vers le midi et murmurant entre ses dents : — Je serai peintre! — Il y avait si longtemps... plus d'un demi-siècle, et cependant jamais depuis ce temps-là personne n'avait eu sur les lèvres le nom du peintre Christian Winter. Il avait mis tout son cœur dans ces œuvres sur lesquelles on ne voulait pas jeter les yeux, il avait travaillé de toutes ses forces, souffert le froid et la faim, il s'était passé de plaisirs et d'amour, il avait sacrifié ses nuits, ses jours, sa jeunesse, sa virilité à l'art, et pourtant le monde ne savait rien de lui. Son pain quotidien, il le gagnait en gravant des planches sur cuivre pour les marchands d'estampes; encore

ceux-ci ne lui donnaient-ils que peu de besogne, car aux derniers rangs il y avait encore des hommes plus jeunes, plus heureux qu'on lui préférait. Certaines façons froides et dures produites par l'adversité persistante et qui lui étaient particulières repoussaient la sympathie, disait-on. Winter ne s'en défendait pas... Quand souffle sans cesse le vent du nord, les glaciers peuvent-ils fondre?

Il existe une terrible eau-forte de François Chifflard représentant la grande barque de l'Art, un magnifique bateau de parade, avec les cadavres des noyés et les corps torturés de ceux qui se débattent encore, engloutis sous sa proue. Christian Winter avait compté parmi les victimes qui ne se hissent jamais à bord; il n'avait jamais non plus coulé au plus profond de l'eau, quoi qu'on eût fait pour l'y contraindre; il avait défendu son âme, mais il était las, terriblement las, et il commençait à comprendre que le nom de Christian Winter, qu'il s'était juré à lui-même autrefois de graver en lettres d'or sur les portes de sa ville natale, ne serait tracé que sur la tombe d'un pauvre, en admettant, hypothèse peu probable, que cette tombe portât un nom. Il ne s'apitoyait pas sur lui-même, il ne pleurait que les divines visions qui périraient avec lui, les choses adorables et sublimes qui avaient enchanté son imagination et que les hommes ne lui avaient pas permis de leur faire connaître.

Les éclats de rire, la musique retentissaient au-dessous de lui... il n'avait pas mangé ce jour-là, on ne lui avait pas donné de besogne depuis des semaines, et la dernière pièce de monnaie qu'il eût dans son tiroir était dépensée. Il est vrai qu'il s'était souvent privé de pain pour se procurer des couleurs, mais les œuvres accumulées depuis trente ans, qui donc se soucierait de les acheter? qui donc voudrait de ces chimères d'un inconnu? Il n'osait plus même les offrir; dédaigné, repoussé dans l'âge de la force, il avait à un trop haut point le sentiment de sa dignité pour crier du sein de la vieillesse et de la solitude : — On m'oublie et je meurs! — Oublié il l'était comme la feuille flétrie que foulent les pas pressés de la multitude qui la confond avec la poussière. Et cependant tandis qu'il regardait d'en haut dans la rue, un fugitif sourire effleura tout à coup son visage sévère pour s'évanouir aussitôt comme s'évanouit un rayon de soleil sur le ciel d'hiver tout chargé de neige.

C'était le reflet d'un autre sourire, celui qui rayonnait sur un visage innocent de jeune fille levé vers lui. Elle passait au milieu des promeneurs, toute blanche et blonde, une touffe de roses au corsage, son amoureux à ses côtés. Lili était l'enfant de la maison, pauvre comme tous ses voisins, mais insouciante et gaie, la plus douce, la plus inoffensive créature que l'on pût voir, chantant tout le jour d'une voix de fauvette, soit qu'elle fût assise à son rouet, soit qu'elle vaquât aux soins du ménage, soit qu'elle courût dans l'herbe

fleurie du vieux jardin abandonné. Christian Winter en l'apercevant avait donc souri; sa vue l'avait ramené à un demi-siècle de là en présence d'une autre jeune fille qui jadis s'était promenée sur le gazon à son bras, le long de ces mêmes eaux grises descendues des glaciers, et qui depuis tant d'années, — tant d'années qu'il ne les comptait plus! — dormait sous la terre près du mur d'une vieille église.

Lili continuait de regarder le vieillard et de lui montrer ses dents de perle; elle avait peur de lui à l'ordinaire, mais ce jour-là elle était si contente que la joie lui prêtait un courage de lionne. Berthold était avec elle, son beau et brave Berthold, qui devait lui être fiancé s'il gagnait le prix et qui le gagnerait sûrement, ce fameux prix que proposait le roi à tous les jeunes artistes d'un certain ordre. Berthold Landsee en était encore à l'étude de son art, mais il promettait beaucoup, chacun s'accordait à le dire, même son oncle, qui était fabricant de vitraux, très renommé à Nuremberg; il y avait en lui l'étoffe d'un homme de talent, pensaient les connaisseurs, et le père de Lili avait décidé avec l'oncle de Berthold que si ce garçon sortait vainqueur du concours, il obtiendrait du même coup la main de sa bien-aimée. De sorte qu'en attendant, Berthold et Lili erraient dans les prés, tout en formant le projet d'entendre le soir ensemble *Siegfried*, comme c'est le devoir et la joie de tout Bavarois de race. Les deux jeunes gens étaient heureux à la façon des tourtereaux qui voltigaient au-dessus de leur tête, et Christian Winter, malgré les soixante-quinze ans qui courbaient sa tête blanche et les morsures de la faim qui lui rongeaient les entrailles, les contemplait sans amertume; il se disait seulement :
— Pourquoi le printemps est-il si court et l'hiver si long?

Puis il se détourna de la fenêtre et s'assit pour rompre son jeûne au moyen d'une croûte de pain qu'il avait ramassée dans la rue, personne n'étant là pour la lui disputer, pas même un chien. Tout en mangeant, il se demandait pourquoi il était en vie, lui, tandis que tous les jours tant d'autres s'en allaient au cimetière, des petits enfans chargés de fleurs, et des fillettes, et de jeunes mères, et des hommes dans toute la force de l'âge que le monde sans doute eût tenu à garder. La lumière baissa peu à peu, le jour s'éteignit, la pâle rougeur du couchant se projeta sur les eaux; il faisait noir avant la nuit dans le grenier de Christian Winter. Celui-ci resta tranquillement assis à la même place, tandis que les ombres se refermaient autour de lui; il était demeuré dans l'ombre toute sa vie. Sa fin était proche apparemment; il n'y avait pas de raison pour qu'il rencontrât de nouveau un morceau de pain sous ses pas, il n'avait plus d'argent, il ne voulait point d'aumône. Était-ce sa faute s'il se trouvait réduit à cette extrémité? Winter était humble

devant Dieu et devant sa conscience, bien qu'il fût orgueilleux devant les hommes. Il finit par se dire que l'erreur devait être de son côté, que le monde avait raison et qu'il avait tort, que sans doute il n'était pas doué de génie.

La nuit tombait décidément, il y avait encore des teintes roses sur les flots et un bourdonnement de voix joyeuses au loin, et Christian Winter était toujours seul dans l'obscurité.

Soudain quelqu'un frappa doucement à la porte.

Il dit : — Entrez! — d'une voix lasse. — La porte s'ouvrit lentement, comme si une main craintive l'eût poussée, une petite tête dorée se montra, celle de Lili dans ses atours de fête ; elle portait sur un plateau quelques tranches de pain blanc et de jambon avec un flacon de bière blonde.

— Monsieur Winter, dit-elle timidement, nous sommes tous en bas à souper et si gais!.. vous les entendez rire... alors nous avons pensé que peut-être... vous étiez seul, et que vous ne prendriez pas la peine de commander votre repas, et que... enfin je... je...

Lili s'arrêta rouge comme une fleur de coquelicot et posa son plateau en tremblant un peu au bord de la table. Bien qu'elle sût que le vieillard mourait de faim, elle eût voulu paraître l'ignorer, mais elle n'avait que seize ans et ne s'entendait guère à feindre.

Christian Winter rougit de son côté, il rougit de honte et de colère : jamais cet homme ne s'était plaint, jamais il n'avait demandé de pitié ; c'était la première fois qu'on venait lui en offrir. Il repoussa le plateau, sans rudesse, car c'était une femme qui l'avait apporté, mais résolument.

— Vos intentions sont bonnes, dit-il de sa voix âpre et brève, mais je vous remercie, mademoiselle, j'ai soupé.

Les yeux bleus de la petite se remplirent de larmes.

— Vous êtes fâché contre moi, monsieur Winter?

— Non, mon enfant, je suis reconnaissant au contraire, mais je n'ai besoin de rien.

Pourquoi être si fier et si méchant? s'écria-t-elle, sa timidité ordinaire cédant au dépit qu'elle éprouvait. C'est bien peu de chose, et vous me feriez tant de plaisir!

Christian Winter sourit à demi ; il l'avait vue naître, il l'avait vue grandir, il la savait honnête autant que jolie, et gaie autant qu'honnête, aimant la danse sous les cerisiers, mais sans préjudice de son tricot au coin du poêle de famille :

— Et vous me ferez plaisir en remportant ce cadeau, dit-il avec plus de douceur. Que Dieu vous bénisse, Lili, j'espère que votre fiancé sera digne de vous. Bonsoir.

Il la fit sortir, elle et son plateau, puis referma la porte.

— Et il meurt de faim! sanglotait la jeune fille en descendant à la cuisine où brillaient les lampes et les cuivres, et les branches de verdure accrochées à la muraille, où les convives attablés faisaient bonne chère, tandis que Berthold chantait en s'accompagnant de la guitare.

Tous ces gens-là étaient pauvres au gré du monde; mais Lili les trouvait bien riches en les comparant au vieillard isolé qui souffrait en silence dans le grenier noir, tout près des étoiles.

— Oh! si tu devenais jamais comme lui, mon Berthold! murmura-t-elle serrée contre son amant. Lui aussi, il était peintre!

Berthold se mit à rire avec la dédaigneuse confiance qui distingue notre première jeunesse.

— Ceci n'est pas à craindre, répondit-il. — Berthold avait le plus profond mépris pour l'insuccès : il comptait bien marcher sur les brisées de Kaulbach; il avait vingt-trois ans, il était habile, il était amoureux. La vie lui faisait l'effet d'une belle maîtresse qui ne pourrait jamais être infidèle. Peu lui importait de n'avoir pas le sou dans le présent; dix années encore et il serait millionnaire : d'abord il arriverait premier dans le concours pour les fresques de la nouvelle porte qui devait avoir nom *Tannhauserthor*.

On avait accordé douze mois aux compétiteurs pour préparer leurs cartons, et tout sujet bavarois était admis à concourir. C'était peut-être présomptueux d'essayer, car plus d'un peintre déjà célèbre prendrait part à cette lutte. N'importe, la lice était ouverte à tous, pourvu qu'on fût du pays. Dans quelques semaines, le délai serait écoulé. Les dessins de Berthold étaient prêts; ils couvraient les quatre murs de sa mansarde, et leur auteur croyait en eux avec toute l'énergie de sa nature sanguine. Personne n'avait été admis à les voir, sauf Lili, qui, naturellement, partageait avec plus d'ardeur encore que lui-même la foi profonde de son amant, et le père de Lili, qui, n'entendant rien à ces sortes de choses, n'y voyait, comme il le disait avec un gros rire, que du noir et du blanc.

Les camarades de Berthold hochaient la tête et le trouvaient hardi; mais ils étaient accoutumés à ses hardiesses, Berthold avait cette confiance en soi qui fait le plus souvent atteindre à ce qu'on désire. Il dessinait habilement et avait enlevé haut la main plus d'un prix à l'école. — Or il voulait gagner ce prix-là, et ne doutait pas du succès. La vanité, une vanité sans bornes, était son grand défaut, son seul défaut, pourrait-on dire, car il était vaillant, sincère, généreux, le digne rejeton d'une forte race de chasseurs telle qu'en produit le Bayerischenwald. Enfant des grands bois, il faisait honneur à son pays par sa belle prestance et sa bravoure indomptable, mais ce n'était pas de sa beauté qu'il était vain, ni de sa vigueur,

ni de son courage : c'était de son génie de peintre; de ce génie il n'avait jamais douté.

— Veux-tu que j'essaie d'amener M. Winter à donner son avis sur tes belles études? lui demanda ce soir-là sa blonde Lili.

Berthold éclata de rire. — Le vieux? ce vieux meurt-de-faim qui perche dans les combles et qui a refusé tes tartines? Est-ce qu'il s'y connaît? est-ce que son goût m'importe? Il n'a su rien faire de bon, puisque nul n'a jamais entendu parler de lui.

— Il y a de belles choses dans son grenier, — hasarda Lili très timidement, car cet amoureux arrogant et superbe lui imposait un peu.

— Ensevelies sous les toiles d'araignée, je suppose? répliqua Berthold en riant.

— Oui, les toiles d'araignée sont épaisses parce que personne n'est là pour les épousseter, dit Lili, qui n'avait pas saisi la plaisanterie.

Elle avait toujours eu peur aussi de ce grand homme silencieux et mélancolique qui lui semblait si vieux, alors même qu'elle n'était qu'un petit enfant dans les bras de sa mère; mais elle lui était attachée quand même, par habitude et par compassion, comme elle l'était au vieux chien gris rébarbatif qui avait gardé la maison depuis le temps de son enfance.

Berthold continua de rire, puis il l'embrassa, et il se remit à gratter les cordes de sa guitare.

— Il n'y aura jamais de toiles d'araignée sur les créations de mon pinceau, cela je te le jure, dit-il, comme s'il eût pu être certain de l'avenir. Mon Dieu! Christian Winter avait eu cette même sécurité un demi-siècle auparavant.

Lili ne put pas rire avec lui. Le souvenir de ce grenier sombre et nu la glaçait et la rendait triste.

Berthold s'en alla vers dix heures : le père de Lili ne voulait pas que l'on veillât tard dans sa maison; la nuit était brillante, toute la ville en mouvement sous la voûte étoilée. Lili eut vite gagné son petit lit; mais le jeune peintre, quelque amoureux qu'il fût, n'était pas homme à bayer à la lune en pensant à sa bien-aimée. Il rencontra quelques camarades qui se rendaient à un jardin public où l'on dansait, et il se joignit à eux. On dansa jusqu'à ce que la lune commençât à s'effacer dans l'or pâle de matin. Jusque-là il n'y avait pas grand mal; ce n'était que la simple gaîté bavaroise, et Lili elle-même n'eût pas songé à la lui reprocher si elle en avait eu connaissance; mais la fête eut une triste fin. Les camarades de Berthold se prirent de querelle avec d'autres jeunes gens; un étudiant souffleta Berthold, qui l'abattit d'un coup de poing; là-dessus il fallut cher-

cher l'endroit du jardin où les massifs de lilas étaient le plus épais et dégaîner. Ils se battirent au sabre, selon la mode des étudians... Ils se battirent avec rage. Au lever du soleil, Berthold gisait sans connaissance, ses boucles blondes souillées de sang, et ses yeux, naguère si hardis, voilés par une stupeur profonde.

A cette même heure, Christian Winter était assis, comme il l'avait été toute la nuit, auprès de sa table, perdu dans ses pensées; un lourd et pénible sommeil avait fini par s'emparer de lui : quand il s'éveilla, la pourpre du matin avait remplacé celle du soir sur la surface de l'Isar, et en bas, dans le jardin, les oiseaux de Lili commençaient à chanter. Il se leva glacé, raidi; la faim inassouvie de la veille et les maux variés qui accompagnent un grand âge le torturaient à l'envi. Pourquoi continuait-il à vivre? Parce que la nature l'avait doué de patience, parce que surtout cet homme avait la foi d'un enfant dans le Dieu qui l'oubliait. Il n'aurait pas mis fin à ses jours, bien que chacun d'eux fût une série d'angoisses; est-ce qu'une sentinelle quitte son poste, quelle que longue que soit sa nuit de veille? Il se leva en songeant avec terreur aux mortelles heures qui allaient recommencer pour lui; c'est ainsi qu'un voyageur épuisé mesure la vaste solitude du désert qu'il lui faut parcourir encore.

Il descendit d'un pas faible et tremblant, avec l'intention de faire le tour de la ville en quête d'ouvrage. La tête basse, il passa sous l'Isarthor et gagna la Marienplatz, où demeurait l'un des marchands qui lui donnaient encore parfois des livres et des journaux à illustrer. En passant sous le porche du vieil hôtel de ville, il s'arrêta pour jouir de la beauté de ce lieu à cette heure matinale, pour contempler les ombres profondes des arcades et les rayons du soleil éclairant la grâce élégante de la colonne. La Marienplatz fait penser à une page enluminée du *Roman de la Rose* ou de la *Légende du Saint-Graal*, et sa beauté pittoresque touchait le vieillard d'autant plus que c'était là qu'il avait rencontré pour la première fois le seul amour de sa vie, la femme qui depuis si longtemps dormait sous le mur de l'église.

Personne, pour ainsi dire, n'était encore levé : à peine si quelques-uns des boutiquiers sous les arcades ouvraient leurs volets, on relevait la garde à l'hôtel de ville neuf, voilà tout; mais tandis qu'il était là, immobile, à regarder, un groupe d'hommes déboucha du passage Schüssel sur la place, portant un brancard; il dut se ranger à leur approche, et vit les traits du blessé qu'ils portaient; il reconnut Berthold.

Un instant, il resta presque indifférent; il se souciait si peu des hommes qui passaient auprès de lui sans le connaître! Mais tout

à coup le petit visage rose et blanc de Lili lui apparut : — Pauvre enfant ! murmura-t-il, — et il suivit le brancard.

Berthold habitait une vieille maison délabrée de la Berg-gasse; Christian Winter y arriva presque aussi vite que les porteurs.

— Est-il gravement blessé? demanda-t-il, et on lui répondit qu'il n'y avait guère d'espoir de le sauver.

Il monta chez Berthold; les porteurs étendirent le blessé sur sa couche, d'autres coururent chercher un chirurgien. Assis auprès du lit, le vieillard attendait; il s'intéressait peu à ce garçon vaniteux, mais son cœur souffrait pour la pauvre petite Lili.

Quand les chirurgiens eurent achevé leur examen, ils prirent un air grave: le crâne avait été ouvert par la lame du sabre; Berthold restait sans connaissance. Si dans une heure il n'était pas mort, on pouvait prédire la fièvre cérébrale. Le cas était à peu près désespéré.

Qui le soignerait? Ses compagnons de plaisir étaient trop égoïstes, les gens de la maison trop occupés, son oncle était à Nuremberg, sa mère bien loin dans la forêt.

— Je me charge de lui, dit froidement Christian Winter, — et il décida en lui-même : — Lili ne saura rien tant qu'il vivra.

Le souvenir de la visite de Lili à son grenier le soir précédent restait doux au cœur de cet homme, abandonné de tous depuis cinquante ans : elle avait pensé à lui et à ses misères au milieu de son propre bonheur. C'était étrange, c'était charmant; il la bénissait pour cela; s'il pouvait sauver son amant, il le sauverait.

Il fit avertir le père de Lili, qui accourut en toute hâte, et les deux vieillards convinrent de cacher à la jeune fille la terrible aventure le plus longtemps possible; on lui dirait qu'il était allé voir sa mère en forêt, et, si elle s'apercevait de l'absence de Christian Winter, on lui ferait croire que celui-ci travaillait à Salzburg.

Cependant le beau Berthold était toujours inanimé; de ses ambitions, de ses vanités, que restait-il? Tout ce brillant avenir était réduit à néant, écrasé, pour ainsi dire, dans une rixe de guinguette. Il n'y avait rien à faire pour lui, sauf à le veiller, à maintenir de la glace sur sa tête tondue et à introduire entre ses lèvres quelques gouttes de bouillon. Les yeux ne se fermaient plus, ils étaient grands ouverts, ternes et aveugles.

Christian Winter fit tranquillement et fidèlement tout ce qu'il y avait à faire. Dans ces longues heures, inoccupées du reste, il contempla, avec l'intérêt qu'inspire toujours à un artiste une œuvre d'art quelconque, les fameux cartons de la Tannhauserthor: — Il n'y a pas d'âme là dedans, — tel fut son arrêt après un minutieux examen qu'il fit, le sourcil froncé. L'art purement mécanique l'irri-

tait comme une insulte au ciel même; non, il n'y avait pas d'âme là dedans : le dessin était correct, l'anatomie tout à fait irréprochable, les proportions, la perspective parfaitement justes, mais on eût en vain cherché d'autres mérites que ceux-là dans l'œuvre de Berthold. Elle était entachée de ce qui est pire que tous les défauts : la banalité; elle était commune. Il n'y a pas de crime qui égale celui-là lorsqu'il s'agit d'art.

Longtemps Christian Winter grommela contre ces dessins : était-il croyable que la jeunesse avec tous ses dons, toute sa force, ne pût faire mieux que cela? — Si ce n'était pas pour cette enfant qui t'aime, mieux vaudrait que tu meures, pensait-il les yeux fixés sur le visage cadavérique de Berthold, et cependant il plaignait ce jeune homme, jugeant invraisemblable que ces cartons pussent être distingués dans un concours. S'il s'éveillait ce serait pour se trouver en face d'un échec évidemment. Un jour et une nuit, puis un autre jour s'écoulèrent, il n'y avait aucun changement dans l'état de Berthold; le chirurgien avait dit que si un changement survenait ce serait le délire ou la mort. Néanmoins, durant cette longue veille solitaire, une idée avait surgi dans le cerveau de Christian Winter, les instincts de l'artiste avaient tressailli en lui; c'est ainsi qu'un vieux cheval de bataille se rappelle la guerre. Ces cartons le choquaient, le blessaient, l'exaspéraient; ils n'avaient rien à dire, l'originalité, la poésie n'y étaient pas; il les trouvait stupides et muets. A la fin, il n'y put tenir; la tentation devenait trop forte. Dans cette chambre haute, il y avait plusieurs mètres carrés de papier gris intact. Seul, au milieu de cet atelier, avec des matériaux devant lui, le vieux peintre ne put résister davantage à l'impulsion qui le maîtrisait. Il dressa contre le mur une grande nappe de papier et se mit à dessiner.

Quand c'était nécessaire, il allait vaquer aux soins qu'exigeait le blessé, mais une fois libre il retournait à son travail; si quelqu'un survenait, il cachait l'esquisse commencée. Toutes les vieilles et chères habitudes reprenaient sur lui leur empire; il y avait des années que faute de ressources il n'avait pu s'adonner à aucune œuvre importante; d'ailleurs son cœur était trop oppressé. Maintenant l'effet de l'âge et des privations semblait s'atténuer, disparaître; les forces, l'inspiration, longtemps refoulées, mais encore vivantes, rompirent leurs entraves comme un glacier au printemps se répand en flots impétueux.

Longtemps avant que Wagner eût rendu plus célèbre encore l'histoire du Tannhauser, cette légende était populaire. Christian Winter l'avait prise plus d'une fois pour sujet des dessins qui demeuraient enfouis dans son grenier, et, aujourd'hui, les divers

incidens du vieux conte renaissaient sous la main raffermie de l'artiste. Jour et nuit, il se livra corps et âme à un travail qui ressemblait à une extase; il était rarement dérangé. Le chirurgien venait matin et soir; de temps à autre, un camarade cognait à la porte. Pour Berthold, il gisait immobile et muet comme un pauvre arbre abattu, sans aucun sentiment des choses qui se passaient autour de lui. Ce qui lui avait coûté une année d'effort fut accompli en quinze jours par le vieux peintre; il avait composé de nouveau et achevé les six cartons exigés pour le concours; le quinzième jour, il contempla son œuvre et sut qu'elle était bonne. Ici l'âme ne manquait pas. Une nuit, dans la chambre haute où l'on n'entendait rien que le faible souffle du mourant, il examina les figures créées par son crayon à la lueur de la lampe; elles avaient cette puissance, cette magie de la lumière et des ombres, cette couleur, en un mot, que seule la main d'un maître peut prêter à la simple opposition du blanc et du noir. Les hommes avaient eu beau lui refuser leurs suffrages pendant de longues années; une fois de plus il se révolta contre leur arrêt et crut en lui-même. Une expression triomphante passa sur son visage pâle et sévère. Vais-je voler ce garçon qui se meurt? pensa-t-il. Vais-je terminer ma longue vie par une victoire qui serait une infamie?

Le lendemain était le jour fixé pour l'envoi des cartons. Christian Winter s'assit au chevet de Berthold; la clarté de la lampe tombait sur le visage émacié du jeune homme; il était là sans défense tout jeune et tout vigoureux qu'il fût, livré à la seule générosité d'un rival.

Le père de Lili vint demander doucement derrière la porte :

— Comment va-t-il?

— Toujours de même, répondit Christian Winter par le trou de la serrure.

— Ah! mon Dieu, et ma Lili qui le croit encore absent!.. Elle s'inquiète pourtant à mesure que le temps passe. Et c'est demain qu'on envoie les cartons. Vous chargez-vous de déposer les siens? Ils sont là tout prêts, et ils gagneront le prix bien sûr.

— Soyez tranquille, je prendrai ce soin.

— Merci; j'en avertirai ses amis. Si quelque changement survient, prévenez-moi. Bonsoir.

— Bonsoir.

Un pas lourd fit craquer l'escalier, et Christian Winter resta seul de nouveau, seul avec ces tentations terribles dont Satan est le symbole. Quand le jour se leva, il était debout devant ses propres cartons et les regardait à travers les larmes lentes et amères que peut verser un homme qu'aucune épreuve, aucune souffrance n'a jamais fait pleurer.

Ils étaient sublimes: tout le génie paralysé longtemps par de cruelles circonstances avait jailli soudain comme s'il eût échappé à un enchantement et s'était affirmé par un effort majestueux, suprême... — Depuis l'amant endormi sur le sein de la tentatrice, jusqu'à cette figure solitaire repoussée à la fois du ciel et de la terre et courant sur la neige à sa ruine éternelle, tout dans cette création était grand, et lui, le créateur, il s'en rendait compte.

Il admira longtemps tandis que les premiers rayons du jour ruisselaient dans l'atelier, puis il baisa ses chers dessins comme un vieillard peut embrasser sur son lit de mort les enfans de ses enfans. Un peu plus tard, il fit porter tous les cartons, les siens et ceux de Berthold, au Maximilianeum, où le jugement devait avoir lieu. Ils étaient marqués de signes et de numéros différens, et deux enveloppes cachetées les accompagnaient.

Quand le roulement de la voiture qui emportait tout cela se fut éteint dans la Berg-gasse, Christian Winter tomba sur ses deux genoux, le visage dans ses mains. Il avait choisi son martyre. Le lendemain Berthold, insensible jusque-là, délirait: de la stupeur il venait de passer à la fièvre cérébrale; les médecins disaient qu'il était possible, sinon probable, qu'il vécût. Christian Winter le soigna sans relâche avec une sollicitude active. Quand le cerveau égaré, poursuivant à travers les ténèbres des souvenirs qui lui échappaient, amenait sur les lèvres du jeune homme tel mot à peine articulé concernant les cartons et le concours, le vieillard posait sa main sur ce front brûlant et murmurait : — Oui, oui, le prix est à toi, ne crains rien. — Cette réponse calmait toujours Berthold au moins pour un temps, bien que les chirurgiens affirmassent qu'il ne pouvait l'entendre. Mais qui sait?..

Les cartons restèrent dix jours enfermés dans une salle de l'édifice public où ils avaient été transférés. Pendant ce laps de temps des juges désignés les examinèrent. A la fin du dixième jour, le nom du vainqueur devait être proclamé et la salle ouverte au public, admis à voir seulement les dessins choisis avant qu'on ne les reproduisît en fresques sur les nouvelles portes de la ville. Le soir donc du dixième jour un messager du *Kunstverein* apporta une lettre chez Berthold. Christian Winter la prit et sourit d'un sourire singulier. Il jeta un coup d'œil sur l'enveloppe aux armes de la ville et frappée d'une couronne royale; c'était assez pour qu'on devinât le contenu. Il y avait un élu, Winter savait lequel. Tous les objets flottèrent autour de lui, il dut se retenir à la porte pour ne pas tomber. Le messager ne vit en lui qu'un vieillard décrépit qui paraissait aveugle.

— Celui que vous venez chercher est malade, sans connaissance, dit Christian Winter, mais je suis son ami, je peux recevoir la lettre.

— Vous?.. Et il ne saura pas qu'il a mérité le prix?... Oh! c'est bien cruel, s'écria l'envoyé.

— Il le saura quand il sera rétabli, répondit tranquillement le vieillard. — Appelant un enfant de la maison qui jouait sur l'escalier : — Va-t'en vite, lui dit-il, à l'Isarthor, et dis à Lili, dis à son père que Berthold a gagné le prix. Le gamin partit à toutes jambes lançant en l'air son bonnet et transporté d'orgueil, ravi qu'un locataire de sa maman fût un si grand personnage.

Sur le lit, Berthold se tordait en proie à une agitation terrible, jetant ses bras de côté et d'autre, balbutiant des phrases incohérentes. Christian Winter, pâle comme la mort, marcha vers lui et posa une main sur sa tête avec le geste de douce autorité qui le calmait d'ordinaire.

— Berthold, sois en paix, tu as le prix.

Une lueur jaillit des yeux sans regard; le cerveau, si échauffé, si engourdi qu'il fût, saisit jusqu'à un certain point le sens de ces paroles. Il se débattait pour mieux comprendre. — Le prix?.. bégaya-t-il en se dressant à demi.

— Tu l'as gagné, reprit Christian Winter.

Le jeune homme soupira; sa tête était retombée sur l'oreiller, un léger sourire flottait sur ses lèvres. Quand le chirurgien revint, il dormait.

— Je puis le laisser une demi-heure aux soins de la propriétaire, dit Christian Winter, il vivra maintenant, et j'ai un devoir à remplir dehors.

— Allez, répondit le chirurgien, il vivra.

Christian Winter gagna aussi vite qu'il put le Maximilianeum. Il était quatre heures, la foule se pressait aux abords de la Maximilianstrasse, dont les constructions grandioses étaient ornées de tapisseries, de bannières et d'écussons armoriés, car le lendemain était le jour de la fête du jeune roi; la foule ne songeait guère au roi en ce moment, elle courait vers le lieu de l'exposition.

— Les cartons! s'entredisait-on, les cartons de la Tannhauserthor!

Pour se figurer l'anxiété, l'intérêt passionné qu'exprimaient tous les visages, il faut savoir combien la populace même d'une ville vouée aux arts prend feu facilement pour tout sujet relevant de l'art. Nul ne fit attention au visage quasi spectral d'un grand vieillard maigre, qui, coudoyé, bousculé, repoussé souvent par le flot humain, marchait avec les autres vers l'édifice auquel la Gasteighöhe sert de trône. Cet édifice resplendissait aux rayons du soleil sous le dais du ciel bleu.

Déjà les marches et les galeries extérieures étaient encombrées

de monde, qui criait un nom : — Berthold Landsee! Un digne fils de Bavière! un nouveau Kaulbach!

Et ayant crié ceci avec enthousiasme, on se racontait tout bas que l'artiste se mourait, que grièvement blessé il était en proie au délire, que jamais peut-être il n'aurait conscience de son succès. Là-dessus chacun frémissait, saisi de cette sympathie tendre, fugitive, sincère et capricieuse, dont est capable la foule, — cette foule qui baise un moment les pieds de son idole pour, l'instant d'après, lui cracher au visage.

— Un jeune homme, si jeune, si jeune, dit-on, et si grand déjà! exclama une femme, tandis que Christian Winter passait auprès d'elle.

Il sourit imperceptiblement comme il avait souri en recevant le messager du *Kunstverein*. Mêlé aux groupes nombreux qui devenaient de plus en plus silencieux et presque craintifs en approchant de l'endroit où se tenaient des soldats chargés de veiller au bon ordre, il aperçut ses cartons; il entendit répéter à satiété un même nom : — Berthold Landsee! Berthold Landsee! — Il regardait comme les autres et ne disait rien... il y avait un brouillard devant ses yeux.

Un homme auprès de lui murmura : — Cette œuvre est grande; un nouveau prophète s'est levé parmi nous. Avoir produit ceci suffirait à sa gloire.

Celui qui parlait était Wilhelm Kaulbach.

Winter continua de se taire; il laissa ses cartons à leur triomphe, environnés de l'auréole que leur faisaient les rayons du soleil et descendit les degrés toujours inaperçu.

C'était la vie même de sa vie qu'il abandonnait là-haut, mais quoi? il en avait fait le sacrifice pour le bonheur d'un autre. Sur la dernière marche une jeune fille toute défaillante, nu-tête, les bras étendus pour se frayer un passage, jeta un léger cri en l'apercevant et vint tomber sur sa poitrine.

— Est-ce vrai? est-ce vrai? criait-elle; est-ce vrai qu'on a tué mon Berthold et qu'on le couronne ici... qu'on le couronne quand il n'est plus? Est-ce vrai?

Le vieillard enleva dans ses bras la délicate créature et la déposant à l'écart de cette étouffante cohue : — Votre Berthold est vivant; il a été malade, c'est vrai, mais il guérira, oui, on le couronne... il triomphe...

— Vrai? répéta-t-elle, son visage encore blanchi par l'émotion, pressée contre l'épaule de son protecteur... Dites-moi tout, dites-moi tout... j'aurai la force d'entendre.

Christian Winter abaissa sur elle son mystérieux sourire qui

devenait plus distinct en ce moment, comme la lueur d'une lampe brille plus vive avant de s'éteindre tout à fait dans les ténèbres.

— Je vous dis qu'il vivra et qu'il a le prix, voilà toute la vérité. Seulement Lili, écoutez bien et tâchez de vous souvenir : il avait deux séries de dessins; j'ai envoyé les deux. L'une, celle que vous connaissiez, a été refusée, l'autre, celle que vous n'avez jamais vue, a été choisie. Il a eu le délire, cette blessure à la tête lui a fait oublier bien des choses. Vous lui affirmerez, quand il sera rétabli, que les cartons qui font courir tout ce peuple sont bien de lui, quoiqu'il puisse l'avoir oublié. Voilà tout ce qu'il est nécessaire que vous vous rappeliez, mon enfant. Il arrive souvent qu'après un long délire, les gens ne se rendent plus compte de ce qu'ils ont fait. C'est étrange, mais il en est ainsi... voilà tout... Que Dieu soit avec vous et avec votre fiancé...

Puis il la rendit à son père, qui avait été un instant séparé d'elle par la foule, et s'en retourna seul. Il n'alla pas chez Berthold, il alla chez lui, retrouver son grabat, son écuelle vide, sa misère quotidienne.

Il s'assit, ayant toujours le même sourire sur ses traits décharnés.

— Ainsi voilà donc la renommée à la fin! Voilà donc la gloire! se dit-il tout bas. — Et de grosses larmes coulèrent lentement de ses yeux qu'il ferma ensuite, comme pour dormir.

Quand on le chercha ce soir-là, il était à la même place, assis sur sa chaise, mort...

Berthold Landsee n'a jamais compris comment il avait pu oublier dans sa fièvre ces étranges cartons. Par intervalles un pressentiment de la vérité traverse son imagination, mais il se hâte de le repousser et enterre avec les morts ces suppositions qui ne lui sont rien moins qu'agréables. C'est un homme de grand talent, d'un talent reconnu, bien que quelques bons juges osent dire qu'il n'a pas tenu les promesses de son début.

Dans un petit cimetière au bord de l'Isar, une tombe obscure porte le nom de Christian Winter. Lili y conduit ses enfans et y entretient des roses toujours fraîches. C'est tout.

OUIDA.

UN APOTRE

Mes impressions (1803-1876), par P.-F. Martin-Dupont, pasteur, directeur de la colonie agricole de Sainte-Foy. Paris, 1878.

Au commencement du siècle vivait, dans un village des Alpes françaises, à Saint-Laurent-du-Cros, une vieille famille protestante du nom de Martin-Dupont. Elle avait tenu un certain rang dans le pays; mais, à la veille de la révolution, elle était presque entièrement ruinée. Le chef de cette famille avait fait comme volontaire les campagnes de la république. Il s'était retiré dans son village natal avec le grade de capitaine, s'était marié et élevait péniblement cinq enfans en bas âge quand il fut surpris par une mort prématurée. La mère, restée seule, remplit vaillamment sa tâche et, au milieu des plus rudes épreuves, sut faire l'impossible pour sauver les orphelins de la misère et assurer leur développement intellectuel et moral.

L'instruction n'était pas chose facile dans ces vallées reculées du Dauphiné. « L'école, dans tout le Champsaur, se faisait durant l'hiver: au printemps on se dispersait pour aller à ses affaires, quitte à revenir à la mi-novembre, à la chute des neiges... Était instituteur qui voulait. On n'avait qu'à se présenter avec une plume au chapeau, quand on venait du dehors: quelques pères de famille se réunissaient à l'auberge ou chez l'un d'eux; là on traitait l'affaire. L'instituteur était nourri par les parens des élèves à tour de rôle; on lui promettait en outre 30, 40 et jusqu'à 50 francs pour quatre ou cinq mois de temps. Si l'instituteur était de la commune et l'habitait, il se nourrissait; l'écolage montait alors à 3 francs par élève... Aux jours de la génération précédente, les instituteurs descendaient des hautes et froides vallées du Queyras. Vêtus d'un drap grossier, violet, taillé en une espèce de lévite à col droit, avec des culottes, un chapeau à claque, on les aurait pris pour des personnages. Ils avaient l'abord grave, le maintien raide, l'air pédant. Ils trouvaient aisément à se placer; c'était comme une chose convenue. A la saison, on attendait le magister queyrassin, comme on attendait la neige, — l'une rappelait l'autre, — et le contrat, toujours verbal, se passait dans la première réunion. Alors il fallait chercher une place pour l'école. Ce n'était pas une salle élégante, c'était une étable

chauffée par la présence des vaches et des brebis, là même où la famille se tenait d'habitude le jour et durant la veillée. On n'y était pas commodément, cela se comprend sans peine, mais on n'y avait pas froid, et l'on était content si la place était assez spacieuse et le jour suffisant pour donner et recevoir les leçons. — Les leçons? On apprenait à lire, à écrire et à chiffrer; le tout mécaniquement et sans principes. Les instituteurs étaient plus d'une fois dépassés par les élèves appliqués et intelligens. Ce par quoi ils se faisaient remarquer, c'était la dureté, la brutalité avec laquelle ils traitaient les élèves. On aurait dit que la première qualité de ces pédagogues était la rudesse, la barbarie. Cela était reçu des parens; l'opinion y était favorable. Un instituteur qui n'aurait pas à coups de bâton, de férule, de nerf de bœuf, frappé ses élèves sur les mains, sur le dos et ailleurs, aurait passé pour un médiocre instituteur. »

Le second des fils du capitaine Martin-Dupont, Ferdinand, manifestait les dispositions les plus heureuses pour l'étude. Il eut bientôt épuisé tout ce qu'on pouvait apprendre dans les écoles de la vallée quand une ressource inespérée s'offrit à lui pour aller plus loin. Un ancien soldat, qui avait étudié pour la prêtrise, s'étant retiré dans le pays, y ouvrit une école où il se plut à enseigner tout ce qu'il savait ou croyait encore savoir : la grammaire, la géographie, l'orthographe, un peu d'histoire, de littérature et même, pour le jeune Martin-Dupont, les élémens du latin. Ce n'était encore qu'une école d'hiver, interrompue chaque année pendant plus de six mois. Le professeur n'était pas d'ailleurs bien savant. « Il avait oublié son latin dans les casernes, dans les camps et dans les combats, sur plus de quarante champs de bataille. » Il réussit du moins à éveiller chez son élève le désir d'une instruction supérieure. La pauvreté de la famille ne permettait pas de chercher cette instruction dans un collège. On put heureusement procurer au studieux jeune homme les leçons d'un ancien professeur, établi dans la petite ville de Mens, aux environs de laquelle il reçut l'hospitalité chez des parens de sa mère. Il trouva dans cette ville une autre bonne fortune qui décida de sa vocation.

Un jeune pasteur de Genève, Félix Neff, — un nom célèbre dans les annales du protestantisme contemporain, — s'était donné la mission de réveiller la foi évangélique dans le sud-est de la France. Dans un séjour qu'il fit à Mens, il remarqua Ferdinand Martin-Dupont, l'attira près de lui et, lui communiquant toute l'ardeur de son zèle, il fit de lui son auxiliaire le plus actif et le plus dévoué. Il ne pouvait toutefois, à ce moment, lui fournir les moyens de poursuivre ses études classiques en vue du ministère sacré. Allant au plus pressé, le jeune évangéliste se munit du brevet de capacité, qui commençait à être exigé, et se chargea de l'école protestante dans son village. Pendant les longues vacances du printemps et de l'été, il va prendre des leçons

de latin chez un percepteur voisin, qui, comme l'ancien soldat son premier maître, avait étudié pour la prêtrise, et un peu plus tard il peut en recevoir de plus fructueuses d'un pasteur de Mens; mais, quelque passion qu'il ait pour l'étude, il est toujours prêt à tout laisser pour accompagner Neff dans ses prédications ambulantes. Ce dernier l'associe à la fondation d'une école dans la vallée de Freyssinières, l'une des plus hautes et des plus sauvages des Alpes dauphinoises. L'école est installée tant bien que mal « dans un village perdu, pauvre, dépourvu de toute ressource, emprisonné une grande partie de l'année par la neige et les glaces. Il n'y avait à Dormilhouse qu'une auberge, et à cette auberge on ne trouvait que du vin, du pain, et même pas toujours, du fromage, un peu de lait. Il n'y avait là ni marchand épicier, ni boucher, ni boulanger, ni droguiste, ni pharmacien, ni médecin, ni blanchisseuse, aucune industrie que celle de la chasse au chamois et à la marmotte. » La création de Neff dans ce milieu inculte était une véritable école normale, destinée à fournir tout le pays d'instituteurs protestans. Il y avait réuni trente disciples, à la fois élèves et maîtres, qui se chargeaient d'instruire les enfans et les adultes des villages de la vallée, en même temps qu'ils s'instruisaient eux-mêmes, et qui, outre l'enseignement donné et reçu, trouvaient le temps de seconder activement leur chef dans sa mission de prédication et de propagande.

Au printemps, l'école se disperse suivant l'habitude du pays. Notre jeune missionnaire va prêcher de côté et d'autre dans les villages qui n'ont pas de pasteurs. Il reçoit bientôt une bonne nouvelle. Grâce à des dons reçus de Genève, Neff peut l'envoyer à Paris pour suivre les cours d'un institut protestant, fondé par ses coreligionnaires de Suisse. C'était la possibilité de reprendre et de poursuivre régulièrement ses études classiques. Désormais le but est proche, et nul sacrifice ne lui coûte pour l'atteindre. « Nous menions, dit-il, une vie bien modeste; on nous allouait par mois une somme de 60 ou 70 francs; il fallait là-dessus se nourrir, s'habiller, se loger, se chauffer, s'éclairer, se fournir de papier, encre, plumes et livres. Nous dînions dehors pour 80 centimes et nous déjeunions chez nous. Nous n'avions pas toujours le nécessaire, mais nous n'avions garde de nous plaindre; nous étions contens. L'étude eût remplacé pour moi bien des choses utiles; j'étais trop heureux d'étudier, même à cette condition. »

M. Martin-Dupont avait vingt-trois ans quand il vint à Paris en 1826. Il n'y resta que quelques mois, qu'il employa fructueusement à suivre, outre les leçons de l'institut Ollivier, les cours publics de la Sorbonne, du Collège de France et du Muséum d'histoire naturelle. L'année suivante, Neff l'ayant fait venir près de la faculté de théologie protestante de Montauban, il y compléta ses études littéraires, parcourut le cercle des études théologiques, et fut enfin consacré pasteur à l'âge de vingt-huit ans. Nous ne le suivrons pas dans les divers postes qu'il a occupés, au Mas-

d'Azil et aux Bordes dans l'Ariège, à l'île d'Oléron, à l'île de Ré. Il y déploya son zèle d'apôtre, mais peut-être avec un certain excès. Il y avait chez lui, quoiqu'il s'en défendît, du sectaire. Il était fermement attaché à la pure doctrine calviniste de la prédestination et de la grâce, et rien ne lui était plus pénible que l'indifférence ou l'ignorance de la plupart des protestans à l'égard des fondemens de leur foi. Il détestait les mariages mixtes et tout ce qui peut entraîner la tiédeur ou introduire des élémens hostiles au sein des communautés protestantes. C'était cependant, hâtons-nous de le dire, un sectaire parfaitement libéral. Il ne comptait que sur la persuasion pour gagner et pour sauver les âmes; il repoussait toute immixtion du pouvoir civil. Il a souvent regretté de n'avoir pas fait partie de l'église protestante libre. « Être séparé de l'état, disait-il, se gouverner soi-même, c'est la vérité pour l'église. »

Après onze ans de fonctions pastorales, un champ plus fécond fut ouvert à son activité. La Société des intérêts généraux du protestantisme français lui confia, en 1842, la direction d'une colonie agricole pénitentiaire qu'elle se proposait de fonder pour les jeunes détenus protestans. Ici il n'y avait plus à faire œuvre de sectaire, même dans l'esprit le plus libéral. Les ministres des cultes qui vivent au milieu de sociétés honnêtes, dont ils sont appelés seulement à fortifier et à compléter l'éducation morale, s'exagèrent aisément l'importance de certains dogmes auxquels s'attachent toute l'ardeur de leur foi et tout l'effort de leur prosélytisme. Ils n'oublieront pas sans doute ces dogmes, mais ils sentiront le besoin d'autres moyens d'action plus simples et plus sûrs, s'ils ont à former au bien des âmes malsaines, étrangères ou rebelles à toute notion morale, souillées dès la première enfance par la contagion du vice et du crime. La foi religieuse sera encore leur principale force par ses principes généraux et par ses pratiques, mais les questions controversées n'y tiendront plus la première place, et elle fera surtout appel à tout ce qui peut survivre encore, dans une nature grossière ou corrompue, des instincts moraux du genre humain.

Il serait hors de propos de discuter ici la question des rapports de la morale avec la religion naturelle ou les religions révélées. La *morale indépendante* a ses théoriciens, elle a même ses apôtres, mais le temps est loin encore, s'il doit venir jamais, où la société sera préparée à lui demander un corps d'*éducateurs laïques* pour certains services publics, tel que celui des maisons de correction. Ces maisons ne peuvent se passer, au moins d'ici longtemps, de l'enseignement religieux, et il est naturel que chaque culte veuille avoir pour cet enseignement ses établissemens spéciaux, surtout quand il s'agit de jeunes détenus. C'est là que le prosélytisme est à sa place, et c'est là qu'il offre le moins de prise à son double danger, l'esprit sectaire et l'esprit clérical.

Si le premier directeur de la colonie pénitentiaire protestante eut à

refouler en lui quelques germes de l'esprit sectaire, il n'avait rien de l'esprit clérical. Il se faisait scrupule de confondre en sa personne, comme directeur et comme pasteur, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. « Le pasteur, disait-il, est pour la charité, pour le pardon : il est l'organe de la mansuétude. Le directeur est l'homme du droit, du devoir, de la règle avant tout; c'est lui qui distribue le blâme comme la louange, le blâme, hélas! plus souvent que la louange dans une maison comme la nôtre. De là une marche à suivre inverse entre le pasteur et le directeur en bien des cas, et s'il se présente qu'il y ait conflit entre le rôle du directeur et celui de l'aumônier, lequel prévaudra? Ce n'est pas tout. Le colon châtié, même le plus légitimement, pourra voir d'un œil mauvais le directeur remplissant l'office de pasteur et parlant de miséricorde, de salut par la grâce; si bien que ce qui est dit pour toucher son cœur aura pour effet d'augmenter son endurcissement. Plus d'une fois j'ai été anxieux, troublé, mal à l'aise à cet égard; et je me demande s'il n'y aurait pas avantage à séparer des fonctions si distinctes : à celui-ci l'autorité, la répréhension, le devoir de maintenir intacts l'ordre, la discipline; à celui-là de représenter la bienveillance, l'amour, le pardon. »

Ce scrupule honore celui qui l'a exprimé avec tant de candeur; mais peut-être est-il excessif. Si l'ordre temporel et l'ordre spirituel peuvent se confondre sans inconvénient, c'est dans l'éducation de l'enfance, où il faut un mélange de fermeté et de douceur, de sévérité et d'amour. La famille unit naturellement les deux pouvoirs, et elle est le modèle dont se doivent rapprocher, autant que possible, les maisons qui tiennent sa place. Le pasteur protestant peut d'ailleurs, mieux que le prêtre catholique, assumer, dans une maison d'éducation ou de correction, la double mission de la famille, parce qu'il est lui-même un père de famille et que son autorité, pour les soins matériels et pour la direction morale de l'enfance, est complétée et tempérée par celle d'une mère.

M. Martin-Dupont s'était marié aussitôt après sa consécration. Il eut le bonheur de rencontrer une compagne qui fut à la hauteur de tous les devoirs qu'il eut à remplir ou que lui imposa son zèle d'apôtre. Elle fut de moitié dans tout le bien qu'il fit pendant trente ans à la colonie de Sainte-Foy. « Dieu, dit-il lui-même, semble l'avoir douée à dessein des qualités exigées pour une telle œuvre. Elle a fait preuve d'un coup d'œil, d'une pénétration rares, d'une volonté ne se rebutant jamais devant aucun embarras, d'une activité infatigable et d'un courage à toute épreuve. Elle ne sait pas ce que c'est que d'être arrêtée, ni intimidée devant le devoir à accomplir. Elle m'est une aide précieuse, et je ne sais, sans elle, ce qui aurait été fait, car elle est à tout, partout, la première et la dernière. Elle a le temps de soigner sa famille, de faire l'infirmière, le médecin au dedans et au dehors.

Elle veille au ménage, à la couture, à la propreté générale, à la comptabilité, aux achats des denrées, à leur distribution journalière; elle tient la place de plusieurs et rien ne souffre de ce à quoi elle met la main; elle s'aperçoit des moindres lacunes que d'autres ne verraient pas, des moindres négligences dans le service. »

Tout était à créer dans la colonie, lorsque M. Martin-Dupont en prit la direction. « C'était sur la rive droite de la Dordogne, de l'autre côté de Sainte-Foy, un enclos comprenant champ, pré et jardin, une vigne de la contenance de 3 hectares avec une belle maison non encore achevée, au milieu. » Il fallut d'abord achever la maison et l'approprier à sa nouvelle destination. Puis, la propriété étant insuffisante, il fut nécessaire de l'agrandir. « Avec les années, nous avons ajouté parcelle à parcelle, champ à champ, vigne à vigne. Ces parcelles ne font pas un tout rassemblé, il s'en faut bien; elles sont éparses, et c'est là un grand inconvénient. Une colonie agricole pénitentiaire doit être une; elle doit être reliée dans toutes ses parties, avec les bâtimens au centre, d'où l'on puisse tout embrasser d'un coup d'œil et, en cas d'accident, s'avertir d'un bout à l'autre. Un surveillant voisin d'un autre, à la tête de son escouade de colons, aura tout plus facile; il sera aidé dans le besoin. Seul, à l'écart il peut rencontrer moins de docilité dans les colons qu'il fait travailler et dont un seul, mal avisé, peut tout compromettre. Les refus d'obéissance, les cas d'évasion ont moins l'occasion de se produire; on peut mieux y obvier. Or cela est impossible si l'un est à l'est, l'autre à l'ouest, au nord ou au sud. »

Non-seulement le domaine de la colonie est trop morcelé, mais il n'a jamais pu recevoir l'extension nécessaire pour occuper tous les colons. Il a fallu chercher du travail au dehors et, pour cela, vaincre la défiance des cultivateurs voisins à l'égard de jeunes gens frappés par la justice. On y réussit. On put ainsi suppléer au travail des champs par de petites industries, faire des sabots, des vêtemens, tresser des roseaux de marais pour confectionner des nattes et des paillassons. « Cela rapportait peu, mais on n'était pas oisif. » Avec des ressources toujours précaires, le directeur fit des prodiges de zèle pour épargner à ceux qu'il appelait « ses enfans » les privations les plus sensibles et surtout la plus funeste de toutes, celle du travail.

Ce n'était là que la moindre partie de sa tâche. « L'amendement de l'enfant par la terre et de la terre par l'enfant, » tel est, depuis Mettray, le programme de toutes les colonies pénitentiaires; mais pour remplir ce programme, le travail agricole n'est pas tout, même sous la direction la plus habile et la plus dévouée; l'œuvre principale est le travail de l'âme sur l'âme elle-même, l'effort direct et persistant pour cultiver le sol le plus ingrat : des êtres humains sans rien d'humain, pour ainsi dire, dès leurs premières années et souvent dès leur naissance. « Plu-

sieurs sont nés sur une borne, d'autres ont été rebutés, maltraités et obligés de chercher un asile loin de la maison paternelle et de mendier pour suffire à leurs besoins. Sur le nombre, il y a des enfans illégitimes, nés dans la plus misérable condition; plusieurs sont orphelins dès leur jeune âge, de père ou de mère ou des deux à la fois. Il en est dont les parens mènent une vie errante, sans prendre pied nulle part : le travail leur répugne; ils en demandent quand il n'y en a point, ils le refusent quand il y en a; leurs enfans les suivent; c'est la nature avec ses mauvais instincts. Plus d'un père, plus d'une mère lancent leurs enfans à droite, à gauche, avec menace s'ils reviennent les mains vides, escomptant ainsi la mendicité et le vol; quelques-uns même les dressent à cela... Plusieurs de nos colons sont de parens dont l'un, tous les deux quelquefois, ont subi la peine de la prison, de la maison de force, du bagne même; ils ont vécu en face du crime et ont été obligés, en quelque sorte, de faire comme leurs parens... Il en est d'autres, enfin, venus au monde avec une mauvaise nature, une nature ingrate et revêche qui a résisté à tout : conseils de parens laborieux et honnêtes, soins affectueux. Le joug du devoir leur a pesé, et ils ont aspiré à une coupable indépendance... Ces turpitudes, ces souffrances physiques et morales, ces vices hérités ou acquis, tout ce passé a marqué son empreinte sur la physionomie de nos colons. Leurs traits sont trop souvent heurtés, déformés; le regard est peu franc et se dérobe, ils ont l'air farouche et peu intelligent; le jeu de leur visage est équivoque, le front est bas; ils sont moins timides que sournois, on les dirait indifférens à tout, mais, en y regardant de près, on voit poindre chez eux les signes d'un profond égoïsme... »

Le relèvement moral des garçons était peut-être moins difficile encore que celui des filles, qui pendant quelques années furent admises à la colonie. « Aux défauts des garçons les filles en ajoutaient qui leur sont propres. Bizarres, fantasques, prétentieuses, il n'y a plus de retenue en elles dès qu'elles sont montées, et qu'elles s'excitent. Souvent elles simulaient des crises nerveuses, se roulaient par terre ou brisaient tout... L'homme en colère est laid à voir; la femme perd tout caractère d'être humain; elle devient hideuse. » — « L'admission des filles avec les garçons dans le même établissement, ajoute M. Martin-Dupont, est résolue affirmativement en Allemagne, par exemple au Rauhen-Haus. Cette solution est plus difficile à justifier chez nous, et notre expérience n'y est pas favorable. Des locaux séparés, la surveillance la plus sévère, ne suffisent pas à supprimer les excitations, les efforts de toute sorte à se deviner, à se rencontrer s'il est possible. Cela entretient une effervescence continuelle, nuisible à tout retour à des sentimens sérieux. »

Le mélange des sexes ne fut à la colonie de Sainte-Foy qu'un essai passager, et s'il ne répondit pas aux espérances qu'on en avait conçues, il récompensa cependant par quelques résultats heureux l'inépuisable

dévoûment des directeurs. Sauf cette courte expérience, leurs efforts se concentrèrent pendant trente années sur les jeunes garçons confiés à la colonie. Et après ces trente années sans un jour de repos, ils pouvaient se rendre ce témoignage : « Près de six cents colons ont passé par nos mains. Il leur a fallu des soins incessans : les nourrir, les vêtir, les coucher, leur fournir du travail, les guérir, les instruire, leur enseigner l'Évangile, l'amour de Dieu, des hommes, le respect pour la propriété d'autrui, les corriger, les régénérer; voilà un cadre qui a demandé à être quotidiennement rempli... L'existence maintenue, le progrès, la prospérité de notre établissement, nous ont toujours tenu profondément à cœur; nous n'avons jamais eu trop de force, trop de temps, trop de lumières et trop de dévoûment à y consacrer. Nous nous sommes presque faits colons avec les colons. Nous les avons hantés, vus, pénétrés, connus, nous mêlant à eux non pour les intimider, les surprendre, les voir du mauvais côté, mais pour leur inspirer confiance, assurance, avec le désir de pleinement nous connaître à leur tour et de bien savoir qui nous étions, ce que nous étions, ce que nous avons voulu être et faire pour eux. Nous avons voulu être une famille; il y a eu le père et la mère; il devait y avoir les enfans. Nous avons tout essayé dans ce but; nous l'avons eu devant nos yeux toujours; nous n'avons pas cessé un moment d'y tendre. Nous les avons suivis bien portans, nous les avons suivis malades, nous avons fait les infirmiers souvent; nous leur avons parlé, lu, fait la prière, adressé des paroles affectueuses, chrétiennes. Nous les avons visités le jour, la nuit, à toute heure selon les cas. »

Le succès a couronné ce dévoûment de tous les instans. « A leur arrivée à la colonie, les colons laissaient tout à désirer, tant pour ce qui regarde le corps que pour le tempérament moral. Ils arrivaient pâles, défaits, ressemblant à des ombres; il semblait que notre maison fût un hôpital de convalescens plutôt qu'une colonie agricole. Mais avec des soins, du régime, un climat des plus salubres, la santé leur revenait, comme la lumière à une lampe garnie de bonne huile. D'autre part, ils étaient sales, gloutons, menteurs, paresseux, égoïstes, sans souci des droits d'autrui, méprisans, sans affection ; la nature, livrée aux plus déplorables instincts, faisait loi; le sentiment, aiguillonné par le besoin, devenait immonde, féroce. A leur sortie, ils ne sont plus ainsi; ils ont oublié et appris, même les pires. Chez un grand nombre, le contraste est bien accusé; il frappe surtout les parens et les voisins à leur retour dans le lieu de leur naissance... Tous ne persévèrent pas; c'était prévu; mais chez tous cela dure un certain temps, et, chez un grand nombre, le relèvement est réel... D'un grand nombre j'ai reçu des nouvelles, comme d'enfans bien-aimés. Il m'en est venu du Mexique, d'Italie, de Crimée, remplies des sentimens les plus affectueux. Nos anciens colons y expriment le désir de venir nous voir un

jour, afin de jouir des charmes de la colonie, oui, de ses charmes! Ils n'ont pas goûté d'aussi pures jouissances ailleurs. Plusieurs ont pris, après leur libération, le chemin de l'Amérique; l'un d'eux, animé de l'amour des âmes, s'est senti appelé à annoncer l'Évangile... »

Nul moyen n'était négligé pour assurer ces conquêtes sur le mal. M. Martin-Dupont distingue les moyens négatifs et les moyens positifs. Le travail n'est pour lui qu'un des premiers, avec la répression, et à cet égard il se prononce hautement en faveur du régime cellulaire; l'instruction et l'éducation constituent surtout les seconds. La colonie a une école et une bibliothèque. « L'école, dirigée par un instituteur, durait deux heures chaque jour, trois heures pour les moins avancés. Les colons ont tout le temps d'apprendre jusqu'à leur libération. On leur enseigne à lire, à écrire, à calculer, les élémens du chant, un peu de géographie, d'histoire, ce que l'on enseigne dans les meilleures écoles primaires. Sauf quelques- uns, ou réfractaires ou absolument incapables, frisant l'idiotisme, tous ont appris. » La bibliothèque, composée d'une centaine de volumes, réunit « des livres d'histoire, d'agriculture, des voyages, des biographies, des livres religieux. Les livres d'imagination et d'histoire, ici comme ailleurs, sont les préférés. » M. Martin-Dupont remarque avec regret que le livre des livres pour un chrétien, pour un protestant surtout, la Bible, avait peu d'attrait pour ces jeunes gens, dont il fallait éveiller l'intelligence et la conscience avant d'y faire entrer le sens des choses divines. Il ne négligeait pas toutefois cette dernière partie de sa tâche. Ses devoirs de pasteur étaient toujours les plus importans à ses yeux, et il savait les comprendre dans l'esprit le moins étroit. « La colonie est l'établissement le plus protestant au sens positif du mot; les colons appartiennent à toutes les communions de la réforme, et le culte, à la colonie, n'est ni réformé, ni luthérien, ni morave, ni méthodiste, ni congrégationnel, ni dissident. La colonie, au point de vue religieux, est large, vraiment catholique dans le sens originel et primitif du mot; tout élément sectaire en a été soigneusement exclu. »

Pendant ces trente années d'un apostolat si ardu, les épreuves les plus cruelles ne furent pas épargnées au directeur. C'est d'abord l'aînée de ses enfans, une fille de vingt ans, qui meurt loin de lui, à Jersey, puis un fils du même âge, son dernier né, qui lui est enlevé après une longue maladie sous ses yeux, puis sa mère, dont il n'a pas la consolation de recevoir le dernier soupir. Il est soutenu par sa foi, par l'affection des enfans qui lui restent, et par celle de leur sainte mère, par l'énergie de son zèle pour sa famille d'adoption. Il ne songea au repos qu'à l'âge de soixante-dix ans, et à ce moment encore une épreuve pénible lui fut infligée. Il avait espéré que son fils aîné, associé à son œuvre depuis sept ans comme sous-directeur, lui succéderait dans la direction de la colonie. Tel était aussi l'avis du conseil d'administration; mais il fallait l'investi-

ture du ministre de l'intérieur, et le ministre d'alors, — juin 1874, — ne sut pas pardonner à M. Nathaniel Martin-Dupont d'avoir été, aux élections de 1871, un de ses concurrens républicains dans le département de la Dordogne. La nomination n'était pas encore faite quand survint un changement ministériel; mais le nouveau ministre de l'intérieur, quoique protestant et membre du consistoire de Paris, ne tint pas plus de compte des éminens services que la famille Martin-Dupont avait rendus pendant tant d'années à l'église dont il était un des dignitaires. M. Martin-Dupont dut quitter Sainte-Foy sans avoir eu la satisfaction d'y laisser un autre lui-même.

Son zèle n'était pas affaibli. Il reprit les fonctions du ministère sacré près d'une petite église de la Provence; mais ses forces trahirent bientôt son courage, et il dut se résigner à un repos complet. Il vécut encore deux ans dans la retraite qu'il s'était choisie, à Toulon, près d'un de ses fils, médecin de la marine. Il eut la douleur de survivre de quelques mois à la compagne dévouée de son long apostolat. Il est mort en 1877, et ses enfans ont pu ramener son corps, avec celui de leur mère, dans le cimetière de la colonie qu'il avait créée.

Peu de temps avant sa mort, il avait pu terminer le livre dans lequel il a consigné les impressions de toute sa vie. Ses fils se sont fait un pieux devoir de publier ce livre où nous avons puisé les matériaux de la présente étude, et auquel nous avons fait de nombreux emprunts. Nous connaissons peu de lectures plus attachantes. Ce n'était, dans la pensée de l'auteur, qu'un ouvrage d'édification à l'usage de ses coreligionnaires; mais les lecteurs sérieux, dans toutes les communions et même en dehors de toute foi religieuse, peuvent y prendre un vif intérêt. Dans un temps où la réforme pénitentiaire tient le premier rang parmi les questions de législation et de morale sociale, l'histoire de la colonie de Sainte-Foy, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, suffirait pour recommander le volume dans lequel elle est racontée avec tant de candeur et d'un accent si ému par son premier directeur. Et, dans les autres parties du livre, combien de pages exquises sur les sujets les plus divers : descriptions pittoresques de lieux et de coutumes, tableaux de mœurs, considérations politiques d'un esprit toujours patriotique et libéral, et même des jugemens littéraires, sobrement et fermement exprimés, sur les écrivains et les prédicateurs, tels que Vinet et Adolphe Monod, qui ont illustré le protestantisme contemporain! Le style, sans être d'un maître, ne manque ni d'élégance ni de mouvement. A peine pourrait-on y relever quelques négligences et certains provincialismes. Nulle trace de déclamation et de rhétorique religieuse n'y rebute le lecteur délicat; mais, en revanche, on y sent partout la note sincère qui peint l'homme et le fait aimer : n'est-ce pas là la qualité maîtresse d'un bon style?

ÉMILE BEAUSSIRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1878

Tous les partis ont eu jusqu'ici et ont encore un irrésistible et dangereux penchant. Dès que la fortune leur sourit, dès qu'ils ont pour eux les victoires de scrutin, la majorité dans un parlement, ils ne savent plus résister à la fascination du succès et user avec mesure de l'ascendant qu'ils ont conquis; ils ne savent pas s'élever à la hauteur d'une libérale impartialité. Ils ont les jalousies, les passions ombrageuses de la domination. Ils ne supportent ni l'indépendance, ni même la dissidence chez ceux qui ont la prétention de servir à leur manière, avec leurs idées, un régime légalement consacré. La première condition pour leur plaire est de se soumettre à eux, de les flatter dans leurs instincts, dans leurs préjugés ou dans leur orgueil, de recevoir de leurs mains l'investiture. Hors de leur église point de salut! Ils voudraient marquer hommes et choses à leur effigie, faire tout dater de leur règne. Ils ont le goût de l'intolérance, et lorsqu'on cherche à les éclairer ou à les arrêter, lorsqu'on leur fait remarquer que toutes les opinions se sont perdues, que tous les gouvernemens ont péri par là, que la vraie politique consiste dans une équité conciliante propre à rallier toutes les bonnes volontés, ils n'en croient rien; ils répondent que la conciliation est le plus souvent une duperie, que les autres sont des factieux, qu'ils représentent, eux seuls, l'opinion nationale, la France, — qu'ils sont la majorité. Ils ne sont qu'exclusifs, ils restent des partis! Il y a une autre faiblesse qui n'est pas moins invariable, qui est l'accompagnement de l'esprit exclusif, c'est l'infatuation. Les partis ont tour à tour cette vanité de se croire d'un ordre supérieur, de se figurer qu'ils peuvent tout se permettre sans expier leurs fautes. Ils ont une confiance presque naïve dans leur aptitude à tout entreprendre, à tout réformer, et lorsqu'on leur fait observer sans nulle malveillance que là où d'autres ont échoué avant eux ils ne réussiront pas, ils répondent d'un air satisfait, ils pensent tout au moins qu'ils seront plus habiles que ceux qui les ont précédés. Ils ne sont qu'infatués! c'est l'histoire de tous les partis qui ont tour à tour

disposé du pays, conquis et perdu le pouvoir, en cédant toujours aux mêmes passions, en recommençant toujours les mêmes fautes.

Eh bien! c'est là aujourd'hui la vraie question, la question décisive qui se débat dans cette session parlementaire récemment ouverte comme dans ces élections prochaines qui, en renouvelant le sénat, vont probablement décider et fixer la prépondérance d'une majorité républicaine dans les deux chambres. Plus que jamais il s'agit pour les républicains de montrer s'ils sont disposés à recommencer l'éternelle histoire des excès de domination, s'ils seront exclusifs et infatués, si en un mot ils resteront un parti et rien qu'un parti. Tant qu'ils n'ont été qu'une opposition militante vivant dans le combat et par le combat, ils ont pu avoir leurs passions et leurs tactiques, leurs chimères réformatrices et leurs violens mots d'ordre. Aujourd'hui tout est changé : ils ont la fortune, ils dominent dans beaucoup de conseils locaux, dans le parlement, dans les commissions législatives; ils disposent des finances, de l'administration, des ressorts de la puissance publique, ils sont représentés au pouvoir par un ministère que couvrent la considération supérieure et le nom honnête de M. Dufaure; ils ont des institutions reconnues, librement et légalement acceptées. Ils ont tout, ou ils peuvent tout avoir! Le moment est venu pour eux d'affermir ce qui a été conquis, de montrer toute la différence qu'il y a entre la politique d'un parti de combat, d'un régime contesté et la politique d'un gouvernement établi. Il s'agit pour les républicains de prouver qu'une organisation compromise par de mauvais souvenirs peut s'adapter aux traditions et aux mœurs d'une vieille société, aux intérêts extérieurs et intérieurs du pays, que dans une situation si nouvelle ils peuvent former de leur propre mouvement cette force conservatrice et libérale sans laquelle il n'y a point de régime sérieux et durable. En un mot, la république a été jusqu'ici trop souvent un parti, une conspiration, une faction ou une secte; elle doit être désormais, c'est la condition de sa durée, le cadre élargi et régulier de la vie nationale. C'est l'expérience qui se fait, qui va se poursuivre chaque jour et dont les résultats peuvent être aussi considérables que décisifs pour la France. Tout dépend de la politique que l'on suivra, de l'esprit de conduite des républicains.

Qu'on nous entende bien. Ce que nous disons, beaucoup d'autres le pensent et le sentent assurément. Cette nécessité d'une réforme dans les idées, dans les habitudes d'un parti voué autrefois aux agitations, aux entreprises chimériques, appelé aujourd'hui aux devoirs du gouvernement, cette nécessité salutaire n'est pas méconnue de ceux des républicains qui réfléchissent, qui veulent faire de la république un régime durable. Certainement les républicains d'aujourd'hui ne sont plus déjà les républicains du temps passé. Ils ne sont pas insensibles à l'expérience, et ils ont subi, eux aussi, comme tout le monde la redoutable puissance des événemens. Ces sept dernières années leur ont été profi-

tables. Ils ont vu chaque jour, à chaque pas, les fautes des uns et des autres suivies d'expiations presque immédiates, la modération et la prudence au contraire presque toujours payées de succès nouveaux. Ils n'ignorent pas qu'une politique d'équité libérale et de conciliation a pu seule grossir cette massse composée d'hommes venus de tous les camps et disposés à accepter la république organisée par une constitution modérée. Ils savent bien, ils doivent être convaincus que désormais toutes les violences qu'on tenterait sur les mœurs, sur les traditions, sur les intérêts du pays tourneraient aussitôt contre le régime nouveau et n'auraient d'autre effet que de tout compromettre, de provoquer d'inévitables réactions. Idées, procédés, tout est en progrès, et le comité de la droite institué pour préparer les élections sénatoriales trace vraiment un portrait un peu coloré de ses adversaires dans le manifeste qu'il vient de se décider à publier. Dans ce manifeste, où il n'y a qu'une chose oubliée, la constitution du pays, le comité conservateur se montre un peu trop dupe de confusions surannées, de frayeurs imaginaires, et déguise un peu trop la simple réalité sous des artifices de polémique. Le comité de la droite n'y va pas d'une plume légère. A l'entendre, tout ce qui n'est pas de l'union conservatrice, tout ce qui se présente aux élections sous le drapeau de la république, veut pour le moins attenter à l'intégrité de la magistrature, détruire la religion par la suppression du budget des cultes, introduire l'indiscipline dans l'armée, exclure la capacité des emplois publics, porter atteinte à la propriété par des impôts arbitraires et vexatoires. En un mot, si les électeurs sénatoriaux votent pour des républicains sans distinction ils sont assurés d'avance de leur affaire ; ils auront « une magistrature sans indépendance, des écoles sans Dieu, des églises sans ministres du culte, une armée sans discipline, l'impôt sur le revenu ! » Voilà un programme complet qui sera réalisé si les électeurs n'y prennent garde, — et c'est probablement pour exécuter ce programme, pour avoir des complices fidèles d'une telle œuvre que les républicains de la haute chambre ont choisi comme candidats pour les trois sièges de sénateurs inamovibles M. le comte de Montalivet, M. Alfred André et le général Gresley. Toute la grâce qu'on pourrait faire à M. de Montalivet et au général Gresley serait apparemment de croire qu'ils seront des complices sans le savoir et sans le vouloir ! Certainement de tels choix accueillis, acceptés parmi les républicains du sénat, devraient être, au contraire, la meilleure preuve d'un changement favorable, d'une tendance à s'aider de tous les hommes qui peuvent honorer un régime et le faire durer.

Il faut parler sérieusement. Le comité de la droite ne ménage pas assez les effets de son éloquence. Si l'on veut dire qu'il y a pour la république, parmi ceux qui prétendent la servir par privilège, des auxiliaires compromettans, qu'il y a des conseils municipaux assez ridicules, toujours prêts à pourchasser de modestes frères des écoles chrétiennes

ou à s'ériger en législateurs, à émettre des vœux sur l'amnistie, sur ce qu'on doit faire des diamans de la couronne; si l'on veut prétendre qu'il y a même dans les chambres des revenans du socialisme, des radicaux exubérans, des esprits extrêmes, toujours disposés à proposer quelque réforme chimérique, quelque mesure contre l'église, la suppression du budget des cultes, l'élection de la magistrature ou l'impôt sur le revenu; si c'est ce qu'on veut dire, oui sans doute, tout cela existe. Il y a des radicaux qui, si on les laissait faire, auraient bientôt conduit la république à la ruine. Il y a des propositions excentriques qui peuvent se produire, qui se produiront vraisemblablement; mais en définitive, le jour où ces propositions se présenteraient devant le parlement, il est douteux que, même dans la chambre des députés telle qu'elle est, elles fussent acceptées, et il est plus certain encore que le sénat, même après le renouvellement du 5 janvier, les arrêterait au passage. Ce n'est donc pas la violence qui est à craindre. Les entreprises ouvertes du radicalisme, les campagnes socialistes seraient combattues si elles se produisaient; mais ce qui serait à craindre, ce qui deviendrait un danger, ce serait si les républicains, après avoir senti le prix de la sagesse et de la modération tant qu'ils ont eu la république à conquérir, se laissaient aller en pleine victoire à ces infatuations, à ces passions exclusives qui ont été si souvent un piège pour eux. Le vrai péril serait si les républicains se mettaient encore une fois à laisser planer des doutes sur leurs intentions, s'ils hésitaient à se défendre des excitations aventureuses, des tentations chimériques, si, au lieu de se créer une politique précise et de se grouper autour d'un gouvernement sensé, ils se plaisaient à remettre sans cesse tout en question pour des fantaisies ou des ressentimens, peut-être aussi par une vieille faiblesse de révolutionnaires mal corrigés.

De toutes les raisons faites pour conseiller la prudence, la modération entre les partis, pour détourner des vaines querelles et des divisions intestines, la première, la plus impérieuse est et sera longtemps encore la raison extérieure; c'est cette situation européenne si étrangement confuse, qui est née des derniers événemens et qui est loin d'être définitive, que la France n'a point créée et où elle ne laisse pas cependant d'avoir, comme les autres puissances, des intérêts traditionnels engagés.

Un jour, pendant la guerre de 1870, M. de Bismarck, dont on vient de reproduire les propos familiers, disait : « En France, il n'y a ni situation, ni institution durable. Les dynasties et les gouvernemens se succèdent les uns aux autres, et naturellement l'un n'est pas tenu de faire ce que l'autre a promis. Dans cet état de choses, ce serait folie à nous de ne pas exploiter jusqu'au bout nos succès. » Et assurément le chancelier d'Allemagne a exploité jusqu'au bout ses succès! Le mot n'est pas moins instructif et bon à méditer pour ceux qui ne

désavouent pas l'espérance de voir notre pays reprendre par degrés un rôle conforme à ses traditions. Pour le moment, ce rôle consiste surtout dans la réserve, dans une coopération mesurée, désintéressée à tout ce qui peut affermir ou rétablir la sécurité universelle, et le *Livre jaune*, que le gouvernement vient de communiquer aux chambres, est l'histoire de ce que notre diplomatie a fait pour aider dans ces limites à la pacification de l'Orient. La politique que M. le ministre des affaires étrangères avait exposée devant le parlement quelques jours avant d'aller au congrès de Berlin, M. Waddington l'a suivie jusqu'au bout, simplement, loyalement. L'esprit de parti, qui ne profite guère des leçons de M. de Bismarck, n'a pas manqué sans doute de chercher aussitôt dans le *Livre jaune* des armes nouvelles contre le gouvernement, contre notre diplomatie, contre la république représentée à cette assemblée de Berlin. L'esprit de parti est ingénieux. Naturellement, si la France en est encore à payer la rançon de ses malheurs et n'a pas toute sa liberté d'action, c'est la faute de la république! Si M. le ministre des affaires étrangères n'a réclamé aucun avantage particulier et est revenu de Berlin les mains vides, il a évidemment joué un rôle de dupe, il a trahi tous les intérêts de la France! S'il eût par hasard accepté son lot dans la distribution, s'il était revenu avec sa petite annexion, avec son petit droit d'occupation, c'eût été bien pire encore, il aurait enchaîné et compromis la politique française! M. le ministre des affaires étrangères avait peu de chances d'échapper à ce genre de critiques futiles ou contradictoires, et les accusations sont étranges, on en conviendra, lorsqu'elles viennent des partisans de l'empire, des derniers séides d'un régime qui est justement l'auteur de ces catastrophes dont la grandeur nationale souffre et souffrira longtemps encore.

L'action de la France, telle qu'elle apparaît dans ces pages du *Livre jaune*, a été en réalité ce qu'elle pouvait, ce qu'elle devait être dans les circonstances présentes; elle a été aussi modeste qu'honorable, et elle a été habilement, heureusement précisée dans une dépêche de M. le président du conseil approuvant au nom du gouvernement l'attitude, le langage de M. Waddington dans le congrès de Berlin. La France n'a fait de réserves que sur quelques points qui la touchaient particulièrement, l'Égypte, la Syrie, ses intérêts de protectorat religieux dans le Liban. Pour tout le reste, elle s'est présentée comme une nation libre, dégagée de toute ambition personnelle et de toute solidarité onéreuse. S'abstenir complètement c'eût été abdiquer le rôle d'une grande puissance, empêcher peut-être le congrès ou prendre une attitude d'hostilité isolée; entrer trop avant dans toutes les combinaisons qui ont prévalu ou même au besoin accepter une compensation, c'eût été se lier dangereusement. La France est restée dans la mesure si bien définie par M. Dufaure. Elle a été une coopératrice loyale et utile de l'œuvre de Berlin, elle n'a pas été une complice; elle s'est

prêtée à tout ce qui pouvait modérer les vainqueurs, alléger la paix pour les vaincus, maintenir une certaine indépendance de l'Orient, assurer une satisfaction aux intérêts nationaux et religieux des populations; elle n'a pris aucune responsabilité dans des combinaisons dont elle n'avait à juger ni l'origine ni le caractère définitif. La France est entrée libre au congrès, elle en est sortie libre, estimée de tous, autorisée par son désintéressement même à défendre des conditions de paix qui restent la dernière garantie de l'indépendance de l'Orient.

Que deviendra et que devient dès ce moment cette paix européenne de Berlin substituée à la paix russe de San-Stefano? Ah! ceci est une autre question qui n'a pas tardé à s'obscurcir de nouveau et qui semble aujourd'hui étrangement compliquée. Les difficultés étaient certainement inévitables; elles dépassent peut-être tout ce qu'on avait prévu, elles se manifestent sous toutes les formes, même sous la forme de crises ministérielles dans divers pays plus ou moins engagés par leur politique, plus ou moins déçus dans leurs ambitions.

Le fait est que, si l'œuvre diplomatique de Berlin a été rapidement conduite par M. de Bismarck, si elle a été enlevée en un mois, l'exécution reste incertaine, incohérente, pleine de complications périlleuses. A peine est-on sorti des négociations et a-t-on cru avoir reconquis la paix définitive, la guerre s'est montrée de toutes parts. Elle menace de se rallumer ou d'éclater en pleine Asie, dans cette région de l'Afghanistan où la Russie et l'Angleterre sont près de se retrouver face à face; elle est à peine déguisée dans les provinces ottomanes de l'Europe qui restent livrées tout à la fois aux rigueurs de l'occupation étrangère, aux menaces de retours offensifs et à l'anarchie intérieure, aux insurrections habilement fomentées. D'un autre côté, l'Autriche n'est arrivée à occuper la Bosnie et l'Herzégovine qu'en déployant toutes ses forces militaires, au prix d'une longue, d'une laborieuse et meurtrière campagne qui n'est peut-être pas finie, quoique l'empereur François-Joseph vienne de promulguer une amnistie en signe de paix. L'incertitude, le malaise et la lutte sont partout, le traité de Berlin n'est encore qu'une promesse, s'il n'est pas le prélude de nouveaux conflits.

C'est, dit-on, la faute de la Porte-Ottomane, qui oppose son inertie aux décisions du congrès! Oui, sans doute, le Turc est toujours le grand coupable, c'est convenu; mais en fin de compte, à y regarder de près, cette malheureuse Turquie, malgré son impuissance et son désarroi intérieur, n'est pas la dernière à s'exécuter. Elle a facilité aux Russes la prise de possession de Batoum, qui menaçait de résister. Elle a livré ses forteresses européennes, elle a livré les territoires qu'elle devait céder à la Serbie, à la Roumanie; elle ne refuse pas de s'exécuter avec le Montenegro. Si l'entente prévue à Berlin pour l'occupation de la Bosnie ne s'est pas réalisée, si on ignore même encore aujourd'hui à Pesth, à Vienne comme à Paris et à Londres quel doit être le caractère définitif de cette

occupation, quelles sont les vues du comte Andrassy, la Turquie n'est pas seule responsable. S'il y a des insurrections dans la Macédoine, des difficultés inextricables dans cette « Roumélie orientale » imaginée par le congrès, si la commission européenne récemment envoyée à Philippopoli pour organiser la nouvelle province autonome rencontre déjà les plus sérieux obstacles, ce n'est point sans doute la faute de la Porte. Ici, il faut bien l'avouer, c'est la Russie qui s'efforce de revenir au traité de San-Stefano et de rendre impossible la combinaison du congrès, qui encourage ou tolère visiblement les résistances des Bulgares du sud des Balkans, les agitations de la Macédoine; c'est la Russie qui a jusqu'ici tenu à rester en armes dans ces provinces et qui à chaque incident semble menacer de revenir sur Constantinople. Au fond, cette affaire de la Bulgarie du sud des Balkans laissée par le congrès sous l'autorité du sultan et disputée encore par l'influence russe, c'est le vrai nœud de la situation, de ce qu'on pourrait appeler la partie européenne de la question d'Orient.

Comment sortir de là? Tient-on en réserve un nouveau congrès, quelque révision inattendue du traité de Berlin sous forme d'interprétation? Est-ce pour la réalisation de cette idée que le comte Schouvalof, appelé à Livadia auprès de l'empereur Alexandre, serait récemment revenu vers l'Occident, à Berlin, à Vienne et à Pesth, avant de revenir à Paris et à Londres? Le comte Schouvalof est sans doute un esprit éclairé et un habile diplomate; il a été déjà dans des momens critiques un négociateur utile et conciliant entre le gouvernement russe et les autres puissances; il peut être employé encore une fois avec succès, ne fût-ce que pour éclairer les cabinets sur la nature de tous ces incidens qui troublent l'Orient, sur la vraie politique du tsar. Franchement cependant à quoi servirait un nouveau congrès ou une conférence qui serait un congrès moins solennel? Si le traité de Berlin, qui a été fait pour rectifier et corriger le traité de San-Stefano, est inefficace, quelle autorité aura l'œuvre nouvelle qui révisera le traité de Berlin? S'il s'agissait de constituer une conférence qui serait une sorte de commission exécutive des puissances, une sorte de syndicat européen avec mission de prendre la tutelle du sultan, d'administrer la liquidation de l'empire ottoman, ce serait toujours l'idée russe qui reparaîtrait; ce serait une proposition qui s'est déjà fait jour au congrès, qui n'a point été acceptée et qui serait vraisemblablement déclinée aujourd'hui comme elle l'a été il y a quelques mois. Ce qu'il y aurait de plus simple et de plus décisif pour le moment, ce serait de ne pas tant tergiverser, de s'en tenir aux conditions qui ont été convenues, de les exécuter sans détour, sans équivoque, de ne pas avoir l'air de remettre toujours en question ce qui a été fait. C'est à cette politique qu'il en faut venir. Jusque-là il y aura toujours place pour ces commérages peu rassurans dont on parlait récemment, pour des inquiétudes vagues. On en restera

à cette incertitude fatigante entre des craintes incessantes de guerres nouvelles et le désir universel d'une paix durable.

L'Angleterre, qui a un rôle essentiel dans toutes ces affaires, n'est point évidemment sans éprouver quelques-unes de ces craintes qui tiennent l'Europe dans l'attente de l'imprévu. Elle se sent inquiète et des difficultés que l'exécution du traité de Berlin rencontre en Europe, et de la guerre où elle peut se voir entraînée d'un instant à l'autre dans l'Afghanistan. Tout cela pour elle, c'est la question d'Orient incessamment ouverte en Asie comme en Europe. L'opinion anglaise, sans être accessible aux défaillances, ne dissimule nullement une assez sérieuse émotion, et c'est sans doute pour dissiper au moins en partie les nuages que lord Beaconsfield a prononcé son dernier discours au banquet du lord-maire, où M. de Beust, avant de venir ambassadeur à Paris, a pris galamment congé de la « vieille Angleterre. » Les deux dernières années, à ce même banquet de Guildhall, le chef du cabinet anglais avait eu un langage passablement altier, presque belliqueux; cette année, il est tout rassurant et pacifique. Lord Beaconsfield en est toujours à l'orgueilleuse confiance, à la bonne humeur toute fière de ses succès de Berlin, de la convention du 4 juin avec le sultan, de l'occupation de Chypre, et il ne se défend pas d'un certain optimisme; il traite même assez ironiquement ceux qui montreraient une figure un peu morose et une prévoyance soucieuse. Après tout, il n'ignore rien de la situation diplomatique de l'Europe, des événemens qui prêtent à des interprétations contraires, et il doit bien avoir quelque raison de se montrer confiant. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour lui, il n'admet pas qu'aucun des signataires des dernières conventions songe à éluder ses engagemens. Il ne met pas en doute, quant à lui, la pleine et entière exécution du traité de Berlin « dans sa lettre et dans son esprit. » Lord Beaconsfield pousse en vérité un peu loin l'enthousiasme pour le traité de Berlin lorsqu'il dit que ce traité « sera utile au progrès et à la civilisation du monde, qu'il contient des dispositions admirablement conçues pour assurer la paix et le maintien de la paix... » Nous le voulons bien; il y a seulement un certain nombre de conditions d'où dépendent tous ces bienfaits et qui ne sont pas d'une réalisation précisément facile. Lord Beaconsfield, il faut l'avouer, est moins explicite ou plus énigmatique au sujet de l'Afghanistan. Ici tout est mystère. — Il y a des mesures qui se préparent; il ne s'écoulera pas longtemps avant que l'exécution de ces mesures soit commencée : alors la frontière de l'Inde cessera d'être un objet d'inquiétude pour le peuple anglais ! — On vivra « en bons termes avec des voisins immédiats, et peut-être en termes qui ne seront pas mauvais avec certains voisins plus éloignés... » C'est peut-être parler un peu obscurément au sujet d'une question qui passionne et divise les esprits en Angleterre, qui est d'un intérêt vital pour l'empire britannique de l'Inde. Toujours est-il que lord Beaconsfield

marche avec une singulière confiance, qu'il a été heureux jusqu'ici, et que, pour le moment, sans contester ce qu'il y a de sérieux dans l'état de l'Europe et du monde, il ne veut pas croire à un danger réel.

On ne peut le nier, le ministère anglais, conduit par celui que M. de Bismarck appelait un jour, avec un peu de dédain, le romancier, a brillamment joué sa partie dans la mêlée des affaires contemporaines, et il n'a peut-être réussi à surmonter jusqu'ici toutes les difficultés que par une certaine hardiesse. Si lord Beaconsfield a fait un roman de plus, il a été un habile et audacieux inventeur. Tout ne se passe pas aussi simplement et aussi vivement en Autriche où la politique ne peut faire un pas qu'en se frayant un chemin à travers toute sorte de complications extérieures ou intérieures, même à travers des crises ministérielles comme celles qui existent depuis quelques semaines à Vienne et à Pesth.

Ce que l'Autriche gagnera définitivement par cette occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine qu'elle méditait depuis longtemps et à laquelle elle ne s'est décidée qu'avec la sanction du congrès de Berlin, c'est le secret de l'avenir. Pour le moment, elle est à coup sûr dans des conditions assez étranges et assez difficiles. Elle a commencé par être obligée de conquérir réellement la Bosnie et l'Herzégovine à main armée, de vaincre une insurrection qui a été trop énergique pour n'être pas jusqu'à un certain point nationale. Elle reste aujourd'hui maîtresse de ces populations soumises, couverte diplomatiquement par un mandat européen, placée en face de la Porte, qui est censée garder la souveraineté de ces provinces, mais avec laquelle le cabinet de Vienne ne s'est pas même entendu encore sur les conditions véritables de l'occupation. Qu'est-ce réellement que cette occupation militaire qui implique l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine? Est-ce désormais une conquête achetée par le sang des soldats autrichiens? Est-ce le prélude d'une annexion définitive à laquelle on se réserve de donner son vrai nom quand le moment sera venu? Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'Autriche se trouve engagée dans une situation peut-être inextricable et que, n'ayant pas sans doute l'intention de reculer, elle ne peut cependant avouer ses desseins sans mettre en mouvement tous les antagonismes de race dans l'empire. Cette occupation même, qui est aujourd'hui accomplie, elle n'a pu se faire sans réveiller les ombrages, l'opposition la plus ardente dans le parti magyar de Hongrie comme dans le parti constitutionnel d'Autriche et sans provoquer la double crise ministérielle qui a éclaté.

A Vienne, la crise a commencé par la démission du ministère que présidait le prince Auersperg et qui n'est pas encore remplacé, faute d'une combinaison possible dans l'état actuel des partis. Tout récemment il y a eu dans la chambre des députés une discussion des plus vives à la suite de laquelle a été votée une adresse blâmant la direction

des affaires de l'empire. Le défenseur le plus éloquent de la politique d'occupation et même d'annexion a été le comte Hohenwart, le chef du parti fédéraliste dont l'avènement aux affaires serait un signal de réaction. D'un autre côté, à Pesth, le président du conseil hongrois, M. Tisza, a été obligé, lui aussi, de donner sa démission : il est resté provisoirement au pouvoir sur le désir de l'empereur et il n'a pas cessé de soutenir le comte Andrassy; il a pu néanmoins s'apercevoir ces jours derniers de l'esprit qui anime le parlement hongrois. L'extrême gauche est même allée du premier coup jusqu'à proposer la mise en accusation du cabinet. Sans aller jusque-là, la majorité qui reste fidèle à M. Tisza ne montre pas moins une vive et profonde animadversion contre la politique qui tendrait à l'annexion de la Bosnie, à l'accroissement des Slaves dans l'empire.

On pense ainsi à Pesth, on pense ainsi à Vienne, tandis que la Croatie de son côté réclame à grands cris l'annexion, de sorte que le comte Andrassy se trouve assailli de difficultés de toutes parts. Ni le parlement hongrois ni la chambre des députés autrichienne, dans l'état constitutionnel de l'empire, dans l'organisation du dualisme, n'ont sans doute le droit de s'occuper de ces questions. Les délégations austro-hongroises qui sont en ce moment réunies à Pesth ont seules ce droit; seules elles ont la mission de s'occuper des affaires communes de l'empire, de la politique étrangère, et devant ces délégations le comte Andrassy a plus de chances de retrouver quelque faveur pour les combinaisons de sa diplomatie. Cette phase nouvelle de la question d'Orient avec le supplément de l'occupation de la Bosnie ne devient pas moins une épreuve assez grave pour l'Autriche, et au milieu de ces conflits intérieurs, de ces antagonismes de races, de ces résistances parlementaires, de ces difficultés ministérielles, le comte Andrassy se trouvera peut-être embarrassé pour suivre sa politique.

Tout compte fait, voilà un certain nombre de crises ministérielles produites par les derniers événemens de l'Orient et par le congrès de Berlin. Il y a une crise à Pesth, une crise à Vienne; il y a eu tout récemment une crise à Athènes, et à Rome même le cabinet vient d'avoir sa crise, sa modification partielle. L'Italie n'avait sans doute aucune raison plausible de se montrer froissée des résultats du congrès de Berlin; elle ne pouvait apparemment compter revenir de Berlin avec quelque conquête orientale ou quelque extension de frontière en portefeuille. Elle a cependant paru éprouver comme un vague mécompte qu'elle a laissé percer presque naïvement, qui a pris un instant cette forme excentrique d'une agitation pour *l'Italia irredenta,* — c'est-à-dire pour Trente et Trieste! Au fond, cette agitation était sans importance, elle n'avait de gravité que parce qu'elle a pu être exagérée à l'extérieur et parce qu'elle a pu être considérée comme le signe de sentimens inavoués, d'une susceptibilité remise en éveil. Toujours est-il que le mi-

nistre des affaires étrangères, le plénipotentiaire de l'Italie à Berlin, le comte Corti, s'est cru en face d'une désillusion nationale, d'un espoir trompé, qu'il ne s'est pas senti peut-être suffisamment défendu, et il s'est retiré; avec lui, et pour d'autres causes, pour l'inexécution d'un jugement militaire, pour des clubs de sous-officiers qu'on hésitait à fermer, se sont retirés aussi le ministre de la guerre et le ministre de la marine. Le chef du cabinet, M. Cairoli, s'est chargé des affaires étrangères à la place du comte Corti; le général Bonelli est entré à la guerre, et au ministère de la marine est revenu un ingénieur distingué qui avait déjà fait partie du cabinet Depretis, M. Brin. Le cabinet s'est trouvé reconstitué sans trop d'éclat. Les affaires du congrès et d'obscures questions intérieures ont été le prétexte de ce remaniement ministériel; en réalité, cette crise de quelques jours semble être la suite ou le symptôme d'un malaise plus profond, d'une situation générale qui n'est ni simple ni facile.

Ce n'est pas que le ministère italien tel qu'il existait hier, tel qu'il existe aujourd'hui, ait rien fait pour provoquer de vives hostilités. Les programmes exposés dans de récens discours prononcés par M. Cairoli à Pavie, par le ministre de l'intérieur, M. Zanardelli, à Iseo, ces programmes n'ont certes rien d'alarmant, et les cabinets de la gauche, depuis qu'ils sont aux affaires, n'ont pas ménagé les témoignages de leur attachement à la monarchie. Le président du conseil, M. Cairoli, est un galant homme qui trouve des sympathies même parmi ses adversaires. La situation n'est pas moins grave, et elle deviendra peut-être critique à la rentrée des chambres. Le ministère, sans pouvoir compter sur l'appui de l'ancienne majorité libérale et conservatrice, devenue minorité, va rencontrer en outre l'opposition de quelques-uns de ses anciens amis, M. Nicotera, M. Crispi, qui lui ont déclaré une guerre acharnée. Il a divers projets à présenter, des réformes financières, une réforme électorale qui étendrait le droit de vote et porterait le nombre des électeurs d'un demi-million à un million et demi; mais pourra-t-il aller jusqu'au bout? ne disparaîtra-t-il pas, comme tous ses prédécesseurs, dans quelque échauffourée de parlement? Il est clair que cette expérience des ministères de la gauche, qui se poursuit depuis deux ans, n'a pas eu jusqu'ici un brillant succès. On arrive à une sorte d'impuissance par la confusion des partis, et si les incidens parlementaires, le vote de la réforme électorale, déterminaient un appel prochain au pays, la question est de savoir ce qui sortirait de ce nouveau scrutin, où seraient en jeu tous les intérêts de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. Buloz.